

LE MONDE diplomatique

ÉRIC ROHMER,
CINÉASTE SOCIAL

PAR FRANÇOIS BÉGAUDEAU

Pages 22 et 23.

Mensuel - 28 pages

N° 866 - 73^e année, Mai 2026

UNE VILLE MOYENNE DU SUD CHINOIS

Yiwu, capitale de la mondialisation

C'est l'étiquette qui griffe la plupart des objets de notre quotidien. À force d'apparaître partout, elle n'évoque plus de lieu précis : de New York à Moscou, d'Oslo à Pretoria, de Paris à Djakarta, elle flotte sur la planète comme un label abstrait. Et pourtant, derrière les trois mots « made in China » se cache une ville bien réelle, située au sud de Shanghai.

PAR NOTRE ENVOYÉE SPÉCIALE
MAËLLE MARIETTE *

À l'échelle chinoise, il s'agit d'une bourgade, avec moins de 1,9 million d'habitants ; à celle du commerce mondial, d'un nœud décisif, considéré comme le plus grand marché de gros de la planète pour les petits produits manufacturés. Bienvenue à Yiwu, dans la province de Zhejiang, d'où proviendraient plus de 80 % des décorations de Noël vendues dans le monde(1).

Le cœur du système, baptisé Yiwu International Trade Market, pourrait être résumé par une série de chiffres : 6,4 millions de mètres carrés, 75 000 stands, plus de 2 millions de références, environ 220 000 visiteurs par jour, et plus de 75 000 vendeurs ou enti-

tés commerciales(2). Chaque année, près de 600 000 conteneurs sont chargés ici avant d'être expédiés vers plus de 200 pays ou territoires.

Yiwu fonctionne comme une infrastructure mondiale. Non pas une vitrine de l'innovation spectaculaire, mais une machine fiable, consacrée à la fabrication méthodique, en grande série, des biens ordinaires. Une commande passée dans une allée met en branle un appareil productif éclaté, implanté dans les campagnes du Zhejiang et au-delà.

(Lire la suite page 7.)

(1) «Evolving purchase of Yiwu's Xmas merchandise», *China Daily*, Pékin, 20 novembre 2024.

(2) Cf. le site Yiwu China Small Commodity Index, supervisé par le ministère du commerce et organisé par le gouvernement populaire de Yiwu.

* Journaliste.

UNE BOMBE FINANCIÈRE SUR LE POINT D'ÉCLATER ?

La crise scélérate



WES 21 / REMO LIENHARD. – « Values » (Valeurs), 2021

Les marins de haute mer l'appellent la « vague scélérate ». C'est une singularité monstrueuse de la mécanique des fluides océanique, une énormité qui sort du lot au milieu d'une mer pourtant déchaînée. Rien ne passe la vague scélérate, même les tankers ou les plus lourds porte-conteneurs la redoutent. Si la conjonction de tendances aussi bien financières qu'économiques actuellement à l'œuvre se confirme, nous en connaissons peut-être bientôt un équivalent. Les crises financières précédentes

* Économiste, auteur de *La Crise de trop. Reconstitution d'un monde failli*, Fayard, Paris, 2009.

venaient d'un unique compartiment, bien identifié : les crédits hypothécaires titrisés dans le cas de la crise des *subprime* en 2007-2008, les actions des entreprises *dotcom* dans celui du krach Internet en 2000-2001. Ici l'alarme sonne aux quatre coins du tableau simultanément. Cependant qu'aux États-Unis un pouvoir politique dérangé fabrique de toutes pièces une gigantesque crise pétrolière dans le détroit d'Ormuz, d'où résultera une combinaison particulièrement violente de récession globale et d'inflation. On cherche pareil alignement de planètes pour le pire dans l'histoire du capitalisme – sans trouver.

Au départ, c'est la crise financière qu'on voit monter, depuis cinq mois. Pas exactement celle qu'on a d'abord cru identifier. Car, à l'époque, l'inquiétude porte sur les valorisations boursières délirantes des entreprises de l'intelligence artificielle (IA). Qu'une société comme OpenAI soit valorisée à 800 milliards de dollars alors qu'elle n'a pas encore gagné un cent, qu'elle a fait 8 milliards de pertes en 2025 (pour 20 de chiffre d'affaires...) et qu'elle prévoit de n'être profitable qu'en 2030, envisageant entre-temps de dépenser 600 milliards supplémentaires, admettons en effet que l'hypothèse du délire n'est pas elle-même délirante.

Une cocotte-minute enfouie dans les bas-fonds de la finance dérégulée menace d'exploser. À l'abri des regards, le brouet du « private credit » y bouillonne depuis des années. Or les créanciers commencent à paniquer. Une crise dans ce secteur provoquerait une réaction en chaîne dévastatrice pour une économie déjà fragilisée par la hausse des prix de l'énergie.

PAR FRÉDÉRIC
LORDON *

Ça n'est pourtant pas dans cette direction qu'il fallait regarder. Les krachs dans les marchés d'actions sont sans doute spectaculaires mais rarement dangereux – bien sûr on se souvient de 1929, mais celui de 1987 (tout de même plus de 20 % de chute en la seule journée du 19 octobre) avait été avalé sans effort, et si celui de 2000 avait mordu davantage sur la croissance, c'est sans doute parce qu'un retournement de conjoncture était déjà en cours. Non, les crises financières meurtrières naissent toujours au même endroit, dans les marchés de la dette privée, où l'implication, directe ou indirecte, des banques est telle qu'un accident sévère est certain de dégénérer en brutale contraction du crédit (*credit crunch*), qui met aussitôt l'économie à l'arrêt.

Il fallait donc regarder ailleurs, en l'occurrence dans un obscur compartiment de la finance, le *private credit*, lui-même caché dans le secteur dit *shadow banking system* (« finance de l'ombre »), appellation qui suffit normalement à donner une idée du degré de transparence et de régulation qui y règne. Comme disait jadis un humoriste célèbre, « c'est étudié pour ».

(Lire la suite pages 16 et 17.)

Une journée comme une autre

Ce fut un soir comme un autre. À la télévision, le mardi 7 avril à 21 heures, TF1 diffusait un nouvel épisode de « Koh-Lanta », M6 misait sur un ancien numéro de « Cauchemar en cuisine » et Arte, la chaîne franco-allemande, se livrait à son passe-temps favori – traquer la menace russe –, avec un documentaire sobrement titré « L'Europe dans la main de Poutine ? ».

La journée, elle, sortait pourtant de l'ordinaire. Quelques heures plus tôt, sur les réseaux sociaux, M. Donald Trump avait publié un message d'une violence inédite : « Une civilisation va mourir ce soir, pour ne plus jamais renaître. » Il visait l'Iran et ses 90 millions d'habitants, fixant même l'échéance de ce génocide annoncé : 20 heures à Washington, au moment du prime time.

Les mots peuvent être criminels. À Nuremberg, en 1946, l'éditeur et propagandiste nazi Julius Streicher – qui n'avait ni exécuté, ni personnellement ordonné de massacres – fut condamné pour crimes contre l'humanité au motif qu'il avait encouragé à l'extermination des Juifs. Depuis, la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide prohibe l'« incitation directe et publique à commettre un génocide ». Et le droit international humanitaire interdit les « actes ou menaces de violence dont le but principal est de répandre la terreur parmi la population civile ». Comme l'écrit le philosophe Mathias Risse, c'est même « l'un des accomplissements majeurs de l'ordre juridique international issu de la seconde guerre mondiale. Celui-ci repose sur la reconnaissance du fait que le discours de la destruction civilisationnelle n'est pas seulement le symptôme de l'atrocité, mais l'un de ses instruments (1) ».

Les dirigeants européens savent, lorsque cela les arrange, prendre les mots au sérieux. Il y a quinze ans, ils invoquaient ceux de Mouammar Kadhafi et de son fils, qui promettaient de « purger la Libye maison par maison » et de « faire couler des rivières de sang », pour légitimer une intervention militaire dans ce pays. Désormais, M. Donald Trump peut claronner un génocide, le plus grave crime en droit international, et chacun vaque

PAR BENOÎT BRÉVILLE

à ses occupations. La Chine a appelé à la « désescalade ». La présidente de la Commission européenne, M^{me} Ursula von der Leyen, et la diplomate européenne en chef, M^{me} Kaja Kallas, sont restées muettes. La conduite de M. Trump « est source d'une très grande imprévisibilité, d'une très grande incertitude qui s'invitent dans notre vie quotidienne », commentera benoîtement le ministre des affaires étrangères français, M. Jean-Noël Barrot. Quant à l'ancien président américain Barack Obama, il a consacré son seul tweet du jour à la victoire d'une équipe universitaire de basket-ball. Nul n'a exigé de comptes ou de sanctions, ni même jugé utile de qualifier clairement de tels propos. Toute la journée du 7 avril, les commentateurs ont spéculé sur les intentions du président américain – va-t-il le faire ? s'agit-il d'une stratégie de négociation ? –, tandis que les chaînes d'information en continu déployaient leurs bandeaux-chocs : « Cette nuit, 2 heures, fin de l'ultimatum. Trump va-t-il détruire l'Iran ? À suivre en direct sur BFM TV ».

L'accumulation des crises (écologique, sanitaire, économique, énergétique...), la multiplication des conflits, le génocide perpétré à Gaza dans l'indifférence des chancelleries, l'enchaînement des nouvelles dramatiques à un rythme toujours plus frénétique ont produit une accoutumance au pire, conjuguée à un sentiment d'impuissance. Cette journée presque comme une autre sera peut-être la dernière en Iran, mais pour « nous » le soleil se lèvera demain comme ce matin, alors à quoi bon s'inquiéter ? Cette fois, M. Trump n'a pas mis sa menace à exécution. Mais, en l'absence de toute résistance, ses mots ont fait leur œuvre. Ils ont repoussé les frontières du dicible, et déjà commencé à tracer celles du possible.

(1) Mathias Risse, « "A whole civilization will die tonight" : The day the American president threatened genocide », Harvard Kennedy School, 8 avril 2026, www.hks.harvard.edu

★ SOMMAIRE COMPLET EN PAGE 28



En vente chez votre marchand de journaux et en librairies

ÉDITION ABONNÉS
INTERDIT À LA VENTE

COURRIER DES LECTEURS

Guerres américaines

La lecture de l'article «*Quand Israël entraîne les États-Unis*» (avril) a fait réagir M. Laurent Vinci :

Faire tomber le régime iranien, c'est affaiblir la Chine. Il n'y a aucune folie de Trump là-dedans. Et plus les États-Unis auront du mal à soumettre les uns ou les autres, plus ils seront tentés de taper dur, de détruire et de raser, afin de montrer à tous ce qui arrive à ceux qui ne se soumettent pas. (...) C'est source d'instabilité future, de fossé entre les peuples. Y compris pour l'avenir de l'État israélien. Mais pour contrer la Chine, les États-Unis ne peuvent plus faire dans la modération. Pour eux, c'est une menace forte. Soit l'économie chinoise sera impacée par des difficultés d'approvisionnement et d'exportations (...). Soit elle trouvera moyen d'encaisser, et les États-Unis seront encore poussés à une surenchère économique et militaire pour la mettre en crise.

Israël

Dans le même dossier, «*Le bellicisme comme ciment social*» a inspiré ce commentaire à M. Pierre Leyraud :

Quand on regarde les arguments mis en avant par Israël pour justifier toutes ses actions, il y en a deux qui reviennent comme des leitmotivs. Israël serait toujours menacé dans son existence même et serait toujours victime d'antisémitisme. Deux positions de

victime qui ont en commun d'être présentées comme intemporelles et qui échapperaient ainsi à toute explication historique. Ainsi le massacre du 7 octobre 2023 sera désigné comme un acte antisémite et non comme un acte anti-israélien et ressenti comme une menace existentielle... L'antisémitisme sera un «*nouvel antisémitisme*», puisque l'antisémitisme, tel un Phénix, se renouvellerait toujours ! On devine les avantages que procurent ces deux «*justificatifs*». Israël serait ainsi, au niveau international, «*sanctuarisé*» puisque toute critique, toute hostilité seraient une menace existentielle. L'autre avantage est que sur le plan national cela fournit, à coup sûr, un ciment social puisque cela concerne la survie même de chaque Israélien. (...) Le sionisme est une doctrine politique ayant une part de mythologie avec une base religieuse. On comprend alors que le sionisme et l'histoire ne vont pas bien ensemble. Mais l'histoire est têtue et les Palestiniens sont dans l'histoire.

Royaume-Uni

M. Ivan Couée a souhaité apporter quelques précisions après avoir lu «*Les trahisons de M. Starmer n'ont pas tué la gauche britannique*» (avril) :

Le Pays de Galles, l'Écosse et l'Irlande du Nord sont des entités politiques reconnues avec des paysages politiques de gauche tout à fait originaux. D'une part, le Labour y est organisé sur la base de structures autonomes avec leurs propres équipes dirigeantes.

Ainsi, M. Anas Sarwar, le leader de Scottish Labour, a récemment demandé la démission de M. Keir Starmer. D'autre part, les partis décrits de manière réductrice comme nationalistes Plaid Cymru au Pays de Galles, Scottish National Party en Écosse, Sinn Féin en Irlande du Nord sont des partis de gauche ou de centre gauche, qui, avant le Brexit, étaient intégrés au groupe de la gauche ou au groupe des Verts au Parlement européen.

Intelligence artificielle

M. Mehdi Scelsi a voulu prolonger la réflexion conduite dans «*Les noces de l'IA et de l'État*» (avril) :

La coopération entre capital et pouvoir politique américain sous l'ère Trump dans le domaine du numérique bénéficie d'un terreau fertile qui a été posé par ses prédécesseurs, qui ont usé de la position avantageuse des Américains dans l'économie et le numérique pour développer l'extraterritorialité de leur système juridique avec des velléités de domination, au travers du Patriot Act, du Foreign Corrupt Practices Act ou du Cloud Act. Trump pousse à l'extrême des pratiques qui ont existé par le passé, la différence c'est qu'il les impose sous un angle très mercantiliste. Au niveau européen, cela met en évidence nos faiblesses dans l'ère du numérique et l'hypocrisie à promouvoir un système libéral imposant une logique de mise en concurrence dans certains secteurs où la domination américaine empêche une forme de souveraineté et une offre alternative compétitive.

Abattoirs

M. Guillaume Daniel discute la thèse développée dans «*Des abattoirs municipaux aux usines*» :

Bien qu'il soit intéressant d'étudier l'histoire des abattoirs et leur place dans l'économie agroalimentaire, l'article omet à mon avis certains aspects de ces lieux et produit un discours biaisé sur l'abattage servant un agenda politique. Qu'ils soient publics ou privés, les abattoirs restent des lieux mêlant exploitation humaine et animale. Peu de métiers exigent autant de déshumanisation de la part des salariés, ce qui y conduit bien souvent des personnes n'ayant d'autres choix que d'y travailler. Accidents du travail et dépressions y sont légion, que le patron soit une commune ou un individu. Par ailleurs, l'article sous-entend que les abattoirs municipaux diminuent la souffrance animale. Souffre-t-on moins lorsqu'on est tué près de chez soi ? (...) Je pense que tout le monde est d'accord pour dire que non. D'autant que la mise à mort d'animaux ne pourra jamais être lisse ou paisible : aucun d'entre eux n'est consentant. Les auteurs adoptent ici le point de vue des éleveurs, contents de pouvoir suivre leurs animaux tout au long de la «*chaîne de production*», mais pas ceux des animaux ou de ceux à qui on demande de les tuer. Rien ne nous oblige à tuer les animaux pour continuer de vivre avec eux, si ce n'est notre plaisir.

Imaginaires

La lecture de «*Balkans imaginaires*» (mars) a rappelé à M. François Hebrard un autre pays inventé, la Sokovie :

Dans le film *Avengers. L'ère d'Ultron* [Joss Whedon, 2015], cette petite république du centre sud-est de l'Europe entre la Tchèque et la Slovaquie (on peut imaginer la Slovénie) a eu sa capitale détruite par Ultron, intelligence artificielle créée par Tony Stark (alias Iron Man). Cela permet au film de poser des questions sur la responsabilité des super-héros face à leurs actes et leurs conséquences. Ce pays annexé plus tard par ses voisins fera l'objet d'un accord à l'Organisation des Nations unies (ONU) pour une indépendance (autant d'allégories de Kosovo, de la Bosnie-Herzégovine...). L'intervention des Américains dans le conflit pour «*appuyer*» la quête des super-héros posera aussi la question des victimes civiles (notamment les jumeaux, futurs super-héros Pietro «*Quick-silver*» et Wanda «*Scarlet Witch*» Maximoff, devenus orphelins après un bombardement).

Petit Prince

M. Bernhard Pelzer s'interroge après avoir lu la dernière page du numéro de mars consacré à l'œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry :

Je trouvais ça intéressant de poser la question : «*Mais pourquoi un mouton ?*» Je dois peut-être relire. Mais il me semble ne pas avoir lu la réponse.

Vous souhaitez réagir à l'un de nos articles :

Courrier des lecteurs, 1, av. Stephen-Pichon 75013 Paris ou courrier@monde-diplomatique.fr

RECTIFICATIF

Contrairement à ce qui est indiqué dans «*Petits arrangements entre collabos*» (avril), Xavier Vallat n'était plus, en 1943, à la tête du Commissariat général aux questions juives. Il y avait été remplacé, en 1942, par Louis Darquier de Pellepoix.

Édité par la SA Le Monde diplomatique. Actionnaires : Société éditrice du Monde, Association Gunter Holzmann, Les Amis du Monde diplomatique 1, avenue Stephen-Pichon, 75013 Paris

Tel : 01-53-94-96-01 Courriel : secretariat@monde-diplomatique.fr Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Directoire :

Benoît BRÉVILLE, président, directeur de la publication Anne-Cécile ROBERT, directrice adjointe

Autres membres :

Vincent CARON, Élodie COURATIER, Pierre RIMBERT Conseiller éditorial auprès du directeur de la publication : Serge HALIMI

Conseiller en finance et développement auprès du directeur : Bruno LOMBARD

Secrétaire générale : Anne CALLAIT-CHAVANEL

Directeur de la rédaction : Benoît BRÉVILLE

Rédacteur en chef : Grégory RZEPSKI Rédacteurs en chef adjoints : Renaud LAMBERT, Evelyne PIEILLER

Cheffes d'édition :

Angélique MOUNIER-KUHN (*Manière de voir*), Anne-Lise THOMASSON (*Le Monde diplomatique*)

Rédaction : Akram BELKAÏD, Philippe DESCAMPS, Hélène RICHARD, Pierre RIMBERT, Anne-Cécile ROBERT, Christophe VENTURA

Cartographie : Cécile MARIN

Site Internet : Guillaume BAROU Conception artistique : Nina HLACER, Boris SÉMÉNIAKO (avec la collaboration de Delphine LACROIX pour l'icongraphie)

Archives et données numériques : Suzy GAIDOUZ, Maria IERARDI Communication numérique : Julie MAURY

Mise en pages et photogravure : Jérôme GRILLIÈRE, Patrick PUECH-WILHEM Correction : Pauline CHOPIN, Xavier MONTHEARD

Directeur commercial et administratif : Vincent CARON Directrice des relations sociales : Élodie COURATIER Responsable du contrôle de gestion : Zaha SAHALI Administration : Sophie DURAND-NGÓ (9674), Eleonora FALETTI (9601)

Courriel : prenom.nom@monde-diplomatique.fr

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY. Anciens directeurs : François HONTLI, Claude JULIEN, Ignacio RAMONET, Serge HALIMI

Publicité : Elisabeth CIALDELLA : elisabeth.cialdella@publicite.fr

Diffusion, mercatique : Maureen DECARPIGNY, Sophie GERBAUD, Sabine GUDE, Romain GALDEANO, Kevin JOLIVET, Adeline KRUG DONAT, Christiane MONTILLET, Martine PRÉVOT

Relations marchands de journaux (numéro vert) : 0805-050-147

Service relations abonnés : Depuis la France : 03-21-13-04-32 (non surtaxé) www.monde-diplomatique.fr

• Depuis l'étranger : (33) 3-21-13-04-32 Conditions générales de vente : www.monde-diplomatique.fr/egy

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

© ADAGP Paris, 2026, pour les œuvres de ses adhérents

Prix au numéro : 5,90 €

Prix de l'abonnement annuel à l'édition imprimée : France métropolitaine : 65 €

Autres destinations : www.monde-diplomatique.fr/abo

Merci à nos acheteurs chez les marchands de journaux de nous signaler toute anomalie au 01-57-28-33-25

La diplomatie à plat ventre



L'ANNONCE du ministère de la défense israélien le 31 mars dernier a dû retentir comme une gifle dans les couloirs du Quai d'Orsay : Tel-Aviv «*a décidé de ramener à zéro les achats de défense effectués en France*». Les gouvernements nommés par M. Emmanuel Macron avaient poursuivi ce commerce meurtrier – plus de 525 cargaisons d'équipements à usage militaire expédiées en Israël entre octobre 2023 et mars 2026 (*Le Monde*, 8 avril) – tout en démentant régulièrement son existence. La morale de notre époque est donc servie : le client coupable a répudié son pourvoyeur cupide.

De quoi améliorer encore le record d'humiliations infligées par Israël à la France. Une fierté dont M. Jean-Noël Barrot peut se prévaloir après seulement dix-huit mois passés au ministère des affaires étrangères. En novembre 2024, les services de sécurité israéliens font irruption dans un domaine français de Jérusalem, jettent à terre et menottent deux gendarmes au moment où le ministre visite la ville. M. Barrot proteste, mais avec une fébrilité inquiète qui contraste avec la fermeté du président Jacques Chirac dans des circonstances analogues en 1996.

Sans doute pour se faire pardonner d'avoir reconnu la Palestine (tardivement : 148 pays avaient précédé Paris sur cette voie), MM. Macron et Barrot multiplient depuis les marques de complaisance envers M. Benyamin Netanyahu, poursuivi pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité par la Cour pénale internationale (CPI) : réintégration des expositifs israéliens au salon Milipol sur la sécurité intérieure, mensonges d'État contre M^{me} Francesca Albanese (1), proposition de loi d'une députée macroniste pour criminaliser l'«*antisémitisme*», alignement sur les buts de guerre israélo-américains en Iran, refus de visa à un défenseur des droits humains en Palestine ciblé par les États-Unis et par Israël.

Chargé de mettre en musique ces compromissions, M. Barrot a choisi la stratégie du faux-fuyant. Quand la journaliste Anne-Sophie Lapix lui demande le 23 juin 2025 si «*la France condamne ces frappes*» – celles, israélo-américaines, sur l'Iran –, il s'ingénie à éviter le verbe «*condamner*» : «*C'est donc par la négociation que nous pouvons écarter ce danger*» ; «*Nous ne les avons ni soutenues...*» («*ni condamnées*», complète le journaliste...) ; «*Nous n'avons pas participé à ces frappes*» ; «*Nous n'avons pas été informés au préalable*» ; «*Les frappes ne sont pas dans la légalité*».

Le ministre tient là sa technique. Il y recourt à nouveau le 9 mars dernier sur France Inter. Intarissable pour dénoncer les «*actions déstabilisatrices et dangereuses*» de l'Iran, il refuse cinq fois de suite de qualifier de «*disproportionnés*» les bombardements israéliens au Liban. Puis, agacé, il objecte : «*Disproportionnés par rapport à quoi ?*» Selon lui, «*les opérations d'Israël répondent à des frappes injustifiées et injustifiables du Hezbollah du Liban*». Elles provoquent «*des déplacements massifs de population qui sont en train de faire des dizaines de morts*». En somme, Israël aurait riposté au comportement «*injustifiable*» du Hezbollah libanais en lançant des «*opérations*» meurtrières. Une demi-exonération morale de Tel-Aviv que le ministre confirme un mois plus tard devant le Sénat, en citant l'ancienne première ministre israélienne Golda Meïr. Celle-ci avait imputé aux Arabes la responsabilité des crimes de guerre israéliens en affirmant : «*Nous ne pouvons pas leur pardonner de nous forcer à tuer leurs enfants.*»

Le 8 avril, Israël cible des quartiers de Beyrouth et tue plus de trois cent cinquante Libanais. Cette fois, la France condamne «*fermement*» les bombardements (des «*frappes massives*»), intervenus après un cessez-le-feu conclu entre les États-Unis et l'Iran. Condamner n'empêche pas, en même temps, de cajoler : «*Oui, l'Iran doit cesser de terroriser Israël par l'intermédiaire du Hezbollah, qui doit être impérativement désarmé*, explique M. Barrot sur France Inter le 9 avril. *Mais non, le Liban ne doit pas être la victime expiatoire d'un gouvernement contrarié parce qu'un cessez-le-feu a été trouvé entre les États-Unis et l'Iran.*» Du cousu main macroniste : Israël est «*terrorisé*» par l'Iran, mais le pays qui fait «*expier*» le Liban n'est pas nommé. Il s'agit d'un «*gouvernement contrarié*» par un cessez-le-feu. Devinions lequel ? L'art de la diplomatie réclame qu'on s'applique un peu.

La France – ancienne puissance mandataire au Levant entre les deux guerres – conservait une voix forte dans la région. Humiliation ultime, Israël a affirmé, par l'intermédiaire de son ambassadeur aux Nations unies, ne pas vouloir «*que les Français s'approchent de quelque manière que ce soit de ces négociations*». Le 16 avril, le président américain a annoncé la conclusion d'un cessez-le-feu au Liban. Il a été négocié à Washington. L'Élysée et le Quai d'Orsay l'ont-ils appris en regardant Fox News ?

SERGE HALIMI ET PIERRE RIMBERT.

(1) Lire Francesca Albanese, «*Réponse à mes détracteurs*» ainsi que «*Les "fake news" du Quai d'Orsay*», *Le Monde diplomatique*, mars 2026.

Informez-vous, abonnez-vous ... et contribuez à l'indépendance du Monde diplomatique

1 AN - 12 numéros du Monde diplomatique + 6 numéros de Manière de voir pour 95 €



INCLUS DANS VOTRE ABONNEMENT

- Le Monde diplomatique chaque mois en version papier
- + 6 numéros de *Manière de voir* pour approfondir un thème précis grâce à des textes, des cartes, des graphiques...
- + L'accès aux versions numériques des deux publications et à l'application mobile
- + 2 ans d'archives du Monde diplomatique
- + Les articles en version audio

PLUS SIMPLE, PLUS RAPIDE

www.monde-diplomatique.fr/abomdv



ou téléphonez au 03 21 13 04 32

(du lundi au samedi, de 9 heures à 18 heures)

À renvoyer, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du Monde diplomatique SA, à l'adresse suivante : Le Monde diplomatique, service abonnements, A 2300, 62066 Arras Cedex 9

Coordonnées : RMD26BA05

M. M^{me}

Nom

Prénom

Adresse

Code postal [] [] [] [] []

Ville

Courriel

J'accepte de recevoir des offres du Monde diplomatique : Oui Non

J'accepte de recevoir des offres des partenaires du Monde diplomatique : Oui Non

Offre réservée aux particuliers jusqu'au 31/12/2026 pour un premier abonnement en France métropolitaine. Entreprises et étranger : nous consulter. En retournant ce formulaire, vous acceptez que Le Monde diplomatique, responsable de traitement, utilise vos données personnelles pour les besoins de votre commande, de la relation client et d'actions marketing sur ses produits et services. ☐ Je ne souhaite pas recevoir les offres commerciales par voie postale du Monde diplomatique. ☐ Je ne souhaite pas recevoir les offres commerciales par voie postale des partenaires du Monde diplomatique. Pour connaître les modalités de traitement de vos données ainsi que les droits dont vous disposez (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements, sort des données après décès), consultez notre politique de confidentialité à l'adresse : www.monde-diplomatique.fr/privacy/ou écrivez à notre délégué à la protection des données : 67-69 avenue Pierre-Mendès-France 75013 Paris ou dpo@monde-diplomatique.fr. Vous avez le droit de formuler une réclamation auprès de la CNIL. Pour toute question, contactez notre service clients par courriel : abo@monde-diplomatique.fr ou par téléphone au 03 21 13 04 32 du lundi au samedi de 9 heures à 18 heures. Nos CGV sont consultables et téléchargeables en suivant ce lien : https://boutique.monde-diplomatique.fr/cgv.html

CRÉDITS PUBLICS, FINANCE PRIVÉE, L'HEURE DE LA MOBILISATION GÉNÉRALE

Ah Dieu ! que la guerre est jolie

Longtemps ils ont incarné le type humain le plus méprisable qu'on puisse imaginer : les marchands de canons, dont Bob Dylan estimait qu'ils ne « valent pas le sang qui coule dans leurs veines ». Aujourd'hui, l'Union européenne les érige en héros du grand réarmement moral et militaire. Cet engouement morbide percole aussi dans le secteur financier, où l'État encourage les investissements « kaki ».

PAR THOMAS JUSQUIAME *

« VOIR un missile sortir de nos usines pour être livré aux forces, ça rend mon métier extrêmement concret, j'y ai ma part de responsabilité. » « Thibault », technicien dont le témoignage est cité dans une vidéo promotionnelle du fabricant MBDA, ne croit pas si bien dire. Les produits de son employeur ont récemment foudroyé écoles, mosquées et camps de réfugiés gazouais, causant la mort de plus de cinq cents personnes, dont une centaine d'enfants (1). Cette entreprise européenne d'armement – au carnet de commandes bien garni, à hauteur de 44 milliards d'euros (*Challenges*, 23 février 2026) – met pourtant tout en œuvre pour enjoliver ses marchandises : un code éthique qui « veille au respect des libertés fondamentales et des droits humains » ; des opérations de sensibilisation du personnel sur l'identité de genre, la neurodiversité ou la ménopause ; le lancement de projets de reforestation et de préservation des nappes phréatiques ; ou encore l'adoption de « pratiques d'écoconception » du matériel de guerre, afin de « réduire l'impact environnemental à la source » (2) – un pas vers les bombes bio ?

Mais cette stratégie de gestion du risque réputationnel a-t-elle encore un sens quand les médias, les principaux partis de gouver-

nement et la présidence de la République commencent dans la célébration du grand réarmement et de l'activité militaire (3) ? Les lecteurs de *L'Express*, du *Point* ou du *Parisien* ont récemment pu feuilleter des catalogues promotionnels d'engins français, les auditeurs de France Culture apprendre « comment préparer les hommes à la guerre » (30 octobre 2025), cependant que les abonnés du quotidien *Le Monde* découvraient en mars 2025 un dossier en six volets dont l'article initial s'intitule « Les dépenses militaires, un levier pour la croissance ».

Ce dernier fait écho aux directives de la « Revue nationale stratégique 2025 », qui appelle de ses vœux « une économie qui se prépare à la guerre ». Pour faire tomber sur le secteur une pluie d'« investissements massifs, qu'ils soient publics ou privés », le secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN) recommande que l'État s'assure que « les politiques internes des banques et des assurances n'aillent pas au-delà des exclusions réglementaires » : en clair, il s'agit de veiller à ce que les « règles ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) ne dissuadent pas les investisseurs de financer les entreprises de la base industrielle et technologique de défense (BITD) » (4).

« Armées robotiques napoléoniennes »

LE 20 mars 2025, devant un parterre d'investisseurs et de patrons réunis à Bercy, M. Sébastien Lecornu, alors ministre des armées, soucieux de « lever les derniers verrous culturels et réglementaires », rappelait avec « fermeté » que le secteur militaire ne représentait pas un investissement « sale ». La Commission européenne a, elle, décidé que « la finance durable de l'Union européenne [était] compatible avec l'investissement dans le secteur de la défense » (5). Ainsi, certaines armes nucléaires, incendiaires, munitions à uranium appauvri deviennent éligibles aux investissements « éthiques », au même titre que les chars, les canons, les avions de chasse, les obus et les logiciels de surveillance. Seules les armes interdites restent pour le moment taboues. Depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022, le nombre de fonds ESG exposés à l'industrie de l'armement nucléaire aurait augmenté de plus de 50 % (Bloomberg, 24 août 2025). Ces placements gérés selon des critères « environnementaux, sociaux et de gouvernance » sont réputés liés au développement durable...

* Journaliste.

Un consortium de journalistes a récemment révélé que 120 milliards d'euros issus des fonds « verts » de banques telles que le Crédit agricole, le Crédit mutuel, la Banque populaire et la Caisse d'épargne (groupe BPCE) ont été investis entre 2021 et 2025 dans l'industrie des armes – dont certaines impliquées dans le génocide à Gaza. La Commission européenne les a justifiés par leur contribution à la « durabilité sociale ». Sans le savoir, de petits épargnants européens ont potentiellement contribué à valoriser les actions d'Elbit Systems, le plus grand fabricant d'armes israélien, impliqué dans la destruction de terres agricoles à Gaza, par le biais de fonds ESG consacrés à la « transition climatique » (6).

Ce fléchage des investissements privés en faveur du complexe militaro-industriel s'inscrit dans une stratégie de soutien institutionnel plus large. La sollicitation du contribuable européen – 800 milliards d'euros avec le plan « ReArm Europe » – et français – plus de 700 milliards cumulés sur les deux dernières lois de programmation militaire – s'accompagne d'une mobilisation du premier investisseur européen, la Bpifrance. Détenu par l'État, la « banque des entrepreneurs » a lancé en octobre 2025 une quête de financement auprès des particuliers, en partenariat avec le groupe BPCE. Avec leurs plans d'épargne-retraite (PER) ou leurs assurances-vie, les Français peuvent à présent directement miser sur des entreprises d'armement. Ces investissements, particulièrement risqués et sans garantie de rendement, s'ajoutent au milliard d'euros injecté chaque année depuis 2021 par Bpifrance dans les « jeunes pousses » du secteur (7). Trois dispositifs couronnent l'ensemble : un « fonds innovation défense » alimenté par la direction générale de l'armement (DGA), l'assureur allemand Allianz et MBDA à hauteur de 400 millions d'euros pour prendre des participations dans les entreprises prometteuses ; un « accélérateur défense » pour les accompagner dans leurs choix stratégiques ; un « prêt

DEFI » avantageux pour combler leurs besoins de trésorerie. La banque d'investissement public vante même une « opération de porte à porte » auprès de centaines d'entreprises pour les avertir de cette manne financière à leur disposition.

Une fois créées et consolidées, les petites et moyennes entreprises seront mûres pour tomber dans les filets tendus par quelques grands groupes militaires. Illustration de cette mécanique économique bien huilée : en janvier dernier, Dassault Aviation annonçait un investissement de 200 millions d'euros dans le vendeur de drones autonomes Harmattan AI, dont le jeune fondateur assimile ses marchandises à des « armées robotiques napoléoniennes » (Le Grand Continent, 15 février 2026). La valorisation de cette entreprise créée en 2024 dépasse à présent le milliard d'euros.

Si les investisseurs institutionnels ont depuis longtemps intégré les valeurs de l'armement dans leurs portefeuilles d'actifs, « la nouveauté réside dans

Comme le rappelle Serfati, les dépenses publiques d'éducation, de transports ou de communications représentent des investissements beaucoup plus fructueux, en termes économiques et sociaux, que celles destinées aux armements : « Les entreprises n'utilisent pas de Rafale pour produire autre chose, pas plus que les ménages ne consomment de missiles. » Financer la santé ou le logement génère en outre davantage d'emplois indirects que les secteurs à dominante militaire, grâce notamment aux liens qu'ils établissent avec les autres filières de l'économie. L'activité à finalité sociale crée par exemple trois fois plus de postes que les secteurs de production militaire (9).

Mais considérer l'économie de guerre comme une industrie banale est-il seulement envisageable ? Aux millions de morts engendrés par les conflits armés depuis la seconde guerre mondiale s'ajoutent les désastres écologiques qu'ils entraînent. En excluant l'impact

entreprises militaires « à recourir à la loi du 26 juillet 1968, dite de blocage, pour contraindre des demandes d'informations, contre des audits intrusifs » (12).

Pour reprendre le contrôle, Fortin préconise un plus fort niveau de transparence de l'État sur les exportations. « Les Pays-Bas doivent rendre publiques sous deux semaines les licences d'exportation accordées aux entreprises militaires », tout comme l'Allemagne, où le Parlement contrôle tous les appels d'offres supérieurs à 25 millions d'euros. En France, la commission parlementaire créée en 2023 pour contrôler les exportations n'est pour lui qu'« une coquille vide qui ne commencera à exercer pleinement son rôle que si le débat prend de l'ampleur dans la société civile ». L'Observatoire a créé un réseau de surveillance des entreprises d'armement et formé des citoyens à enquêter sur leurs activités. La coalition d'organisations militantes Guerre à la guerre, créée en 2025, tente également de mobiliser la



GRACE GRAUPE-PILLARD. – « Gunboat » (Canonniers), 2009

l'appétit des fonds de capital-investissement [private equity funds], qualifiés de finance alternative, pour le secteur de l'armement », allant « à l'inverse des discours selon lesquels les marchés n'aiment pas la guerre », analyse Claude Serfati, économiste et spécialiste de l'industrie de l'armement. Dans un contexte d'intensification des guerres et des tensions géopolitiques, miser sur des entreprises grassement subventionnées et soutenues par des commandes pluriannuelles de l'État représente un bon pari, car « peu de secteurs industriels bénéficient d'un taux de croissance de leur chiffre d'affaires équivalent à celui de l'armement », complète le chercheur. En 2025, les entreprises technologiques de défense ont vu les investissements en provenance du capital-risque – largement dominé par les acteurs nord-américains – bondir de 132 % en Europe, soit la plus importante progression tous secteurs confondus (8).

D'autres filières industrielles réclament elles aussi leur part du gâteau. D'après une étude publiée en octobre 2025 par Bpifrance et titrée « Aux armes, dirigeants ? », une entreprise non liée au secteur militaire sur deux aimerait « s'y développer, soit par opportunité de développement, (...) soit par contrainte ». Les exemples récents de Renault, constructeur automobile en difficulté qui lance un projet de production de drones militaires, et Mistral IA, start-up d'intelligence artificielle en vogue ayant conclu un partenariat avec le ministère des armées, illustrent cette tendance.

des combats, on estime que le complexe militaro-industriel représenterait à lui seul 5,5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (10) ; atteindre le seuil des 3,5 % du produit intérieur brut (PIB) consacrés aux dépenses militaires fixé par l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) reviendrait à émettre 2,33 milliards de tonnes d'équivalent CO₂ d'ici à 2030 – soit une consommation annuelle proche de celle du Brésil et du Japon réunis (11). Chargé d'études à l'Observatoire des armements, Tony Fortin compare la dérégulation du marché militaire à un « un libéralisme autoritaire opaque, où les industriels font ce qu'ils veulent ». Le secret-défense empêche en effet la Cour des comptes d'accéder à certaines données pour vérifier l'usage des ressources publiques, tandis que l'État invite les

société civile au travers d'actions et de rassemblements – quatre mille personnes se sont réunies au salon aéronautique du Bourget pour s'opposer aux « marchands de mort ». Les récentes mobilisations des dockers de Gènes – soutenus par un cortège de cinquante mille personnes dans la ville –, Marseille et Tanger, mais aussi de leurs collègues de Suède et de Belgique (13), pour bloquer des cargaisons de matériel militaire à destination d'Israël, traduisent la volonté d'une partie de la société de peser sur les conflits. La perspective d'une production militaire par Renault provoque elle aussi des remous chez les travailleurs. Car le « grand réarmement » que l'Union européenne propose comme voie de salut, c'est d'abord cela : une industrie consommatrice d'argent public dont la paix menace les bénéficiaires.

(1) Ariane Lariville et al., « Gaza : le missile MBDA complice de crimes de guerre », 17 juillet 2025, <https://disclose.ngo>

(2) « Sustainability report 2024 », juin 2025, www.mbda-systems.com

(3) Jérémie Younes, « Atmosphère de guerre et militarisation du débat public », 2 février 2026, www.acrimed.org

(4) « Revue nationale stratégique 2025 », SGDSN, Paris, juillet 2025.

(5) Respectivement « Le gouvernement renforce le financement de l'industrie de défense », 20 mars 2025, www.info.gouv.fr ; et « Commission notice on the application of the sustainable finance framework and the corporate sustainability due diligence directive to the defence sector », *Journal officiel de l'Union européenne*, Bruxelles, 30 décembre 2025.

(6) Yann Philippin, Giorgio Michalopoulos et Stefano Valentino, « Avec l'argent des fonds verts, des banques financent les entreprises d'armement », 17 décembre 2025, www.mediapart.fr

(7) « Bpifrance renforce son soutien aux entreprises stratégiques françaises du secteur de la défense », 20 mars 2025, <https://presse.bpifrance.fr>

(8) « The state of defence tech 2025 », 29 septembre 2025, <https://content.dealroom.co>

(9) Claude Serfati, *L'État radicalisé. La France à l'ère de la mondialisation armée*, La Fabrique, Paris, 2022.

(10) Stuart Parkinson et Linsey Cottrell, « Estimating the military's global greenhouse gas emissions », Scientists for Global Responsibility & Conflict and Environment Observatory, novembre 2022, www.sgr.org.uk

(11) « Nato's 3,5% spending goal. Unsustainable on every count », Transnational Institute, 19 juin 2025, www.tni.org

(12) « Revue nationale stratégique 2025 », *op. cit.*

(13) Sophie Boutière-Damahi, « De l'Indochine à Gaza, quand les dockers se mobilisent contre la guerre », 12 août 2025, www.slate.fr

L'imprimerie
79, rue de Roissy
93290 Tremblay-en-France

ACPM

IMPRIM'VERT

Origine du papier : Allemagne.
Taux de fibres recyclées : 81 %.

Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées, porteur de l'Écolabel européen sous le n° FI37/001.

Entropisation : Ptot = 0,007 kg/t de papier

Commission paritaire des publications et agences de presse : n° 0529 D 86051
ISSN : 0026-9395
IMPRIMÉ EN FRANCE

À la disposition des diffuseurs de presse pour modification de service, demandes de réassort ou autre, notre numéro de téléphone vert : 0 805 050 147.

L'Irlande du Nord, de plus

Il y a une décennie, les Britanniques choisissaient de quitter l'Union européenne. En Irlande du Nord, cette sortie a fait progresser l'idée de réunification de l'île d'Émeraude. Les républicains considèrent même comme inéluctable la fin de la partition. Comme le disait le nationaliste irlandais Daniel O'Connell (1775-1847) : « Chaque difficulté de l'Angleterre est une chance pour l'Irlande. »

PAR NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL
CÉDRIC GOUVERNEUR *

Au nord de Belfast, la colline de Cave Hill évoque le visage d'un géant assoupi. Elle aurait inspiré à Jonathan Swift (1667-1745) le personnage de Gulliver. Le profil du colosse s'aperçoit depuis Waterworks, une réserve naturelle où, pendant les « Troubles » (1968-1998), seuls s'élevaient les cygnes et les échassiers. « *Trop dangereux!*, raconte M. John Finucane, député Sinn Féin de Belfast-Nord. *On risquait de s'y faire tuer. Mais désormais quantité de promeneurs et de joggeurs parcourent Waterworks, aussi bien des catholiques que des protestants.* »

Le soir du 12 février 1989, la famille Finucane est attablée à son domicile près de Waterworks, lorsqu'un commando loyaliste défonce la porte d'entrée. Il crible de balles Patrick Finucane, avocat de membres de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), sous les yeux de son épouse et de leurs trois enfants, dont John, 8 ans. Une enquête a conclu en 2003 à la collusion entre les tueurs et des éléments de la Police royale d'Ulster (RUC) – remplacée depuis par le Service de police d'Irlande du Nord (PSNI)(1). Après qu'en 2012 le premier ministre britannique David Cameron s'est excusé auprès des Finucane, « *en septembre 2024 le secrétaire d'État à l'Irlande du Nord a annoncé l'ouverture d'une enquête, précise M. Finucane. Cette collusion était en fait érigée en système, pour éliminer des gens comme mon père.* » Une autre avocate, Rosemary Nelson, a été assassinée, en 1999. Elle défendait les résidents de Garvaghy Road, à Portadown, opposés aux marches orangistes dans leur quartier.

M. Finucane est devenu avocat, comme son père, avant de se lancer en politique. Belfast-Nord, sa circonscription, concentre certains des quartiers les plus meurtris par les « Troubles », notamment New Lodge et Ardoyne. Près de trente ans après l'accord de paix dit « du Vendredi saint », des palissades séparent toujours les secteurs catholiques et protestants, scandant même en deux le jardin public Alexandra Park. Glenn Patterson, écrivain de Belfast, « *né protestant, antimonarchiste et marié à une Irlandaise de Cork* », confie son amertume. « *Ces murs datent pour la plupart de 1969. Ils ont déjà 56 ans. Deux fois l'âge du mur de Berlin quand il a été démolé en 1989.* » De chaque côté de ces *peace walls*, des résidents justifient leur persistance, livrant au mot près les mêmes réponses (« *c'est mieux pour tout le monde* », « *c'est plus sûr* »).

À Belfast-Ouest, une haute palissade sépare les quartiers de Falls Road (républicain) et de Shankill Road (loyaliste). Si des portiques permettent de circuler d'un secteur à l'autre, la police les referme la nuit. Des peintures murales couvrent les flancs de certaines maisons, d'un côté à la gloire de l'IRA et de l'Armée irlandaise de libération nationale (INLA), de l'autre à celle de la Force volontaire d'Ulster (UVF) et de l'Association de défense de l'Ulster (UDA). Ces *murals* – mais aussi d'innombrables autocollants et graffitis – figurent deux imaginaires opposés : côté Falls, hommages à Nelson Mandela, soutien aux Kurdes et aux Palestiniens, slogans antiracistes; côté Shankill, portraits des Windsor, hommages à l'armée britannique, soutien à Israël (y compris à M. Benjamin Netanyahu), autocollants xénophobes. Les deux communautés glorifient leur histoire : bataille de la Boyne (1690) pour les loyalistes, insurrection dublinoise de Pâques 1916 pour le Sinn Féin. Chacune commémore ses martyrs à travers mémoriaux, petits musées et expositions privés. Et chacune passe sous silence les exactions commises en son nom... « *L'accord de paix peut être interprété par l'un et l'autre camp comme une victoire, observe Glenn Patterson. Cela a permis à chacun de se conforter dans son enclave, sans se remettre en question.* »

Ces visions partiales sont érigées en vérité pour les nouvelles générations. »

Des détails suggèrent tout de même un apaisement : sur Shankill Road, le pub loyaliste The Rex Bar dispose désormais d'une terrasse – impensable pendant la guerre civile, les bars qui affichaient leur proximité avec les paramilitaires constituant alors des cibles pour leurs ennemis. Même transformation à The Felons Club, sur Falls Road : ce pub républicain, jadis un véritable bunker, s'est lui aussi doté d'une terrasse, sur la rue. « *Chacun a conscience qu'un retour à la violence n'apporterait rien* », résume Duncan Morrow, professeur de science politique à l'université d'Ulster. Si, dans les années 2000, la province était encore régulièrement endeuillée par des meurtres sectaires, « *la violence a nettement diminué* », confirme John Nagle, enseignant en sociologie à l'université Queen's de Belfast (QUB). « *Les partisans de la violence, d'un côté comme de l'autre, ne sont plus au centre* » d'un jeu politique dominé par le Sinn Féin et le Parti unioniste démocratique (DUP, ultraconservateur, fondé en 1971 par le révérend Ian Paisley). Depuis 2007 – et malgré de longues interruptions –, les deux partis se partagent le pouvoir au château de Stormont, siège du gouvernement local : première ministre d'Irlande du Nord depuis février 2024, M^{me} Michelle O'Neill (Sinn Féin) est la fille d'un membre de l'IRA; la vice-première ministre, M^{me} Emma Little-Pengelly (DUP), la fille d'un ancien de l'UDA.

Baisse tendancielle de la population protestante

Les quartiers populaires ne sont plus parcourus par des blindés, mais par des touristes venus photographier les peintures murales. Les guides – parfois d'anciens paramilitaires – présentent aux visiteurs leur vision du conflit. « *Nous partageons le même passé, mais pas la même mémoire* », résume M^{me} Karen Logan, commissaire de l'exposition « The Troubles and Beyond ». Ouverte en 2018 de façon permanente au musée public d'Ulster, celle-ci s'efforce de présenter une histoire de la guerre civile qui satisfasse toutes les parties. Les Nord-Irlandais sont invités à appor-



TIMOTHY FADEK. – Un « mur de la paix » qui sépare les quartiers protestant et catholique à Belfast, 2018

ter leurs témoignages et à confier leurs reliques : derrière une vitre, un tambourin républicain à l'effigie du militant emprisonné Bobby Sands (1954-1981), mort à l'issue d'une longue grève de la faim, est ainsi surmonté d'une affiche unioniste citant Margaret Thatcher.

L'Irlande du Nord, si elle peut au premier abord paraître figée dans son passé « troublé », connaît pourtant quelques bouleversements. Ainsi, aux élections à la Chambre des communes en 2019, M. Finucane, le candidat du Sinn Féin, a arraché la circonscription de Belfast-Nord à M. Nigel Dodds, vice-président du DUP. La victoire d'un républicain irlandais dans ce bastion unioniste laisse penser que la pérennité de l'Irlande du Nord – séparée en 1921 du reste de l'île dans le but d'assurer la domination de la minorité protestante probritannique – n'est désormais plus garantie. Aux élections de 2024, M. Finucane a été réélu avec 43,7 % des voix, contre 29,8 % au candidat du DUP.

La défaite du DUP à Belfast-Nord tient bien sûr à la baisse tendancielle de la population protestante dans cette circonscription, observable dès le recensement de 2011(2). La population récemment installée à Belfast – composée notamment de Britanniques d'origine indienne, nigériane... – n'a pas connu le conflit. Elle peut être séduite par le programme de gauche du parti républicain irlandais, ou rebute par le conservatisme du DUP. Enfin, M. Dodds, un des architectes du Brexit, a pâti du mécontentement suscité par la sortie de l'Union européenne.

Au référendum du 23 juin 2016, les électeurs d'Irlande du Nord ont voté à 56 % contre le Brexit, à rebours de la plupart des partis unionistes. « *Les unionistes ont une longue tradition d'opposition à Bruxelles, détaille John Nagle. Beaucoup perçoivent l'Europe comme favorable à Dublin et à la réunification de l'Irlande. Pour eux, elle affaiblissait leur lien avec la Grande-Bretagne.* » « *Les unionistes pro-Brexit ont la nostalgie de l'Empire britannique,*

souligne de son côté Richard English, professeur de science politique à la QUB. *Ils voulaient des frontières fortes, la souveraineté, que plus rien les concernant ne soit décidé à Bruxelles. Certains ont voté pour le Brexit juste parce que le Sinn Féin militait contre! Ils n'avaient aucune idée des incidences d'une sortie sur la province.* »

Comme l'enfant au milieu du divorce

« *En Grande-Bretagne, les débats ont surtout porté sur l'immigration, explique John Nagle. Les Anglais n'ont jamais pensé aux conséquences sur l'Irlande du Nord.* » Au lendemain du référendum, Londres doit statuer sur la frontière douanière entre Royaume-Uni et République d'Irlande. Le retour d'une séparation physique entre les deux parties de l'île est inconcevable : lors des « Troubles », la frontière fut un terrain d'affrontements sanglants entre l'armée britannique et l'IRA. Son effacement est l'un des acquis du processus de paix. Le protocole sur l'Irlande du Nord (NIP), signé par Londres et Bruxelles le 24 janvier 2020, maintient donc l'Irlande du Nord dans le marché unique européen, et établit, dans les ports de la province, le contrôle des marchandises arrivant de Grande-Bretagne. « *Les unionistes n'ont pas obtenu le Brexit qu'ils voulaient, observe Richard English. Au contraire : le Brexit éloigne l'Irlande du Nord du reste du Royaume-Uni. La pilule est dure à avaler pour l'unionisme.* » Lors de la mise en œuvre du NIP en 2021, dans les ports de Belfast et de Larne, le personnel douanier a reçu des menaces de mort(3).

Cette frontière maritime complique les échanges commerciaux entre la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord. « *Le Brexit est un divorce amer, et l'Irlande du Nord est l'enfant au milieu, fulmine M. Roger Pollen, à la tête de la branche nord-irlandaise de la Fédération britannique des petites entreprises (FSB). Le référendum a eu lieu en 2016. Et il pèse toujours autant. Nous devons en gérer les conséquences auprès de nos adhérents.* » Le Brexit a d'abord provoqué des pénuries : « *Les fish-and-chips manquaient de pommes de terre. Les variétés locales sont trop farineuses. Je vous laisse imaginer ce que représente ici, symboliquement, une pénurie de pommes de terre...* », soupire M. Pollen, dans une référence à la Grande Famine irlandaise (1846-1851). « *À peu près tout est devenu un problème. Et lorsqu'un problème était résolu, un autre survenait.* » Pour alléger les formalités, Londres et Bruxelles ont adopté le cadre de Windsor le 27 février 2023. Un label « Not for EU » est depuis apposé sur les produits de Grande-Bretagne vendus en Irlande du Nord et interdits à l'exportation



TIMOTHY FADEK. – Fresque en l'honneur d'Elizabeth II dans le quartier protestant de Shankill, Belfast, 2018

* Journaliste.

(1) John Stevens, « Stevens Enquiry. Overview & recommendations », 17 avril 2003, www.patfinucanecentre.org

(2) D^r Raymond Russell, « Census 2011 : Key statistics for Northern Ireland and LGD level » et « Census 2021. Main statistics for Northern Ireland statistical bulletin. Religion », Northern Ireland Assembly, respectivement 20 février 2013 et 22 septembre 2022, www.nisra.gov.uk

(3) Lire aussi Daniel Finn, « Quand le Brexit rapproche les deux Irlandes », *Le Monde diplomatique*, juillet 2021.

LE BREXIT

en plus irlandaise

vers la République. Mais « la situation a empiré. Un tiers des entreprises de Grande-Bretagne interrogées ont cessé de commercer avec l'Irlande du Nord! Trop cher, trop compliqué, pour un marché trop modeste », constate M. Pollen, qui rappelle que la province ne compte que 1,9 million d'habitants. Coûts et délais supplémentaires, charges administratives, pénuries, réorganisation des chaînes logistiques... Pour un exportateur anglais, il serait désormais « plus simple d'écouler ses produits en Australie qu'à Belfast ». Des entreprises nord-irlandaises perdent des fournisseurs anglais « avec lesquels elles travaillaient depuis trois décennies ».

Le Brexit avait pourtant été plébiscité par les unionistes. Professeure de sociologie politique à la QUB, Katy Hayward rappelle qu'« ont voté "Leave" [sortie de l'Union] les trois quarts des électeurs du DUP, 90 % de ceux de la TUV [Voix traditionnelle unioniste, extrême droite], et 57 % de ceux de l'UUP » (Parti unioniste d'Ulster, droite; seul parti unioniste opposé au Brexit). À l'inverse, environ 80 % des électeurs du Sinn Féin, du Parti social-démocrate et travailliste (SDLP) et du parti Alliance (ANPI) ont voté « Remain » (maintien). « Jamais les unionistes n'auraient songé que l'Irlande du Nord resterait dans l'union douanière européenne, explique Katy Hayward. Ils se sentent trahis par Londres. Certains d'entre eux s'imaginent que Dublin manipule Bruxelles pour provoquer ces effets négatifs, et mettre fin à la partition. »

Chauffeur de taxi de Shankill Road, Robert (4), 45 ans, explique pourquoi il a voté « Leave » en 2016 : « L'économie, ce n'est pas important. Il faut protéger notre culture et notre identité. Le Brexit aurait dû stopper l'immigration, mais il y a toujours plus de bateaux qui débarquent! Les migrants décrochent un rendez-vous chez le médecin en un jour. Moi, il me faut un mois. Tout leur est payé par le contribuable. » L'Irlande du Nord connaît un afflux de population immigrée et de citoyens britanniques issus de l'immigration. Or le loyalisme nord-irlandais se fonde non seulement sur l'union de la province avec la Grande-Bretagne, mais aussi sur la subordination de la minorité catholique (par les discriminations à l'emploi, au logement et au vote pendant le régime dit « de Stormont », entre 1921 et 1972, et avec les marches orangistes encore aujourd'hui). Bien qu'ils s'en défendent parfois – en rappelant par exemple l'existence d'une loge orangiste au Ghana –, les loyalistes se situent à l'extrême droite.

À Ballymena, ville de trente mille habitants à une heure de route de Belfast, des émeutes xénophobes ont éclaté en juin 2025, causant le saccage de dizaines d'habitations et la fuite de leurs locataires, pour la plupart roumains. Le quartier de Clonavon Terrace demeure parsemé de maisons ravagées, pour certaines calcinées. Beaucoup de voisins arborent aux fenêtres l'Union Jack, le drapeau à main rouge de l'Ulster ou une affiche

« Locals live here » (« Des autochtones vivent ici »), à l'évidence pour être épargnés par les vandales. Les passants abordés refusent de répondre aux questions. Une jeune serveuse, Ann, glisse juste : « Des immigrés ont agressé une fille, alors il y a eu des représailles. » L'arrestation de deux adolescents roumains pour agression sexuelle a semblé déclencher les heurts. Avant que les paramilitaires loyalistes ne se retrouvent eux-mêmes débordés par la virulence d'émeutiers venus de toute l'Irlande du Nord et même de l'Éire. En août 2024 à Belfast, dans le quartier loyaliste de Sandy Row, une émeute avait pareillement réuni des xénophobes des deux parties de l'île, s'affichant côte à côte avec l'Union Jack et le drapeau tricolore irlandais.

M. Jack Gibson, jeune élu local du parti Alliance, s'indigne de ces émeutes « racistes et irrationnelles, nourries par la désinformation sur les réseaux sociaux. Certaines entreprises ont du mal à recruter, notamment dans l'agroalimentaire : à Ballymena comme ailleurs dans le monde, les

d'origine, ex-cadre du Parti conservateur ayant rallié le DUP lors de son déménagement en Irlande du Nord, M. Boucher est désormais conseiller de M. Jim Allister. Ancien membre du DUP, M. Allister a, lui, fondé la TUV en 2007, reprochant à Ian Paisley (1926-2014) d'accepter de gouverner avec le Sinn Féin. La droitisation de l'électorat unioniste fait grimper la TUV au détriment du DUP, dont l'essor au tournant du millénaire avait déjà poussé vers la sortie le vénérable Parti unioniste de l'Ulster (UUP), qui avait dominé la province depuis la partition de 1921. En juillet 2024, M. Allister a été élu député de la circonscription d'Antrim-Nord, qui comporte Ballymena. Son élection a constitué un coup de semonce pour le DUP : l'adversaire malheureux de M. Allister n'était autre que M. Ian Paisley Junior, élu depuis 2010, après que son père eut occupé le siège à compter de 1970.

À propos des émeutes, M. Boucher évoque prudemment « la physionomie de cette ville, qui a énormément changé, du fait de la forte concen-

Irlandais sont en majorité catholiques, les seniors en majorité protestants. Et les impacts du Brexit dynamisent l'idée de réunification... y compris chez certains protestants : en octobre 2024, également pour la première fois, un sondage a placé le soutien à l'appartenance au Royaume-Uni sous la barre des 50 % (48,6 %) (6).

« L'Irlande du Nord a été arrachée à l'Union européenne contre la volonté de la majorité de ses habitants », regrette Colin Harvey, professeur de droit à la QUB. Il est l'un des responsables d'Ireland's Future, mouvement créé à Dublin après le Brexit afin de promouvoir l'unité. « L'appartenance de toute l'île à l'Union était une clé de l'accord de paix. Les divergences vont s'accroître au fil du temps : le Royaume-Uni va suivre sa propre voie, de plus en plus éloignée de celle des Vingt-Sept. La République d'Irlande est désormais un pays prospère. La réunification est donc la seule solution. Mais cela implique une préparation minutieuse pour qu'aucune communauté ne se sente lésée. Les unionistes devront se sentir les bienvenus au sein de cette Irlande unie. Et je pense que c'est possible : nous sommes une société post-conflit, où personne ne veut reproduire les erreurs du passé. »

Ami de Bobby Sands, qu'il avait rencontré en détention, M. Séanna Walsh a, le 28 juillet 2005, lu à la British Broadcasting Corporation (BBC) le communiqué par lequel l'IRA annonçait la « fin de la lutte armée » et la poursuite de ses objectifs « par des voies pacifiques ». Désormais conseiller municipal du Sinn Féin à Belfast, M. Walsh se montre optimiste quant à leur réalisation : « La communauté unioniste va pouvoir choisir par référendum si elle veut demeurer dans le "Royaume-dit-Uni", pays redevenu "l'homme malade de l'Europe"... ou bien revenir dans l'Union européenne, via l'unité de l'Irlande! », se délecte l'ancien officier de l'IRA. M. Pat Sheehan, lui aussi conseiller municipal du Sinn Féin et ex-membre de l'IRA, espère un référendum sur l'unité irlandaise « avant la fin de la décennie », « Il devra être bien préparé : celui sur le Brexit a montré tout ce qu'il ne faut pas faire, avec une campagne électorale qui a enchaîné les mensonges. Les gens doivent être bien informés, savoir exactement pour quoi ils vont voter. Tous les points devront être abordés. Y compris la protection des traditions culturelles des protestants. »

Dublin prêt à accueillir les unionistes ?

Certains protestants commencent, eux aussi, à considérer l'unité irlandaise comme « inévitable », ainsi que le déclarait en 2024 à la BBC l'un des fondateurs du DUP, M. Wallace Thompson : « L'Union a été endommagée par le Brexit et ne peut pas être réparée. » Glenn Patterson rappelle que « l'accord de paix prévoyait qu'en cas de "non" au référendum une nouvelle consultation doit être organisée sept ans plus tard. Puis sept ans après. Mathématiquement et inévitablement, un jour le résultat sera "oui" ». L'écrivain s'interroge : « À Dublin, que sont-ils prêts à changer pour accueillir les unionistes du Nord ? Leur drapeau ? Leur hymne national ? »

Ancien membre de l'UDA, M. Davy Adams a participé aux négociations ayant mené au cessez-le-feu loyaliste de 1994, puis à l'accord de paix de 1998. Celui qui après le conflit est devenu travailleur humanitaire en Afrique qualifie sa période paramilitaire de « regrettable erreur de jeunesse ». En 2024, il a participé à une conférence d'Ireland's Future. « Pour certains Irlandais, alerte-t-il, une Irlande unie est l'unique objectif, et peu leur importe comment les protestants du Nord s'y adapteront, libres à eux d'aller voir ailleurs... Attention : ce nationalisme irlandais ressemble au nationalisme anglais qui a commis le Brexit. Il n'y a aucun espoir de construire une Irlande en paix avec elle-même sans une large réconciliation. » Avant d'ajouter : « Il existe suffisamment de gens de bonne volonté pour cela. »

CÉDRIC GOUVERNEUR.

(4) Les personnes présentées par un simple prénom ont préféré rester anonymes.

(5) « Census 2021. Main statistics for Northern Ireland statistical bulletin. Religion », Northern Ireland Assembly, 22 septembre 2022, www.nisra.gov.uk

(6) John Manley, « Research reveals supporters of the union are now a minority », 22 octobre 2024, www.irishnews.com



TIMOTHY FADEK. – Fresque nationaliste dans le quartier catholique de Bogside, Derry, 2018

immigrés font les boulots dédaignés par les locaux. La prospérité de notre ville dépend donc en partie d'eux ». Parti libéral et multiconfessionnel fondé dès 1970, l'Alliance a longtemps stagné à 5 % des voix, avant que les incidences du Brexit ne fassent bondir ses scores électoraux : « La proportion de gens qui refusent de rentrer dans les cases orange ou verte augmente : ils veulent juste vivre dans un endroit avec une économie et des services qui fonctionnent », résume M. Gibson.

Mais un autre parti a le vent en poupe : la TUV. M. Dan Boucher nous reçoit dans un café de Ballymena, non loin des maisons incendiées. Gallois

d'immigrés. Cela nourrit un sentiment d'insécurité. Les gens d'ici se sentent menacés dans leur identité ». Lors des élections de 2024, la TUV a conclu un pacte avec le parti d'extrême droite britannique Reform UK de M. Nigel Farage. « L'idée du Brexit était de reprendre le contrôle, rappelle M. Boucher. De ne plus se trouver en minorité face à Bruxelles. Mais l'Ulster reste assujettie aux lois européennes. Personne n'a voté pour un demi-Brexit, avec une partie du Royaume-Uni, l'Ulster, toujours dans l'Union. La TUV propose une solution : le renforcement mutuel. Les entreprises qui veulent exporter vers les Vingt-Sept produiront selon les normes européennes, et en ce cas il n'y aura plus besoin de frontière. » M. Boucher soupçonne le premier ministre travailliste Keir Starmer d'œuvrer au retour du Royaume-Uni dans l'Union européenne : « La situation de l'Ulster est une aubaine pour ce gouvernement anti-Brexit. Elle leur offre l'occasion de faire demi-tour. » M. Boucher, lui, mise sur la victoire électorale de son parti pour obtenir enfin « un Brexit complet ».

« La TUV se nourrit des difficultés du cadre de Windsor ainsi que des craintes des unionistes au sujet de l'immigration ou de l'unité irlandaise, décrypte Katy Hayward. Et le DUP, quoi qu'il fasse, est piégé par la TUV. Comme le Parti conservateur britannique l'est par Reform UK. » En février 2022, le DUP s'était retiré du gouvernement de Stormont pour protester contre le NIP. « Sauf que, dans ces circonstances de paralysie des institutions, les enquêtes d'opinion avaient montré un regain d'intérêt pour l'unité de l'Irlande, rappelle la sociologue. Le DUP a donc accepté, début 2024, de revenir gouverner avec le Sinn Féin. Mais, depuis, le soutien à la TUV augmente! »

L'accord de paix de 1998 reconnaît le droit à l'autodétermination des Nord-Irlandais : le secrétaire d'État britannique à l'Irlande du Nord doit convoquer un référendum s'il apparaît qu'une majorité des habitants de la province pourrait être favorable à l'unité irlandaise. Or le recensement de 2021 indique que, pour la première fois, les protestants seraient minoritaires face aux catholiques : 43,5 % contre 45,7 %, auxquels s'ajoutent environ 10 % refusant de se situer (5). Les jeunes Nord-

De la partition à la réunification ?

1921-1922 : Création d'un État libre d'Irlande autonome au sein de l'Empire britannique, tandis que six comtés de l'Ulster sont maintenus dans le Royaume-Uni. Entrée en vigueur du régime dit « de Stormont », du nom du quartier de Belfast où siègent le Parlement et un gouvernement nord-irlandais dominé par l'ordre d'Orange – organisation créée à la fin du XVIII^e siècle pour défendre la suprématie protestante.

1949 : L'Irlande cesse d'être un dominion et quitte le Commonwealth. Londres garantit le maintien de l'Irlande du Nord dans le Royaume-Uni.

1966-1967 : Début de la période dite « des Troubles ». Création de la Force volontaire d'Ulster (UVF), loyaliste, ainsi que de l'Association nord-irlandaise pour les droits critiques (Nicra), un mouvement non violent réclamant l'égalité des droits pour la minorité nationaliste catholique.

1969-1971 : Réémergence de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), qui prône la lutte armée pour la réunification irlandaise; les loyalistes, de leur côté, renforcent leurs structures paramilitaires, notamment avec la création de l'Association de défense de l'Ulster (UDA).

1972 : Bloody Sunday à Londonderry (ou Derry). Le dimanche 30 janvier, des parachutistes britanniques tirent sur une marche pacifique pour les droits civiques, tuant treize personnes et en blessant quatorze autres. L'événement radicalise le conflit et renforce l'IRA. Le gouvernement britannique suspend le Parlement de Stormont et instaure une administration directe (Direct Rule) de l'Irlande du Nord.

1998 : Signature de l'accord de paix dit « du Vendredi saint » (10 avril), établissant l'autonomie et le partage du pouvoir entre républicains et unionistes.

2005 : L'IRA renonce à la lutte armée.

2007 : Formation d'un gouvernement de partage du pouvoir. Ian Paisley, du Parti unioniste démocratique (DUP, unioniste), devient premier ministre et M. Martin McGuinness (Sinn Féin, républicain) vice-premier ministre.

2021 : La part catholique de la population nord-irlandaise dépasse pour la première fois celle de la population protestante.

Ysé ANGERER.

« ON NE PEUT ÉLEVER DES SERPENTS ET S'ATTENDRE À CE QU'ILS NE MORDENT QUE SES VOISINS »

Islamabad et Kaboul, le coût de la proximité

Dès le 23 mars, Islamabad s'est imposé comme l'un des acteurs-clés des tentatives de médiation entre Washington et Téhéran, en vue d'un cessez-le-feu. Frontalier de l'Iran, le Pakistan mesure les conséquences potentielles d'une escalade du conflit, à l'heure où il est lui-même aux prises avec son rival historique, l'Inde, et engagé dans un affrontement violent avec l'Afghanistan.

PAR ZIA UR REHMAN *

REPRÉSENTÉS sur les cartes par un trait continu, les 2 640 kilomètres de la ligne Durand – le nom de la frontière qui sépare le Pakistan et l'Afghanistan – ressemblent davantage à une série de pointillés. Espace géopolitique poreux et fluide, cette frontière n'a que peu d'existence concrète. Elle s'efface au gré des échanges entre régions tribales pachounes et offre un espace idéal pour les insurgés de part et d'autre de son tracé. Un tel contexte favorise l'immixtion de chaque pays dans les affaires intérieures de son voisin.

Ces derniers mois, la région est entrée dans une phase de conflit plus aiguë. Les affrontements sporadiques et localisés ont laissé place à une confrontation militaire ouverte. Fin février, le Pakistan a effectué des bombardements en profondeur dans le territoire afghan, visant des villes importantes telles que Kaboul, la capitale, et Kandahar, ainsi que l'ancienne base aérienne américaine de Bagram. Les autorités talibanes ont affirmé avoir riposté en visant des positions frontalières pakistantaises avec des armes lourdes. Les deux parties se sont ensuite accusées mutuellement d'avoir fait des centaines de victimes, mais une vérification indépendante reste impossible.

La situation s'est encore détériorée lorsqu'une frappe aérienne pakistanaise a touché un centre de désintoxication dans la nuit du 16 mars à Kaboul, faisant au moins 143 morts. Un bref cessez-le-feu de cinq jours a suivi à l'occasion des célébrations de l'Aïd, mais les combats ont repris le 27 mars.

Si aucune des deux parties ne semble désireuse d'entrer dans une guerre totale, elles ont toutes deux démontré leur disposition à recourir à une violence calibrée. Ce schéma d'escalade contrôlée fait craindre qu'une erreur de

calcul ne déclenche un conflit plus large et plus dévastateur.

Le Pakistan traverse cette crise dans une position paradoxale de force et de vulnérabilité. État doté de l'arme nucléaire, avec l'une des plus grandes armées permanentes du monde et une vaste expérience de la guerre contre-insurrectionnelle, il fait face à une instabilité économique chronique et à d'importantes tensions politiques. Islamabad est aux prises avec un régime taliban qui a pris le pouvoir en 2021, après deux décennies de guérilla contre une coalition emmenée par les États-Unis. Bien qu'il ait hérité d'un vaste équipement militaire américain, le gouvernement afghan reste isolé sur le plan diplomatique et entravé sur le plan économique.

Lorsque les forces talibanes ont pris Kaboul en août 2021, de nombreux responsables politiques et militaires pakistantais ont analysé cet événement comme une aubaine. Pendant des décennies, Islamabad avait recherché ce que les experts en sécurité appellent la « profondeur stratégique ». Il lui fallait, à Kaboul, un gouvernement favorable afin de limiter l'influence indienne, de réduire la présence militaire occidentale, de stabiliser la frontière et d'organiser la lutte contre les organisations antipakistantaises opérant depuis le territoire afghan.

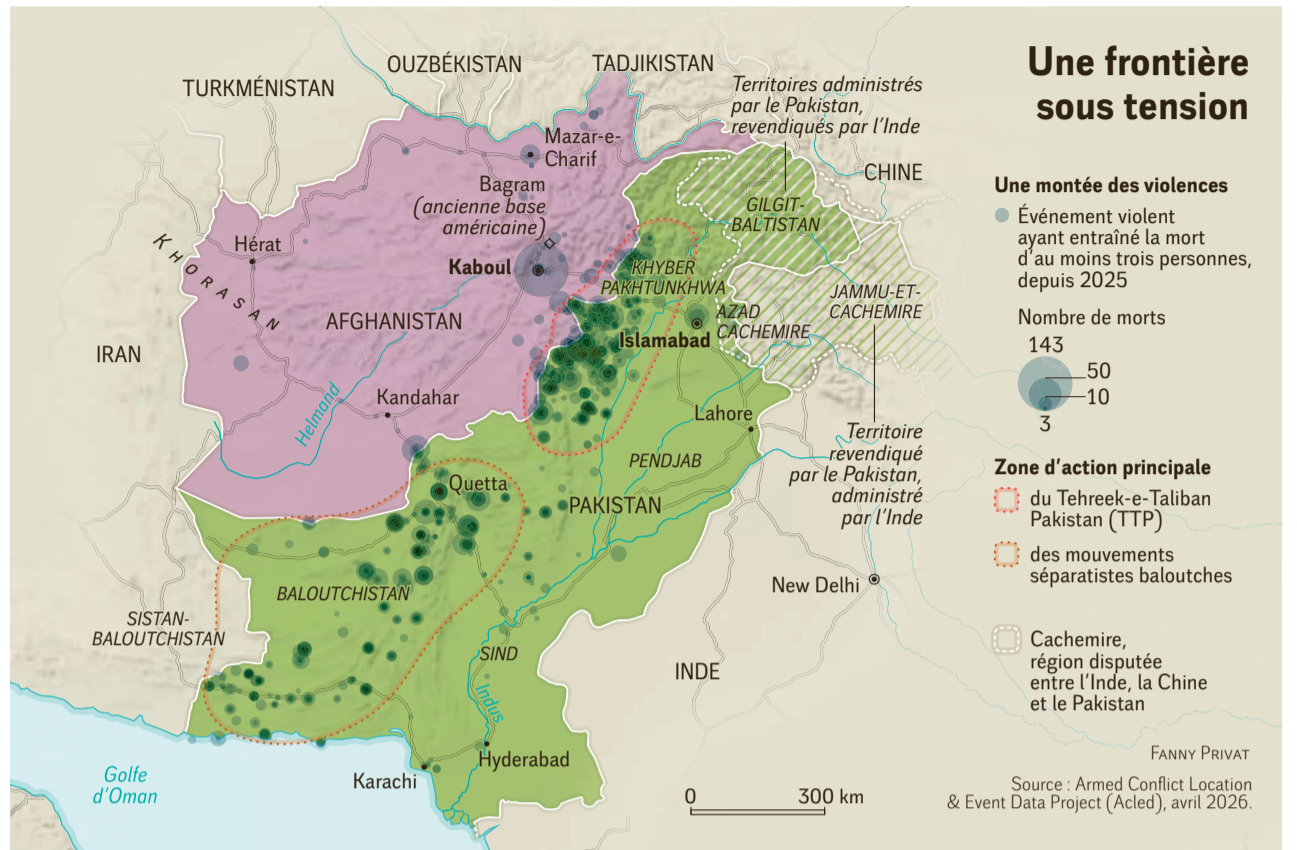
Bien qu'allié des États-Unis pendant la « guerre contre le terrorisme », le Pakistan a très probablement fourni un refuge et un espace de repli aux factions talibanes, y compris au réseau Haqqani, après la chute du régime en 2001. Et ce en dépit des avertissements répétés des États-Unis, dont une célèbre mise en garde de la secrétaire d'État Hillary Clinton en 2011 : « On ne peut pas élever des serpents dans son jardin et s'attendre à ce qu'ils ne mordent que ses voisins (1). »

« Friction contrôlée »

EN 2021, les dirigeants pakistantais saluent la victoire des talibanes. Mais leur optimisme est de courte durée : le nouveau gouvernement de Kaboul refuse de subordonner ses intérêts aux exigences d'Islamabad. Au cœur de la détérioration des relations, la résurgence de la violence islamiste au Pakistan. Le Tehreek-e-Taliban Pakistan (TTP) – un réseau militant fondé en 2007 et responsable de centaines

d'attentats – entretient depuis longtemps des liens idéologiques et opérationnels avec Al-Qaïda et les talibanes. Ses dirigeants ont à plusieurs reprises prêté allégeance au chef suprême de ces derniers, renouvelant cet engagement après la chute de Kaboul.

Après le départ des forces américaines, les autorités libèrent des centaines de combattants du TTP. Depuis, le groupe bénéficie d'un plus grand espace opérationnel dans le pays et intensifie ses attaques dans le Khyber Pakhtunkhwa, la province du nord-ouest du Pakistan qui borde l'Afghanistan. Avec de lourdes conséquences pour la sécurité intérieure du point de vue d'Islamabad : les opérations du TTP s'avèrent plus coordonnées et plus sophistiquées qu'auparavant sur le plan technologique. L'organisation utilise des drones, des systèmes d'optique avancés et des dispositifs de communication modernes – des armes parfois laissées sur place par Washington après la débandade américaine. Un rapport du Conseil de sécurité des Nations unies publié en février a noté que le TTP opère dans un « environnement permissif » en Afghanistan. Le rapport a averti que le groupe pourrait approfondir sa coopération avec les réseaux alignés sur Al-Qaïda afin d'« attaquer un plus large éventail de cibles, ce qui pourrait représenter une menace extrarégionale (2) ».



Parallèlement, le Pakistan se trouve confronté aux défis posés par d'autres insurrections. Les ethnoséparatistes de la province du Baloutchistan, dans le sud-ouest du pays, ont mené des opérations de plus en plus complexes, notamment des attentats très médiatisés impliquant des femmes kamikazes. La branche régionale de l'Organisation de l'État islamique (OEI), l'État islamique de la province du Khorasan (ISKP), a cherché à exploiter l'évolution de la dynamique sécuritaire pour reconstruire ses capacités opérationnelles. De sorte qu'en 2025 le Pakistan a connu l'année la plus meurtrière en matière de violence terroriste depuis une décennie, avec 699 attaques, soit une augmentation de 34% par rapport à 2024. Le bilan s'élève à plus de 1 000 morts, selon le Pak Institute of Peace Studies, un groupe de réflexion indépendant pakistantais (3).

Pour faire pression sur Kaboul, Islamabad a expulsé plus de deux millions d'Afghans depuis la fin de 2023. Il a également restreint le commerce de transit et fréquemment fermé les postes-frontières, déstabilisant gravement l'économie de son voisin, un pays enclavé. Avant de recourir à des frappes militaires.

À Kaboul, on rétorque officiellement que le TTP constitue un problème interne au Pakistan, dont les origines sont antérieures au retour au pouvoir des talibanes. En privé, leurs responsables reconnaissent la profondeur des liens idéologiques et opérationnels entre leurs combattants et les militants du TTP. De nombreux membres du mouvement continuent de considérer les insurgés pakistantais comme d'anciens camarades de lutte contre les forces étrangères en Afghanistan. Ces relations ont été renforcées par l'asile accordé aux dirigeants et aux combattants talibanes au Pakistan pendant les périodes d'opérations antiterroristes intensives. Les affiliations tribales, les liens familiaux et les récits religieux communs continuent de renforcer ce sentiment de solidarité.

Les efforts visant à réprimer ou à expulser ces groupes risqueraient par ailleurs d'approfondir les divisions internes au sein d'un mouvement taliban (4). Des mesures répressives à grande échelle contre le TTP pourraient aggraver les tensions entre les acteurs politiques, pragmatiques, et les autorités religieuses, intransigeantes. La marginalisation du TTP pourrait en outre pousser ses combattants à coopérer plus étroitement avec l'ISKP – une menace directe pour le régime taliban.

Les calculs de Kaboul reposent également sur des motivations politiques internes. Le sentiment antipakistantais reste très répandu dans certaines franges de la société afghane, alimenté par le soutien passé d'Islamabad aux mouvements islamistes du pays. La résistance à la pression pakistanaise peut donc renforcer la légitimité nationaliste.

L'évolution de la crise a des implications au-delà des relations bilatérales. Les responsables pakistantais ont exprimé leur inquiétude face aux signes d'amélioration des relations entre les autorités talibanes et l'Inde, la rivale historique d'Islamabad. Si le retour des talibanes semblait initialement réduire l'influence indienne, les récents contacts diplomatiques suggèrent une approche afghane plus pragmatique. Les engagements en matière de commerce, de coopération humanitaire et d'investissements potentiels indiquent l'intention de Kaboul de diversifier ses partenariats, ravivant les craintes pakistantaises d'un encerclement stratégique et d'une concurrence régionale pour le pouvoir.

Les débats internes au Pakistan mettent en évidence de profondes tensions structurelles. Un fossé se creuse entre le gouvernement central du premier ministre Shehbaz Sharif à Islamabad et l'administration provinciale du Khyber Pakhtunkhwa, la région la plus directement touchée par la violence du TTP en raison de sa proximité et de sa frontière poreuse avec l'Afghanistan. Alors que le pouvoir central reste étroitement aligné sur l'armée, la province de Khyber Pakhtunkhwa est gouvernée par le parti de l'ancien premier ministre Imran Khan, emprisonné depuis 2023 à la suite d'un conflit très médiatisé avec les hauts responsables militaires. Cette polarisation politique a affaibli les perspectives d'un consensus national sur la sécurité.

Manifestations contre Washington et Tel-Aviv

L'INSTABILITÉ régionale provoquée par l'agression américano-israélienne contre Téhéran complique encore la situation. Le Pakistan et l'Afghanistan partagent tous deux des frontières avec l'Iran et abritent d'importantes populations chiites, ce qui les rend extrêmement sensibles à toute forme d'instabilité dans ce pays. L'assassinat du Guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, au début du conflit a déclenché des manifestations dans plusieurs villes pakistantaises, les protestataires reprochant au pouvoir sa proximité avec Washington. La répression des mobilisations par les forces de l'ordre a fait plusieurs morts.

Le Pakistan est déjà aux prises avec une insurrection en cours dans le Baloutchistan, une province qui partage une frontière avec l'Iran. Une propagation des violences liées à la guerre par-delà les frontières iraniennes pourrait détourner les ressources sécuritaires dont disposent Islamabad et Kaboul. Une occasion pour les organisations actives sur leurs territoires respectifs. Chacun cherche donc à apaiser la situation sans sembler baisser la garde.

Fin mars, le ministre des affaires étrangères afghan, M. Amir Khan Muttaqi, a déclaré que Kaboul cherchait à résoudre

Les dirigeants provinciaux remettent fréquemment en question l'efficacité de la stratégie militaire, tandis que les responsables fédéraux et les autorités chargées de la sécurité accusent les gouvernements provinciaux de se montrer trop laxistes. La désunion qui en résulte entrave la coordination des actions civiles et militaires, permettant au TTP d'exploiter les lacunes administratives et gouvernementales.

À l'heure actuelle, rien n'incite Islamabad et Kaboul à la désescalade. Le Pakistan reste déterminé à neutraliser les menaces émanant du territoire afghan, même au risque d'une confrontation transfrontalière. De leur côté, les talibanes sont réticents à agir de manière décisive contre leurs alliés idéologiques et ne veulent pas paraître soumis à des pressions extérieures.

Cette rigidité de part et d'autre pourrait entraîner le passage d'une situation de « friction contrôlée » à une autre, plus dangereuse, caractérisée par un conflit de faible intensité, mais durable. Les régions frontalières déjà mises à rude épreuve par les déplacements de population, la pauvreté et les dysfonctionnements de l'administration seraient probablement les plus touchées par une recrudescence de la violence. La perturbation des routes commerciales pourrait aggraver l'insécurité alimentaire.

les différends par le dialogue et avait pris des « mesures sérieuses » pour s'assurer que son territoire ne soit pas utilisé contre le Pakistan. De l'autre côté de la frontière, des religieux pakistantais et des dirigeants pachounes ont également commencé à appeler à la retenue.

Dans une déclaration commune, des autorités islamiques des deux pays ont appelé à prolonger le cessez-le-feu au moins jusqu'à la fin de la saison du pèlerinage au Hadj, fin mai, en espérant ouvrir la voie à une paix durable. Il n'est pas certain que ces premiers signes se traduisent par l'établissement d'une diplomatie durable, mais ils offrent une fragile occasion d'éviter une escalade périlleuse.

(Traduit de l'anglais par Renaud Lambert.)

(1) Déclaration de la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton le 21 octobre 2011, www.nbcnews.com

(2) « Thirty-seventh report of the Analytical Support and Sanctions Monitoring Team submitted pursuant to resolution 2734 (2024) concerning ISIL (Da'esh), Al-Qaida and associated individuals and entities », Conseil de sécurité des Nations unies, New York, 4 février 2026.

(3) Base de données du Pak Institute of Peace Studies, www.pakpips.com

(4) Lire Adam Bacsko, « Les talibanes et l'épreuve du pouvoir », *Le Monde diplomatique*, juin 2024.

* Journaliste.

Calendrier des fêtes nationales

1^{er} - 31 mai 2026

1 ^{er} ÎLES MARSHALL	Fête nationale
3 POLOGNE	Fête nationale
10 ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE	Fête de l'indépend.
15 PARAGUAY	Fête de l'indépend.
17 NORVÈGE	Fête nationale
20 CAMEROUN	Fête nationale
TIMOR-LESTE	Fête de l'indépend.
21 MONTÉNÉGR	Fête de l'indépend.
22 YÉMEN	Fête nationale
24 ÉRYTHRÉE	Fête de l'indépend.
25 ARGENTINE	Fête nationale
JORDANIE	Fête de l'indépend.
26 GÉORGIE	Fête de l'indépend.
GUYANA	Fête de l'indépend.
28 AZERBAÏDJAN	Fête nationale
ÉTHIOPIE	Fête nationale

UNE VILLE MOYENNE DU SUD CHINOIS

Yiwu, capitale de la mondialisation

(Suite de la première page.)

La région vit de districts hyperspécialisés : selon les chiffres du Yiwu International Trade Market, celui de Datang produirait près d'un tiers des chaussettes de la planète ; Qiaotou concentrerait 80 % des boutons et fermetures à glissière ; Wenzhou fournirait 90 % des briquets mondiaux. À Yiwu, le commerce n'organise pas seulement la vente, il structure l'industrialisation elle-même. Les stands ne sont pas des boutiques au sens classique, mais des interfaces. Une vitrine compacte, un comptoir, un échantillon, une commande, et voici que des villages entiers de micro-usines s'animent pour transformer la promesse en marchandise.

La centralité productive et commerciale de Yiwu repose sur une alliance étroite entre initiative privée et intervention publique. Ici, la bureaucratie ne vient pas freiner le commerce : elle l'anticipe, l'outille. C'est ainsi que le gouvernement local encadre les loyers, investit dans les infrastructures, arbitre les conflits, et surtout expérimente des dispositifs destinés à fluidifier l'exportation de petites marchandises. Le régime douanier de *market procurement* (approvisionnement sur le marché) en est l'illustration la plus aboutie. Il permet à des exportateurs de regrouper en une déclaration simplifiée des milliers de références hétérogènes sans reçus fiscaux distincts, pour un montant global maximum d'environ 130 000 euros. De son côté, depuis 2012, la plate-forme Yiwugo double en ligne le marché physique de Yiwu afin de maintenir la position stratégique de la ville comme capitale mondiale du petit commerce de gros.

On ne choisit pas Yiwu, on y vient par nécessité

L'atout décisif de la ville demeure le prix. Des marges infimes – parfois quelques centimes – compensées par des volumes colossaux. Cette logique fait à la fois la solidité et la fragilité de Yiwu : elle maintient à flot des milliers de petites entreprises cantonnées aux segments les moins rémunérateurs de la chaîne de valeur, tandis que la croissance de la ville repose largement sur des débouchés à faible pouvoir d'achat – ceux des économies émergentes. Yiwu apparaît alors moins comme un « modèle » que comme un équilibre instable. Ville-bazar, ville-usine, ville-monde, elle condense les contradictions du capitalisme chinois : entre quantité et qualité, informalité et contrôle, commerce populaire et montée en gamme, mondialisation par le bas et stratégie d'État. Si la ville tient encore, c'est par une succession continue d'ajustements, dans une fragilité structurelle masquée par l'abondance de son offre.

Une profusion qu'éprouve d'abord le corps. Dès l'entrée dans le marché, l'air est dense, saturé d'odeurs de plastique neuf, de carton humide, de colle industrielle, ou encore de café soluble. Les néons écrasent toute notion d'heure. Le temps ne se compte ni en minutes ni en jours, mais en commandes, en cartons, en saisons commerciales. Le matin, le marché s'ouvre sans appareil. Pas de musique, pas de slogans, pas de stands

de démonstration ni de robots clignotants comme sur d'autres sites où l'on s'imisce dans le haut de gamme. Ici, on ne vient pas flâner, on vient produire.

Les acheteurs entrent vite, listes en main, téléphone sous les yeux. Ils viennent du monde entier, ou presque : Afrique, Proche-Orient, Asie centrale, Russie, Amérique latine. Une absence frappe : celle des entrepreneurs occidentaux, dont Yiwu – qui ne répond pas toujours aux réglementations strictes de leurs marchés – n'est pas le terrain naturel. Les vendeurs, chinois, sont installés derrière des comptoirs étroits. Les langues se croisent – arabe, russe, espagnol, anglais approximatif, mandarin – sans jamais vraiment se mêler. La langue commune, ici, c'est le chiffre. Le volume est posé, la calculatrice entre en jeu, et le total s'affiche. Un sourcil se lève, s'abaisse. La négociation se joue à la marge – au sens strict.

Les allées s'étirent à perte de vue, géométrie rigoureuse que contredit en apparence le désordre des marchandises. Des parasols et parapluies alignés comme une armée colorée ; des rouleaux de papier cadeau empilés jusqu'au plafond ; des cintres par dizaines de milliers ; des coupes dorées prêtes à célébrer d'anonymes victoires ; des pin's du club de football de Barcelone, des porte-clés tour Eiffel, des magnets du pont du Golden Gate à San Francisco ; des bijoux Christian Dior ou Yves Saint Laurent

étages intermédiaires, certains stands semblent presque vides. Ils ne présentent que quelques échantillons alignés avec soin. Souvent, ce sont ceux des acteurs les plus installés, pour qui l'essentiel ne se joue pas là, mais dans un entrepôt ou un atelier en périphérie. En montant au quatrième étage, l'atmosphère change. On pénètre dans l'espace des fabriques. Des montres sont assemblées sur place, cartons ouverts, composants étalés à même le sol. Ici, la variété des marchandises des étages inférieurs cède la place à la répétition. La différence entre revendeur et vente directe d'usine devient alors visible : l'un met en scène l'abondance, l'autre exhibe la série.

Dehors, la ville prolonge la logique des allées à ciel ouvert. Les artères ne désespèrent jamais. Camions, fourgonnettes, triporteurs, motos sont chargés, surchargés, dans un va-et-vient de cartons, de ballots, de sacs en plastique obèses transportés d'un bout à l'autre de la ville. Les flux relient les fabriques aux stands, les stands aux entrepôts, les entrepôts aux zones de fret. Sur les grands axes, des camions siglés DHL croisent des véhicules anonymes remplis jusqu'au toit. Dans les halls des hôtels s'empilent les paquets qui attendent de repartir, dans la soute d'un avion, vers une boutique de quartier à des milliers de kilomètres de là. Et dans les rues, des panneaux publicitaires vantent les mérites du ruban adhésif qui, ici, a lui aussi droit à sa réclame.



Usine qui produit des masques en plastique, dont ceux de M. Donald Trump, Yiwu, 2016

(faux) ; et même des autos tamponneuses. Dans une autre allée, des enseignes affichent sobriement « Fournisseurs religieux », en anglais : bouddhas en stuc, vierges dorées, statues de sainte Bernadette de Lourdes, avec réservoir pour eau bénite. Le sacré, lui aussi, se mesure en palettes.

Il y a peu d'endroits pour manger. Quelques buvettes, des nouilles avalées debout, un café soluble tiède. Rien qui invite à la pause : le marché n'est pas un lieu de sociabilité. Plus haut, aux

La ville affiche son internationalisation sans folklore. Des bureaux de *forwarders*, qui organisent le transport des marchandises par-delà les océans, annoncent leurs services en cyrillique à côté d'enseignes en arabe, entre des panneaux d'information rédigés dans un anglais strictement utilitaire. À l'heure des repas, les effluves de chicha se mêlent à celles des ramens, du riz épicé et des grillades. Une mosquée rappelle que la ville n'est pas uniquement un lieu de passage. Près de 18 000 commerçants étrangers (3) y résident, au point qu'elle s'est équipée d'écoles internationales et de services pensés pour les non-Chinois. Mais aucune trace ici du cosmopolitisme chic des « expats » de New York, Paris, Milan ou Shanghai. On ne choisit pas Yiwu, on y vient par nécessité.

En marchant dans les quartiers adjacents au marché, on entend la ville avant de la voir. Des bruits de machines filtrent par les fenêtres ouvertes : un martèlement régulier, lourd et obstiné. « Ici, l'avantage, c'est que tout est là, ou juste à côté », nous explique un commerçant. À Yiwu, la chaîne est presque continue : de la matière première au produit fini prêt à être exposé, tout se trouve dans un rayon réduit. Les ateliers sont modestes – quarante ou cinquante personnes – mais omniprésents.

D'un bout à l'autre de cette rue, des ateliers de tissage. Les métiers tournent sans relâche, robustes, bruyants, loin des modèles dernier cri. Des chutes de fils s'accumulent, débordant jusqu'au trottoir. Parmi les rouleaux de tissu colorés, on reconnaît des teintes andines ou des motifs d'imprimés africains. Un peu plus loin, le bruit change, plus sec : celui de fabriques de fermetures à glissière et de lacets. Rez-de-chaussée pour le travail ; étages supérieurs pour les logements. Des fenêtres grillagées derrière lesquelles sèche le linge. Le son de téléviseurs qui ne semblent jamais éteints. Devant une porte, un réchaud avec une casserole de riz, des légumes, un œuf. On mange

vite, sans arrêter les machines. Même le vendeur de cigarettes en a une à l'arrière de sa boutique, « pour quand il n'y a pas de clients ».

Dans l'un de ces ateliers, nous rencontrons Gao, 42 ans. Une trentaine de personnes tissent ici, beaucoup sont des membres de sa famille. « À Yiwu, créer une fabrique, c'est très facile », dit-il. « Tu achètes trois machines, parfois d'occasion, tu loues un appartement et tu commences. Les règles sont souples. Pour des structures comme la nôtre, les taxes sont très faibles, parfois inexistantes. Sinon, personne ne tiendrait. » Les métiers à tisser sont basiques : « Pas les plus rapides, mais on peut les réparer nous-mêmes. » L'organisation est familiale, les horaires flexibles. La compétitivité des petits ateliers se joue là : réactivité, faible coût, capacité à répondre à de petites commandes.

Factures approximatives et acomptes non tracés

Plus loin se situe l'entrée de Datang, sous-district de la municipalité de Zhuji, à environ soixante-dix kilomètres de Yiwu, spécialisée dans la production de chaussettes. Près de huit mille entreprises allant de la micro-fabrique familiale à la petite usine. Les rues, monotones, alignent des ateliers dont les enseignes se réduisent à un simple numéro. « Ça, c'est pour l'Afrique, nous explique notre guide en attrapant une paire de chaussettes. Coton simple. » Il en saisit une autre : « Europe. Normes différentes. » Une troisième : « Sport. Plus cher. » Datang ne fabrique pas un objet unique, mais l'ensemble de ses déclinaisons, du bas de gamme au plus technique.

À Yiwu, les agences de la Bank of China sont moins présentes qu'ailleurs et les services financiers prennent des formes plus diffuses : ils sont souvent imbriqués dans l'activité des transitaires, des agents commerciaux ou de courtiers locaux, et s'appuient sur une mosaïque de dispositifs à la limite de la légalité. Régler en Chine relève alors moins d'une simple opération bancaire que d'un savoir-faire transnational forgé dans les marges de l'économie. Factures approximatives, acomptes non tracés, paiements partiels en espèces sont ici courants. Le recours à des canaux de paiement alternatifs – cryptoactifs, compensations informelles, règlements hors des circuits bancaires classiques – s'est développé, parallèlement à l'usage croissant du yuan dans les transactions internationales. Ce glissement ne relève ni d'un militantisme monétaire ni d'un rejet idéologique du dollar, mais d'un simple pragmatisme commercial : s'appuyer sur une monnaie disponible, peu coûteuse, et peu exposée aux sanctions et aux aléas géopolitiques.

Certains acheteurs étrangers court-circuitent les bureaux de change et les contrôles en remettant à un intermédiaire chinois résidant dans leur pays d'origine le montant qu'ils souhaitent convertir ; puis un associé leur remet, en Chine, la somme équivalente en yuans. Aucun virement international, aucune trace : confiance, réseaux familiaux, comptabilité parallèle. D'autres utilisent l'USDT ou Tether, une cryptomonnaie de type *stablecoin*, dont la valeur suit celle du dollar (4), répandue dans les échanges Sud-Sud. L'USDT s'achète par l'intermédiaire de courtiers sur WhatsApp ou Telegram, et se transfère aisément aux usines chinoises sous la forme de yuans.

Cette manière de procéder s'inscrit dans une évolution plus large. Depuis la guerre en Ukraine et les sanctions financières contre la Russie, de nombreux commerçants russes – très présents à Yiwu – n'ont plus accès aux circuits en dollars ou en euros et règlent désormais en yuans ou en cryptoactifs, contribuant à banaliser ces pratiques. Les vendeurs chinois s'adaptent sans états d'âme. Accepter ces moyens de paiement, c'est conserver les volumes ; les refuser, c'est perdre un client. De l'étiquette sans lieu aux flux sans trace, Yiwu donne à voir une mondialisation qui ajuste en permanence ses outils.

MAËLLE MARIETTE.

(3) « "World's supermarket" eyes thriving prospects amid trade uncertainties », Xinhua, 22 mai 2025.

(4) Lire Frédéric Lemaire et Dominique Plihon, « Les deux destins de la cryptomonnaie », *Le Monde diplomatique*, septembre 2025.VHILS INVITÉ SPÉCIAL
de Courrier international

Le 7 mai, *Courrier international* invite Vhils, figure majeure de l'art urbain, à investir le magazine et son site.

Un numéro spécial avec quatre couvertures différentes en relief conçues par l'artiste.

Et un dossier consacré à la place de la culture dans les dynamiques des villes, de Lisbonne à Chengdu, San Francisco à Johannesburg.

NUMÉRO COLLECTOR
LE 7 MAI 2026

EN VENTE CHEZ
VOTRE MARCHAND
DE JOURNAUX ET DANS
NOTRE BOUTIQUE



Aux origines du nettoyage ethnique

L'accaparement des terres et des ressources de Palestine n'a pas débuté avec les grandes expulsions de 1948. Au temps du mandat britannique, le mouvement sioniste avait déjà envisagé et engagé un processus de colonisation avancée, qui impliquait l'effacement des populations, des structures et des cultures préexistantes. Il ne fallut pas longtemps pour que des affrontements éclatent.

PAR ILAN PAPPÉ *

À u milieu des années 1920, le mouvement sioniste changea de visée : désormais, il ne s'agissait plus de partir en quête d'une terre d'accueil où les Juifs seraient en sécurité. Ces dernières, dont la conséquence était que les terres n'étaient plus propriétés de l'État bailleur, avaient permis à des particuliers aisés de devenir propriétaires de vastes étendues de terre. Il s'agissait pour la plupart de non-résidents, aujourd'hui qualifiés de « propriétaires absents ». Certains d'entre eux étaient des notables palestiniens.

En 1926, le mouvement sioniste renversa ainsi les conventions ayant trait à la propriété foncière qui prévalaient depuis les réformes ottomanes du milieu du XIX^e siècle. Ces dernières, dont la conséquence était que les terres n'étaient plus propriétés de l'État bailleur, avaient permis à des particuliers aisés de devenir propriétaires de vastes étendues de terre. Il s'agissait pour la plupart de non-résidents, aujourd'hui qualifiés de « propriétaires absents ». Certains d'entre eux étaient des notables palestiniens.

Lorsqu'une parcelle était achetée, elle était vendue avec ses occupants et leur village. Il était de coutume que les villageois aient certaines obligations envers le propriétaire foncier, mais jamais il ne fut question qu'ils quittent les lieux. Du moins, jusqu'à ce que l'administration britannique change les règles. Dans un premier temps, elle supprima, en 1920,

de nombreuses contraintes qui régissaient les transactions foncières. Dans les faits, le mouvement sioniste pouvait devenir propriétaire d'autant de parcelles qu'il le souhaitait, à la hauteur de ses moyens. Les Britanniques modifièrent également le statut juridique des villageois palestiniens, qui pour beaucoup pratiquaient l'agriculture sur les mêmes terres depuis des générations. Ils devinrent des cultivateurs à bail, leur présence dépendant désormais du bon vouloir du propriétaire foncier.

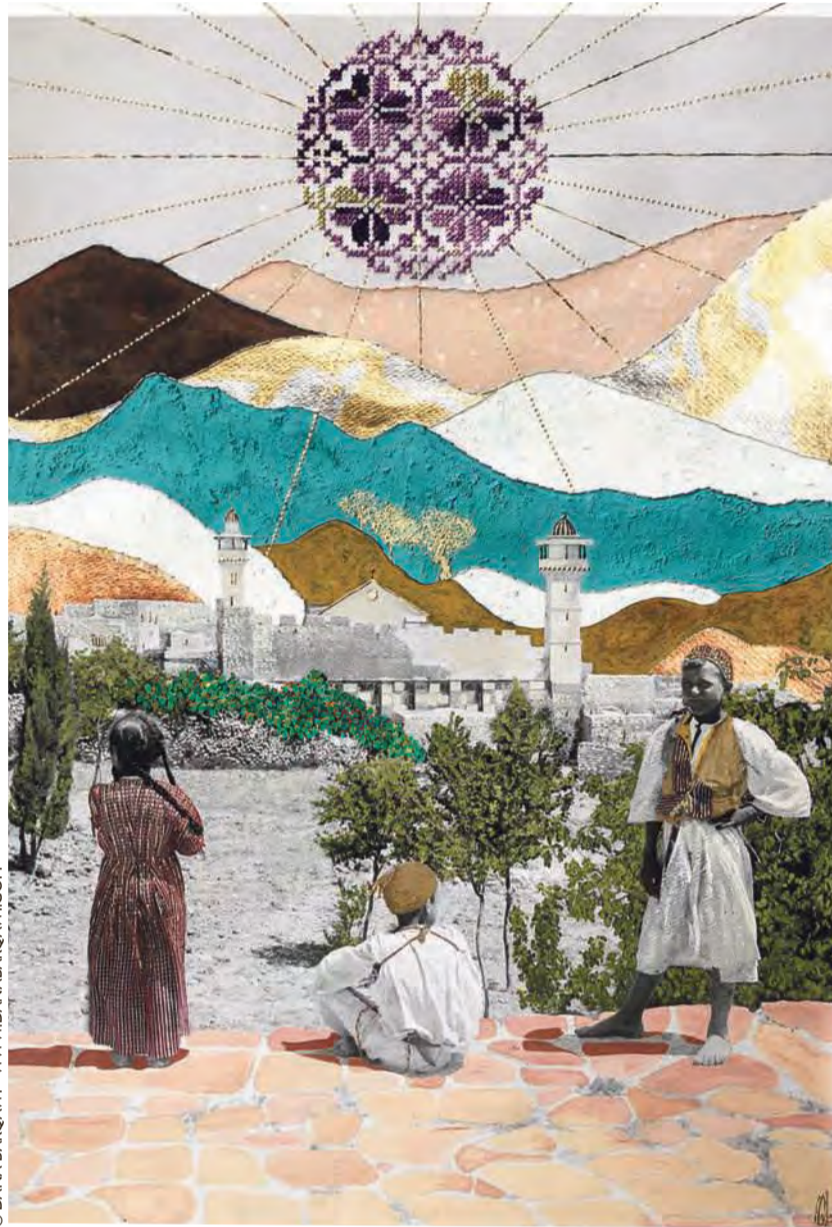
Entre 1921 et 1925, l'American Zion Commonwealth acheta ainsi près de 32 500 hectares de terres dans ce qui était alors Marj Ibn Amr (connue aujourd'hui sous le nom de vallée de Jezreel) à la famille Sursock à Beyrouth. En 1929, le Fonds national juif fit l'acquisition d'environ 3 000 hectares dans ce qui était alors Wadi Al-Hawarith, entre Haïfa et Tel-Aviv, en les rachetant aux héritiers de leur propriétaire libanais qui n'étaient pas en mesure de payer ses dettes. Dans ces deux territoires, les colons sionistes nouvellement arrivés expulsèrent, parfois par la force, les villageois et les paysans qui y cultivaient la terre. Ces nouveaux immigrants juifs exigèrent des autorités britanniques qu'elles leur délivrent des arrêtés d'expulsion. Ils les obtinrent, et ainsi débuta le nettoyage ethnique de la Palestine, qui se poursuit jusqu'à présent.

Le mythe du désert

Le sionisme se transforma en une entreprise de colonialisme de peuplement, dépendant de la subordination d'un autre peuple. La visée du colonialisme de peuplement consiste à remplacer entièrement la société autochtone par celle du colonisateur. Aux yeux des colons, prêts à tout pour imposer leur culture et leur système social, les autochtones, si différents d'eux, constituent un obstacle à éliminer. Cela ne saurait se faire sans brutalité. En Australie, par exemple, on décompte au moins 270 massacres de la population aborigène au cours des cent quarante années de colonisation britannique. Ce processus ne se réduit pas à un simple recours à la force brute. Les colons effacent le passé et font démarrer l'histoire au moment de leur

arrivée. Les anciennes coutumes disparaissent et les colons s'approprient aussi la nourriture. La terre n'est pas inhabitée, donc les colons la vidant de ses habitants. Patrick Wolfe, un universitaire australien spécialiste du sujet, affirmait qu'un projet de colonialisme de peuplement vise à éliminer tout ce qui lui préexistait et suit ainsi (logiquement) son cours jusqu'à ce que cette élimination soit totale. En d'autres termes, tant que la culture d'État israélienne reposera sur une logique de colonialisme de peuplement, il n'y aura pas de coexistence pacifique possible avec les Palestiniens.

Ces opérations d'épuration ethnique et ces actes génocidaires ne sortent pas de nulle part. Avant d'être commis, et pendant leur perpétration, les colons de peuplement élaborent une justification idéologique pour les légitimer : ils créent un consensus. Ils n'hésitent pas à communiquer leurs intentions – de manière directe



DANA BARQAWI. – « Hébron », 2018

ou détournée –, avec des moyens d'expression apparemment anodins, comme la peinture. Les premiers peintres sionistes représentaient ainsi les paysages de leur futur foyer sans aucun village palestinien.

À quelles justifications recouraient donc les colons pour expliquer leur attitude à l'encontre de la population autochtone ? Ils devaient d'abord déshumaniser les autochtones, décrits comme « barbares » ou « primitifs ». En Palestine, ils invoquèrent des « populations nomades », sans aucun attachement à la terre, alors qu'en réalité de nombreux villages existaient depuis des milliers d'années. Dans le même temps, les colons prétendent invariablement être animés par des objectifs plus nobles, comme celui d'apporter les bienfaits de la modernisation (et de la civilisation) dans des contrées arriérées.

La différence cruciale entre colons classiques et colons de peuplement tient à ce que les efforts de modernisation des premiers s'orientaient vers les populations locales, tandis que les seconds se considéraient comme les agents modernisateurs des territoires, et non des autochtones. Aujourd'hui encore, de nombreux Israéliens entretiennent le mythe selon lequel la Palestine était un vaste désert jusqu'à l'arrivée des pionniers sionistes, qui « firent fleurir le désert ». Mme Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, n'a pas dérogé à la règle en reprenant à son compte ce poncif éculé dans son message adressé à Israël à l'occasion de son 75^e anniversaire. Or la Palestine n'était pas un désert, et ses habitants n'étaient ni nomades ni primitifs. Tandis que cette propagande illusoire était diffusée pour rendre le projet sioniste plus acceptable aux yeux des Juifs d'Europe et d'ailleurs, ses promoteurs ne savaient que trop bien qu'il faudrait d'abord régler la question autochtone.

Bien avant les années 1920, certains dirigeants sionistes débattaient déjà des politiques possibles de déplacement de la population palestinienne. Quelques idéologues espéraient que les Palestiniens émigreraient volontairement vers les pays arabes voisins en échange d'une compensation financière avantageuse. En revanche, dans le cas

où cette option ne marcherait pas, le transfert forcé demeurerait une possibilité. Les responsables et militants sionistes développèrent à cet effet des pistes de réflexion durant toute la période qui court du milieu des années 1920 jusqu'à 1948, date à laquelle il fallut orchestrer leur concrétisation. Des idées jusque-là vagues furent alors agencées en un plan directeur qui allait conduire à l'épuration ethnique de la moitié de la population arabe de Palestine.

Les grandes acquisitions foncières des années 1920 et les opérations de nettoyage ethnique qui s'ensuivirent mirent ainsi un terme aux « années tranquilles ». À la fin de la décennie, les relations entre colons juifs et Palestiniens se tendirent. Les affrontements violents devinrent toujours plus fréquents dans les années 1930. Les deux camps entrèrent aussi en conflit avec les autorités britanniques, estimant chacun qu'elles étaient incapables d'assurer leur protection.

Organiser la résistance

Bien que le déclencheur premier des événements de 1929 relève de motifs religieux, la propagation explosive et dévastatrice des troubles s'explique aussi par la grande frustration des Palestiniens, qui avaient le sentiment d'assister impuissants à l'effondrement de l'ordre social traditionnel. Le mouvement sioniste n'avait cessé de se développer et de consolider ses acquis lors de la décennie précédente, au cours de laquelle les Palestiniens avaient, dans les campagnes, eu le temps de comprendre ce qui attendait l'ensemble de la population palestinienne : une politique délibérée de paupérisation et de nettoyage ethnique.

Dans les bidonvilles de Haïfa, au nord, une nouvelle forme de résistance – la guérilla – se développa pour lutter contre le projet sioniste et ses complices britanniques. Un prédicateur charismatique, l'imam Ezzedine Al-Qassam (1882-1935), fit son entrée sur le devant de la scène. Son nom a été donné à la branche militaire du Hamas. Cependant, de nombreux groupes de résistance palestiniens laïques se réclamèrent aussi de son héritage : il fut le premier à introduire des pratiques de guérilla dans

Les signes avant-coureurs d'une catastrophe imminente se faisaient plus visibles : l'expulsion des Palestiniens, nouvellement dépossédés de leurs terres, entraîna leur exode vers les villes. Ces Palestiniens étaient victimes de groupes sionistes « socialistes », partisans du « travail juif » (*avodah ivrit*), selon lesquels le travail productif était la seule voie de modernisation. Leur objectif était donc que le travail agricole soit réservé aux seuls Juifs. Certains employeurs juifs d'ouvriers agricoles palestiniens s'opposaient à cette politique et refusaient de renvoyer cette main-d'œuvre expérimentée au profit de colons qui n'avaient parfois jamais travaillé dans une ferme auparavant. Mais les propriétaires qui adoptaient cette attitude étaient attaqués et humiliés publiquement jusqu'à ce qu'ils cèdent. Les Palestiniens, appauvris et dépossédés, partaient donc chercher du travail dans les villes.

En 1929, les tensions allaient éclater, de manière catastrophique, lors de ce que les Palestiniens appellent la révolte du Bouraq. Le 15 août 1929, la milice Haganah et des partisans du sionisme révisionniste de Vladimir Jabotinsky organisèrent des manifestations aux abords du mur des Lamentations, ce qui donna lieu à des contre-manifestations le lendemain. De graves incidents eurent lieu, entraînant la mort de dix-sept Juifs après la prière musulmane du vendredi, le 23 août. Le chaos se propagea rapidement, et 133 Juifs et 116 Palestiniens perdirent la vie en une semaine.

La violence ne resta pas circonscrite à Jérusalem ; elle s'étendit à d'autres villes, menant notamment au célèbre massacre de Hébron (24 août 1929). La communauté juive de cette ville faisait partie de la petite minorité établie en Palestine depuis plusieurs siècles, bien avant l'arrivée du sionisme. Elle vivait en paix avec la communauté musulmane. Pour les deux religions, Hébron (ou Al-Khalil en palestinien) est une ville sainte puisque s'y trouve le tombeau du prophète Abraham (Ibrahim), mais les jeunes étudiants sionistes des yeshivot vêtus à l'européenne n'y étaient pas les bienvenus. Lorsque arrivèrent à Hébron les nouvelles de ce qu'il se passait à Jérusalem, les musulmans des villages voisins envahirent la ville. Soixante-sept Juifs furent massacrés, tandis que d'autres trouvèrent refuge chez leurs voisins musulmans compatissants. Ce massacre et ses terribles actes de cruauté sont aujourd'hui instrumentalisés dans les discours officiels israéliens pour « prouver » que la coexistence pacifique est impossible et, paradoxalement, pour justifier les massacres ultérieurs de Palestiniens.

* Professeur d'histoire à l'université d'Exeter. Ce texte est adapté de *Breve Histoire du conflit israélo-palestinien* (Les Liens qui libèrent, 2026), traduction française de *A Very Short History of the Israel-Palestine Conflict* (Oneworld, 2024).

TOUTES LES ARCHIVES DU « DIPLO »
depuis 1954

- * plus de 800 numéros du journal
- * plus de 2500 cartes
- * plus de 50 000 documents accessibles en ligne grâce à un puissant moteur de recherche

www.monde-diplomatique.fr/archives / **ABONNEZ-VOUS**

UNE STRATÉGIE DU CHAOS ET DE LA FRAGMENTATION

Israël et la doctrine de la périphérie

Au Liban ces dernières semaines, comme ailleurs au Proche-Orient depuis plusieurs mois, Tel-Aviv a bombardé les populations civiles et mené des incursions terrestres. Mais, à côté de ces agressions militaires directes, Israël s'emploie aussi à fracturer les sociétés voisines et à affaiblir le camp de ses adversaires arabes par des alliances de revers. Selon la vieille doctrine dite « de la périphérie »...

PAR KARIM ÉMILE BITAR *

« L'INVASION israélienne a frappé aveuglément. (...) Des destructions de villages et de villes, des massacres de civils sont confirmés. (...) L'État d'Israël applique au Sud-Liban la méthode qui a fait ses preuves en Galilée et ailleurs en 1948 : il "palestine" le Sud-Liban. (...) Les actions d'Israël sont considérées comme des ripostes légitimes, même lorsqu'elles paraissent disproportionnées, tandis que celles des Palestiniens sont exclusivement traitées comme des crimes terroristes. Et un mort arabe n'a ni la même mesure ni le même poids qu'un mort israélien. (...) Israël peut compter sur une complicité presque unanime. » Ces lignes n'ont pas été publiées au lendemain du « mercredi noir », le 8 avril dernier, quand l'aviation israélienne a tué plus de 350 civils libanais en quelques minutes, et fait près de 1 500 blessés. Gilles Deleuze les a écrites dans *Le Monde*, le 7 avril 1978 (1). Le philosophe y dénonçait l'opération « Litani », lancée un an avant la révolution iranienne et quatre ans avant la grande invasion de 1982, qui devait faire plus de dix-huit mille morts, provoquer l'exode d'environ un million de Libanais et contribuer à la naissance du Hezbollah.

Près de cinq décennies plus tard, l'armée israélienne mène une nouvelle opération de grande ampleur au pays du Cèdre. Encore une fois, comme à Gaza, Tel-Aviv semble devoir faire montre de son incapacité à convertir ses offensives militaires en règlement politique durable (2). « Israël n'a pas de politique étrangère, seulement une politique intérieure », disait l'ancien secrétaire d'État américain Henry Kissinger, et il est vrai que la progression des courants inspirés par le messianisme – dont certains revendiquent la création d'un « Grand Israël » qui engloberait notamment le sud du Liban – transforme sa vie politique intérieure autant qu'elle influe sur sa politique extérieure. Jusqu'à remettre au goût du jour la vieille doctrine de la périphérie ?

Combiner cynisme et pragmatisme

DEUX interprétations des accords Abraham (2020) ont prévalu en Israël. Pour les uns, ils marquaient la fin de la doctrine de la périphérie. Israël n'aurait plus besoin de contourner le monde arabe, il pouvait s'entendre avec des États-clés comme les Émirats arabes unis et le Maroc. Pour les autres, ces accords constituaient au contraire l'aboutissement ultime de la doctrine : après avoir cherché des alliances aux marges, Israël avait réussi à déplacer certaines marges vers le centre diplomatique régional. Les deux lectures contiennent une part de vérité. Les accords n'abolissent pas les logiques anciennes, ils les recomposent. La périphérie n'est plus seulement territoriale. Elle devient énergétique, technologique, sécuritaire, confessionnelle, logistique et diplomatique. Les partenariats se structurent autour des ports, des câbles, des données, de la cybersécurité, des drones, des corridors commerciaux, des coopérations antimissiles ou des convergences face à l'Iran.

* Titulaire de la chaire Georges-Corm de relations internationales, d'économie politique et d'histoire des idées à l'université Saint-Joseph de Beyrouth, et enseignant à Sciences Po Paris.

Cette doctrine fut élaborée dans les années 1950 et 1960 sous l'impulsion du premier ministre David Ben Gourion (3). Elle visait à rompre l'isolement régional d'Israël en nouant des alliances avec des puissances non arabes ou avec des acteurs périphériques hostiles aux régimes arabes dominants : l'Iran du chah, la Turquie kémaliste et l'Éthiopie d'Haïlé Sélassié ; diverses minorités régionales ou groupes sécessionnistes ; certains milieux chrétiens radicaux et identitaires au Liban (lesquels avaient toujours regardé avec méfiance ou hostilité la création de l'État du Grand Liban, porté sur les fonts baptismaux par la France et l'Église maronite en 1920) ; quelques mouvements kurdes en Irak ou en Syrie... Il s'agissait moins d'encercler le monde arabe que de desserrer l'étau stratégique dans lequel Israël estimait se trouver. La doctrine poursuivait plusieurs objectifs : collecte de renseignements, accès à des marchés, coopération technologique, appuis diplomatiques, partenariats sécuritaires, mais aussi affaiblissement indirect des adversaires arabes par le soutien à leurs périphéries contestataires. Elle relevait d'une lecture pragmatique, et souvent efficace, des rapports de forces.

Les accords de Camp David conclus avec Le Caire en 1978, puis la paix avec la Jordanie en 1994, modifièrent profondément le paysage stratégique. Principal adversaire militaire arabe, l'Égypte renonçait au conflit direct. L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) reconnaissait Israël dans le cadre des accords d'Oslo (1993). Et la disparition de l'Union soviétique reconfigurait l'environnement global. Beaucoup crurent alors la doctrine obsolète. A fortiori à la suite de la révolution iranienne de 1979 – qui transforma un allié de poids (le régime du chah) en ennemi déclaré (la République islamique), puis de l'arrivée au pouvoir de M. Recep Tayyip Erdoğan en Turquie en 2003, qui dégrada durablement la relation turco-israélienne.

Dans cette perspective, l'Azerbaïdjan occupe une place singulière – à la fois partenaire énergétique, client militaire d'Israël et point d'observation stratégique aux portes de l'Iran. La Corne de l'Afrique, de la mer Rouge à l'État auto-proclamé du Somaliland (que Tel-Aviv est la seule capitale à reconnaître), acquiert également une importance nouvelle. Les rapprochements avec certains Druzes ou avec des mouvements minoritaires non arabes, qu'ils soient kurdes ou amazighs (berbères), peuvent également être lus comme des prolongements informels de cette logique. Il ne s'agit pas toujours d'alliances structurées ni d'une stratégie cohérente pilotée depuis un centre unique, mais d'un faisceau de contacts, d'occasions et de convergences tactiques.

La doctrine de la périphérie repose ainsi sur une intuition durable. Dans un environnement perçu comme hostile, il vaut souvent mieux tenter de fragmenter les États et coalitions adverses que les combattre frontalement. Elle combine cynisme et pragmatisme : cynisme, parce qu'elle instrumentalise les angoisses existentielles de minorités vulnérables ; pragmatisme, lorsqu'elle privilégie les alliances indirectes plutôt que les confrontations directes.

Il serait toutefois erroné de voir dans les fractures actuelles du Proche-Orient le simple produit d'une ingénierie israélienne. Les dynamiques de fragmentation ont aussi, et souvent d'abord, des causes internes : autoritarisme, corruption, répression, inégalités sociales, faillites économiques, instrumentalisation confessionnelle par les régimes eux-mêmes, effondrement des services publics, blocages générationnels. Edward Saïd rappelait souvent que l'examen critique des responsabilités internes est une condition de toute émancipation politique. Les sociétés arabes ne se sont pas effondrées seulement parce qu'Israël l'a décidé. Elles paient aussi le prix de leurs propres impasses historiques, de la faillite des États postcoloniaux, auxquelles se sont ajoutées les interventions concurrentes de puissances régionales et internationales.

Aujourd'hui, le risque d'un déchirement du Liban ne doit pas être minimisé. Certes, Israël œuvre depuis très longtemps en ce sens, en essayant d'accentuer la discorde entre les communautés ou de favoriser la création d'un mini-État chrétien à sa frontière nord. Mais le Hezbollah porte lui aussi une lourde part de responsabilité dans cette nouvelle « rupture du pacte national », potentiellement aussi grave que celle qui a conduit en 1975 au déclenchement d'une guerre civile qui dura quinze ans (4). Acteur-clé de la résistance contre l'occupation israélienne jusqu'en 2000, année où il a obtenu un retrait israélien et mis un terme à vingt-deux ans d'occupation, le parti-milice a ensuite succombé à une forme d'hubris et d'arrogance. À la suite de l'invasion américaine de l'Irak en 2003 et aux pressions exercées contre son allié, le régime syrien de M. Bachar Al-Assad, le Hezbollah a mené une politique de répression brutale aussi bien au Liban (où de nombreux assassinats lui sont attribués) qu'en Syrie, où il est intervenu, sur injonction du Guide suprême de la révolution iranienne, pour soutenir le régime confronté à une opposition armée. Sa décision de lancer une salve de roquettes contre Israël après l'assassinat de l'ayatollah Ali

Khamenei a fini par lui aliéner ses derniers alliés chrétiens ou sunnites, ainsi que de nombreux chiites indépendants, choqués par cette nouvelle décision unilatérale, dont les conséquences désastreuses étaient prévisibles.

La Syrie n'est guère moins exposée. L'affaiblissement de l'État central, les destructions engendrées par la guerre civile, les déplacements massifs de population et la défiance persistante entre communautés ont créé un terrain favorable à toutes les instrumentalizations. Israël ne dissimule plus ses liens avec certaines factions druzes, qu'elle prétend protéger contre les radicaux sunnites que le nouveau pouvoir de M. Ahmed Al-Charaa peine à contenir.

En cherchant à fragmenter ses deux voisins, Israël prend néanmoins le risque de subir des effets de retour. La désintégration de ces États favoriserait

la prolifération des armes, l'essor de zones grises frontalières, la montée de groupes djihadistes, les trafics transnationaux, les migrations forcées et une imprévisibilité stratégique permanente. Un voisin faible n'est pas toujours un voisin inoffensif.

Malgré ses succès apparents – normalisations diplomatiques, affaiblissement du Hamas et du Hezbollah, isolement relatif de l'Iran –, cette stratégie présente de nombreux dangers et vulnérabilités. La Turquie demeure imprévisible. L'hostilité des opinions publiques arabes, particulièrement depuis le génocide à Gaza, limite la profondeur politique des rapprochements officiels. Une fragmentation excessive pourrait même engendrer de nouveaux foyers insurrectionnels, des crises humanitaires majeures ou l'émergence d'acteurs encore plus radicaux et moins contrôlables.

« Si tu ne vas pas dans la jungle... »

SURTOUT, aucune architecture régionale ne s'inscrira dans la durée tant que la question palestinienne restera sans réponse. Les partenariats stratégiques peuvent progresser, les intérêts sécuritaires converger, les échanges commerciaux se multiplier, mais une source majeure de conflit subsiste. Mise à jour, la doctrine de la périphérie peut conduire Israël à moderniser ses instruments diplomatiques, diversifier ses alliances et accroître ses marges de manœuvre. Elle ne dispense pas d'apporter une réponse au cœur du problème : la coexistence de deux peuples sur une terre disputée, la fin de l'occupation et de la colonisation, la reconnaissance de droits nationaux égaux et la construction d'une perspective politique acceptable pour tous.

Au cours des dernières années, une autre inflexion semble s'être dessinée. Il ne s'agit plus seulement, selon la formule de l'ancien premier ministre Ehoud Barak, de présenter Israël comme une « villa dans la jungle », îlot moderne et prospère au milieu d'un environnement

menaçant. Le discours de M. Benjamin Netanyahu paraît franchir un seuil supplémentaire. Il reconduit la logique coloniale et orientaliste, mais affirme aussi ouvertement : « Si tu ne vas pas dans la jungle, la jungle viendra à toi... » (*Financial Times*, 1^{er} avril 2026). Ce qui revient à prôner une domestication durable de l'environnement régional par la contrainte, la technologie et la dissuasion, sans que l'on aperçoive jamais, derrière ces démonstrations de force, la moindre esquisse d'un horizon politique...

(1) Gilles Deleuze, « Les gèneurs », *Le Monde*, 7 avril 1978.

(2) Jean-Paul Chagnollaud, *Israël/Palestine. La défaite du vainqueur*, Sindbad - Actes Sud, Arles, 2017.

(3) Yossi Alpher, *Periphery. Israel's Search for Middle East Allies*, Rowman and Littlefield, Lanham, 2015, et Jean-Loup Samaan, *Israel's Foreign Policy Beyond the Arab World. Engaging the Periphery*, Routledge, Londres, 2018.

(4) Lire « Un vieux rêve israélien : "Fût-ce un simple major..." » et Samir Frangicé, « La rupture du "pacte national" », *Le Monde diplomatique*, respectivement septembre 1982 et juillet 1975.

Le Monde PRÉSENTE

LA NUIT DE LA GÉOPOLITIQUE

AVEC ALAIN FRACHON, SYLVIE KAUFFMANN, FRÉDÉRIC LEMAÎTRE, DELPHINE PAPIN ET GILLES PARIS



22 JUIN 2026

UNE SOIRÉE AU THÉÂTRE DU ROND-POINT
RETRANSMISE EN DIRECT SUR ATELIERS.LEMONDE.FR
ET DANS LES CINÉMAS PARTENAIRES

QR code

RÉSERVATIONS ET INFORMATIONS
ATELIERS.LEMONDE.FR

AVEC LE SOUTIEN DE COMPTOIR DES VOYAGES

CGR EVENTS

UNE INSTITUTION MALMENÉE PAR WASHINGTON

Les Nations unies à l'heure Melania

S'il existe des moyens juridiques de contraindre les capitales à respecter leurs engagements internationaux (lire ci-dessous), l'un des principaux cadres prévus pour les y inciter – les Nations unies – se trouve fragilisé par l'hostilité et la désinvolture des États-Unis. Comme lorsque Washington envoie la « première dame » américaine siéger au Conseil de sécurité.

PAR ANNE-CÉCILE ROBERT

NEW YORK, 2 mars 2026. Altière et concentrée, M^{me} Melania Trump préside, au nom des États-Unis d'Amérique, la réunion du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) consacrée aux enfants en temps de guerre. Une première pour l'épouse d'un chef d'État en exercice. Mais, alors qu'on vient d'apprendre la mort de plus de cent cinquante personnes – pour la plupart des écolières – dans un bombardement américain à Minab, dans le sud de l'Iran, la séance prend une allure digne du théâtre de l'absurde. Même si la « première dame », connue pour sa défense des enfants ukrainiens retenus en Russie, remplit sa mission avec sérieux, certains osent le parallèle avec le cheval de Caligula – celui que l'empereur romain voulait, dit-on, nommer consul.

Si cet épisode reste sans équivalent, les États-Unis ont récemment pris l'habitude de dépêcher la haute hiérarchie gouvernementale aux réunions des Nations unies. « Leur ambassadeur officiel Mike Waltz est régulièrement remplacé par des "pointures", tels le secrétaire d'État Marco Rubio ou son adjoint Christopher Landon », nous explique un diplomate européen qui s'interroge sur la signification de cette démarche inhabituelle, les ministres des États membres ne siégeant eux-mêmes que lors d'événements exceptionnels. Car, dans le même temps, les attaques virulentes de M. Donald Trump et de son gouvernement contre l'ONU ne faiblissent pas : inefficace, complice de mouvements migratoires criminels, l'organisation serait hostile aux valeurs et au mode de vie américains...

Joignant le geste à la parole, les États-Unis ont quitté des institutions jugées superflues ou intrusives comme l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou le Conseil des droits de l'homme. En 2025, Washington n'a alloué que 2,7 milliards de dollars à l'aide humanitaire, contre 11 milliards en 2024. Pour 2026, il a promis 2 milliards de dollars (1,7 milliard d'euros) en soulignant que les agences onusiennes devront « s'adapter, rétrécir ou mourir ».

reste incertain tant que la grande majorité des 193 États de l'ONU demeurent fidèles à cette dernière, limitant en pratique la portée des décisions du Conseil à ses seuls membres. « Il est difficile de prendre cette instance au sérieux du point de vue institutionnel », résume Richard Gowan, de l'International Crisis Group. En revanche, il s'agit d'un signal politique inquiétant. » On craint désormais de voir les États-Unis claquer la porte d'une institution qu'ils ont pourtant fortement contribué à créer en 1945.

À la Maison de verre, siège new-yorkais de l'organisation mondiale, fonctionnaires et agents vaquent à leurs occupations, entre inquiétude sur le sort qui leur sera réservé et amertume, tant certains ont consacré d'énergie aux nombreux programmes onusiens concernant l'éducation, l'habitat, la santé, l'alimentation... Sur le départ – son successeur sera connu en juillet –, le secrétaire général António Guterres cherche à réduire la voilure sans véritable plan d'ensemble. Il pousse les agences à la délocalisation vers les sièges régionaux de l'organisation, où le coût de la vie est moins élevé qu'à New York, comme Nairobi (Kenya). Fin 2025, il faisait adopter la suppression de 2500 postes dans le cadre d'un budget en baisse de 7% par rapport à 2024 (3,2 milliards de dollars). Les ressources de l'ONU n'ont jamais dépassé les 5 milliards de dollars, à rapprocher par exemple du chiffre d'affaires officiel de Google (182 milliards) ou du budget de l'Union européenne (190 milliards). Le manque de moyens fait désormais craindre le pire : « Nous sommes obligés de réduire les horaires de réunion

sur 193 ont versé en avance leur cotisation annuelle 2026 sans que cela compense les 4 milliards d'arriérés à la charge des États-Unis. L'avenir fonctionnel de l'organisation reste incertain, et les couloirs de l'ONU bruissent de reproches envers des Européens jugés passifs. D'ordinaire voués à la défense verbeuse du multilatéralisme, ceux-ci préfèrent consacrer leurs efforts financiers et diplomatiques à la guerre en Ukraine. Dans cette ambiance de sauve-qui-peut, les Américains peuvent se contenter de... peu. Le 26 février, ils ont daigné verser environ 160 millions de dollars sur leurs milliards d'arriérés.

La stratégie de la Maison Blanche semble claire : recentrer l'ONU sur ses missions de base en la contrôlant grâce à l'usage du veto et de l'arme financière. Au-delà des échanges musclés sur le Proche-Orient ou l'Ukraine, Washington manœuvre sur les dossiers qui lui tiennent à cœur : « plan de paix » pour Gaza, création d'une force antigang en Haïti (30 septembre 2025), réduction

aurait ainsi obtenu de prendre la main sur les futures discussions concernant l'Afghanistan au Conseil de sécurité et pousserait Washington à financer de futures missions de maintien de la paix dans les zones où l'empire du Milieu a des investissements à protéger. Tout à leur peur de froisser l'éruptif M. Donald Trump, Londres et Paris se font discrets.

Hors même des enjeux de paix et de sécurité, les États-Unis restent actifs au sein de l'organisation. Portant leur bataille contre le « wokisme » à la Commission de la condition de la femme du Conseil économique et social des Nations unies (Ecosoc) fin mars, ils ont par exemple tenté, en vain, de faire adopter un amendement restreignant la définition du genre à deux sexes biologiques. De telles batailles symboliques et idéologiques, qui ont marqué l'histoire de l'ONU, devraient devenir marginales face à la multiplication des crises hors de contrôle menaçant la paix mondiale, comme au Proche-Orient.

De fait, comme le rappelle la politiste Lise Morjé Howard, depuis quatre-vingts ans « une grande majorité des conflits interétatiques ont été portés devant le Conseil de sécurité pour y être examinés, et ont pris fin après que celui-ci eut pris une mesure quelconque. Cela ne signifie pas que les mesures prises par le Conseil aient été la seule cause de la fin de la guerre, mais que, le plus souvent, les États, grands ou petits, ont cherché à résoudre leurs différends avec son aide (1) ». Le Conseil, qui parvient toujours à voter une quarantaine de résolutions par an (du Kosovo à la lutte contre le terrorisme), conserve un pouvoir de légitimation sans équivalent. C'est dans cet esprit que Bahreïn, fortement encouragé par les États-Unis, s'était tourné vers lui pour faire avaliser une opération militaire de déblocage du détroit d'Ormuz, se heurtant finalement aux veto russe et chinois. Alors que l'intervention en Iran déchaîne des événements incontrôlés, M. Trump, à qui il arrive de reconnaître un « formidable potentiel » à l'ONU, s'en servira-t-il pour sortir de la crise, ou bien préférera-t-il conclure un de ses fameux deals en petit comité – quitte à chercher ensuite la validation onusienne ?

(1) Cf. Lise M. Howard, « The United Security Council in interstate war », *Global Governance. A Review of Multilateralism*, n° 31, New York, 26 août 2025.



ANDREI ROITER. – «Panic Button» (Bouton d'urgence), 2024

pour faire des économies d'électricité et de temps de travail des agents de sécurité, alors que les besoins de coopération ont rarement été aussi grands depuis 1945. Nous risquons tout simplement de ne plus pouvoir fonctionner. L'obsolescence nous guette », confie un agent onusien.

Face au risque de cessation de paiements brandi par M. Guterres, 150 pays

des moyens attribués à la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul, 28 août 2025)... Dans cette perspective, l'organisation ne serait plus qu'une table de négociation entre États souverains affranchis de toute obligation, une vision qui ne déplaît pas à la Russie et à la Chine, prêtes à avancer leurs pions. En échange de son abstention sur la résolution concernant Port-au-Prince, Pékin

« L'obsolescence nous guette »

PLUS grave, détournant la résolution 2803 du Conseil de sécurité du 17 novembre 2025 limitée à Gaza, les Américains sont allés jusqu'à créer un Conseil de la paix, supposé résoudre toutes les crises que l'ONU se serait, selon la Maison Blanche, révélée incapable de régler dans le monde... en oubliant le rôle joué par le veto de Washington dans cette carence. Le devenir de cette nouvelle institution, qui regroupe – moyennant un droit d'entrée de 1 milliard de dollars – une vingtaine de pays membres,

reste incertain tant que la grande majorité des 193 États de l'ONU demeurent fidèles à cette dernière, limitant en pratique la portée des décisions du Conseil à ses seuls membres. « Il est difficile de prendre cette instance au sérieux du point de vue institutionnel », résume Richard Gowan, de l'International Crisis Group. En revanche, il s'agit d'un signal politique inquiétant. » On craint désormais de voir les États-Unis claquer la porte d'une institution qu'ils ont pourtant fortement contribué à créer en 1945.

Poursuivre les États complices

PAR BENJAMIN FIORINI *

Si les États demeurent libres de leur diplomatie, ils n'en sont pas moins soumis à des normes internationales impératives, connues des spécialistes sous le nom de *jus cogens* (1), auxquelles ils souscrivent la plupart du temps en ratifiant des traités. La violation de ces obligations peut être sanctionnée par des juridictions internationales ou nationales. Parmi celles-ci figure le devoir de prévenir les actes génocidaires, prévu à l'article premier de la convention du 9 décembre 1948 pour la prévention et la répression du crime de génocide.

Dans une ordonnance du 30 avril 2024, la Cour internationale de justice (CIJ) en a défini les contours : les gouvernements qui ont, ou auraient dû avoir, connaissance de l'existence d'un risque sérieux d'actes génocidaires doivent « mettre en œuvre tous les moyens qui sont raisonnablement à leur disposition en vue d'empêcher, dans la mesure du possible, le génocide ». Cette exigence juridique, qui explique le recours de l'Afrique du Sud contre Israël, désormais soutenu par quatorze pays dont trois membres de l'Union européenne (Espagne, Belgique, Irlande), interroge le comportement – et la responsabilité – des États, et tout particulièrement de la France, membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies. Deux interrogations s'imposent : avait-elle connaissance d'un risque génocidaire à Gaza, et si oui, a-t-elle mis en œuvre « tous les moyens » raisonnablement à sa disposition en vue de le prévenir ?

La convergence exceptionnelle d'analyses et de rapports émanant d'organisations non gouvernementales (ONG) et de comités d'experts internationaux concluant à l'existence d'un génocide à Gaza ne laisse aucun doute quant à la réponse à la première interrogation. Il faut, a minima, considérer que la France est informée d'un risque plausible de génocide depuis le 26 janvier 2024, date à laquelle la CIJ, dans l'affaire « Afrique du Sud contre Israël », a rendu une ordonnance en reconnaissant l'existence.

Or il apparaît clairement que Paris n'a exercé aucune pression politique significative sur Tel-Aviv, ni adopté la moindre sanction économique ou commerciale vis-à-vis d'Israël. Elle n'a pas non plus pris de sanctions individuelles ciblées contre les dirigeants israéliens appelant ouvertement au nettoyage ethnique. La France n'a pas davantage procédé à une remise à plat de ses relations diplomatiques, technologiques, scientifiques et universitaires avec Israël et n'a pas mis fin aux transits et livraisons d'armes vers Tel-Aviv. D'autres pays, comme l'Espagne, ont décrété des embargos sur le commerce.

Cette abstention coupable l'est tout autant pour l'Union européenne : bien que soumise à la même obligation de prévention en vertu de l'effet *erga omnes* (c'est-à-dire : à l'égard de tous) de la convention de 1948, celle-ci n'a entrepris aucune des actions précitées. Le contraste avec le traitement réservé à la Russie, contre laquelle les Vingt-Sept ont adopté le 22 octobre 2025 leur dix-neuvième train de sanctions à la suite de l'invasion de l'Ukraine, est saisissant (2).

Certes, M^{me} Kaja Kallas, haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, avait annoncé le 20 mai 2025 réexaminer l'accord de libre association entre l'Union européenne et Israël, en raison de la violation par

Tel-Aviv son article 2, qui conditionne sa mise en œuvre au « respect des droits de l'homme et des principes démocratiques ». Une violation confirmée par un rapport accablant du service européen pour l'action extérieure, remis le 20 juin 2025 au Conseil de l'Union européenne (3). Néanmoins, cette initiative très tardive, intervenue plus de seize mois après la première ordonnance de la CIJ, n'a pour le moment accouché d'aucune mesure concrète, faute de rassembler suffisamment d'États membres.

Face à cette inaction complice de la France et de l'Union européenne, l'association de juristes Jurdi a entamé plusieurs démarches. Au niveau national, elle a assigné la France devant le Conseil d'État en mai 2025, afin qu'il constate son non-respect de l'obligation de prévention du crime de génocide et l'oblige à prendre des mesures adéquates pour se conformer à cet impératif. Parallèlement, au niveau européen, Jurdi a saisi le Tribunal de l'Union européenne d'un recours en carence en juillet 2025, pour faire constater que la Commission et le Conseil ont manqué à leur devoir en n'utilisant pas « tous les moyens raisonnablement à leur disposition » pour faire obstacle au génocide à Gaza. Cette affaire fait actuellement l'objet d'un pourvoi devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

D'autres engagements internationaux imposent aux États d'agir face aux crimes commis dans la bande de Gaza. Ainsi, en tant que partie au statut de Rome qui fonde la Cour pénale internationale (CPI), la France a l'obligation de concourir à l'exécution des mandats d'arrêt émis par cette juridiction, notamment ceux visant M. Benjamin Netanyahu, premier ministre israélien, et M. Yoav Galant, son ancien ministre de la défense, pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Pourtant, Paris a autorisé, à au moins quatre reprises, l'avion gouvernemental Wing of Zion à tra-

verser l'espace aérien hexagonal (les 2 février, 6 avril, 9 avril et 28 décembre 2025), faisant du ciel français une voie rapide pour criminels de guerre.

Ces survols ont fait l'objet d'une autorisation explicite de la part du gouvernement français, comme l'a publiquement reconnu devant l'Assemblée nationale, s'agissant du survol du 2 février 2025, M. Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Cette permissivité avait été annoncée par un communiqué du 27 novembre 2024, affirmant « qu'un État ne peut être tenu d'agir d'une manière incompatible avec ses obligations en vertu du droit international en ce qui concerne les immunités des États non parties à la CPI ».

Une telle affirmation est en contradiction flagrante avec l'article 27 du statut de Rome, qui prévoit explicitement que « la qualité officielle de chef d'État ou de gouvernement (...) n'exonère en aucun cas de la responsabilité pénale ». C'est d'ailleurs sur ce fondement que, le 24 octobre 2024, la CPI a condamné la Mongolie pour avoir reçu M. Vladimir Poutine, que la Cour visait par un mandat d'arrêt. Cette position rompt avec l'attitude historique de la France, rappelée tout récemment encore par M. Barrot lui-même concernant la visite du président de la Fédération de Russie à Oulan-Bator : « Chaque État partie au statut de Rome a l'obligation de coopérer avec la Cour pénale internationale et d'exécuter les mandats d'arrêt émis par celle-ci. » Curieusement, à l'époque, il n'était pas question d'immunité...

(1) Lire Insaf Rezagui, « Commettre et laisser commettre le "crime des crimes" », *Manière de voir*, n° 205, « Gaza. Témoigner, comprendre, résister », décembre 2025 - janvier 2026.

(2) Lire Benoît Bréville, « Les coupables et leurs complices », *Le Monde diplomatique*, juin 2025.

(3) Andrew Rettman, « Full text of UE report on Israeli crimes in Gaza », 20 juin 2025, <https://euobserver.com>

* Secrétaire général de l'association Juristes pour le respect du droit international (Jurdi).

ANTHROPIC VS OPENAI

La bonne conscience de la Silicon Valley

Comme le théâtre de Guignol, la dramaturgie de la Silicon Valley suit un scénario rodé : l'industrie de l'intelligence artificielle (IA) communique sur les dangers que ses produits font courir à l'humanité et, simultanément, commercialise des solutions « éthiques ». La société Anthropic a porté cette stratégie à son point de perfection lors du conflit qui l'a récemment opposée au Pentagone.

PAR FÉLIX TRÉGUER *

LE monde libre s'est trouvé un nouveau héros. Son nom ? Dario Amodei, citoyen américain de 43 ans. M. Amodei dirige l'entreprise Anthropic, principale rivale d'OpenAI sur le marché de l'intelligence artificielle (IA). À en croire les gros titres de la presse internationale, il incarne la résistance à la dérive fasciste de l'administration américaine. Anthropic n'est-elle pas « cette start-up d'IA qui ose contredire Donald Trump » (Le Monde, 11 février 2026) en refusant de céder aux oukases du Pentagone ? Celle dont la « prise de position courageuse » a mis l'administration Trump « hors d'elle » (Fortune, 21 février 2026) ? Depuis le retour du milliardaire à la Maison Blanche en janvier 2025, l'alliance toujours plus assumée entre les industriels du numérique et le président américain provoquait un certain malaise dans un milieu réputé libéral. Mais tout est bien qui finit bien : Anthropic aurait redoré le blason du secteur en imposant ses « lignes rouges » à l'État et à l'armée.

Retour sur les faits. En juillet 2025, Anthropic signe avec le ministère de la guerre un contrat de 200 millions de dollars sur deux ans : l'entreprise devient ainsi la première à déployer un grand modèle de langage (*large language model*, ou LLM) sur les réseaux classifiés du Pentagone. Son produit-phare, baptisé Claude, s'articule à la plate-forme Big Data fournie par Palantir, et l'ensemble se déploie sur l'infrastructure d'hébergement « top secret » construite par Amazon (1). Or, depuis sa création en 2021, Anthropic a fait de l'« éthique » son credo. L'entreprise a ainsi fixé deux limites qui semblent alors acceptées par

l'armée : ne pas utiliser ses IA dans le cadre d'une surveillance de masse des résidents américains ou pour piloter des armes entièrement autonomes, c'est-à-dire sans supervision humaine.

Sauf que, dans la foulée, M. Trump adopte un décret présidentiel visant à « prévenir le déploiement d'IA woke au sein du gouvernement ». Un texte décliné le 11 décembre 2025 en un memorandum qui appelle les agences fédérales à réviser leurs contrats avec les fournisseurs de LLM, dès lors que ces systèmes seraient porteurs de « biais idéologique » (2). En février dernier, le Pentagone exige publiquement qu'Anthropic lève ses restrictions contractuelles afin d'autoriser toute application jugée licite par l'armée – ce que l'entreprise refuse. Le 27 février à 17 h 01, l'ultimatum fixé par le Pentagone expire sans accord. M. Trump appelle alors à l'abandon des marchés publics conclus avec Anthropic par les agences fédérales, tandis que le secrétaire d'État à la défense Pete Hegseth désigne l'entreprise comme « risquée pour la chaîne d'approvisionnement de la sécurité nationale » – un statut jusqu'alors réservé à une poignée de sociétés étrangères comme Huawei, et censé priver Anthropic de juteux contrats.

Le différend a tout d'une bonne série : une start-up de la Silicon Valley qui refuse des usages malveillants de son modèle d'IA, un président-directeur général (PDG) qui monte au front pour défendre courageusement sa position, le courroux de M. Trump et de ses sbires. Pourtant, en dépit des apparences, les agissements d'Anthropic tranchent avec l'humanisme qu'elle affiche.

Compromis compromettants

SON partenariat avec Palantir pour le compte du Pentagone, officialisé quelques jours à peine après la réélection de M. Trump en novembre 2024 (3), l'illustre de manière spectaculaire. Fondée en 2003 et aidée à ses débuts par In-Q-Tel, le fonds de capital-risque de l'Agence centrale de renseignement américaine (CIA), Palantir a fait de la surveillance des populations son fonds de commerce. L'entreprise fournit par exemple au service de l'immigration et des douanes (ICE) des briques technologiques essentielles à la massification de ses opérations de déportation. Lorsque, en 2018, des milliers de salariés de Google manifestent contre la participation de leur entreprise au « Project Maven », le programme d'intégration de l'apprentissage automatique (*machine learning*) aux systèmes du Pentagone, Palantir, qui ce genre de scrupule n'encombre pas, récupère l'immense contrat. Son cofondateur et PDG, M. Alexander Karp, a beau se présenter comme un progressiste bon teint, il soutient la « supériorité des valeurs occidentales » et milite pour une approche impérialiste des relations internationales ainsi que pour le développement d'armes autonomes. Quant à l'autre cofondateur, M. Peter Thiel, grand oracle du capital-risque dans la Silicon Valley, son mépris ouvert de la démocratie et son soutien précurseur à M. Trump sont de notoriété publique. Il existe ainsi une contradiction fondamentale entre les principes opposés par Anthropic au Pentagone et sa collaboration avec une entreprise qui incarne leur transgression.

Une fois embarqué dans les logiciels développés par Palantir pour le compte de

l'armée américaine, Claude semble s'être rapidement imposé comme une interface de choix pour le commandement militaire. Grâce à l'IA d'Anthropic, les analystes peuvent désormais sonder, par des requêtes en langue naturelle, les immenses jeux de données issues des images capturées par satellites ou par drones, des renseignements d'origine électromagnétique, des données provenant du Web ou de rapports divers et variés. Claude génère des résumés, propose des analyses et des recommandations. Il identifie par exemple des cibles militaires en les classant par ordre d'importance stratégique, suggère les systèmes d'armes les mieux adaptés et génère des séquences de frappe quasiment en temps réel, en compilant même au passage des arguments juridiques pour justifier de leur légalité.

Dès janvier, la presse avait fait état de rumeurs quant à l'utilisation de Claude lors du raid ayant conduit à l'enlèvement de M. Nicolás Maduro au Venezuela. Mais c'est la guerre engagée contre l'Iran le 28 février – soit au lendemain de l'expiration de l'ultimatum visant Anthropic – qui a, pour la première fois, permis au Pentagone de s'appuyer lourdement sur le chatbot d'Anthropic afin d'amplifier sa campagne de bombardements, en attendant qu'un système de remplacement puisse s'y substituer. À l'image des systèmes d'IA mis au point par l'armée israélienne et utilisés dans la guerre à Gaza (4), ou de ceux que la Chine et d'autres pays déploient au sein de leurs armées, le couplage de Claude aux plates-formes de Palantir accélère la « chaîne de mise à mort » – la *kill-chain*, dans le jargon militaire. Lors d'une conférence tenue le 12 mars dernier,



MIZUMA ART GALLERY, TOKYO

DU KUN. – « In Order » (En ordre), 2019

M. Chad Wahluquist, un cadre de Palantir, évoquait des statistiques relatives au conflit en Iran : « Normalement, on aurait deux mille officiers de renseignement qui essaient de faire du ciblage et d'analyser des données ; maintenant, ils sont vingt et ils ont augmenté la cadence (5). » L'utilisation de l'IA pour analyser automatiquement les images aériennes aurait permis de faire passer le nombre de cibles désignées de cent à mille par jour ; l'incorporation des LLM à ces systèmes permettrait désormais d'atteindre de l'ordre de cinq mille cibles par jour (6). Dans ce domaine, Anthropic ne fixe pas de limites à ses partenaires... Au-delà de l'enjeu des armes autonomes, l'intégration de l'IA pour intensifier les opérations militaires pose d'immenses questions juridiques, éthiques et politiques, pour l'instant largement éludées par les États-majors et leurs prestataires.

Il en va de même pour l'autre garde-fou revendiqué par M. Amodei auprès du Pentagone : l'interdiction du recours à Claude pour analyser en masse les informations personnelles concernant les Américains achetées par les agences aux courtiers en données. Qu'il s'agisse d'accéder à l'historique de géolocalisation ou de navigation, à des données de santé ou à des informations financières, les applications pour smartphone forment en effet un rouage-clé de la surveillance d'État. Mais le « courageux » refus d'Anthropic se révèle à l'examen aussi limité que sélectif. L'utilisation de ses systèmes pour massifier la surveillance des non-Américains, contraire au droit international, ne semble en effet pas plus inquiéter l'entreprise que le détournement de programmes de surveillance extérieure de l'Agence de sécurité nationale (NSA) pour cibler des résidents américains – on recense près de 200 000 requêtes annuelles de ce type.

Après la mise à l'écart d'Anthropic, privée de contrats gouvernementaux, c'est son concurrent OpenAI qui annonçait un accord avec le Pentagone. Face à la bronca, son dirigeant Sam Altman précisait que ChatGPT ne pourrait être utilisé « intentionnellement à des fins de surveillance nationale des personnes et des ressortissants américains », notamment dans le cas où cette surveillance reposerait sur « l'acquisition ou l'utilisation d'informations personnelles ou identifiables obtenues dans le commerce » (7). Il se peut que cette formulation convienne mieux au Pentagone que celle exigée par Anthropic, mais on peine tout de même à percevoir la différence.

En réalité, ce bras de fer censé attester l'existence d'une opposition entre le gouvernement et la Silicon Valley rappelle le jeu de rôle pratiqué au lendemain des divulgations du lanceur d'alerte Edward Snowden en 2013 sur la surveillance numérique de la NSA. Prises en tenaille entre leur coopération avec l'État sécuritaire d'une part et le coût réputationnel d'une telle association d'autre part, des entreprises comme Google, Apple, Microsoft et consorts avaient alors surjoué leur résistance. Elles déploierent des solutions de chiffrement visant à mieux protéger la vie privée des utilisateurs, promurent la « souveraineté numérique » auprès de leurs grands clients étrangers

en faisant mine de les abriter de la NSA. Elles financèrent des campagnes à Washington pour mieux encadrer le renseignement. Mais, derrière l'invocation des droits humains, il s'agissait aussi et surtout de rassurer leurs employés et leurs utilisateurs, passablement troublés par les preuves de leur intégration symbio-

tique à l'appareil sécuritaire américain. Ce faisant, elles parvinrent pour l'essentiel à rassurer leurs équipes, à préserver leurs collaborations avec les services et à affermir leurs parts de marché au niveau international. Et, finalement, à consolider une infrastructure de surveillance essentielle à la puissance des États-Unis.

Un triomphe commercial

ANTHROPIC et l'administration Trump semblent aujourd'hui jouer une partition similaire. En s'octroyant le rôle de « bon policier » épris des valeurs de libertés, l'entreprise participe d'un soft power américain passablement écorné ces derniers mois et renforce sa position commerciale. Les revenus d'Anthropic proviennent pour 80 % du secteur privé, et ces clients, tout comme le grand public, n'ont pas été insensibles à cette formidable opération marketing. D'autant que les insiders interrogés par la presse au cours du conflit avec le Pentagone n'ont cessé de vanter la supériorité de son modèle sur ses concurrents. Claude est ainsi passé des limbes du classement des téléchargements aux premières places, et le chiffre d'affaires annualisé d'Anthropic a plus que triplé au cours du premier trimestre 2026, pour dépasser les 30 milliards de dollars. En comparaison, la perte d'un contrat de 200 millions avec le Pentagone paraît presque dérisoire. La réputation de l'entreprise auprès des travailleurs de la tech s'en retrouve également confortée à un moment où la chasse aux meilleurs chercheurs en IA bat son plein. Quant aux investisseurs, ils ne semblent guère effarouchés : des fonds comme GIC (Singapour), MGX (Émirats arabes unis) ou le Founders Fund dirigé par M. Thiel ont contribué en février à la levée de fonds historique de 30 milliards de dollars réalisée par Anthropic, au moment précis où la dispute avec le Pentagone gagnait en intensité. Une saine

diversification de leurs portefeuilles, alors qu'Anthropic et OpenAI préparent chacune leur introduction en Bourse.

Du côté du gouvernement américain, on a pour l'heure renoncé aux instruments juridiques plus coercitifs qui, à l'image du Defense Protection Act, auraient permis de forcer l'entreprise à coopérer. L'essentiel est ailleurs : ce sont encore et toujours des modèles américains qui se taillent la part du lion dans les marchés mondiaux. De gigantesques puits à données hébergés sur les infrastructures d'Amazon, Google ou Microsoft, garants de l'hégémonie de l'Oncle Sam.

(1) Lire Francesca Bria, « Le coup d'État de la tech autoritaire », et Evgeny Morozov, « La souveraineté comme marchandise américaine », *Le Monde diplomatique*, novembre 2025.

(2) « Memorandum on increasing public trust in artificial intelligence through unbiased AI principles », 11 décembre 2025, www.whitehouse.gov

(3) « Anthropic and Palantir partner to bring Claude AI models to AWS for US government intelligence and defense operations », 7 novembre 2025, <https://investors.palantir.com>

(4) Ben Reiff, « Inside Israel's deal with Google and Amazon », 29 octobre 2025, www.972mag.com

(5) Johnson O'Ryan, « Pentagon praises Palantir tech for battlefield strike speed », 13 mars 2026, www.theregister.com

(6) Katrina Manson, « Omniscience, omnipotence and omnipotence : Meet the gods of AI warfare », 23 mars 2026, www.wired.com

(7) Cade Metz et Julian E. Barnes, « OpenAI amends AI deal with the Pentagon », *The New York Times*, 3 mars 2026.



La géopolitique pour les acteurs et les décideurs de demain

L'école de géopolitique appliquée du think tank IRIS

DIPLOMES DE NIVEAU BAC+4 ET BAC+5 EN PRÉSENTIEL ET À DISTANCE

Reconnus par l'État

Titre Analyste en stratégie internationale

- Géopolitique et prospective
- Défense et sécurité
- Risques géoéconomiques et intelligence stratégique
- Géopolitique des mondes agricoles et sécurité alimentaire

Titre Manager de programmes internationaux - Humanitaire et Développement

- Stratégie programmatique et opérations
- Stratégie d'influence et plaidoyer

CANDIDATURES OUVERTES

IRIS-SUP.ORG



IRIS SUP, L'ÉCOLE DE L'IRIS
INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES
Établissement d'enseignement technique supérieur privé
enregistré auprès du rectorat de Paris
2 bis, rue Mercœur - 75011 PARIS - FRANCE

PLUS D'INFOS

iris-sup.org

* Chercheur associé au Centre Internet et société du Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Les routes africaines de la cocaïne

Jamais la cocaïne n'a été autant produite et consommée dans le monde. L'Afrique de l'Ouest, idéalement située entre les bassins de production sud-américains et l'Europe, le plus grand marché de consommation, est devenue une importante zone de transit. Les trafiquants y prospèrent grâce à de solides réseaux de complicité, en profitant des faiblesses des États.

PAR TANGI BIHAN ET KEÏSHA CORANTIN *

LES saisies spectaculaires de cocaïne se multiplient au large de l'Afrique de l'Ouest. En mars 2024, la marine française – présente dans la région dans le cadre de la mission de coopération pour la sécurité maritime «Corymbe» (1) – interceptait dans les eaux internationales du golfe de Guinée 10,7 tonnes de cette drogue à bord d'un bateau de pêche en provenance du Brésil. En septembre 2025, c'était le cas d'une cargaison de 9,6 tonnes dans cette même zone. En 2019, les autorités cap-verdiennes avaient confisqué 9,5 tonnes dans un cargo en provenance d'Amérique du Sud et en route vers Tanger, au Maroc. La valeur de chacune de ces cargaisons est estimée à plus de 500 millions d'euros.

Le transit de la cocaïne sud-américaine vers l'Europe par l'Afrique de l'Ouest s'est développé dès la fin des années 1990 (2). Pourtant, les volumes ont explosé ces dernières années. Si les saisies témoignent davantage du

nombre et de l'efficacité des opérations de contrôle que du volume du trafic, les chiffres fournissent tout de même une indication des tendances : entre 2012 et 2018, moins de deux tonnes de cocaïne étaient découvertes chaque année en Afrique de l'Ouest. Entre 2019 et 2025, c'est dix fois plus (3).

Cette hausse est d'abord la traduction locale d'une tendance mondiale : le trafic n'a jamais été aussi important. En Amérique du Sud, et en particulier en Colombie – le premier producteur mondial de coca, et de loin –, le volume augmente depuis une dizaine d'années. La production de la forme finale de cette drogue est passée de moins de 900 tonnes par an en 2013 à près de 4000 tonnes aujourd'hui, tirée notamment par la croissance de la consommation mondiale (4). Car, à l'autre bout de la chaîne, la demande continue de croître, notamment sur le continent européen, premier marché mondial.

Forte hausse des volumes

SI les flux entre les foyers de production et ceux de consommation sont à la hausse, la part de ces mouvements qui passe par l'Afrique de l'Ouest augmente plus vite encore. Des experts estiment qu'au moins un tiers de la cocaïne à destination de l'Europe traverse aujourd'hui cette région (5). Mais pourquoi l'Afrique de l'Ouest est-elle devenue une telle plate-forme de transit ?

Dans un récent rapport, l'organisation non gouvernementale (ONG) spécialisée Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI-TOC) avance plusieurs explications. D'abord, les États européens et latino-américains ont intensifié les opérations de police sur la route maritime directe, ce qui s'est traduit par une nette augmentation des saisies (atteignant 200 tonnes en 2019 et plus de 400 tonnes en 2023). Cela a incité les trafiquants à exploiter les itinéraires ouest-africains. Avec l'essor du commerce mondial, plusieurs grands ports de la région ont fait l'objet d'extensions pour pouvoir absorber une forte hausse du trafic de conteneurs (qui a crû de 57% entre 2010 et 2022), augmentant d'autant les possibilités d'y dissimuler de la cocaïne. Les capacités de contrôle n'ont pas suivi : en moyenne, moins de 2% des conteneurs sont effectivement inspectés, comme c'est d'ailleurs le cas en Europe. Enfin, l'Afrique de l'Ouest offre un « environnement propice au commerce illicite » :

les trafiquants parviennent, grâce à la corruption, à obtenir une « protection » d'acteurs étatiques à plusieurs niveaux pour réaliser leurs opérations. Ainsi, souligne le rapport, « bien que les itinéraires passant par l'Afrique de l'Ouest soient plus longs que les itinéraires directs, ils sont plus sûrs et présentent un moindre risque de saisie (6) ».

Cette forte hausse des volumes transportés s'accompagne d'une diversification des méthodes. La cocaïne, traditionnellement dissimulée avec des marchandises légales à bord de conteneurs pour atteindre l'Afrique de l'Ouest, circule de plus en plus par d'autres moyens, comme des bateaux de pêche. L'avantage : la poudre peut être transbordée en pleine mer dans une multitude de petites embarcations, qui accosteront tout le long du littoral. Or « il est très difficile de contrôler une frontière maritime, surtout pour des pays ayant des budgets et des moyens d'action limités », souligne M. François Patuel, chef de l'unité de recherche pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre à l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Confrontés à un contexte économique difficile, marqué par une baisse de l'aide publique au développement, et au désengagement de partenaires techniques, certains États peinent à se doter du matériel nécessaire pour la surveillance en mer ou à la détection et l'interception des drogues en circulation ». La cocaïne peut ensuite être envoyée vers l'Europe par des conteneurs, via

les grands ports ouest-africains, ou par d'autres bateaux de taille modeste.

Les routes, aussi, se multiplient. Le passage par la façade occidentale de l'Afrique de l'Ouest, autour du Cap-Vert ou des Canaries, qui sont sur le chemin de l'Europe, répond à une logique géographique. Mais de nouvelles voies passent désormais par d'autres pays, plus au sud, vers le golfe de Guinée et l'Afrique centrale. « Les agences antidrogue ciblent les bateaux suspectés d'acheminer de la cocaïne en fonction de leur provenance. Augmenter le nombre de pays d'origine diminue donc les risques de se faire contrôler », poursuit M. Patuel. Les acteurs criminels ont cet avantage sur les États qu'ils sont transnationaux. Si certaines capitales renforcent les contrôles, les trafiquants utilisent d'autres territoires. « Sans le développement d'une réponse holistique alliant prévention, réduction de l'offre et de la demande, et coopération internationale, ils trouveront toujours des points de passage », conclut-il.

Autre évolution : la hausse spectaculaire de la production de cocaïne a attiré de nouveaux acteurs criminels. Les réseaux colombiens ou vénézuéliens, pré-

naires des douanes, des officiers de l'armée ou de la police, ou des responsables politiques, pour qu'ils ferment les yeux sur leurs activités. « Dans certains ports de la région, affirme M. Mouhamadou Kane, chercheur à GI-TOC, des douaniers n'hésitent pas à prélever une "taxe" sur le volume de cocaïne qui transite par leur infrastructure. »

C'est souvent à travers des intermédiaires locaux que ces groupes étrangers parviennent à établir ces protections au sein de l'État. Ceux-ci jouent également un rôle actif en coordonnant la logistique du trafic. Il s'agit la plupart du temps d'hommes d'affaires opérant dans l'import-export, possédant une nationalité ouest-africaine et une autre européenne, et bénéficiant de bonnes connexions avec des acteurs criminels et des responsables étatiques. L'intermédiaire Braima Seidi Bá avait, par exemple, noué des relations avec des trafiquants latino-américains alors qu'il vivait en Espagne et au Portugal. Détenteur de la double nationalité portugaise et bissau-guinéenne, il a été condamné par contumace par la justice de Bissau en 2020 pour trafic de cocaïne, avant d'être acquitté en appel en 2022... Rares sont les affaires de ce type à arri-

Diomaye Faye, en 2024, les prises de cocaïne se sont multipliées, notamment aux frontières terrestres. Les réseaux n'ont pas survécu aux larges remaniements dans l'administration, la police ou l'armée. » Même dynamique en Guinée, où les saisies ont augmenté après le renversement du président Alpha Condé, en 2021.

Jusqu'à aujourd'hui, l'attention médiatique s'est largement concentrée sur la très agitée Guinée-Bissau, où le trafic de cocaïne, impliquant l'élite politique et militaire du pays, a parfois pris des tournures rocambolesques. Le président João Bernardo «Nino» Vieira a été assassiné en 2009 sur fond de luttes de clans. Le chef d'état-major de la marine Bubo Na Tchuto s'est fait piéger, en 2013, par des agents de la Drug Enforcement Administration (DEA) américaine : ils l'ont arrêté dans les eaux internationales en se faisant passer pour des membres des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) qui allaient lui vendre une cargaison. Plus récemment, en 2024, le fils de l'ancien président Malam Bacai Sanhá a été condamné aux États-Unis – entre autres pour trafic de cocaïne. Il travaillait avec des groupes criminels colombiens, le Hezbollah libanais ou encore la 'Ndrangheta. Mais les spécialistes sont unanimes : le trafic concerne toute l'Afrique de l'Ouest, et pas seulement la Guinée-Bissau. Il est simplement plus discret dans les autres pays, parce que moins disputé ou moins instrumentalisé dans le cadre de luttes de pouvoir.

Le trafic de drogue prospère aussi en Amérique latine ou en Europe grâce à la corruption. Mais nulle part ailleurs qu'en Afrique de l'Ouest les trafiquants ne jouissent d'une telle capacité. Alors que les États ouest-africains disposent de peu de moyens et que leurs agents sont souvent mal payés, les trafiquants bénéficient d'énormes ressources financières. La valeur de chacune des grandes saisies récentes s'élève à plus de 500 millions d'euros, à comparer avec le budget de la Guinée-Bissau (d'un montant équivalent à 800 millions d'euros), celui de la Guinée (5 milliards) ou celui du Sénégal (11 milliards).

Effet pervers du trafic de cocaïne : là où elle transite, la drogue tend à s'implanter. Certains trafiquants ou intermédiaires de faible envergure sont en effet payés en nature, et doivent écouler leur production pour se rémunérer. Comme ils n'ont souvent pas les moyens de convoier leur marchandise en Europe, ils la vendent localement. Cela alimente aussi un marché de crack, un dérivé bon marché de la cocaïne. Ces dernières années, l'Afrique de l'Ouest a ainsi vu se développer des laboratoires de production de crack, notamment au Niger et au Sénégal. « Cette tendance, estime M. Patuel, constitue une menace pour la santé publique et la stabilité régionale. »



STEVE BANDOMA. – «Gangster», 2016

sents en Afrique depuis les années 1990-2000, cohabitent désormais avec nombre de trafiquants européens, comme la 'Ndrangheta italienne ou des mafias des pays des Balkans. Ceux-ci se fournissent souvent avec l'aide des trafiquants de Bogotà ou Mexico, ou encore avec le Primeiro Comando da Capital (PCC) – le plus grand groupe criminel brésilien, notamment établi à São Paulo et dans le port de Santos, un nœud du trafic mondial. Le PCC s'est en effet imposé comme un acteur majeur de cette filière dans les années 2010 (7), et depuis 2016 la poudre blanche saisie dans les ports ouest-africains provient majoritairement du Brésil.

« En Afrique de l'Ouest, comme sur les autres continents, les réseaux criminels ne pourraient pas acheminer d'aussi grandes quantités de cocaïne sans certaines complicités d'éléments au sein des appareils d'État, explique M^{me} Lucia Bird, directrice de l'Observatoire des économies illicites en Afrique de l'Ouest à GI-TOC. C'est ce que nous appelons les "structures de protection du trafic". » Et, puisque l'essentiel de la cocaïne passe par la mer, « les ports sont des infrastructures-clés, ce sont donc des cibles importantes pour les trafiquants », poursuit-elle. Ceux-ci cherchent ainsi à passer des accords avec des fonction-

ver devant les tribunaux ; encore moins à aboutir à une peine définitive. Exception qui confirme la règle : la condamnation en appel à dix ans de prison, en 2025, de l'Espagnol Miguel Angel Devesa, ancien policier reconverti dans le trafic de stupéfiants en Côte d'Ivoire. Au cours des audiences, il avait relaté comment, moyennant rétribution, commissaire de police et commandant de la marine s'assuraient de tenir leurs troupes à distance des cargaisons acheminées pour le compte de groupes colombiens. Cette protection peut aussi s'établir au sommet de l'État. Le Néerlandais Jos Leijdekkers, lui aussi condamné par contumace à de nombreuses reprises, a trouvé refuge en Sierra Leone, où il vit avec une diplomate sierra-léonaise qui se trouve être... la propre fille du président Julius Maada Bio (8). Il entretient également des relations avec un responsable du port de Freetown et le chef de la police antidrogue.

Par nature discrets, les réseaux de protection peuvent surgir en pleine lumière lors de changements de gouvernement. « Au Sénégal, durant les dernières années de la présidence de Macky Sall, les saisies de cocaïne étaient parfois grosses, mais irrégulières, et se concentraient au port de Dakar ou en mer, explique M. Kane. Après l'élection de Bassirou

(1) Ministère des armées, dossier de presse « Opération Corymbe », Paris, octobre 2021.

(2) Lire Anne Frintz, « Trafic de cocaïne, une pièce négligée du puzzle sahélien », *Le Monde diplomatique*, février 2013.

(3) Lucia Bird, Kingsley Madueke et Mouhamadou Kane, « Marchés de la cocaïne en Afrique de l'Ouest. Cartographie des impacts, des itinéraires, des tendances et des acteurs », Global Initiative Against Transnational Organized Crime (GI-TOC), Genève, mars 2026.

(4) ONUDC, « World drug report 2025 », Vienne, 2025.

(5) « Marchés de la cocaïne en Afrique de l'Ouest... », *op. cit.*

(6) *Ibid.*

(7) Gabriel Feltran, Isabela Vianna Pinho et Lucia Bird, « Filières atlantiques. Le PCC et le commerce de la cocaïne entre le Brésil et l'Afrique de l'Ouest », GI-TOC, août 2023.

(8) Oliver Dunn et Josef Skrdlik, « Jos Leijdekkers, one of Europe's most wanted men, quietly insinuated himself into the lives and businesses of the country's elite », *New Lines Magazine*, Washington, DC, 28 juillet 2025.

* Respectivement journaliste et doctorante en géographie à l'université Paris-1 (Panthéon-Sorbonne).

ÉCOUTEZ LE « DIPLO »

Chaque mois, une sélection d'articles lus pour les abonnés. Sur notre site et en podcast.

www.monde-diplomatique.fr/audio

HARCÈLEMENT, LA SOUFFRANCE DES ÉLÈVES, LE DÉSARROI DU PERSONNEL

L'ordinaire des violences à l'école

La récente condamnation en appel d'une professeure reconnue coupable d'humiliations répétées à l'encontre d'une élève a fait ressortir la complexité des situations de harcèlement scolaire. Si les pouvoirs publics luttent contre ce type de violence, ils en ont une conception limitée et figée, qui empêche peut-être d'en percevoir les racines profondes.

PAR SELIM DERKAOUI *

PLUSIEURS suicides d'élèves ont récemment marqué l'opinion publique française. S'ils demeurent exceptionnels – 2,7 pour 100 000 chez les moins de 25 ans, contre 13,3 pour l'ensemble de la population (1) –, la médiatisation de ces drames les inscrit souvent dans un continuum de violences. Où figure en bonne place le harcèlement scolaire, objet d'une politique nationale depuis 2011, quand le ministère de l'éducation a commencé à en assurer un suivi. Un enfant est considéré comme harcelé en fonction du nombre d'atteintes répétées – aux biens, physiques, sexuelles, verbales, numériques – qu'il déclare et de son évaluation de la qualité de vie à l'école : 3 % des écoliers du CE2 au CM2, 5 % des collégiens et 3 % des lycéens auraient ainsi subi un harcèlement au cours de l'année scolaire 2024-2025, un phénomène relativement stable depuis 2011 (2). Certaines associations font des constats plus alarmistes sur la base de sondages en ligne et d'une définition moins stricte du harcèlement.

Avant les années 2010, l'attention des médias comme celle des responsables politiques se focalisent sur le problème de la « violence à l'école ». Cette notion inclut théoriquement aussi bien les agressions physiques (coups, bousculades) que les violences psychologiques (insultes, menaces), ou les outrages envers le personnel. Mais les pouvoirs publics se concentrent surtout sur cette dernière catégorie d'incidents, en particulier dans les établissements dits « sensibles ». Entre 2004 et 2009, la présence policière y est ponctuellement renforcée ; la transmission d'informations entre commissariats et directions d'établissement s'institutionnalise. La plupart des syndicats d'enseignants dénoncent cette approche sécuritaire et contribuent à réorienter les dispositifs vers davantage de prévention. Ainsi, en septembre 2009, un plan de formation des cadres à l'exercice de l'autorité en situation de crise est lancé, ainsi que la création d'équipes mobiles de sécurité (EMS), sous l'autorité des recteurs, pour accompagner les établissements demandeurs.

Renversement de culpabilité

IMPORTÉE du monde anglo-saxon (*school bullying*, en anglais), l'expression « harcèlement scolaire » apparaît pour la première fois en France à l'occasion de la tenue des États généraux de la sécurité à l'école, en 2010. M. Luc Chatel, alors ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, confie une mission à M. Éric Debarbieux. L'expert joue un rôle déterminant dans l'identification de cette catégorie de « désordres scolaires » et dans la formulation d'une

* Journaliste. Auteur de *Laisse pas trainer ton fils. Comment l'État criminalise les mères seules*, Les Liens qui libèrent, Paris, 2025.

approche plus préventive. Son rapport d'avril 2011, intitulé « Refuser l'oppression quotidienne », plaide en faveur de la formation du personnel, d'enquêtes régulières de victimation, de campagnes de sensibilisation nationales...

À la suite de ces recommandations, le ministère lance la campagne « Lutter contre le harcèlement scolaire : l'affaire de tous ! » à la rentrée 2011-2012. Sous le quinquennat de M. François Hollande, la même administration crée trente et un postes de référent académique d'écoute ou publie des fiches pratiques encadrant la prise en charge, y



compris des cas de cyberviolence. Car l'irruption des réseaux sociaux amplifie des phénomènes autrefois circonscrits entre les murs de l'école.

Le lancement du programme pHARE (Prévenir le harcèlement à l'école), en juillet 2021, entérine l'institutionnalisation de la problématique, tout en intégrant sa dimension numérique. Les services d'écoute nationaux sont étoffés et fusionnés dans un numéro d'appel unique, le 30-18. En 2022, l'association e-Enfance, chargée du dispositif, reçoit plus de 25 000 appels. Les écoles et les collèges doivent mettre en place un vaste plan d'action contre le harcèlement : des « élèves ambassadeurs "non au harcèlement" » sont nommés dans chaque établissement volontaire, les conseils de la vie collégienne et lycéenne s'emparent du sujet...

La loi du 2 mars 2022 a constitué le harcèlement scolaire en délit passible de dix ans de prison. Elle a élargi la responsabilité aux parents et, dans une moindre mesure, aux plates-formes de réseaux sociaux (obligation de retrait, de modération et de coopération, sous peine de sanctions financières). Plus de 10 000 affaires de harcèlement scolaire ont, depuis, été enregistrées par les parquets. Le volume d'affaires est passé de 530 en 2022 à 3 500 en 2023, puis à 6 100 en 2024. « Ce qui progresse, nuance un enseignant, ce sont les cyberviolences. Mais on est mieux formés. Les élèves se confient plus souvent aux professeurs, aux surveillants ou aux conseillers principaux d'éducation

[CPE]. Il y a beaucoup de situations de harcèlement désamorçées, même si cela ne fonctionne pas à tous les coups. »

Néanmoins, souligne M^{me} Manel Ben Boubaker, enseignante et syndicaliste en Seine-Saint-Denis, « il y a parfois un renversement de la culpabilité avec la menace – du rectorat, du chef d'établissement, de la personne accusée ou de ses représentants légaux – d'un dépôt de plainte en vertu de l'article 226 du code pénal sur la dénonciation calomnieuse ». Une enseignante parisienne qui souhaite garder l'anonymat déplore un harcèlement « presque toujours conçu comme un problème entre élèves, plus rarement comme le fait de professeurs ».

Une hiérarchie méprisante

DU fait d'une crise du recrutement, les établissements manquent d'enseignants, de médecins et d'assistants sociaux, avec des moyens humains insuffisants au regard des standards de couverture et de qualité des services de santé scolaire recommandés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (3). Les surveillants, désormais appelés « assistants d'éducation » (AED), se retrouvent en première ligne. Contractuels de droit public rémunérés au salaire minimum, en contrat à durée déterminée, la plupart poursuivent des études en parallèle de ce travail. Le fort renouvellement empêche tout suivi durable des élèves. Or, insistent les spécialistes, ce qui protège les élèves, ce sont moins les qualités d'un adulte isolé (comme un enseignant sympathique ou un CPE vigilant) que l'action coordonnée de la communauté éducative.

À cet égard, une AED dans les Yvelines regrette que « certains enseignants, socialement dévalorisés eux-mêmes, méprisent les surveillants, voire les CPE, ce qui casse la solidarité et par conséquent l'écoute auprès des enfants ». Dès lors, les informations entre membres de la communauté éducative ne circulent pas toujours aisément ou se contredisent. « Ce qui me frappe depuis des années quand je me rends dans un établissement scolaire qui me demande d'aider à agir contre "la violence", c'est que, la plupart du temps, on ne me parle pas des élèves. (...) [Ce] qui est en jeu est d'abord la relation entre adultes », abonde M. Debarbieux dans son dernier ouvrage, paru en 2025 (4).

En dix ans, les relations entre professionnels – entre collègues et, surtout, avec la hiérarchie – ont connu une forte dégradation, en particulier dans le second degré : en 2022, l'équipe était jugée peu ou pas solidaire par 40 % des répondants d'une enquête sur le climat scolaire, contre 34 % en 2013 ; près d'un membre du personnel sur cinq déclare avoir été harcelé cette même année, contre un sur dix en 2013 (5). « Très majoritairement, ce harcèlement supposé n'est pas exercé par les élèves, ni même par les parents, mais d'abord par d'autres professionnels de l'éducation nationale », écrit M. Debarbieux. En outre, 78 % des personnes interrogées estiment ne pas être respectées par la hiérarchie extérieure à leur établissement (académique ou ministérielle). Équipes instables, en proie à d'importants conflits internes ou éprouvant un manque de soutien de la part de leur hiérarchie : élèves et familles ont peu de chances d'être entendus de tels interlocuteurs.

(1) Observatoire national du suicide, « Suicide : mal-être croissant des jeunes femmes et fin de vie – Penser les conduites suicidaires aux prismes de l'âge et du genre », 6^e rapport, Paris, février 2025.

(2) « Premiers résultats statistiques de l'Enquête harcèlement 2023 », document de travail n° 2024-E02, direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), Paris, février 2024.

(3) « WHO guideline on school health services », OMS, 22 juin 2021.

(4) Éric Debarbieux, *Zéro pointé ? Une histoire politique de la violence à l'école*, Les Liens qui libèrent, Paris, 2025.

(5) Les chiffres cités dans ce paragraphe proviennent d'Éric Debarbieux et Benjamin Moignard, « À l'école de la défiance », octobre 2022, www.autonome-solidarite.fr

LES AMIS DU MONDE DIPLOMATIQUE

VISIOCONFÉRENCE

Le 26 mai, à 18 h 30, visioconférence organisée par les Amis de Paris : « Justice : les droits de la défense en danger », avec Vincent Brengarth et Anne-Cécile Robert à propos de *Manière de voir*, n° 206, « La justice sous pression » (avril-mai 2026). Lien sur le site de l'association.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

ANNECY. Le 11 mai, à 19 heures, à l'espace coworking de l'hôtel Moxo : « café-Diplo » autour de l'article de Pedro Sánchez « Il faut sauver le multilatéralisme » et de l'éditorial de Benoît Bréville « Un optimisme farouche » (avril). (cafediplo74@gmail.com)

GRENOBLE. Le 5 mai, à 18 h 30, à la bibliothèque du centre-ville : « Les États-Unis, du néoconservatisme au trumpisme », avec Serge Halimi. (amd38gre@gmail.com)

LYON. Le 6 mai, à 20 heures, au Ciné Mourguet de Sainte-Foy-lès-Lyon : projection du film de Claude Baqué *Utopie zéro chômeur*. (mondediplo.lyon@proton.me)

BRETAGNE

BREST. Le 5 mai, à 18 h 30, au bar Le Grabuge, « café-Diplo » autour de deux articles : « Radiographie de l'extrême droite violente » de Laurent Bonelli et « Out of Kariba » de Léa Kalara (avril). Le 16 mai, à partir de 14 heures, salle des syndicats - Maison du peuple : « Venu.e.s d'ailleurs : des parcours, des visages - Des mots sur les maux » (expositions, table de presse) et, à 18 heures : table ronde avec Paolo Valenti. (amd.brest@proton.me)

RENNES. Le 12 mai, à 18 h 45, à l'auditorium de la Maison internationale de Rennes (MIR) : rencontre avec Morgane Fert Malka pour son article « Ballet d'affaristes autour d'un gazoduc » (février). Le 22 mai, à 20 heures, à la Maison des jeunes et de la culture (MJC) Le Grand Cordel, représentation de la pièce de théâtre de Thomas Quillardet *Une télévision française*, soutenue par les AMD-Rennes. Le 26 mai, à 18 h 45, salle Pélican, Jeu de paume : rencontre avec Hélène Richard pour son article « Face à Moscou, l'Europe dans l'impasse » (février). (amd.rennes@gmail.com)

CENTRE-VAL DE LOIRE

TOURS. Le 15 mai, à 20 h 30, à l'association Jeunesse et Habitat : réunion des Amis et lecteurs de la région : « Trump en Iran, rallumer le feu ? » (pjc.arnaud@orange.fr)

GRAND-EST

METZ. Le 14 mai, à 18 h 30, petite salle des Coquelicots, « café-Diplo » : « L'occidentalisation du monde, une histoire de domination ». (pollmann5@univ-lorraine.fr)

STRASBOURG. Le 12 mai, à 19 heures, à la librairie La Tache Noire : rencontre avec Benjamin Fiorini autour de *Manière de voir*, n° 206 « La justice sous pression ». (gabriel.aussibal@hotmail.fr)

HAUTS-DE-FRANCE

VILLENEUVE-D'ASCQ. Le 6 mai, à 20 heures, au cinéma Le Méliès : projection du film *Collapse*, suivie d'un débat avec la réalisatrice Anat Even. (amd.nord@yahoo.fr)

ÎLE-DE-FRANCE

VERSAILLES. Le 15 mai, à 20 heures, à l'UGC Roxane : projection du film d'Anat Even *Collapse*, suivie d'un débat avec Ariel Cypel, scénariste. Le 23 mai, à 14 heures, salle Montgolfier, hôtel de ville : rencontre avec Ulysse Thevenon pour son livre *Le Sens du bétail. Vous ne mangerez plus jamais de la même façon* (Flammarion). (eveleveque@wanadoo.fr)

NORMANDIE

BERNAY. Le 8 mai, à 19 heures, à la librairie Le Rouge et le Noir, « café-Diplo » autour de trois articles du numéro d'avril : « Quand Israël entraîne les États-Unis » d'Adlene Mohammadi, « Jeffrey Epstein à Paris » de Monique Pinçon-Charlot et « Retour à Palmyre » d'Antoine Pecqueur. (lesamd27@gmail.com)

HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR. Le 7 mai, à 19 heures, au café du Ciné (cinéma Café des images), « café-Diplo » autour de trois articles du numéro d'avril : « Il faut sauver le multilatéralisme » de Pedro Sánchez, « Radiographie de l'extrême droite violente » de Laurent Bonelli et « Des abattoirs municipaux aux usines à viande » de Félix Jourdan et Jocelyne Porcher. (amd.caen@gmail.com)

NOUVELLE-AQUITAINE

GIRONDE. Le 19 mai, à 19 heures, au théâtre Le Levain, à Bègles : « café-Diplo ». Le 21 mai, à 18 h 30, médiathèque de Cestas : « Où en est le Portugal ? », avec Sylvia Amorim. (amis.diplo33@gmail.com) Le 22 mai, à 20 heures, Maison des associations, à Libourne : « café-Diplo ». (amis.diplolibournais@gmail.com)

PAU. Le 7 mai, à 17 h 30, amphi de la Présidence, université de Pau et des Pays de l'Adour : « Le Venezuela pris en otage », avec Maurice Lemoine. (parrabieaubiest@free.fr)

VIENNE. Le 5 mai, à 20 heures, au café L'Envers du bocal : « café-Diplo ». Le 15 mai, de 10 heures à 18 heures : table de presse des AMD 86 à la fête de *L'Humanité* de la Vienne, à Biard. Le 27 mai, à 17 h 30, à la bibliothèque de La Villegieu-du-Clain : « café-Diplo » autour de l'article de Gideon Levy « Le bellicisme comme ciment social » (avril). (dominique.leblanc@wanadoo.fr)

OCCITANIE

AUDE. Le 7 mai, à 18 heures, espace culturel de Ferrals-les-Corbères : conférence de Benoît Borrits avant la représentation de la pièce de théâtre *On fabrique, on vend, on se paie* à 21 heures. Le 18 mai, à 18 heures, à L'Accolade (café associatif), « café-Diplo » autour du *Monde diplomatique* de mai. Le 21 mai, rencontre avec Hacène Belmessous pour son livre *Toute une vie à s'éteindre* (Syllepse) à 18 heures, espace Charles-Aznavor à Villemoustaussou. (contact@amisdipl11.org)

PERPIGNAN. Les AMD 66 se réunissent chaque troisième jeudi du mois, à 19 h 15, au Casal de Perpinyà. (amisdipl66@gmail.com)

TOULOUSE. Le 7 mai, à 18 heures, salle du Sénéchal : « Menace fasciste et ensauvagement du capitalisme, les comprendre pour leur résister », avec Ludvine Bantigny. Le 12 mai, à 20 h 30, au cinéma Utopia de Borderouge, projection du film *Collapse* suivie d'un débat avec Anat Even, coréalisatrice, et Marine Rouch. Le 13 mai, à 18 heures, salle du Sénéchal : « Iran : guerre d'usure et recomposition du Moyen-Orient », avec Marmar Kabir et Shervin Ahmadi de l'édition en persan du *Monde diplomatique*. Le 19 mai, à 20 heures, au cinéma Le Cratère :

projection du film *Outrepasser*, suivie d'un débat avec Elsa Putelat, coréalisatrice. Le 29 mai, à 18 heures, salle San Subra : « Changez le travail », avec Bernard Friot. (amd.toul@gmail.com)

PAYS DE LA LOIRE

LA ROCHE-SUR-YON. Le 2 mai, à 10 heures, au café Le Foch, « café-Diplo » autour de trois articles du numéro d'avril : « Les noces de l'IA et de l'État » de Sébastien Broca, « Jeffrey Epstein à Paris » de Monique Pinçon-Charlot et « Retour à Palmyre » d'Antoine Pecqueur. (michelmerel54@laposte.net)

LAVAL. Le 12 mai, à 19 heures, au cinéma Avant-Scène : projection du film *Howard Zinn, une histoire populaire américaine 2*, suivie d'un débat avec le coréalisateur Olivier Azam (en visio). (ijmdiplo@laposte.net)

NANTES. Le 29 mai, à 18 heures, au Lieu unique : rencontre avec Angélique Mounier-Kuhn, coordonnatrice de *Manière de voir*, n° 203, « Santé mentale, symptômes d'un monde fêlé » (octobre-novembre 2025). En partenariat avec L'Huma-café. (claudie.desfosses@orange.fr)

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MARSEILLE. Le 19 mai, à 18 h 30, au Grand Bar du Chapitre : « café-Diplo » autour de deux articles du numéro d'avril : « Services d'ordre, la politique à bras-le-corps » d'Allan Popelard et « Radiographie de l'extrême droite violente » de Laurent Bonelli. (marseilleamd@gmail.com)

NICE. Le 7 mai, à 19 heures, aux Petits Farcis : « café-Diplo » autour de l'article de Robin Lambert « Souveraineté numérique, le jour après » (avril). (diplo@geller-conseil.eu)

VAR. Le 23 mai, à partir de 14 heures, au Val, stèle des droits de l'homme : journée de commémoration des victimes de l'esclavage. Projection d'un documentaire, présentation de l'exposition et débat. (pierre.arnoult@lilo.org)



© GILLES CHOFFÉ



© BERNARD FAILLE - ARCHIVES MUNICIPALES DE BESANÇON, COTE PH 9851

Mémoires de l'Enclave

En 1984, *La Cité*, association culturelle du comité d'entreprise de Peugeot, charge l'écrivain Jean-Paul Goux de rédiger un livre sur le pays de Montbéliard. « Mémoires de l'Enclave », qui paraît deux ans plus tard, dépasse et déjoue les attentes des commanditaires. « Parti pour écrire un roman », l'auteur a finalement choisi de mêler, dans un savant montage, auto-fiction, aperçus historiques, descriptions de lieux, portraits, réflexions et rêveries personnelles, entretiens, analyses sociologiques, documents d'archives... Variant ainsi les manières et les matières, il explore un territoire comtois structuré, depuis le XIX^e siècle, par l'industrie, le paternalisme et la domination sans partage des puissantes familles Japy et Peugeot. Refusant l'héroïsation autant que le misérabilisme, il s'attache à la mémoire ouvrière, ses ressources et ses défaillances.

PAR JEAN-PAUL GOUX

J'EXHUME des histoires qui meurent avec ceux qui les racontent. Ce sont de minuscules récits, parfois de belles histoires : des ouvriers sans appui et isolés, un patron sûr de son droit, une femme, un cavalier, une oreille coupée. Je sais de minuscules histoires qu'aucune voix vivante n'a pu transmettre : à qui importe-t-il qu'elles ne tombent pas pour jamais dans l'oubli ? À qui importe-t-il qu'aux filatures Japy d'Audincourt mille ouvriers restent en grève douze jours au mois d'août 1919, et que chaque jour ces mille grévistes aient reçu des secours en nature, une demi-miche de pain, du riz, des haricots, des pommes de terre et des pâtes ? Que dans la salle où s'organisent les distributions on ait fait la queue patiemment, en rigolant ? Et qu'au terme de ces douze jours les ouvriers aient obtenu qu'on les augmente d'un quart ?

On dit que les batailles des guerres classiques et leurs stratagèmes se copient les uns les autres : Friedland répète Cannes, et Rossbach c'est Leuctres. De même la théorie des échecs définit les modèles des séries de coups qui commencent une partie. Ce qui s'est passé aux Autos d'Audincourt et aux Cycles de Beaulieu durant l'été 1922 constitue une ouverture classique des luttes ouvrières et de la riposte patronale dans l'Enclave. Le fait étrange, c'est qu'il semble que dans cette sorte de partie d'échecs l'un des joueurs seul ait fait son profit des parties antérieures, aille au mat avec une rigueur qui à défaut d'être inventive a le mérite d'être efficace, comme si son adversaire, d'une partie à l'autre, était incapable de repérer les pièges toujours iden-

GILLES CHOFFÉ. – Ouvrière de la SCOP Cristel à la Casserie, 1985

tiques qu'on lui tend, par la simple raison qu'il n'a gardé aucun souvenir des précédentes parties. Les histoires que j'exhume ne sont pas mortes pour tout le monde.

Qui regarde les parties qui se sont jouées en 29, 35, 37, 38, 50, 61, 65, 69, 76 et 81, il verra chaque fois le même joueur pratiquer les mêmes ouvertures et pousser son adversaire au mat avec les mêmes coups. Les histoires que je dis sont des histoires tristes : est-ce la raison pour quoi on les oublie ?

Les blancs ouvrent. En juin 1929, aux Autos d'Audincourt, sur la question des congés payés et celle de l'application des lois sur l'hygiène et la sécurité. En juillet 1929, à la filature de la Lizaine, l'usine Schwob de Bethoncourt, sur la question de la suppression des amendes pour casse d'outils ou travail mal fait. En août 1935, aux tissages et filatures d'Héricourt et de Bethoncourt, sur la question du rétablissement des métiers. En février 1937, à Sochaux, sur la question du rétablissement d'un délégué syndical de Carrosserie muté à la peinture malgré son état de santé, et sur le réembauchage d'ouvriers licenciés pour une grève d'une heure, une semaine plus tôt. Le 30 novembre 1938, dans l'Enclave comme ailleurs, sur la question des décrets de Paul Reynaud qui assouplissent la loi des quarante heures. En février 1950, à Sochaux, sur la question des salaires. Au printemps 1960, à Sochaux, sur la question du dépannage sur les chaînes et celle d'une augmentation de cinq anciens francs. En novembre 1961, à Sochaux, sur la question de l'augmentation des cadences sur les chaînes. Au printemps 1965, à Sochaux, sur la question du maintien des quarante heures et celle d'une augmentation de vingt anciens francs. En novembre 1969, à Sochaux, sur la question d'une garantie de salaire pour les pistoleurs mutés en cas de fatigue et d'incapacité à tenir le poste. En mars 1976, à Beaulieu, sur la question du temps de dépannage et celle des cadences sur les chaînes. En novembre 1981, à Sochaux, sur la question du chronométrage sur les chaînes et celle du fichage des ouvriers dans le dossier appelé DIPO.



GILLES CHOFFÉ. – Usine de la SCOP Pompes-Japy, La Feschotte du Haut, 1985

Les noirs répliquent. En juin 29, par le lock-out et le chantage au chômage. En juillet 29, par l'intervention des gendarmes. En août 35, par le refus de toute négociation. En février 37, en faisant évacuer par la police l'usine occupée. En novembre 38, par l'intervention des gardes mobiles, le lock-out et des arrestations. En février 50, par l'intervention des gardes mobiles. Au printemps 60, par le lock-out, des lettres adressées aux familles et des mesures dilatoires qui font

traîner le conflit. En novembre 61, par le lock-out. Au printemps 65, par des mises à pied et des licenciements immédiats, le démenagement nocturne de la bibliothèque du comité d'entreprise, soupçonnée d'avoir prêté sa ronéo aux syndicats. En novembre 69, par un lock-out de vingt mille personnes. En mars 76, par le refus de discuter et par des licenciements. En novembre 81, en faisant jouer aux cadres et à la maîtrise le rôle de forces de police, et par des mises à pied.

Et les noirs font mat...

Dans presque tous les cas, les noirs recherchent la partie longue qui épuise l'adversaire. Les blancs se mettent en position défensive et cherchent à tenir le coup : collectes de fonds et de vivres, aides des municipalités et plus tard des comités d'établissement, soupes populaires. Parfois les noirs font une ouverture tactique : des négociations commencent. Dans l'été 35, une tentative de conciliation réunit à Paris, autour des délégués ouvriers et du patron Schwob : Laval et le ministre du travail Frossard... Ludovic Oscar Frossard, l'ancien directeur de *Germinal*, l'ancien secrétaire général de la SFIO, rentré à « la vieille maison » après son passage au secrétariat du PCF. En février 37, à Sochaux, demande d'arbitrage gouvernemental. Le plus souvent, à ce stade de la partie, les noirs ne déploient pas toutes leurs pièces : ils attendent la faute de l'adversaire. Les blancs en font toujours : en juin 29, c'est



© BERNARD FAILLE - ARCHIVES MUNICIPALES DE BESANÇON, COTE PH 9857

BERNARD FAILLE. – Grève à l'usine Peugeot de Montbéliard, 1960

Un livre et ses entours

QUARANTE ans après sa première publication, *Mémoires de l'Enclave* fait l'objet d'une élégante réédition aux Belles Lettres. Le texte initial est ici annoté et accompagné d'un « dossier critique », qui éclaire ses principaux enjeux et revient sur sa réception. Il est également enrichi de 135 photographies noir et blanc de Gilles Choffé, jeune ouvrier de Peugeot et photographe amateur, qui avait suivi Jean-Paul Goux au fil de son enquête.

Cette réédition est l'aboutissement d'un travail de recherche au long cours, qui a également donné naissance au site Des mémoires ouvrières aux *Mémoires de l'Enclave* (1), abrité par le Fonds d'archives numériques (Fanum) de l'université de Franche-Comté. Outre une présentation détaillée de l'auteur et de son ouvrage, on y trouvera, ordonnés par thèmes, une riche documentation iconographique et un ensemble de témoignages sonores recueillis en 1984 et 1985 par Jean-Paul Goux, ainsi qu'un documentaire intitulé *Paroles d'ouvrières*.

(1) <https://fanum.univ-fcomte.fr/memoires-ouvrieres-goux>



© GILLES CHOFFÉ



(Ci-dessus) BERNARD FAILLE. – Grève à l'usine Peugeot de Montbéliard, 1960

GILLES CHOFFÉ. – Ouvrier de la SCOP Cristel à la Casserie, 1985

la CGT et la CGTU qui se chamaillent. À la Lizaine, la même année, les blancs se bagarrent avec les gendarmes. En novembre 38, la faute est commise dès l'ouverture : grève politique, sectaire, illégale, irresponsable, décidée par le PCF qui mène les syndicalistes à l'abattoir. En février 50, ils jettent des cailloux sur les vitres des cars de ramassage Peugeot et coupent les arbres sur les routes pour les empêcher de transporter les non-grévistes. Au printemps 61, après deux mois et demi d'action commune, c'est la CGT et la CFTC qui se chamaillent. En novembre 61, ils font irruption dans les bureaux, comme en juillet 22 aux Autos. Ou bien, variante pacifique de la riposte violente, mais qui enferme les blancs dans la tactique que la première riposte des noirs a cherché à mettre en place : les blancs abandonnent la stratégie qu'impliquait leur ouverture et cherchent maintenant à empêcher les noirs d'imposer leurs sanctions, plutôt que de gagner sur les questions qui ont ouvert le conflit. L'enjeu de la partie vient de basculer : les blancs luttent maintenant contre les sanctions et non plus pour leurs revendications. À partir de là, les noirs ont gagné. En juin 29, aux Autos, ils font mat en deux semaines, il y a quatre cents licenciements. Ils font mat en quatre semaines à la Lizaine dans l'été 29 : il y a trente licenciements. Ils font mat en huit semaines dans les textiles d'Héricourt et de Bethoncourt, en 35 : les délégués sont licenciés. Ils font mat en deux semaines à Sochaux, en 37 : il y a quinze licenciés. En novembre 38, ils font mat en quatre semaines, en 50, à Sochaux ; au printemps 60, en n'accor-

dant après douze semaines que ce qu'ils avaient accordé dès la première réunion ; en quatre jours en novembre 61, même s'il faut attendre juin 63 pour que la cour d'appel de Besançon accepte cinq licenciements de délégués et seize licenciements d'ouvriers. Ils font mat en neuf semaines au printemps 65 : il y a treize licenciés. Ils font mat en deux semaines en novembre 69 en imposant le « volontariat » du samedi matin qui fera récupérer aux lock-outés leurs heures de travail perdues. Ils font mat en quatre semaines au printemps 76 : il y a quarante licenciés. Ils font mat en trois semaines en 81 : il y a cent cinq mises à pied.

L'histoire de l'Enclave est pleine de luttes qui ne forment pas une histoire. Beaucoup de luttes, mais nullement ce qu'on appelle une « tradition de luttes ». Exceptionnellement se manifeste une référence explicite à une grève antérieure : en 65, les grévistes de Sochaux, qui réclamaient entre autres une augmentation de vingt centimes, mirent en médaillon autour de leur cou une pièce de vingt centimes, comme les grévistes de 60 l'avaient fait avec une pièce de cinq francs. En 81, le règlement intérieur de l'usine interdisant toujours « de siffler ou de crier », les grévistes fabriquèrent ou utilisèrent des sifflets comme l'avaient fait ceux de 65. C'est peu. J'imaginai au contraire que le souvenir des luttes anciennes se transmettait dans les usines. Il n'en est rien : ces histoires tombent dans l'oubli, les grèves des années soixante paraissent déjà aussi lointaines que celles des années vingt. Ceux qui les ont vécues les savent encore, mais les autres ? J'exhume des histoires mortes ou je dis des histoires qui vont mourir.

Un chapelet dont le fil est rompu

Je ne dis pas qu'elles sont toutes déjà mortes, je ne dis pas qu'elles sont toutes tristes. Elles laissent une trace légère qui s'efface. Elles semblent n'intéresser personne, à peine ceux qui les ont faites. Ce n'est pas le temps des grèves qui est triste – ce qui est triste, c'est qu'on oublie qu'il fut parfois heureux.

J'exhume des histoires mortes, des histoires qui vont mourir, parce que les voix vivantes qui auraient pu les transmettre n'ont pas pu les faire circuler. Je dis que

GILLES CHOFFÉ. – Ouvrier de la SCOP Cristel à la Casserie, 1985



© GILLES CHOFFÉ

l'Enclave a été dépossédée d'une partie de sa mémoire et que les vieux récitent plus facilement la généalogie des Japy ou la litanie des « institutions de prévoyance » créées par le paternalisme Peugeot, que les événements de leur propre histoire. J'avais imaginé que l'histoire des luttes ouvrières à l'Enclave formait comme la trame continue dans laquelle les vies viendraient s'insérer : il n'y a qu'un chapelet dont le fil est rompu en maints endroits. Quand elles ne sont pas tombées dans l'oubli, ces histoires, il n'en reste que des minuscules éclats, touchants ou dérisoires, heureux ou tristes, glorieux ou terribles, mais toujours isolés, et minuscules.

J'ai cherché une tradition orale des luttes de l'Enclave : j'ai dit que j'exhumerais des histoires mortes. Tantôt c'étaient de minuscules récits qui allaient mourir avec les voix qui les faisaient. Tantôt c'étaient de plus vastes histoires : leurs acteurs n'avaient pas su les transmettre et elles étaient mortes, ou bien un livre en portait témoignage et il était introuvable. Tantôt c'étaient de vastes histoires que les voix vivantes n'ont pas pu dire telles

qu'elles furent. Tantôt c'étaient de vastes histoires sur lesquelles tel militant écrivit, pour que leurs traces ne s'effacent pas : sur les grèves des années soixante, un militant local, Georges Minazzi, fit un livre qu'il appela *En marche*. Si ce livre avait circulé, ou si la mémoire des luttes était une chose qui comptait à l'Enclave, les luttes de 60, 61, 63, 65, 68, 69, à Sochaux, ne seraient pas inconnues des derniers embauchés – ceux qui commencèrent à travailler après 79. À peine ce livre a-t-il plus circulé que le samizdat écrit à chaud, en 81, juste après les grèves, par un OS de Carrosserie. La tradition orale et la mémoire collective se constituent aussi avec des livres : aux souvenirs encore vivants vient s'ajouter la précision des choses écrites avec scrupule. Ceux qui n'ont pas vécu ces luttes des années soixante, mais qui travaillent là où exactement elles se déroulèrent, ils auraient, à cette lecture, trouvé matière à interroger « les anciens » : c'est ainsi que se forme une mémoire vivante. Mais rien ne circule, à l'Enclave, et à chaque fois, la partie recommence comme si c'était la première.

JEAN-PAUL GOUX.



© GILLES CHOFFÉ

GILLES CHOFFÉ. – Ouvrière de la SCOP Cristel à la Casserie, 1985

Elle, il se souvient...

Que le FC Sochaux a gagné la Coupe de France en 1937.

Des camions Saurer qui transportaient les ouvriers, et des coups de frein des chauffeurs pour tasser les ouvriers.

Que Serge Paganelli, conseiller général et maire (PCF) d'Audincourt, a déclaré dans une lettre ouverte aux dirigeants de Peugeot : « Plus vous cognez sur les communistes et plus vous prouvez qu'ils ont raison. Merci de tant nous encourager. »

Qu'on disait : « Ça corne ! » ou : « Est-ce que ça a déjà corné ? » pour parler de la sirène qui sonnait l'appel au travail.

Que le maire de Beaucourt a été un Japy pendant cent soixante-dix-sept ans.

Que Pucheu présida le conseil d'administration de Japy jusqu'à ce qu'il soit nommé ministre de l'intérieur du gouvernement de Vichy.

Qu'on appelait les forgerons les « culs noirs », et qu'ils chantaient : « Atla ! Atla ! Les forgerons sont là ! » sur l'air des Montagnards sont là.

Qu'aux filatures les femmes portaient des charlottes ou des voiles roses ou bleus.

Que les femmes travaillaient avec un abattement de 10 % sur leur salaire, parce que c'étaient des femmes.

Que François Peugeot a été condamné à cinq ans d'indignité nationale par le Comité de libération d'Héricourt, parce qu'il avait collaboré avec Vichy.

Des couchers de soleil au Grand Goulot.

Que les jardiniers, les cochers, les voituriers, les palefreniers, les gouvernantes, les maîtres d'hôtel et les domestiques des Japy de Beaucourt faisaient un personnel qui dépassait la centaine.

Des gosses de 9 ans qui travaillaient aux filatures, et qu'on les cachait dans des caisses aux visites de l'inspecteur du travail.

Qu'au lendemain des municipales Schwob, patron des filatures et des tissages, élu maire, accordait une journée de congé et offrait le jambon, le vin, tandis qu'on brûlait en effigie l'adversaire de gauche.

De celui qui construisit sa maison avec des briquettes prises à l'usine qu'il dissimulait dans le capuchon de sa pèlerine.

Des cinquante-quatre débits de boissons et des six bistrotts à femmes d'Héricourt.

Qu'à l'École pratique Peugeot on punissait les élèves, vers 1950, en leur faisant faire une journée à la chaîne, en usine.

De Week-end à Sochaux et d'Avec le sang des autres. De Pol Cèbe.

La crise

(Suite de la première page.)

En réalité, c'est l'histoire éternelle de la finance depuis qu'elle a été dérégulée : lancer quelque part une innovation qui permet aux agents de contourner les régulations en place; voir s'y développer une bulle à fabuleux profits; jusqu'à ce qu'évidemment la bulle éclate, entraînant une énorme crise avec répercussions dans l'économie réelle; se laisser sauver par la puissance publique; faire le gros dos sous le (petit) supplément de régulation qui s'ensuit; inventer une nouvelle trouvaille qui permet d'y échapper; recommencer indéfiniment. La crise des *subprime* avait mis la titrisation sur le devant de la scène – ça n'était pas une bonne idée. Les banques sauvées, la finance s'est retournée pour fourbir un nouveau machin dans un coin sombre : le *private credit*, donc.

Le *private credit* consiste, en son principe, en un prêt direct. Un prêt qui n'est pas du crédit bancaire, ni une obligation émise sur le marché. Établie entre agents privés non financiers, cette relation échappe par conséquent à toute régulation. L'industrie financière revient dans le paysage au moment où des fonds spécialisés viennent recréer de l'intermédiation en se proposant de collecter l'épargne de riches investisseurs pour la répartir au travers d'un portefeuille d'emprunteurs privés dûment « sélectionnés ». Que des entreprises choisissent de s'endetter dans le *private credit* plutôt qu'après des banques ou par émission d'obligations indique qu'elles sont probablement soit de taille moyenne (et n'ont pas réglementairement accès aux marchés), soit d'une santé financière, disons, discutable. L'avantage étant dans ce dernier cas qu'elles payent des taux d'intérêt bien surchargés de primes de risque – qui font d'épaisses rentabilités pour les investisseurs-crédanciers à l'autre bout. Avec toutefois une contrepartie : l'illiquidité. À l'inverse des emprunts hypothécaires qui avaient fait la splendeur des *subprime*, ces crédits-là ne sont pas titrisés, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent être revendus *ad libitum* sur un marché. Les investisseurs-crédanciers, et les fonds qui agissent en leurs noms, sont « collés » jusqu'à la maturité des crédits – en général cinq à sept ans. C'est la raison pour laquelle les fonds fixent une limite aux retraits (*redemptions* en anglais de finance) que peuvent effectuer les investisseurs-clients – généralement établie à 5% de leurs avoirs par trimestre.

Tant que tout va bien, personne ne trouve à y redire : les gestionnaires gèrent, les emprunteurs payent, et les clients touchent. Malheureusement, tout ne va pas toujours bien. Dans l'univers de la dette, le poison, c'est le défaut – quand il commence à sortir de ses moyennes « habituelles », celles sur la base desquelles les hypothèses de



WES 21 / REMO LIENHARD. – «Resource», 2023

risque sont calées. Et le voilà qui sort. Au début, c'est anecdotique : des entreprises du secteur automobile, un fabricant de pièces détachées, un concessionnaire – de parfaits inconnus. Ainsi commencent pourtant toutes les crises financières : par des faillites qui frappent les esprits. Or des esprits frappés sont des esprits qui se mettent à reconsidérer. C'est peu dire, en l'occurrence, qu'il y a matière. On s'avise en effet qu'environ 30% des fonds de *private credit* sont investis dans le secteur du logiciel, au moment où l'on annonce que les stupéfiants progrès de l'IA vont tout y ravager. La reconsidération tourne soudainement à la grosse angoisse. Voilà les investisseurs bien inquiets qui commencent à tambouriner à la porte des fonds de *private credit* pour y récupérer leurs mises. Pas de chance, le rideau est tiré : 5% et rien de plus. On réclame pourtant bien davantage. Début mars 2026, une brochette de fonds en vue est confrontée à des demandes de retraits qui s'étagent de 9% (chez BlackRock) à 14% (chez Cliffwater). Un mois plus tard, un fonds de Blue Owl fait face à 22% de demandes. Un autre à... 40%.

Ruée vers le cash

EN théorie les investisseurs-clients n'ont que leurs yeux pour pleurer : ils ont signé un contrat, il fallait prendre davantage au sérieux les petites lignes. D'un point de vue juridique, les fonds peuvent camper sur la clause des 5% et ne rien lâcher. On sent quand même que toute cette affaire est en train de se mettre de travers. Fin 2025, avant même la découverte des prodiges de l'IA, les grandes révisions étaient déjà en cours et commençaient à envisager pour les actifs sous-jacents du *private credit* des taux de défaut qui décollaient des 3-4% de la tranquillité pour se diriger vers des 6% (Fitch)(1) – début 2026, UBS anticipait un «scénario du pire» à... 15% (Bloomberg, 25 février 2026). Et ceci sans avoir encore la plus petite idée de ce qui allait suivre – entre l'IA et une petite guerre du Golfe. Tout le secteur sait maintenant qu'il va avoir affaire à des vagues de *redemptions* furieuses. Et devra donc se débrouiller du dilemme suivant : soit y satisfaire, mais au risque que les fonds aillent à la faillite; soit tenir le rideau baissé, mais ce sont alors les clients qui risqueront la faillite, avec assurance de ne plus jamais y revenir, ni eux ni tous ceux qui auront observé, et médité, le spectacle.

C'est que la possibilité de retourner sans casse à la liquidité quand montent les incertitudes (ou les certitudes...) d'une conjoncture adverse est tout à fait cruciale. M. Warren Buffett a depuis deux ans méthodiquement converti en cash toutes les positions de son fonds : il trône maintenant sur un tas de 385 milliards de dollars qui ne court plus le moindre risque et peut attendre la suite des événements en toute sécurité(2). L'investissement dans le *private credit* est l'antithèse de cette stratégie : épargne bloquée derrière le mur contractuel, les clients n'ont plus qu'à en contempler passivement la perte de valeur au moment où montent les défauts des actifs sous-jacents. Et – le pire – sans aucune possibilité d'accéder en urgence à leurs avoirs au cas où eux-mêmes connaîtraient un stress de liquidité. Qui ne manquera pas de se produire étant donné l'évolution générale de la situation.

L'illiquidité est le poison de la finance dérégulée. Sa propagation est foudroyante. Car la ruée pour retourner au cash ne s'arrête pas là où elle rencontre un mur : elle se redirige aussitôt vers un autre endroit où elle pense pouvoir trou-

ver de meilleures conditions du désinvestissement. À l'intérieur même du secteur du *private credit*, pour commencer, où certains fonds relativement sains, à l'image du fonds CTAC de Carlyle, font face à des *redemptions* qu'ils n'avaient pas vues venir, et qui sont simplement l'effet de report de demandes de retrait refusées ailleurs(3). Il est évident que la quête effrénée de liquidité est vouée à se réorienter vers d'autres classes d'actifs. Le moins qu'on puisse dire étant qu'elles ne sont pour la plupart pas en très grande forme non plus.

M. James («Jamie») Dimon, le président-directeur général (PDG) de JP Morgan, évoque pudiquement à ce propos la fin d'un «cycle de crédit(4)». «Cycle de crédit», c'est pour dire «orgie de la dette privée». Dont tous les compartiments commencent à clignoter au rouge : les crédits titrisés de l'immobilier commercial, ceux des dettes de particuliers – crédits auto, dettes étudiantes, cartes de crédit – enregistrent des taux de retard (*delinquency*) sur les échéances, avant-coureurs de défauts en bonne et due forme, qui se comparent aisément avec les niveaux historiques des *subprime* 2007. Inutile de dire que, dans ces secteurs, qui sont déjà par eux-mêmes à la limite de la rupture, les effets de report d'une ruée vers la liquidité venue des autres secteurs seront assez mal accueillis.

Enfin, il y a l'IA en elle-même – et non plus comme dissolvant de *private credit*. L'IA toujours pas du côté «valorisations boursières», mais – une fois de plus – côté «dette». Autant le dire tout de suite : ici on évolue dans le monstrueux. Les montants investis sont sans précédent – rendant compte à eux seuls d'un tiers de la croissance américaine. Dans l'IA, le ticket d'entrée est au billion (millier de milliards) de dollars. Morgan Stanley anticipe que le secteur en jettera trois dans la fournaise sur la période 2025-2029(5). Mais d'où sortent-ils ? Comme d'habitude de ce que l'ingénierie financière a de plus scabreux en stock. À commencer par des tours de table étrangement circulaires. Le 31 mars dernier, de justesse avant le 1^{er} avril, OpenAI a ainsi finalisé une levée de fonds propres (*equity*) hors norme de 122 milliards de dollars. Amazon y contribue pour 50 milliards, en contrepartie de quoi OpenAI s'engage à 100 milliards de commandes d'utilisation du *cloud* d'Amazon Web Services (AWS)(6). Pendant ce temps, OpenAI et AWS passent de prodigieuses

commandes de puces à Nvidia. Ce dernier entrant dans le tour de table du premier à hauteur de 30 milliards. Les relations d'*equity* passent dans les relations de clientèle et réciproquement, les souscriptions de parts sont restituées en bons de commande et les commandes font les participations, dans une figure d'ensemble qui est moins celle de la pyramide de Ponzi (convoquée à tout propos et hors de propos) que celle de l'Ouroboros : le serpent annulaire qui se mord la queue. Une seule coupure quelque part, et la chambre à air s'effondre tout à plat.

Or ce ne sont pas les perspectives de coupure qui manquent. L'Ouroboros ne fonctionne pas qu'en matière d'*equity* :

(1) «US private credit defaults broaden across sectors, rises to 5.7% in november 2025», 19 décembre 2025, www.fitchratings.com

(2) Encore que : ce «cash» consiste en fait en bons du Trésor américains, qui pourraient connaître, eux aussi, quelques brutales déconvenues.

(3) Isla Binnie et Manya Saini, «Carlyle's private credit flagship fund latest target of investor exodus», 9 avril 2026, www.reuters.com

(4) Joshua Franklin, «Jamie Dimon warns private credit losses will be larger than feared», *Financial Times*, Londres, 6 avril 2026.

(5) «Who will fund AI's \$3 trillion ask?», 25 juillet 2025, www.morganstanley.com

(6) «OpenAI investit 122 milliards de dollars pour accélérer la prochaine phase de l'IA», 31 mars 2026, <https://openai.com>

(7) Tabby Kinder et George Hammond, «OpenAI partners amass \$100bn debt pile to fund its ambition», *Financial Times*, 28 novembre 2025.

(8) Inaki Aldasoro, Sebastian Doerr et Daniel Rees, «Financing the AI boom : From cash flows to debt», *BIS Bulletin*, n° 120, BRI, 7 janvier 2026, www.bis.org

(9) Ryan Fuhrmann, «Which big tech stocks have the most debt, and why it matters?», 11 février 2026, <https://finance.yahoo.com>



WES 21 / REMO LIENHARD. – «Zeitgeist 1» (L'Esprit du temps 1), 2023

SUR LE POINT D'ÉCLATER ?

scélérate

chiffre d'affaires de 20 milliards de dollars aujourd'hui à 200 milliards en 2030. Incidemment, les profits annoncés par M. Altman à cet horizon, les analystes de HSBC peinent visiblement à les discerner, prévoyant plutôt un déficit persistant à combler de l'ordre de 200 milliards de dollars, du fait de coûts de calcul astronomiques (pour un cumul de 1,4 billion à l'horizon 2033) et d'une facture de location de *data centers* de 620 milliards (10) – il est normal d'éprouver un léger vertige à la lecture de ces chiffres. Comment

la trajectoire de soutenabilité financière d'une telle équipée ne donnerait-elle pas quelques sueurs froides, et comment ne pas s'interroger sur la capacité du système financier à porter un risque aussi colossal sur une durée aussi longue ? Un seul loupé dans les rendez-vous de profitabilité ou les étapes de refinancement, et tout vole en éclats. En considérant d'ailleurs que nous parlons ici du scénario sans anicroche. Or, des « anicroches », c'est peu dire qu'il s'en présente, et même par escadrilles de gros-porteurs.

titres publics ne sera d'aucun secours : car c'est peu dire que déficits et dettes vont exploser, jusqu'en Allemagne et aux États-Unis. Si d'ailleurs les perspectives d'inflation et de remontée des taux d'intérêt n'y ont pas provoqué avant un premier krach, en quelque sorte apéritif – ou détonateur. Qui viendrait occuper le devant de la scène et voler la vedette du principal. En tout cas, moralité : l'« actif sans risque » n'existe plus. Enfin, au milieu de ce chaudron : 7) les banques, engagées partout.

Qui fournissent la transition idoine pour évoquer le choc de retour : de la finance vers l'économie. Le schéma général d'une crise financière qui implique les banques est d'un inaltérable classicisme. Autant elles ont pris des risques insensés à la hausse, autant elles ferment le robinet du crédit, mais à bloc, dans le retournement. Et l'économie est serrée à la gorge. Nous savons à quoi nous en tenir puisque l'épisode des *subprime* a enchaîné comme à la parade

s'accumuler, indépendamment du Golfe ou de M. Donald Trump, de formidables tensions, celles du *private credit* ou de l'IA, en route vers leurs points critiques – et très suffisantes à activer le mécanisme récessionniste du krach et du *credit crunch*. Auquel s'ajouteront de toute façon les dégâts durables déjà enregistrés dans la chaîne pétrolière. Or, avec la même fatalité inarrêtable, les tsunamis de la finance font ceux du désastre social. Celui qui vient promet donc d'être terrible, peut-être de proportions jamais vues si le scénario du pire se matérialise – peut-être aussi au point de jeter les populations hors de l'intervalle de tolérance qui leur a fait jusqu'à présent encaisser avec stoïcisme tous les accidents du capitalisme mondialisé. Ce sont les conditions dans lesquelles se créent des situations politiques.

Une situation politique, ici, correspond au cas où les formidables tensions de la crise financière ne font pas que se trans-

sur une ruée, torrentielle, furieuse, chargée au surplus du souvenir des banques qu'il avait fallu sauver en 2008, mais aussi de quarante années de contentieux recuits à l'endroit du néolibéralisme, des riches, de la finance, des patrons – du capitalisme.

Ce sont les conditions où s'ouvrent des fenêtres historiques inouïes, où il devient possible de faire tout ce que la chape de pouvoir du capital, et de l'État désormais son serviteur, interdit de faire ordinairement, où il devient possible de tout bousculer : les marchés financiers qui éliminent toute politique économique leur disconvenant à coups de taux d'intérêt punitifs, les patrons prêts à saboter la croissance plutôt que de tolérer un gouvernement de gauche, les médias bourgeois qui font passer la « taxouette Zucman » pour du communisme. Dans ces situations où l'écroulement de la légitimité revendiquée du capital fait s'écrouler dans le même mouvement sa souveraineté, et où tous ses hallebardiers sont en

déroute, un formidable espace politique se dégage, offert à des forces de gauche, reconnaissables à ce qu'elles savent ce qu'est la gauche : le projet constant de repousser aussi loin que possible l'emprise du capital sur l'économie – en fait sur toute la société. Techniquement parlant, nous savons depuis longtemps ce qu'il s'agit de faire (12) : déprivatisation et socialisation des banques, exclusivement recentrées sur le crédit aux agents de l'économie réelle, par conséquent fermeture de toutes les banques d'investissement et du cirque entier de leurs produits financiers, découplage d'avec la circulation financière internationale et (ré)instauration d'un circuit du Trésor, très probablement sortie de l'euro dont on saura si, passé à deux doigts du trépas dans les années post-*subprime*, il sera capable de résister à ce choc-là, sévèrissime taxation des riches trop longtemps différée. Sans préjudice de plus si affinités – ou nécessité. Lorsqu'un système entier nous fait ainsi l'obligance de se mettre à terre tout seul et de se laisser terminer à coups de pelle, nous n'avons plus, et cette fois de bon cœur, qu'à nous sentir ses obligés.

FRÉDÉRIC LORDON.

(10) Bryce Elder, « OpenAI needs to raise at least \$207bn by 2030 so it can continue to lose money, HSBC estimates », *Financial Times*, 25 novembre 2025.

(11) Scott Waldman, « It's not just oil : Here comes Hormuz inflation », 14 mars 2026, www.politico.com

(12) Cf. *La Crise de trop. Reconstruction d'un monde failli*, Fayard, Paris, 2009.

Et le choc en retour...

ON en était là, en effet, convenablement installés, à regarder l'autoclave de la finance monter tout seul en pression sans soupape, quand le mélange d'imbécillité stratégique et de pure démenche qui règne à la Maison Blanche est venu apporter sa petite contribution au cours général des choses. La décision de la guerre contre l'Iran, sa totale irrationalité, l'ampleur des dommages qui vont s'ensuivre, le quasi-suicide de l'empire américain sont offerts pour longtemps à la curiosité des historiens. Pas besoin de recul, en revanche, pour apprécier dès maintenant le parfait torpillage de la croissance mondiale – concentré en un unique point, qu'il était préférable de ne pas fâcher : le détroit d'Ormuz. L'occasion est incidemment donnée, contre toutes les évocations poétiques à base d'immatérialité, de *cloud* ou de digitalisation, de se souvenir de ce qui compte vraiment en dernière analyse : l'énergie. En fait, c'est très simple, sans énergie : rien. Pas la moindre mise en mouvement, ni des voitures, ni des marchandises (qui ne passent pas encore par la fibre), ni des process industriels, ni des électrons dans les câbles des *data centers*. Dès début avril, et sans préjudice des événements à venir, le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) parle d'un choc pétrolier sans précédent historique (Reuters, 7 avril 2026). Dont on n'a pas fini d'égrener les conséquences.

Il y a d'abord, puisqu'il était question d'IA, la formidable explosion de ses facteurs énergétiques. HSBC, de nouveau, estime à 36 gigawatts le pompage d'électricité d'OpenAI d'ici à la fin de la décennie – on se situe quelque part entre les besoins de la Floride et ceux du Texas. Détail amusant : l'estimation date de novembre 2025, et les projections de profitabilité au fameux horizon 2030 étaient réalisées sur la base de coûts de l'époque. On évoquait la possibilité des « anicroches », en voici donc une, et d'assez forte taille. Sans compter toutes les autres – dont on n'avait pas l'idée. L'hélium par exemple. Qui aurait pensé à l'hélium avant les premières bombes sur l'Iran ? Il le fallait pourtant, car l'hélium entre décisivement dans la fabrication des puces. Que les acteurs variés de l'IA enfourment par semi-remorques (plusieurs centaines de milliers par *data center*). À la mi-mars, pas loin d'un tiers de la production d'hélium est déjà perdu (11). Moins d'hélium, moins de puces ; moins de puces, moins de capacité de calcul, donc moins de chiffre d'affaires... et c'est tout le château de cartes financier de l'IA qui a la tremblote.

Sans compter le reste. Un choc énergétique d'une telle ampleur, et ceci quand bien même le détroit d'Ormuz rouvrirait maintenant, est voué à jeter l'économie mondiale dans une combinaison de récession et d'inflation à rendre fou un banquier central, puisque le premier terme appelle une forte baisse des taux d'intérêt, et le second son exact contraire. Rien ne permet d'exclure l'hypothèse de pénuries pures et simples, et pas seulement sur l'essence des voitures ou le kérosène des avions : en réalité le blocage d'Or-

muz est au principe d'une dislocation de chaînes d'approvisionnement névralgiques. La production des engrais (faute de composés nitrés), celle des plastiques ou des médicaments, le traitement électrochimique du cuivre, du nickel, celui de l'uranium, attendent à la sortie du

détroit, sont en carafe si rien n'en sort. L'ampleur des conséquences industrielles de cette fermeture est à peine imaginable. La Chine a d'ores et déjà interdit l'exportation d'acide sulfurique.

Deux crises autonomes en première instance – la crise financière et la crise économique-pétrolière. Mais pire encore : le système explosif de leurs interactions – comme une troisième crise superposée aux deux autres. Récapitulons : dans la finance, trois compartiments en pleine perte de stabilité n'attendaient qu'une pichenette pour s'écrouler. Au moment où quelques parpaings leur viennent dessus. 1) Du côté de la facture énergétique comme du côté de la disponibilité physique de ses composants (puces et autres), l'IA, donc, voit les calculs qui soutenaient ses fragiles espérances frappées de nullité, et tout son montage d'ensemble est menacé de ruine. 2) Dans le *private credit*, l'alarme était déjà stridente autour de taux de défaut commençant à sortir des moyennes admissibles – mais ceci n'est rien comparé à l'hécatombe des entreprises emprunteuses à venir sous la violence du choc récessionniste. 3) En matière d'hécatombe, celle des ménages s'annonce tout aussi terrible – et leurs dettes variées, remalaxées dans des produits titrisés, sont à leur tour dans un « devenir *subprime* ».

À quoi s'ajoute que : 4) les marchés d'actions, dernière roue du carrosse, finiront bien par y aller de leur petite chute également. Ce qui signifie que : 5) entre le sinistre d'à peu près tous les compartiments de la dette privée (obligataire, *private*, titrisée-structurée) sous les coups de la récession, et celui des actions, le tsunami des pertes viendra de tous les côtés, sans plus aucun endroit où aller s'abriter et se refaire – à part le cash, mais pour ça il fallait sortir avant, et maintenant c'est trop tard. 6) Même le compartiment des

WES 21 / REMO LIENHARD. – « Force », 2018



le krach, le *credit crunch* et la récession. Pour ne donner qu'un seul exemple, la fermeture de tous les crédits, et plus largement de toutes les solutions d'endettement, devrait avoir de jolis effets sur le secteur de l'IA, dont nous avons vu que les nécessités de refinancement à moyen terme sont particulièrement tendues. Chute des banques et chute du *private credit*, d'où : chute de l'IA ; donc chute des banques et du *private credit* ; donc... vive l'« économie de marché ». Disons les choses : les *subprime* en folie étaient une petite troupe d'amateurs à côté de ce qui vient.

On se réjouirait tellement d'avoir tort et de passer pour un imbécile d'ici quelques mois. Si cependant le présent scénario est exact – à défaut d'être certain, il est déjà beaucoup trop plausible –, nous allons vers de l'inédit. Une crise nucléaire, sans mauvais jeu de mots, dont toutes les composantes se potentialisent mutuellement dans une réaction en chaîne, mais sans barres de graphite. Les dimensions de l'épreuve sociale sont difficilement imaginables. Les licenciements en masse, les faillites, personnelles et d'entreprise, l'inflation, pire : les pénuries.

Bien sûr, tout semble suspendu à l'aléa « Trump ». Toute forme de « résolution » dans le Golfe sera évidemment saluée par des hurlements de joie dans la finance. Et par l'ivresse du soulagement : tout peut donc reprendre comme avant. Sauf que non : « avant » avait déjà vu



WES 21 / REMO LIENHARD. – « Free » (Libre), 2021

Bataille mondiale

La fermeture du détroit d'Ormuz par l'Iran en réponse à l'agression israélo-américaine a créé une onde de choc mondiale. Vingt ans de transition « verte » n'ont pas fondamentalement entamé la dépendance de l'humanité au pétrole. Certains pays importateurs tâchent de prévenir les pénuries en accumulant des réserves (lire ci-dessous). Mais l'heure de la crise économique et des révisions déchirantes a sonné.

PAR MICHAEL KLARE *

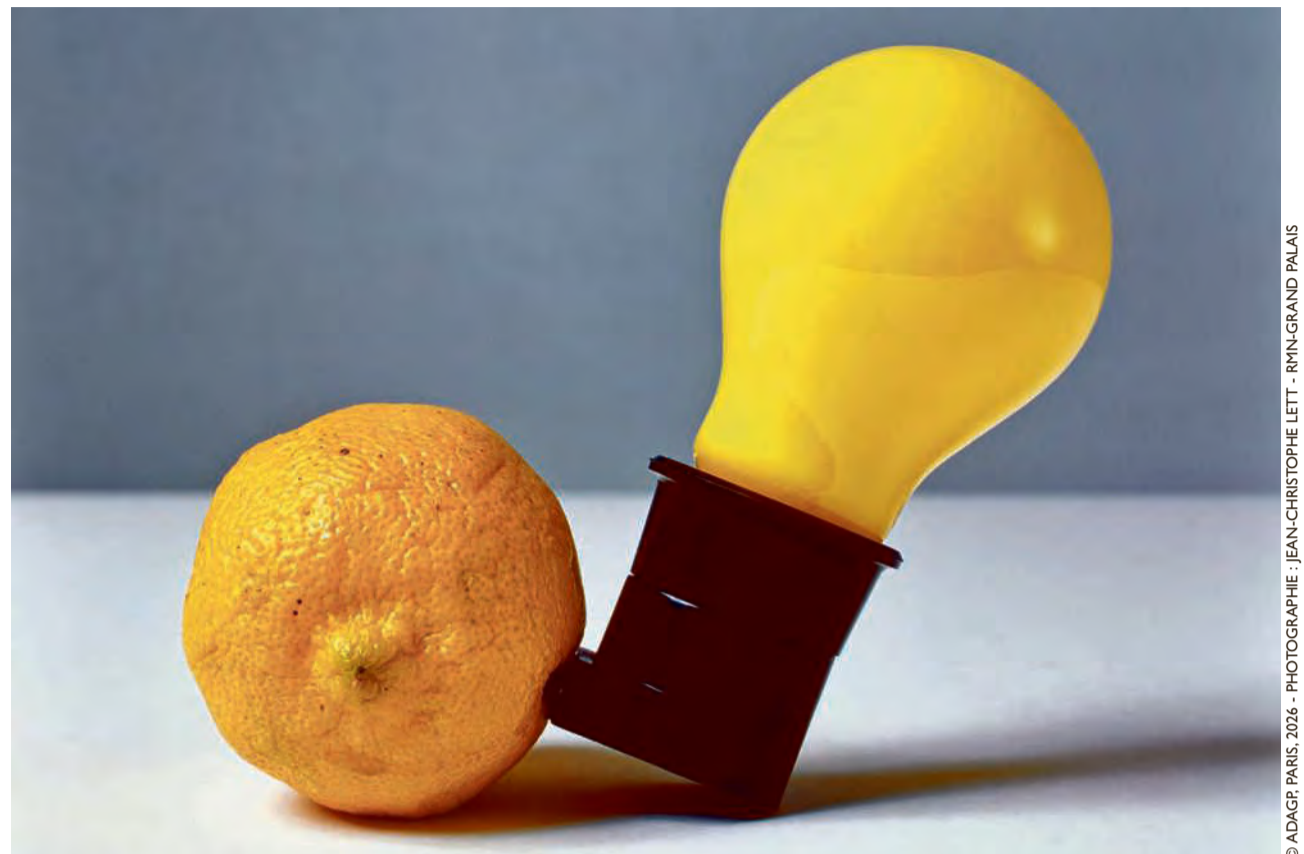
EN lançant leur guerre aérienne contre l'Iran en février 2026, les États-Unis et Israël ont déclenché non pas une, mais deux offensives majeures : la première, délibérée et planifiée de longue date, contre les infrastructures militaires et gouvernementales iraniennes ; la seconde, apparemment fortuite, contre le système énergétique mondial.

Pour de nombreux États importateurs, en Asie comme ailleurs, la brusque interruption des flux de gaz et de pétrole en provenance du golfe Arabo-Persique s'est traduite par des pénuries de carburant dans les transports et la production électrique, assorties d'une flambée des prix. Aux Philippines, le président Ferdinand Marcos Jr. a décidé de prendre les devants en déclarant l'« état d'urgence énergétique » et en imposant la semaine de quatre jours aux agences gouvernementales. D'autres pays ont fermé des écoles et réduit le temps de travail, ou, comme la Corée du Sud, instauré un plafonnement des prix de gros des carburants pour tenter d'apaiser la

* Professeur émérite à Hampshire College (Amherst, Massachusetts) et auteur de *All Hell Breaking Loose : The Pentagon's Perspective on Climate Change*, Henry Holt and Co., New York, 2019.

colère des consommateurs. La hausse des cours du pétrole n'a pas épargné les États-Unis, pourtant peu dépendants des importations (voir les infographies page 19), et ses conséquences à la pompe pèsent lourdement sur le budget des ménages pauvres et modestes.

Que M. Donald Trump n'ait pas anticipé la crise énergétique mondiale ne signifie pas qu'il en ignore les retombées économiques et géopolitiques de long terme, ni surtout qu'il n'essaiera pas d'en tirer profit par tous les moyens possibles. Il a déjà encouragé les gouvernements « qui n'arrivent pas à trouver de kérosène à cause [de la fermeture] du détroit d'Ormuz » à en « acheter aux Américains », parce qu'« on en a des tonnes » (Truth Social, 31 mars 2026). Son administration a également vanté la production nationale de gaz naturel liquéfié (GNL) auprès des pays qui ont vu diminuer leur approvisionnement en provenance du Golfe. « Nous devons vendre de l'énergie à nos alliés pour qu'ils n'aient pas à s'en procurer auprès de nos adversaires », a déclaré le secrétaire à l'intérieur Doug Burgum le 15 mars à Tokyo, où il était venu annoncer la signature de



JOSEPH BEUYS. – « Capri-Batterie », 1985

nouveaux accords énergétiques avec le Japon et d'autres pays amis (*The Washington Post*, 23 mars 2026).

La centralité des pays du Golfe dans l'équation énergétique mondiale s'explique par des facteurs géologiques. Les principaux gisements de pétrole et de gaz se situent dans les deltas des fleuves et les mers adjacentes, où la matière organique accumulée au cours de millions d'années a été recouverte de sable et de limon et convertie en hydrocarbures par la chaleur interne de la Terre. Ce processus a été plus marqué dans le Golfe – embouchure du Tigre et de l'Euphrate – qu'en tout autre point

du globe, si bien que la zone concentre les plus grandes réserves de monde de pétrole (48%) et de gaz (40%) (1).

Pour des raisons historiques, la Russie et les États-Unis sont les premiers producteurs journaliers de gaz et de pétrole, mais les États du Golfe figurent parmi les principaux pourvoyeurs des marchés internationaux et vont certainement le rester dans les années à venir. Selon l'Energy Institute, établi à Londres, six d'entre eux (Iran, Irak, Koweït, Qatar, Arabie saoudite et Émirats arabes unis) assuraient environ 35% des exportations mondiales de pétrole en 2024 (date des données les plus récentes).

Quant au Qatar, il représente à lui seul un cinquième des cargaisons mondiales de GNL (2). Le Golfe fournit par ailleurs de nombreux dérivés de ces deux hydrocarbures. À en croire certaines estimations, on lui devrait désormais un tiers de la production mondiale d'urée – le plus répandu des engrais azotés – et un quart de la production mondiale d'ammoniac – issu du gaz naturel et également utilisé dans la fabrication de produits fertilisants. Des mil-

(1) « Statistical review of world energy 2021 », www.bp.com

(2) « Statistical review of world energy 2025 », Energy Institute, www.energyinst.org

PAR EVA THIÉBAUD *

« LA guerre au Proche-Orient est en train de générer la plus importante rupture d'approvisionnement en pétrole de l'histoire », déclare le 16 mars 2026 le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), M. Fatih Birol (1). Son discours vise à annoncer la mise sur le marché de pétrole tiré des réserves stratégiques des pays membres de l'organisation : 400 millions de barils sur un total de 1,85 milliard, cependant que la consommation quotidienne mondiale se chiffre à environ 100 millions de barils de brut. Il s'agit de la cinquième mobilisation de ce type depuis la création des stocks, mais la plus importante de l'histoire.

À la suite de l'agression israélo-américaine, l'Iran a filtré les tankers et méthaniers au niveau du détroit d'Ormuz, interdisant le passage aux navires de ses adversaires ou de leurs soutiens. Entre ce blocus et la destruction de raffineries au cours de bombardements, le flux de pétrole s'est retrouvé amputé de 250 millions de barils de brut entre fin février et fin mars. La baisse pourrait atteindre 600 millions fin avril (2). De sorte que, lors de son discours, M. Birol promet que l'AIE pourrait libérer davantage d'« or noir » en cas de besoin.

Si la mise sur le marché des premiers barils semble n'avoir eu qu'un effet mitigé sur les cours du pétrole, c'est que la flambée aurait pu s'avérer bien plus violente. « Nous n'avons jamais connu de perturbation potentiellement aussi grave que celle-ci », constate Carol Dahl, professeure émérite d'économie à la Colorado School of Mines. Fluctuant autour de 60 dollars en début d'année, le prix du baril a franchi les 100 dollars depuis le début de la guerre. Mais sans atteindre son sommet historique : plus de 200 dollars au moment de la crise de 2008 (3).

L'impact est similaire du côté du gaz naturel. L'équivalent de centaines de millions de mètres cubes passe chaque jour par le détroit sous forme liquéfiée, transporté dans des méthaniers le plus

souvent chargés au Qatar. Après cinq semaines de blocage et de destructions d'infrastructures, la perte sèche représentait 1% de la consommation annuelle mondiale (4). Sans surprise, les prix du gaz ont grimpé en Europe, passant de 30 à 40 euros par mégawattheure (MWh) au début de l'année à entre 50 et 60 euros en mars 2026.

Malgré son importance pour l'économie, il n'existe pas de stockage stratégique coordonné mondialement pour le méthane. « Pendant des décennies, les problèmes d'approvisionnement rencontrés ont été exclusivement liés au pétrole. Personne n'allait créer des stocks stratégiques de gaz pour rien », justifie Francis Perrin, directeur de recherche à l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS). La flambée du prix du gaz au-dessus de 300 euros par MWh à la suite de l'invasion russe de l'Ukraine, début 2022, a toutefois fait évoluer les obligations de remplissage des réservoirs européens. Même si l'adjectif « stratégique » ne leur est jamais accolé, leur rôle n'en reste pas moins névralgique.

Sont définis comme « stratégiques » les stocks contrôlés par les gouvernements. « Malgré la mise sur le marché de l'AIE, (...) nous avons encore besoin aujourd'hui d'un apport supplémentaire, par le biais des stocks commerciaux [c'est-à-dire détenus par des entreprises] », explique toutefois Paola Rodriguez Masiu, analyste du marché pétrolier, à l'occasion d'une conférence en ligne du cabinet d'analyse énergétique Rystad (5). Se voulant rassurant, M. Birol avait présenté l'estimation de ce stockage global – à la fois commercial et stratégique – à 8,2 milliards de barils, soit « son plus haut niveau depuis février 2021 ».

Après la première guerre mondiale, la France est le premier pays à mettre en place un stockage stratégique de pétrole. Quelques années après la crise de Suez (1956), les États de la Communauté européenne s'engagent à leur tour à maintenir un stock minimum (6). La coordination se mondialise dans la foulée du premier choc pétrolier, en 1973. À l'époque, la Syrie et l'Égypte lancent une offensive pour reconquérir les zones précédemment envahies par Israël. Tel-Aviv riposte avec le soutien de Washington, conduisant les pays arabes de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à réagir à leur tour par un embargo sur les livraisons d'« or noir ». Le prix du baril bondit d'environ 30 à 80 dollars.

Les États-Unis ont alors dépassé le pic de leur production, qui déclina jusqu'à l'exploitation du pétrole de schiste à partir de la fin des années 2010. Pour mieux amortir de futures ruptures d'approvisionnement, ils lancent la construction de leur Strategic Petroleum Reserve (SPR) : un stockage d'une capacité totale de plus de 700 millions de barils dans quatre cavités salines situées le long du golfe du Mexique en Louisiane et au Texas. Ils entraînent avec eux d'autres pays consommateurs pour créer en 1974 l'AIE, dont les membres s'engagent à engranger l'équivalent d'au moins quarante-vingt jours de leurs importations.

« Une goutte d'eau dans l'océan »

La première mise sur le marché des réserves de l'AIE a lieu au début de 1991, à la suite de l'invasion du Koweït par l'Irak. La deuxième en 2005, après les ravages causés dans le golfe du Mexique par les ouragans Katrina et Rita. La troisième en 2011, lors de la crise libyenne. « Il semble que les prélèvements sur les réserves aient apaisé les marchés lors de ces perturbations de court terme », note Carol Dahl.

Au fil des années 2010, les États-Unis redevenaient exportateurs d'hydrocarbures. Ils s'autorisent à utiliser leur SPR en dehors des situations d'urgence. Pour des raisons budgétaires, par exemple. En 2015, une loi sur les transports puis, l'année suivante, une autre sur la recherche médicale sont financées par la vente de pétrole. La SPR est aussi utilisée pour faire baisser les prix à la pompe. Après la pandémie de Covid-19, tandis que les stocks sont au plus haut, la reprise de 2021 provoque une augmentation de la demande et une hausse des prix de l'essence, le tout conduisant à une importante inflation aux États-Unis. Pour faire baisser les prix, Washington cherche le soutien des pays pétroliers et leur demande d'augmenter leur production. Jugeant leur réponse insuffisante, le président démocrate Joseph Biden débloque 50 millions de barils de la SPR. Mais la mesure est jugée symbolique : la banque Goldman Sachs la qualifie de « goutte d'eau dans l'océan » (7).

L'invasion de l'Ukraine prend à nouveau l'économie mondiale de court. Les traders se ruent sur le pétrole, et le prix des hydrocarbures s'envole vers de nouveaux sommets. L'AIE décide de la quatrième mise sur le marché de pétrole de son histoire. Washington mobilise de son côté 180 millions de barils, vidant partiellement une SPR dont le niveau descend à moins de 350 millions de barils – son plus bas niveau depuis les années 1980. « Les ventes massives du SPR font entrer beaucoup d'argent dans les caisses du Trésor », remarque l'expert en géopolitique de l'énergie Philippe Sébille-Lopez.

L'objectif affiché est d'atténuer la flambée des prix. Mais l'efficacité de la mesure fait débat. « Les déstockages de la SPR de 2022, d'une ampleur sans précédent, ont probablement provoqué une panique sur le marché et contribué à la hausse des prix de l'essence », estime Valentina Galvani, coauteure d'une étude sur le sujet (8). D'autres experts voient les choses autrement. « Utiliser les réserves stratégiques permet de tempérer les chocs d'approvisionnement majeurs. Ensuite, le marché s'ajuste : l'offre se rétablit et la demande fléchit jusqu'à ce que le marché retrouve son équilibre. Mais cela peut prendre du temps », juge Carol Dahl. L'évolution des prix, qui ont finalement baissé fin 2022 puis en 2023, tendrait à lui donner raison. « C'est un long débat et

(1) « Video statement by IEA executive director on IEA oil stock release », Agence internationale de l'énergie, 16 mars 2026, www.iea.org

(2) Homayoun Falakshahi, « Running out of barrels : Cumulative oil losses hit 133 mbbls since the start of the war », 20 mars 2026, www.kpler.com

(3) Les prix du pétrole donnés dans cet article sont ceux du West Texas Intermediate (WTI) corrigés de l'inflation et exprimés en dollars de mars 2026 (source : Federal Reserve Bank of St. Louis).

(4) « Special report #3 - Middle East conflict implications », 24 mars 2026, www.rystadenergy.com

(5) « Rystad talks energy special edition : Middle East conflict, infrastructure impacts and commodity market shockwaves », 18 mars 2026, www.rystadenergy.com

(6) Paul Kaeser, « Les stocks stratégiques pétroliers : une construction « à la française » », *La Revue de l'énergie*, n° 630, Paris, mars-avril 2016.

(7) Cité par Florence Tan, « Goldman Sachs says global oil reserves release "a drop in the ocean" », Reuters, 24 novembre 2021.

(8) Noha Razek, Valentina Galvani, Surya Rajan et Brian McQuinn, « Can US strategic petroleum reserves calm a tight market exacerbated by the Russia-Ukraine conflict? », *Resources Policy*, n° 86/B, Elsevier, octobre 2023.

LES GUERRES

pour l'énergie

lions d'agriculteurs à travers la planète sont devenus dépendants de cet approvisionnement, surtout depuis que les livraisons en provenance de Russie et d'Ukraine – autres producteurs importants – se sont tariées à la suite du conflit qui oppose les deux pays.

La manne géologique du Golfe se double toutefois d'une malédiction géographique qui n'a cessé d'obérer les capacités d'exportation de la région : le rétrécissement à sa jonction avec l'océan Indien, créant un goulet d'étranglement maritime – le détroit d'Ormuz – qu'il est aisé de bloquer en temps de guerre. Ce point de passage est d'autant plus stratégique qu'il existe peu de pipelines permettant d'acheminer les combustibles vers le reste du monde, l'essentiel des livraisons s'effectuant par bateau.

Naturellement, ces spécificités influent aussi sur le destin des pays moins bien dotés en hydrocarbures. En 2024, d'après les données de l'Energy Institute, les nations asiatiques importaient collectivement 73 % de leur pétrole brut du Golfe, dont certaines tiraient aussi une large part de leur GNL (c'était le cas en particulier de l'Inde et du Pakistan)(3). Bien qu'ils soient moins dépendants, les États d'Afrique et d'Europe trouvent aussi au Proche-Orient un complément utile aux ressources qu'ils acquièrent ailleurs.

L'importance cruciale du Golfe dans la fourniture mondiale d'énergie s'est encore accrue ces dernières années avec le recul ou la fragilisation d'autres acteurs majeurs. Le Venezuela, qui a longtemps compté parmi les principaux exportateurs de pétrole, a vu fondre sa production journalière, passée de 2,7 millions de barils en 2014 à moins de 1 million en 2024, sous l'effet conjugué d'une mauvaise gestion et des sanctions technologiques imposées par les États-Unis. Au lendemain de la capture du président Nicolás Maduro en janvier, M. Trump a déclaré

que les géants pétroliers américains allaient prendre le relais pour reconstruire les installations vénézuéliennes et relancer le secteur. Mais les dirigeants de ces entreprises semblent nettement moins optimistes : ils ont prévenu que les réparations prendraient des années et se chiffraient en milliards de dollars, si tant est que l'équipe au pouvoir à Caracas accepte de faciliter ces investissements étrangers (4).

La Russie, ex-première exportatrice de pétrole et de gaz naturel, notamment vers l'Europe, a perdu sa préémi-

nence du fait des sanctions occidentales et autres conséquences de son invasion de l'Ukraine. En 2020, sa part dans les importations européennes s'élevait à 53 % pour le pétrole brut et 38 % pour le gaz naturel acheminé par gazoduc ; en 2024, ces chiffres étaient tombés respectivement à 12 % et 22 % (5). Récemment, la puissance exportatrice russe a été encore amoindrie par des attaques de drones ukrainiennes contre les ports d'Oust-Louga et Primorsk, sur la mer Baltique, d'où partent environ 40 % des cargaisons maritimes de brut du pays (6).

ressources supplémentaires tout en accélérant la transition verte, les États devront consentir d'énormes investissements dans de nouvelles capacités d'extraction, de production et de distribution. Et les gros producteurs de pétrole et de gaz auront à développer de nouveaux gisements, tandis que les pays importateurs devront élargir leurs installations portuaires et de traitement ou se tourner vers des sources d'énergie alternatives. Le coût de ces réorientations sera autant politique que financier, puisqu'elles ne manqueront pas de provoquer des débats nationaux houleux.

bresauts du marché du pétrole et du gaz suscitent également un intérêt renouvelé pour les énergies durables, comme en témoignent les vastes investissements chinois dans l'énergie solaire (10).

D'ici peu, espérons-le, les bombardements cesseront pour de bon en Iran et les victimes pourront panser leurs blessures. Mais il ne faut pas s'attendre à ce que la bataille énergétique se termine de sitôt. Au contraire, elle a toutes les chances de s'intensifier dans les mois à venir, à mesure que les nations chercheront à renforcer leurs défenses contre de futures perturbations de l'approvisionnement ou, à l'instar de l'Amérique de M. Trump, à exploiter la crise actuelle à leur avantage. Outre le profil énergétique du monde de demain, c'est la vitesse relative du réchauffement de la planète qui est en jeu.

MICHAEL KLARE.

(Traduit de l'anglais [États-Unis] par Élise Roy.)

Concurrence acharnée, retombées colossales

QUANT aux États-Unis, ils tentent de tirer avantage de la demande mondiale croissante et du déclin des capacités russes en augmentant leurs propres exportations – notamment celles de GNL en direction de l'Europe. Mais, dans la mesure où ils sont eux-mêmes le premier consommateur de pétrole et de gaz, les quantités susceptibles d'être vendues à l'étranger ne peuvent croître que dans des proportions limitées.

La dépendance des pays importateurs aux producteurs du Golfe n'est donc pas près de se réduire, et leur situation va rester extrêmement difficile tant que les livraisons n'auront pas repris leur cours normal. Même une fois que le détroit d'Ormuz aura été rouvert à la navigation commerciale, il faudra sans doute attendre des mois avant que la production régionale ne retrouve son niveau antérieur au conflit. De nombreuses installations énergétiques essentielles ont été mises à l'arrêt pour des raisons de sécurité ou endommagées durant la guerre, le cas le plus préoccupant à cet égard étant celui du site de production de GNL de Ras Laffan, au Qatar. Le 18 mars, des missiles iraniens y ont frappé

deux « trains » (unités de liquéfaction) dont la réparation pourrait prendre entre trois et cinq ans. Normalement destinées à fournir la Belgique, la Chine, l'Italie et la Corée du Sud, ces unités représentent 17 % de la capacité d'exportation qatarie (7).

Les cours du pétrole et du gaz étant sensibles aux moindres accrocs dans les circuits d'approvisionnement, l'interruption brutale des flux en provenance du Golfe aurait suffi à ébranler le système en toutes circonstances. Mais elle intervient à un moment où la situation énergétique mondiale est déjà extrêmement tendue. Les besoins ne cessent d'augmenter, tandis que la transition vers les énergies renouvelables s'opère à un rythme plus lent que prévu, en raison notamment d'une obstruction déterminée de l'administration Trump. Résultat : la demande de combustibles fossiles ne faiblit pas.

À en croire les dernières projections de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la consommation énergétique mondiale va progresser de 14 % d'ici à 2035 (dans l'hypothèse d'une poursuite des politiques actuelles)(8). Pour trouver ces

Cette reconfiguration prendra sans doute un tour particulièrement dramatique en Asie et en Europe, où de nombreux pays ont fait le pari du gaz naturel comme « énergie de transition » entre le charbon et les énergies renouvelables pour la production d'électricité. Avant la guerre en Iran, ils prévoyaient d'investir massivement dans de nouveaux terminaux de réception de gaz naturel liquéfié en tablant sur une hausse des importations en provenance du Qatar, lequel projetait de doubler ses capacités d'exportation (9). Aujourd'hui, tous ces projets sont en suspens, et nul ne sait quand – ni même si – Doha sera en mesure d'augmenter sa production.

Des pays pourraient explorer d'autres options. Le Japon et la Corée du Sud, par exemple, envisagent d'accroître la part du nucléaire dans leur production, l'Inde et l'Indonésie celle du charbon. Les sou-

(3) Ibid.

(4) Agence d'information sur l'énergie des États-Unis (EIA), « Country analysis brief : Venezuela », 8 février 2024, www.eia.gov, et Natalie Sherman, « Trump seeks \$100bn for Venezuela oil, but Exxon boss says country "uninvestable" », 10 janvier 2026, www.bbc.com

(5) « Statistical review of world energy 2021 » et « Statistical review of world energy 2025 », op. cit.

(6) Constant Méheut, « Ukraine ramps up attacks on Russian oil, aiming to curb Iran war windfall », The New York Times, 7 avril 2026.

(7) Maha El Dahan, Andrew Mills et Yousef Saba, « Iran attacks wipe out 17 % of Qatar's LNG capacity for up to five years, QatarEnergy CEO says », 19 mars 2026, www.reuters.com

(8) Agence internationale de l'énergie (AIE), « World energy outlook 2025 », https://iea.blob.core.windows.net

(9) EIA, « Country analysis brief : Qatar », 20 octobre 2025, www.eia.gov

(10) Alexandra Stevenson et Murphy Zhao, « China's edge in an oil stock : Electric cars and renewables » ainsi que River Akira Davis et Meaghan Tobin « A new oil shock accelerates a return to nuclear power », The New York Times, respectivement 14 mars et 6 avril 2026 ; cf. aussi « India says it is ready for unprecedented coal power demand in summer », 11 mars 2026, www.reuters.com

du bas de laine

aucun consensus définitif n'a été établi, considère Scott Montgomery, chercheur à l'université de Washington. Mais affirmer qu'un déblocage mondial de l'AIE n'a aucun effet n'est pas plus convaincant que de soutenir qu'il est entièrement responsable de la modération des prix. »

Malgré le débat, la crise de 2022 a renforcé les volontés de stockage au sein des pays dépendants. À ce moment-là, l'Union européenne, qui se chauffe en partie au gaz naturel, prend conscience de sa dépendance aux approvisionnements russes. Moscou avait par ailleurs décroché la gestion d'une partie des équipements de stockage européens – qui servent à passer sereinement les hivers. L'entreprise Gazprom gérait ou cogérait des réservoirs souterrains de première importance, comme ceux de Rehden en Allemagne ou de Haidach en Autriche. Or, début 2022, ils sont presque vides. « La situation a contribué à mettre l'Europe dans une position de faiblesse alors que les prix du gaz montaient », analyse Anne-Sophie Corbeau, chercheuse au Center on Global Energy Policy de l'université Columbia.

« Stocker autant que possible »

Pour renforcer la sécurité énergétique du bloc, les instances européennes se mettent alors rapidement d'accord sur un règlement obligeant les opérateurs de tous les États membres à remplir leurs stocks de gaz à 90 % au plus tard le 1^{er} novembre de chaque année. Le texte exige aussi des pays qu'ils certifient les gestionnaires d'installations d'approvisionnement. L'Autriche met en place de nouvelles règles pour évincer l'opérateur russe de Haidach, tandis que l'Allemagne nationalise Gazprom Germania, l'entreprise chargée de Rehden et de deux autres de ses réservoirs.

La crise de 2022 atteint également l'Asie. Parce qu'elle se chauffe aussi de plus en plus au gaz, la Chine, qui avait déjà mis en place une politique de stockage, franchit une nouvelle étape. « Depuis, le nouveau mot d'ordre est "stocker autant que possible" », écrit Sylvie Cornot-Gandolphe, consul-

tante pour l'association Cedigaz (9). Pékin, qui ne fournit aucun chiffre officiel, disposerait également d'un stock significatif de pétrole. Début 2026, le cabinet Vortexa l'évalue à environ 1,3 milliard de barils (voir les infographies ci-dessous), en incluant les dépôts commerciaux – ce qui représenterait quatre mois d'importations (10). Un amortisseur appréciable, dont sont loin de disposer tous les pays

d'Asie. Nombre d'entre eux importent massivement les hydrocarbures du Golfe, sans disposer de stocks importants, trop coûteux.

En Europe, les experts s'inquiètent surtout de l'approvisionnement en diesel et en kérosène, qui provient pour partie du golfe Arabo-Persique et dont les stocks sont à leur plus bas niveau depuis 2005 (11).

Mais le gaz naturel pourrait aussi manquer. Malgré l'expérience de 2022, les réservoirs sont à nouveau presque vides, quasiment au même niveau que lors du début de l'invasion de l'Ukraine. Comment expliquer une telle situation ? « Profitant de l'obligation européenne de remplir les stocks avant l'hiver, les acteurs du marché ont parié sur ce remplissage, faisant augmenter les prix du gaz début 2025 », explique Anne-Sophie Corbeau. Pour éviter cet effet opportuniste, l'Union a allégé ses exigences de remplissage, ce qui explique en partie leur faible niveau aujourd'hui. « Et puis, poursuit la chercheuse, des périodes de froid cet hiver ont contribué à vider les stocks », ce qui, au vu de leur faible niveau, de la diminution des arrivées de gaz en provenance du Qatar et de la compétition potentielle avec l'Asie, est alarmant pour l'hiver 2026-2027.

Le commissaire européen à l'énergie Dan Jørgensen a déjà encouragé les États membres à ne pas attendre la fin de l'été pour remplir les réservoirs (12). Un peu plus tard, évoquant la question du diesel et du kérosène, il soulignait l'importance d'une réponse européenne coordonnée (13). Car si le stockage permet de temporiser, il ne pourra pas résoudre totalement la question de la dépendance de l'Europe, dont la meilleure énergie sera, sans doute, toujours, celle qu'elle aura réussi à économiser.

EVA THIÉBAUD.

(9) « The golden age of China's gas storage – An excerpt from the underground gas storage in the World 2024 report », 3 décembre 2024, www.cedigaz.org

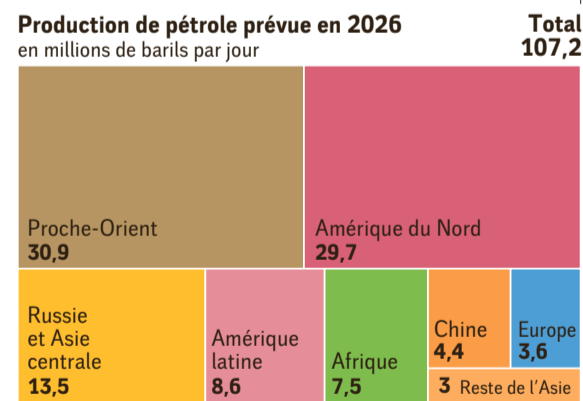
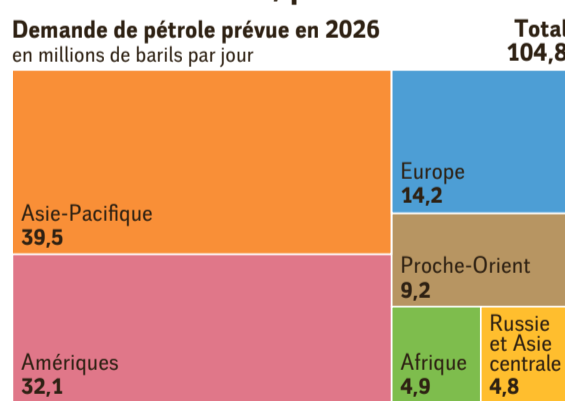
(10) Emma Li, « China's crude import stress resistance in a Hormuz crisis », 9 mars 2026, www.vortexa.com

(11) « Oil market report », 12 mars 2026, www.iea.org

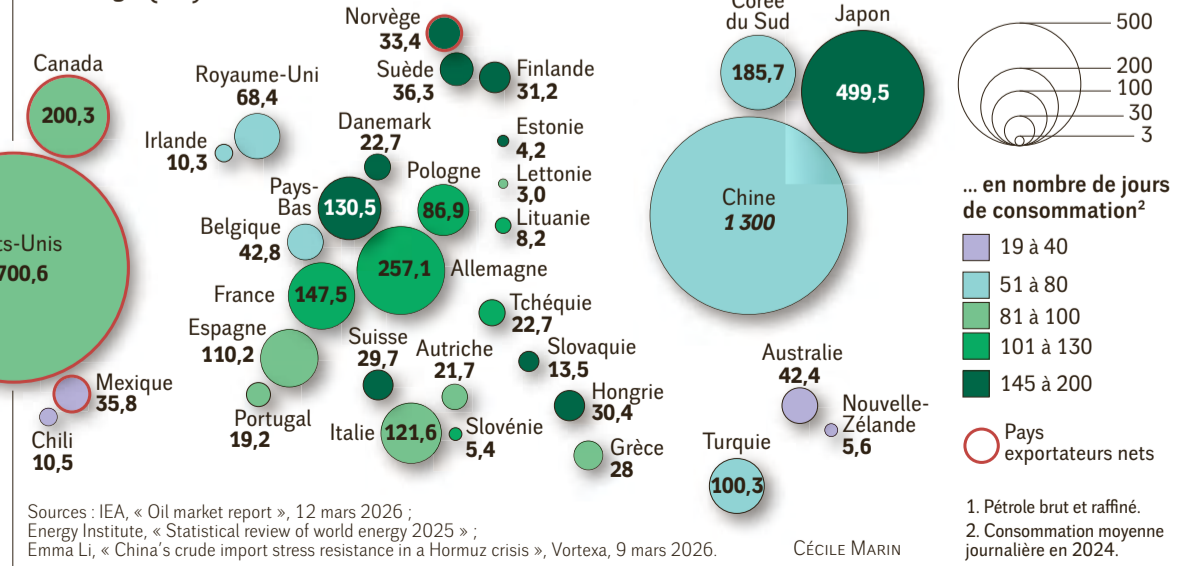
(12) Ellen O'Regan, « EU urges member countries to ease gas demands amid Iran conflict », 21 mars 2026, www.politico.eu

(13) Discours devant la presse, le 31 mars 2026.

Besoins d'un côté, production de l'autre



Stocks stratégiques et commerciaux de pétrole dans les États membres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et en Chine



Ombres et lumières de l'agrivoltaïsme

Promettant de concilier agriculture et production d'électricité solaire, l'agrivoltaïsme connaît un développement fulgurant en France. Derrière l'ambition écologique affichée, toutefois, l'appétit financier des énergéticiens est grand. Le laisser-faire réglementaire actuel risque de sacrifier terres et paysages à la croissance, en laissant une part congrue des revenus au monde agricole, divisé sur le sujet.

PAR PHILIPPE BAQUÉ *

DANS la région des Aspres (Pyrénées-Orientales), un champ de quatre hectares et demi de vignes est parsemé de poteaux en acier qui soutiennent des rangées de panneaux photovoltaïques à cinq mètres au-dessus des cultures. Les moteurs qui orientent en permanence les panneaux vers le soleil émettent un léger vrombissement. Au sol, des centaines de capteurs mesurent l'hygrométrie, la température, la lumière ou la croissance des sarments. Ces données permettent aux ordinateurs de la société Sun'Agri, aidés par l'intelligence artificielle, de piloter depuis Lyon l'inclinaison des panneaux solaires dans l'espoir d'optimiser à la fois production agricole et production d'électricité.

« J'avais contacté cette société en 2017 pour protéger mes champs de la sécheresse, se souvient M. Pierre Escudié, le propriétaire des vignes. Avec cinq heures d'ensoleillement par jour en été, les vignes sont protégées et tout ce qu'il leur faut. Ce système fonctionne bien d'un point de vue agronomique. J'économise de l'eau et j'obtiens un degré d'alcool de moins sur le vin. Pour le rendement, je ne peux pas encore me prononcer. »

Cette parcelle est devenue la vitrine de Sun'Agri, pionnière en la matière : « L'agrivoltaïsme est basé sur l'effet

parasol » : apporter de l'ombre aux cultures pour les protéger des effets du réchauffement climatique, et apporter de la lumière quand la plante a besoin de faire sa photosynthèse », explique M^{me} Cécile Magherini, directrice générale déléguée de cette société. « La vente de l'électricité produite par nos panneaux solaires finance le dispositif », poursuit-elle. Les revenus générés profitent aussi à l'exploitant ou au propriétaire foncier, avec une rémunération de 2 000 euros par an et par hectare versée pendant trente ans par Sun'Agri (1).

L'agrivoltaïsme dynamique est né en France en 2009 d'un partenariat public-privé entre Sun'Agri et l'actuel Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) à travers trois programmes d'étude soutenus par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), pour un montant de 25 millions d'euros. « J'ai créé le terme "agrivoltaïsme" en 2011 dans une note interne sans savoir qu'il aurait un tel succès », avoue M. Christian Dupraz, directeur de recherche à l'Inrae. « J'avais découvert que les cultures n'utilisent qu'un tiers de la lumière solaire et que les deux tiers restants peuvent être consacrés à produire de l'électricité. »

Enfin, la loi APER réserve les centrales solaires sises au sol aux terres réputées incultes ou inexploitées depuis dix ans.

« La loi APER est contradictoire, prévient M. Dupraz. Avec 10% de la surface qui n'est plus cultivable à cause des poteaux, des pistes et des armoires électriques, et un taux de couverture des panneaux solaires sur une parcelle donnée de 40%, il est impossible de maintenir 90% du rendement. Les expérimentations de l'Inrae montrent qu'il faut réduire la quantité des panneaux à l'hectare entre 20 et 30% pour laisser passer suffisamment de lumière. Mais cela ne va pas dans le sens des intérêts des opérateurs. » Selon le chercheur, en équipant de systèmes agrivoltaïques moins de 1% de la surface agricole utilisée en France, il serait possible de produire autant d'électricité que le parc des centrales nucléaires nationales, pour un coût bien inférieur. « Mais va-t-on faire cent mille projets d'un hectare ou cent projets de mille hectares ? Va-t-on répartir la rente de l'agrivoltaïsme au profit de nombreux agriculteurs ou la réserver à quelques projets ? Une vision libérale qui laisse les opérateurs libres d'agir et de contractualiser s'oppose à une autre qui veut mieux encadrer l'agrivoltaïsme. » En février 2025, une proposition de loi de M. Pascal Lecamp (député MoDem de la Vienne) visait à « assurer le développement raisonné et juste de l'agrivoltaïsme », en autorisant une puissance installée de 10 mégawatts-crête (MW-c) (3) par exploitation agricole, soit une surface d'environ dix hectares, et en limitant l'emprise de l'installation à 30% de la surface agricole utile d'une exploitation. Depuis son adoption en commission, les opérateurs et les investisseurs ont réussi à faire suspendre sine die son examen par l'Assemblée nationale (4).

Encore au stade expérimental faute d'avoir mesuré tous ses impacts, l'agrivoltaïsme provoque déjà une véritable



CARLOS TORRES. – « Incendie III », de la série « Incendies », 2024

ruée dans la Nièvre, les Landes, le Lot, la Vienne, en Charente ou en Meurthe-et-Moselle... Certains opérateurs proposent aux agriculteurs des loyers mirifiques pouvant monter jusqu'à 5 000 euros par an et par hectare. « Ce sont des milliers de projets, voire des dizaines de milliers, qui sont en développement aujourd'hui. Des organisations agricoles évoquent un million d'hectares », indique M. Antoine Nogier, fondateur de Sun'Agri (5). Tous ne pourront pas être réalisés, car beaucoup posent un problème de raccordement au réseau. Pourtant, près de quarante opérateurs se pressent sur ce marché très convoité par les géants de l'énergie et les investisseurs : le groupe Eiffage contrôle désormais Sun'R, la société mère de Sun'Agri; TotalEnergies a acheté Ombrea; Électricité de France (EDF) et Cero Generation possèdent Green Lighthouse Développement (GLHD); Rubis a acquis Photosol; le Crédit agricole et Bpifrance ont investi dans TSE, Technique Solaire et Amarenco; Engie a créé Engie Green...

« Aujourd'hui, le prix de l'électricité produite de cette manière se situe autour de 80 euros le mégawatt-heure (MWh), assure M. Olivier Dager, président de l'association France Agrivoltaïsme. Mais dans cinq ou dix ans, il sera à 70 euros alors que le nucléaire, qui est aujourd'hui à 70 euros le mégawatt-heure, va devenir de plus en plus cher avec les réacteurs pressurisés européens (EPR). » L'attrait pour l'agrivoltaïsme tient avant tout à sa rentabilité. L'installation d'une structure avec des panneaux orientables revient au moins à 1 million d'euros par hectare. L'investisseur engage 20% de fonds propres et emprunte le reste. La vente de l'électricité rapporte entre 100 000 et 200 000 euros par an et par hectare à l'opérateur, qui, après avoir remboursé les emprunts, payé le loyer à l'agriculteur et financé les charges, peut réussir à conserver entre 10 000 et 15 000 euros de bénéfices par an et par hectare. Une fois les emprunts totalement remboursés – au bout de vingt ou trente ans –, il peut espérer encaisser bien davantage. La rentabilité du système est assurée par l'État par le biais d'une garantie publique de rémunération. Celle-ci est attribuée aux opérateurs retenus lors d'un appel d'offres de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), qui sélectionne ceux qui proposent les prix les plus bas. En avril 2025, M. Luc Rémond, alors président-directeur général (PDG) d'EDF, dénonçait la multiplication des projets de centrales solaires. Selon lui, elles ne devraient pas toutes bénéficier du soutien public, car elles satureront trop souvent le réseau d'électricité et sont rémunérées même quand elles doivent être déconnectées.

Les opérateurs ont monté deux groupes de pression très actifs. Sun'Agri et la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) ont créé l'association France Agrivoltaïsme, que préside M. Dager, vice-président de la FNSEA. Animée par une grande partie des opérateurs (Amarenco, TSE, Engie Green, Neoen...), France Agrivoltaïsme n'en défend pas moins une limitation stricte du nombre de panneaux photovoltaïques sur les exploitations par souci de garantir la compétitivité et la rentabilité. « L'objectif, c'est de produire plus d'électricité à l'hectare. Mais, si on met trop de panneaux, il n'y aura plus de production agricole et tout s'arrêtera, reconnaît M. Dager. Je ne suis pas non plus opposé à la limitation de la taille des projets. Au-delà de vingt hectares, il n'y a plus d'intérêt économique, car le coût de l'électricité ne baissera pas davantage. Il est aussi plus facile de maîtriser en agronomie vingt hectares que cent cinquante. Et l'impact paysager sera moindre. »

Second groupe de pression, la Fédération française des producteurs agrivoltaïques (FFPA) se présente comme une simple association d'agriculteurs, mais

rassemble les plus gros opérateurs : TotalEnergies, EDF Renouvelables, GLHD, Valorem et Photosol. Jeune maraîchère du Lot-et-Garonne, sa présidente Audrey Juillac porte un projet agrivoltaïque développé par GLHD, concernant deux hectares de ses terres en plantes médicinales et quatre-vingt-dix hectares des terres d'un voisin en élevage ovin. La FFPA joue un rôle très politique, et la jeune femme est fière d'avoir participé à l'élaboration de la loi APER. Contrairement à France Agrivoltaïsme, la fédération s'oppose à une limitation du nombre de panneaux sur les parcelles et de la taille des installations. Elle a ainsi combattu la proposition de loi Lecamp.

Tandis que les campagnes sont tapissées de panneaux, un vent de contestation se lève : « Nous récusons le terme "agrivoltaïsme", qui relève du marketing et vise à légitimer un opportunisme foncier et financier dans un contexte difficile pour le monde paysan », déclaraient en 2023 plus de quatre cents organisations agricoles, associations écologistes, partis politiques et syndicats (6). Elles appelaient à une autre transition énergétique et à la défense de l'agroécologie. Pour M. Nicolas Fortin, secrétaire national de la Confédération paysanne, signataire de la tribune, « c'est une façon détournée d'artificialiser des terres agricoles ». Ce syndicat a mené plusieurs actions contre des serres photovoltaïques n'abritant plus aucune culture, alors que leurs milliers de panneaux solaires étaient toujours en activité. « Cette situation risque de se reproduire avec l'agrivoltaïsme, car rien ne garantit vraiment le maintien d'une production agricole conséquente ou le contrôle des élevages ovins, qui servent souvent d'alibi », ajoute M. Fortin, inquiet de la spéculation foncière effrénée en cours.

Pour garantir des pratiques vertueuses, la loi APER charge les commissions départementales de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) de donner sur tout projet un avis au préfet. Mais plusieurs CDPENAF ont validé des projets dénoncés par des associations, notamment celui de Terr'Arbouts sur 700 hectares dans les Landes ou un autre de 1 300 hectares sur le territoire des Coteaux et Landes de Gascogne dans le Lot-et-Garonne. Ces deux projets n'entrent pas dans le cadre de la loi APER, car ils ont été déposés avant son adoption. Partout en France se créent des collectifs d'associations et de citoyens pour s'opposer aux projets en dénonçant leurs impacts sur les paysages, l'agriculture et le foncier.

Logique de gigantisme

Le sujet divise au sein du Mouvement de défense des exploitants familiaux (Modéf) ou des Jeunes Agriculteurs. Mais aussi chez France Nature Environnement (FNE), qui semble embarrassée alors que certaines de ses associations membres apportent un soutien tacite à des projets très controversés.

Les grands groupes industriels de l'énergie se sont lancés dans une course sans frein pour installer au plus vite les 100 GW de puissance photovoltaïque promis par le président Emmanuel Macron pour 2050. Dans une logique de gigantisme et une fuite en avant guidée par le profit, l'agrivoltaïsme masque pourtant d'autres solutions, comme la sobriété. D'autres supports existent déjà pour installer des panneaux solaires : toits des bâtiments agricoles et industriels, friches industrielles, parkings, etc. L'Ademe estime leur potentiel à 53 GW. Un autre agrivoltaïsme, raisonné et échappant aux spéculations des industriels, pourrait être complémentaire de ces productions photovoltaïques et ses revenus mieux répartis dans une logique de soutien à l'agriculture paysanne.

Reste la question de la lutte contre le changement climatique. Las, l'élévation des températures n'en est pas la seule conséquence. Celui-ci s'accompagne également de tempêtes violentes. Celle dénommée Nils a ainsi lourdement endommagé les installations d'agrivoltaïsme à l'ouest de Perpignan en février dernier... Là encore, la « solution » en est-elle vraiment une ?

(1) Données issues du site de Sun'Agri, <https://sunagri.fr/agrivoltaïsme-dynamique>

(2) « Loi relative à l'accélération des énergies renouvelables : un cadre pour les installations photovoltaïques sur terres agricoles en préservant la souveraineté alimentaire », 27 mars 2023, www.agriculture.gouv.fr

(3) La puissance crête, mesurée en watt-crête (Wc), représente la puissance maximale qu'une installation photovoltaïque peut produire dans des conditions normalisées en termes d'ensoleillement ou de température.

(4) Philie Marcangelo-Leos, « Agrivoltaïsme : la filière prend ombrage de la proposition de loi Lecamp », 26 mars 2025, www.banquedesterritoires.fr

(5) Marjolaine Koch et Sylvain Lapoix, « Fermes agrivoltaïques : un million d'hectares de projets, le boom financier d'une bulle énergétique », France Info, 4 janvier 2025.

(6) « Nous ne tomberons pas dans le panneau de l'agrivoltaïsme ! Positionnement quant au photovoltaïque sur les terres agricoles naturelles et forestières », 27 août 2023, <https://coordo-nationale-photorevolte.org>

MOINS DE SOUTIEN, PLUS DE CONCURRENCE, ET L'HYPOTHÈSE DE L'INTÉGRATION DE L'UKRAÏNE

Quel avenir pour la PAC ?

Actuellement en négociations, la future politique agricole commune (PAC) de 2028 à 2034 suscite de nombreux débats entre États membres. En cause, les sommes consacrées à l'agriculture, mais aussi à la protection de l'environnement. Le sujet divise, d'autant que, dans le même temps, se pose la question de l'intégration de l'Ukraine, grande puissance agricole, dans l'Union.

PAR LUCILE LECLAIR *

Il est cinq heures du matin, le soleil perce doucement par la fenêtre du fournil. Au loin, les montagnes des Vosges dessinent un trait irrégulier. Nous sommes à Valleroy-le-Sec, deux cents habitants. « Ma déclaration PAC ? J'ai lutté jusqu'au bout pour la remplir seul », raconte M. Fabrice Felten en tordant une boule grumelleuse d'eau et de farine, issue de sa récolte de blé. Avec ses deux associés, il cultive cinquante-deux hectares de céréales, dont une partie est transformée en pain. Après quinze ans dans le métier, M. Felten dresse un constat : cette politique européenne de soutien au revenu des agriculteurs est devenue de plus en plus complexe. Mais elle reste indispensable au secteur.

Avec ses 54 milliards d'euros en moyenne distribués chaque année à travers l'Union, dont 9 milliards pour la France, la politique agricole commune (PAC) représente deux tiers du résultat courant avant impôt des agriculteurs français – avec de fortes disparités suivant le type de production (1). Mais dans les fermes, on s'inquiète. « Le prochain budget agricole européen de 2028 à 2034 semble annoncer

14% de subventions en moins à prix constants par rapport au budget de 2021 à 2027 », calcule Eulalia Rubio, chercheuse à l'Institut Jacques-Delors, spécialisée dans les finances publiques européennes.

La confirmation de cette hypothèse conforterait un démantèlement déjà bien engagé, en particulier sous l'influence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) (2). La part de la PAC dans le budget européen est passée de 70% dans les années 1980 à 25% au début des années 2020 (3). Selon les estimations les plus pessimistes, la prochaine mouture de la politique commune pourrait ne plus représenter que 15% du budget européen (4). Depuis longtemps, cette dernière vise moins à assurer la souveraineté alimentaire du Vieux Continent qu'à adapter ses filières à leur intégration dans un marché toujours plus vaste. Sous l'effet de la libéralisation des échanges mondiaux ou de l'élargissement de l'Union.

Une politique si peu commune

Au volant de son tracteur, la céréalière Laurence Fournier, 51 ans, n'est pas sereine. Après une enfance à Aubepierre-Ozouer-le-Repos (Seine-et-Marne), elle y a repris la ferme familiale. « Je touche une prime qui a diminué de moitié en quinze ans. » Avec l'aide d'un salarié, elle récolte blé, betterave, maïs, colza et lin sur une étendue de deux cents hectares, dans le respect des règles de production européenne. « On est dans le flou. Ça va se passer comme dans l'industrie, on va finir par disparaître ? » L'agricultrice cherche à savoir « si le budget de la PAC va encore diminuer »...

Mais la réponse, personne ne la connaît. La Cour des comptes européenne indique, dans un avis (05/2026) publié le 9 février : « Il se peut que les bénéficiaires aient du mal à prévoir (...) le financement susceptible de leur être alloué. » L'architecture inhabituelle du budget rend délicate toute comparaison entre le programme actuel et celui à venir. La nouveauté du cadre financier âprement discuté entre le Conseil, la Commission et le Parlement ? La future enveloppe agricole pourrait être intégrée, et donc diluée, dans un fonds unique allant de la cohésion territoriale au contrôle aux frontières. Plus généralement on entend, à la Commission européenne, réduire les moyens alloués à ce qu'on appelle parfois les « vieilles politiques ». « Les États moins agricoles ne comprennent pas pourquoi on doit dépenser autant d'argent pour le secteur agricole », explique Eulalia Rubio.

De fait, « jamais on n'a vu de politique aussi peu commune », comme le souligne le président de la commission aux affaires européennes du Sénat, M. Jean-François Rapin. L'Élu Les Républicains (LR) perçoit le début d'une renationalisation de la politique européenne. Les États membres avaient déjà vu, depuis 2021, leur rôle renforcé à travers l'élaboration de plans stratégiques nationaux (PSN). La logique pourrait aller un cran plus loin. « On rend progressivement aux États une

forme d'autonomie de décision et une autonomie financière », poursuit-il. À l'avenir, une enveloppe commune minimale pour l'agriculture subsisterait, analyse de son côté Eulalia Rubio, et « pour le reste, ce serait aux États de trancher s'ils souhaitent financer ou non ».

Que décideraient-ils alors ? Chaque État membre choisirait notamment s'il veut contribuer aux aides agroenvironnementales et climatiques. Ainsi désignent-on les « paiements verts », spécifiquement accordés aux exploitations agricoles plus respectueuses de l'environnement. Ils sont actuellement pris en charge à 100% par l'Union européenne. Bien qu'insuffisants, ces paiements existent aujourd'hui obligatoirement dans les vingt-sept pays. Après 2027, les aides vertes pourraient continuer à exister seulement si l'État membre les finançait à hauteur de 30%. Implicitement, cela invite les États à se contenter d'autres mesures qui resteraient entièrement financées par l'Union, et à délaissier celles nécessitant ce cofinancement. Le cadre commun de protection de l'environnement pourrait s'effriter.

Qu'en pense la direction générale de l'agriculture de la Commission européenne ? « Chaque pays pourra s'adapter davantage en fonction de son agriculture », nous explique une des hautes fonctionnaires. Les distorsions de concurrence ne vont-elles pas s'accroître ? « Je pense qu'on pourrait se mettre d'accord sur des standards, pour éviter un nivellement vers le bas. » Elle le reconnaît toutefois à demi-mot : l'état d'esprit n'est plus le même. Financer un peu moins l'agriculture veut dire, mécaniquement, être un peu moins exigeant aussi.

Pendant la seconde guerre mondiale, la population a connu le traumatisme de la faim. Ainsi, quand la PAC est lancée, en 1962, il s'agit de se doter d'une capacité pérenne à nourrir le continent. Prix garantis, débouchés européens, subventions à la production : les États membres s'équipent d'outils décisifs. C'est un succès. Mais, à la fin du siècle, pour contribuer à la « mondialisation heureuse », l'Union renonce aux prix garantis. Pour compenser leur diminution, les aides s'accroissent. Et la PAC chemine vers une sorte de revenu minimum agricole.

Aujourd'hui, le marché s'ouvre davantage encore. Jamais l'Europe n'a importé autant de denrées agroalimentaires. Après son entrée en vigueur le 1^{er} mai, l'accord avec le Marché commun du Sud (Mercosur) va encore accentuer cette tendance (5). Les flux en provenance d'Amérique latine – notamment de viande de bœuf, de volaille et de miel – augmentent déjà. Mais, face à une concurrence sans précédent, venant de pays n'ayant pas les mêmes standards de production, la dégradation du soutien public pourrait précariser encore les agriculteurs.

Les exploitations ukrainiennes de plus de cinq cents hectares représentent près de 85% des terres quand, en France, celles de plus de deux cents hectares ne couvrent que 26% des surfaces agricoles (6). Cette très forte concentration permettra-t-elle à l'Ukraine de devenir le premier bénéficiaire de la PAC ? Jusqu'ici, plus on a d'hectares, plus on touche d'aides. Mais, d'une part, ce

n'est que lorsque les normes de production sont comparables, par souci d'égalité de la concurrence, que le versement de subventions agricoles européennes peut intervenir. D'autre part, les États membres de l'Est touchent historiquement moins d'aides que les pays fondateurs de l'Ouest. Enfin, la PAC post-2028 pourrait prévoir un plafonnement des revenus par exploitation agricole.

« Un risque de détruire notre agriculture »

« COMPTER sur un pays producteur et exportateur en plus, cela peut rendre l'Europe encore plus forte », estime même M. Clément Carteron. Le président pour le Centre-Val de Loire du syndicat Jeunes Agriculteurs ajoute : « Il vaut mieux un concurrent semblable, partageant nos standards de production, qu'un concurrent trop imposant qui produit beaucoup moins cher ! » Le porte-parole ne dissimule toutefois pas un certain malaise. Les produits ukrainiens arrivant sur le sol de l'Union peuvent perturber les marchés. De récents épisodes l'ont rappelé.

2024, de nouvelles clauses sont ajoutées à l'accord de libre-échange entre l'Ukraine et l'Union européenne. Des droits de douane peuvent dès lors être réimposés sur certains produits ukrainiens, tels que le sucre, la volaille ou encore le maïs.

Ce coup de frein au libre-échange n'est pas assez franc, pour M. Nicolas Fortin, secrétaire national de la Confédération paysanne. « Importer des produits pas chers, c'est prendre le risque de détruire notre agriculture. » Qu'ils arrivent d'Ukraine ou du Brésil engendrer selon lui les mêmes difficultés pour les exploitations agricoles des Vingt-Sept. Et supprimer totalement ou partiellement les taxes douanières revient à « se priver d'une partie de ces recettes, celles-là mêmes qui pourraient aider à financer la PAC ». La Confédération se bat, elle, « pour la souveraineté alimentaire internationaliste. Cela repose sur l'idée qu'un peuple a le droit de choisir la nourriture qu'il mange, sans mettre en concurrence les paysans ». Le pivot de ce système ? Des prix minimaux d'entrée. M. Fortin avance que « les produits importés en France ne seraient pas payés en deçà des coûts de production des paysans français, tout en tirant vers le haut les revenus des paysans exportateurs ». Soucieux de réciprocité, il ajoute : « Nous refusons aussi les accords de libre-échange quand ils profitent à l'agriculture française uniquement, au détriment de paysans d'autres pays. »

Certains eurodéputés plaident pour un modèle où les aides ne seraient attribuées que si l'agriculture préserve la santé publique, celle des animaux et végétaux, et maintient la qualité des terres, de l'air et de l'eau. « Quand une politique a réussi, c'est qu'elle a changé le monde et puisque le monde a changé, alors il faut changer de politique », disait Edgard Pisani, ministre de l'agriculture du général de Gaulle. Les négociations, loin d'être achevées, peuvent encore bouleverser profondément la donne. Le Parlement devrait se prononcer en 2027.



TIM KENT. – « Schism », 2020

A fortiori s'il faut aussi intégrer l'Ukraine à l'Union. Le président du Conseil européen, M. António Costa, a affirmé en février 2026 l'ouverture « dès que possible » des négociations d'adhésion avec Kiev. « Je ne peux pas dire si ce sera en 2027 », a-t-il ajouté, sans autre précision sur le calendrier. L'Ukraine se distingue notamment par ses sols très productifs, le fameux tchernoziem, cette « terre noire » riche en humus. À elle seule – plus de quarante millions d'hectares –, elle représenterait presque un cinquième de la surface agricole utile de toute l'Union européenne – aujourd'hui de l'ordre de cent soixante millions d'hectares. « Cette entrée signifierait un basculement du centre de gravité de l'Europe agricole », s'inquiète M. Thierry Pouch, chef économiste des Chambres d'agriculture France.

En février 2022, le blocus des ports de la mer Noire par la Russie paralyse le commerce maritime de l'Ukraine alors que, avant-guerre, 90% de ses exportations agricoles transitaient par ces ports. Pour soutenir Kiev, Bruxelles supprime en juin 2022 les droits de douane sur les produits agricoles exportés par son allié. L'importation de blé ukrainien dans l'Union passe de 500 000 tonnes à 6 millions de tonnes par an. Mais les agriculteurs européens – et notamment ceux des pays frontaliers, Pologne, Hongrie, Roumanie, Slovaquie – voient cet afflux déstabiliser les prix du marché. La Commission doit reconnaître en 2023 dans un communiqué que ces « circonstances exceptionnelles portent atteinte à la viabilité économique des producteurs locaux (7) ». En

(1) Vincent Chatellier, « Le revenu agricole des agriculteurs et des éleveurs en France : une forte variabilité interannuelle (2010-2022) et de grandes disparités », *Inrae Productions animales*, vol. 37, n° 3, Saint-Genès-Champagnelle, 2024.

(2) Lire Matthieu Cassez et Aurélie Trouvé, « Traire plus pour gagner moins », *Le Monde diplomatique*, avril 2010.

(3) « Dépenses de la PAC », Commission européenne, <https://agriculture.ec.europa.eu>

(4) Thierry Pouch, « Les relations tourmentées des agriculteurs français avec l'Europe », *Pouvoirs*, n° 197, Paris, 2026.

(5) Lire Morvan Burel, « Mercosur, bombe agricole », *Le Monde diplomatique*, janvier 2025.

(6) Aurélie Catallo et Elsa Régnier, « Le secteur agricole ukrainien : présentation et enjeux à l'aune d'un éventuel élargissement de l'Union européenne », Institut du développement durable et des relations internationales (Idrri), Paris, juin 2024 ; « Tableaux de l'économie française », Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), Montrouge, édition 2020.

(7) Lire aussi Corentin Léotard, « Des céréales ukrainiennes au goût amer », *Le Monde diplomatique*, septembre 2023.

Éric Rohmer,

Simon enseigne l'histoire de l'art. Son père vient de décéder. Il n'arrive ni à finir son livre ni à quitter sa femme, qui est aussi son éditrice. Le cinéma français, souvent, se conforme à sa caricature. Mais pas toujours. Des films font exception, qu'il faut parfois retrouver malgré la censure ou le dédain critique, comme ceux de Paul Carpita (lire ci-dessous); ou redécouvrir d'un œil neuf, comme ceux d'Éric Rohmer.

PAR FRANÇOIS BÉGAUDEAU *

DANS le plan large vont et viennent des employés affairés. Femmes en blouse bleue, hommes en combinaison grise ou verte, certains en tenue de ville. Le son est direct – souffle d'entrepôt, activité, chariots poussés. Puis se succèdent des vues de détails : sacs de toile qu'on dénoue, fagots d'enveloppes qu'on empile, lettres réparties dans des casiers par des mains expertes.

Quel est donc le film qui commence là ? Un documentaire sur un centre de tri ? Une ethnographie de La Poste ? Une fiction engagée ? Presque. *La Femme de l'aviateur* (1981) est le premier volet des *Comédies et proverbes*, bouquet de six films offert par Éric Rohmer entre 1981 et 1987.

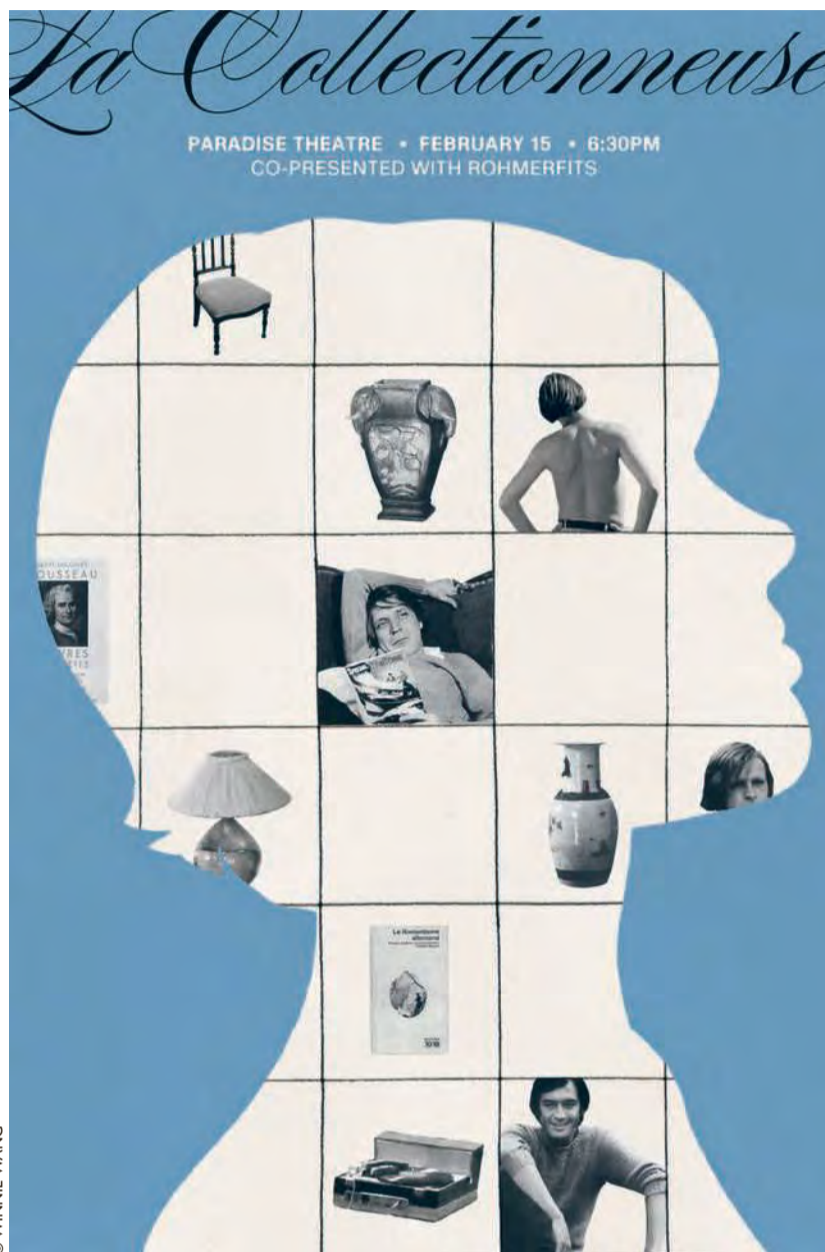
Rohmer, oui. Ce bon conservateur catholique, membre de la bande tout aussi bourgeoise des *Cahiers du cinéma* originels. Rohmer le badin, Rohmer le marivaudeur, qui, quarante ans durant, mit en scène des précieux quasi ridicules palabrants sans fin sur leurs atermoiements sentimentaux. Un cinéma de salon comme il y a une musique de chambre, c'est sa réputation. Il faut se méfier des réputations.

Autre ouverture. Celle de *L'Ami de mon amie* (1987), dernier volet de la série, où le montage orchestre une alternance métro-

* Écrivain.

nomique entre fragments urbains et plans d'intérieur d'un individu sur son lieu de travail. De sorte que les personnages principaux se trouvent associés aux deux coordonnées élémentaires d'une position sociale : l'agglomération où l'on vit, l'emploi que l'on exerce. D'emblée nous savons qu'Alexandre, Léa et Blanche sont respectivement ingénieur EDF, étudiante en école d'informatique, attachée aux affaires culturelles à l'hôtel de ville. Est-il si courant que, dans la fiction audiovisuelle prétendue réaliste, les professions soient si précisément caractérisées ? Est-il si courant, surtout, que la fonction publique territoriale y ait droit de cité ? Rohmer, lui, ne craint pas que le syntagme « mission à l'aménagement » écorche les lèvres d'un de ses personnages. La chose existe, un mot existe pour la désigner, donc il l'accueille. Et le regard possiblement sceptique qu'il porte sur la bureaucratie de la fraîche décentralisation n'y change rien : dans ses plans cette réalité est positivement là.

Mieux que nul autre, le cinéaste né en 1920 aura capté le monde tertiaire qu'il a vu émerger puis modifier le décor français, avec ses bureaux, ses agences, ses téléphones à cadran puis à touches, ses couloirs à moquette puis lino, ses façades de béton puis de verre, ses armoires à dossiers, ses machines à écrire, ses badges plastifiés, ses cadres en veste, ses secrétaires puis assistants de direction, ses déjeuners entre collègues au self ou à la brasserie d'en bas.



WINNIE WANG. – Affiche du film d'Éric Rohmer « La Collectionneuse » (1967), créée spécialement pour une projection à Toronto en 2026

Ce qui distingue entre tous les récits de Rohmer n'est pas leur pente bavarde, mais la précision de leur localisation. Quand la plupart de ses collègues se donnent beaucoup de mal pour anonymi-

ser les lieux, les villes où lui se pose sont identifiables, souvent nommées, toujours tangibles. Déjà *Ma nuit chez Maud* (1969), jalon des *Six Contes moraux*, la série précédente (1963-1972), était

indissociable de Clermont-Ferrand et de ses usines Michelin. Mais les *Comédies et proverbes* sont encore plus clairement situés. La cité campée par le prologue de *L'Ami de mon amie* est Cergy-Pontoise ; celle dont le lent panoramique initial des *Nuits de la pleine lune* (1984) découvre une friche bordée d'immeubles neufs est Marne-la-Vallée ; la Sabine du *Beau Mariage* (1982) baguenaude au Mans et alentour, la Delphine du *Rayon vert* (1986) sur les hauteurs de Biarritz.

Ici l'espace existe, s'éprouve, s'impose. Il ne se franchit pas d'un claquement de doigts : il y faut du temps, il y faut des moyens dits « de transport ». D'où la minutie avec laquelle sont restituées les trajectoires quotidiennes des personnages, la topographie de leur routine. La situation conjugale du Henri de *Pauline à la plage* (1983), exposée par lui-même, est une situation spatiale : divorcé, il a dû racheter les parts de ses frères pour garder la maison familiale afin de pouvoir y recevoir sa fille, et c'est bien prouvé parce que son ex-femme habite Rennes, pas loin d'ici. Ce n'est pas un Jacques Audiard qu'on prendrait à mettre dans la bouche de ses personnages d'aussi prosaïques conjectures.

Les six *Comédies et proverbes* tissent une trame identique : une héroïne mal accordée à son compagnon, des velléités d'art, un homme désiré qui se dérobe, A qui aime B qui préfère C qui vise D, une fête en point d'orgue, une résolution finale ironiquement volontariste. Toujours la même comédie, dont un proverbe en exergue livre une fausse clé du genre « Les amis de mes amis sont mes amis ». Pourquoi pareille désinvolture avec le scénario ? Parce que le scénario, on s'en fiche. Importe avant tout le décor, le cadre. Qui donc est beaucoup plus qu'un décor, qu'un cadre. Qui varie, impose son génie, donne à chaque chapitre sa couleur, son tempérament. Notable renversement : l'histoire comme invariant, la géographie comme principe de varia-

PAR ANNE JOURDAIN *

ROBERT, docker à Marseille, aime Marcelle, ouvrière dans une biscuiterie. La seconde guerre mondiale vient de s'achever, et le jeune couple peine à se loger dans une ville en pleine reconstruction. Aux flancs de l'hôtel de ville, les immeubles de l'architecte Fernand Pouillon sortent de terre, mais ne sont pas dans leurs moyens. Sur le port, la grève couve. Contre le travail qui manque, et contre la guerre d'Indochine (1946-1954) qui encombre les quais de ses innombrables cerceaux. Robert, « *chômeur intermittent* (1) », enrage de ne pouvoir convoquer. Jusqu'à trahir les siens pour améliorer ses conditions d'existence : son frère, Jean, dirigeant syndical des « portuaires » à la Confédération générale du travail (CGT) ; sa fiancée, dont la conscience politique naît et s'éprouve dans la lutte. Ainsi va l'intrigue du *Rendez-vous des quais* (1955), premier long-métrage de Paul Carpita (1922-2009), instituteur communiste et cinéaste amateur.

Le tournage dure trois ans : le réalisateur dirige des comédiens non professionnels, les techniciens sont des amis. Les bobines, fournies par le Parti communiste français (PCF), doivent servir à dépeindre cet âpre combat des travailleurs du port pour la paix au Vietnam entre 1949 et 1950. Un cinéma de la débrouille qui avait enthousiasmé Georges Sadoul, historien et critique aux *Lettres françaises*. « *L'exercice de la caméra-stylo*, écrivait-il déjà en 1953, suppose un collectif de travail et une large ouverture sur le monde contemporain, comme vient de le démontrer d'une façon remarquable un jeune instituteur marseillais. » Et de poursuivre : avec lui « *la caméra-stylo devient caméra-ronéo, un moyen de propager avec le plus grand art de très nobles convictions* ». Ces louanges n'épargneront à Carpita ni la censure ni l'oubli.

* Enseignant.

Depuis 1947, la guerre froide a rompu les équilibres politiques issus de la Libération. Les ministres communistes ont été exclus du gouvernement. Contre le plan Marshall et la guerre, le PCF convainc la fédération CGT des ports et docks de lancer une grève au mot d'ordre très politique : les travailleurs seront les « gardes-côtes de la paix ». À Marseille, Carpita est aux premières loges. Avec Ciné-Pax, un collectif de cameramen militants, il confectionnait de courts documentaires sur les « équipes de choc » créées par le maire communiste Jean Cristofol pour rebâtir la ville, les défilés du 1^{er}-Mai et du 14-Juillet, le travail des ouvriers dans les usines nouvellement réquisitionnées. Quand le mouvement éclate sur le port, il tourne clandestinement pour montrer les dépouilles des soldats qu'on débarque ou l'envoi de la troupe contre les grévistes. Ces images, parmi d'autres, permettent de fabriquer des contre-actualités projetées de façon informelle dans les cinémas. Ou bien d'authentiques films de propagande, comme *Vivent les dockers* (1951), de Robert Ménégos, dont le montage didactique exalte la lutte contre l'impérialisme américain.

« Mêler fiction et réalité »

Carpita, lui, nourrit un autre projet. « *Et puis merde, je me suis décidé, j'ai regardé mes contre-actualités et j'ai voulu mêler fiction et réalité* (2). » Dans *Le Rendez-vous des quais*, le cinéaste montre des ouvriers qui débroyent, pétitionnent, créent des comités de soutien pour nourrir ceux qui bataillent et placer leurs enfants à la campagne. Roger Manunta, délégué syndical et conducteur d'engin, joue son propre rôle. Il est Jean, qui affronte les compagnies républicaines de sécurité (CRS), rédige les communiqués de l'union départementale, lit *L'Huma* à ses camarades sur les piquets. « *Un pur* », déplore Joe, l'« indic » qui travaille à briser le mouvement pour

le compte des patrons. Mieux vaudrait retourner son frère. Les atermoiements de Robert ne sont pas du goût du PCF. Son idylle avec Marcelle non plus. Sourcilieuse, la société de production du parti surveille l'élaboration du film. Carpita se rend à Paris pour montrer les bandes. La réception est fraîche, les scènes d'amour et d'intimité jugées « *cucul* ».

Non sans avoir expurgé les négatifs des scènes les plus hérétiques, le PCF consent finalement à présenter l'œuvre devant la commission de contrôle du Centre national du cinéma (CNC). Mais, alors, la résonance avec les « événements d'Algérie » est forte. Pas question de porter à l'écran le combat des dockers contre une « sale guerre ». Les autorités invoquent un risque de trouble à l'ordre public et refusent au film tout visa d'exploitation. Dès la troisième projection, dans un cinéma du quartier de Saint-Lazare à Marseille, les bobines sont donc saisies. Il s'en faut de peu qu'éclate une émeute. Carpita, en classe ce jour-là, est menotté devant ses élèves et traîné au commissariat. On pense la pellicule détruite, le film perdu. Sa disparition ne tient cependant pas qu'à l'État. Quand la censure frappe, deux ans seulement après la fin de l'affaire Henri Martin (3), le parti reste coi. Peu désireux, sans doute, de raviver le souvenir d'une grève qui avait tendu sa relation avec la CGT. À Marseille, le syndicat, décapité par les arrestations et les retraits de cartes portuaires, est évincé du port durant quinze ans.

Dès lors, la direction du PCF s'accommode de l'interdiction et remise les bobines. En 1979, Unité, la société de production du parti, verse son fonds aux archives françaises du film de Boisd'Arcy. On ignore alors que *Le Rendez-vous des quais* fait partie du lot (4). Nommé ministre de la culture deux ans plus tard, M. Jack Lang promeut la conservation des mémoires populaires lors d'un déplacement à Port-de-Bouc. Là, dans cette commune ouvrière et communiste des Bouches-du-Rhône, on l'apostrophe à propos d'un film tourné dans le département et censuré

par l'État. Une commission d'enquête est installée. Quelques années après, une ultime réunion dans le bureau de Georges Marchais scelle le destin du *Rendez-vous des quais*, enfin restitué à son auteur.

Marseille retrouvé ?

Nettoyée, une copie est projetée à la Cinémathèque en marge des commémorations du bicentenaire de la Révolution. Ce soir-là, dans la salle du Palais de Chaillot, il y a Yves Rousset-Rouard, producteur à succès d'*Emmanuelle* (1974) et des *Bronzés* (1978). Il décide d'assurer la distribution du film pour lui redonner vie. « *Marseille retrouvé* », titre *La Marseillaise* lors de sa sortie sur les écrans. La presse nationale n'est pas en reste : *L'Humanité* s'enthousiasme bien sûr, mais aussi *Libération* et *Le Nouvel Observateur*. *L'Express* met en avant « *le film que personne n'a pu voir* », tandis que *La Croix* surenchérit : « *Le Rendez-vous des quais, trente-cinq ans de réclusion* ». Dans *Positif* (mars 1990), revue emblématique des cinéphiles de gauche, on fait son miel de ce film « *made in PCF* » mais « *ni jdanovien ni thorézien* », plutôt « *sympathiquement populiste* ». La critique pense avoir découvert le « *chaînon manquant* » entre le néoréalisme italien et la Nouvelle Vague (5).

(1) En référence au « statut » de travailleurs intermittents obtenu par les dockers en 1947.

(2) Cité dans le livre d'entretien de Pascal Tessaud, *Paul Carpita, cinéaste franc-tireur*, L'Échappée, Paris, 2009. Sauf mention contraire, les citations de Carpita proviennent de cet ouvrage.

(3) Lire Anne Mathieu, « En 1950, l'affaire Henri Martin », *Le Monde diplomatique*, août 2022.

(4) Pauline Gallinari, *Les Communistes et le cinéma. France, de la Libération aux années 60*, Presses universitaires de Rennes, 2015.

(5) Fabrice Barbaro, « Le chaînon manquant », *Les Cahiers du cinéma*, Paris, février 1989.

PEUR DU RÉEL

cinéaste social

tion. Dans *Pauline à la plage*, Pauline compte moins que la plage, filmée sous tous les angles et à renfort de généreuses profondeurs de champ.

Rohmer nous sert toujours la même histoire parce que raconter l'intéresse beaucoup moins que regarder, parcourir, sillonner, explorer, visiter. On veut

voir du pays? On veut voir les quais de Cherbourg, les pentes des Buttes-Chaumont, le port de Granville, la gare RER de Marne-la-Vallée? Qu'on se rue sur les *Comédies et proverbes*, qui par surcroît constitue – entre planche à voile, vestes à épaulettes et synthétiseurs d'Ellie et Jacno – une archive inégalable des années 1980 françaises.

La promenade comme but au scénario

AU beau milieu de l'intrigue très lâche de *La Femme de l'aviateur*, François l'étudiant postier commence à suivre clandestinement l'amant de sa copine dans les rues du 19^e arrondissement. Finalité de cette filature improvisée? «*J'avais envie de marcher, ça m'a donné un but.*» Le scénario comme but à la promenade; la promenade comme but au scénario. *La Femme de l'aviateur* comme prétexte à filmer Paris, qu'honore la chanson du générique final, écrite ad hoc. Le rendez-vous amoureux de Blanche et Fabien comme occasion d'une balade sans paroles sur les bords de l'Oise, les farcesques quiproquos de *L'Ami de mon amie* comme moyen de visiter Cergy, dont chaque scène tâche d'attraper une bribe en installant les locuteurs au milieu d'un quartier piétonnier, devant la piscine flambant neuve, à une terrasse de café. Ce prétendu «cinéma de salon» n'aime rien tant que le plein air.

Un moment du *Beau Mariage* voit la caméra laisser s'éloigner Sabine et Clarisse, leur *disputatio* sur les choses de l'amour étant alors progressivement absorbée par le silence de la rue pavée du Vieux Mans sur laquelle s'attarde Rohmer l'arpenteur. Les paroles s'envolent, les lieux restent. Et le premier plan de *Pauline à la plage* sera aussi le dernier : un placide portail en bois, inaltéré par le vaudeville estival à somme nulle qui s'achève là et sera vite oublié.

Les protagonistes des *Comédies et proverbes* ne se contentent pas d'habi-

ter quelque part, ce qui est déjà beaucoup au pays du cinéma. Où habiter, comment habiter, avec qui habiter est leur préoccupation première. Sabine est insatisfaite de l'organisation de sa vie, que les premières minutes du film, embarquées dans un train Corail puis une 4L, ont cartographiée avec patience : études à Paris, job intermittent chez une antiquaire du Mans, maison des parents dans un village sarthois qu'un gros plan sur le panneau identifie comme Ballon. Quant au proverbe tutélaire des *Nuits de la pleine lune*, «Qui a deux maisons perd sa raison», il renvoie explicitement aux allées et venues de Louise entre l'appartement de banlieue où elle cohabite avec son compagnon et le pied-à-terre qu'elle occupe seule au cœur de Paris. Proverbe qui souffre certes une interprétation psychologique : le double habitat de Louise est le symptôme et le symbole de son irrésolution sentimentale, de son hésitation entre célibat et vie de couple. Mais la lettre du proverbe invite aussi à une lecture matérialiste : c'est quand on a deux maisons qu'on perd sa raison. La configuration immobilière de l'existence de Louise la plongerait dans le désarroi. Auquel cas Rohmer ne serait plus le psychologue qu'on croit mais le sociologue qu'on ignore. Et le portrait que le confident Octave dresse de Louise vaudrait aussi bien pour le cinéaste qui le lui a mis en bouche : «*Tu donnes l'impression de quelqu'un de complètement éthéré alors qu'en fait tu es tout à fait physique, pratique, matérielle.*»

Au gré des informations factuelles, l'histoire matérielle de Louise peut être reconstituée : la jeune femme s'est installée à Marne-la-Vallée avec Rémi, qui y travaille – «*Paris c'est trop cher, et puis habiter sur les lieux c'est plus pratique*» –, mais la vie dans un duplex sans âme au milieu d'une ville érigée ex nihilo par l'État bâtisseur a refroidi son amour. Possible même qu'elle se sente déclassée par Rémi et par son excentrement forcé. Les fêtes huppées dans les appartements haussmanniens où elle s'attarde les vendredis soir avec son ami journaliste ont tout de même une autre allure. «*Je me sentais comme en exil dans mon appartement de banlieue*», confie-t-elle après son rapatriement intra-muros. Pas à sa place, pas à sa classe.

Dans *Le Beau Mariage*, Sabine répète trois fois qu'elle veut «*changer de milieu*», et envie son interlocutrice Clarisse, qui expose dans une boutique chic les abat-jour qu'elle peint, d'être «*en accord avec son milieu*». Lorsqu'une connaissance la soupçonne d'arivisme en la voyant s'emballer pour un avocat des beaux quartiers, l'intéressée se récrie : «*J'ai besoin de n'arriver à rien!*» Mais chez Rohmer les plaidoyers sont souvent des aveux, et les paroles des boussoles sud.

Sabine parle tellement qu'elle finit par croire au pouvoir du verbe. La soudaine décision qui lance avec fracas *Le Beau Mariage* ne tient qu'à une phrase, qu'à un décret maçonné de mots : «*Je vais me marier.*» Avec qui? L'étudiante à peine vingtenaire ne le sait pas encore. Elle décidera plus tard. Et bien sûr ne décidera rien. Fait tout le contraire de ce qu'elle prétendait. Compose et recompose le numéro de téléphone d'Edmond, qu'elle a juré de ne plus contacter. Tout comme la Marion de *Pauline à la plage* clame à qui veut l'entendre qu'elle veut brûler d'amour vrai, spirituel, profond, et cède au premier séducteur venu. Tout comme Blanche tombe dans les bras de Fabien, dont elle certifiait qu'il n'était pas du tout son genre. Il y a l'idée a

priori, pure comme un ciel de montagne, et puis il y a les méandres de la matière où l'idée se dissout – «*Qui trop parloir, il se mesfait*», prévient Chrétien de Troyes au fronton de *Pauline à la plage*. Rohmer n'est pas un cinéaste verbeux mais un observateur infatigable et taquin des présomptions du verbe.

Ce que la fable morale qui la malmène rappelle amèrement à Sabine, fière de n'en faire qu'à sa tête, c'est que la tête ne fait pas tout. N'en déplaise à son for intérieur, ses pieds l'ancrent au cœur de contingences, d'aléas, de structures, de territoires qui l'agissent.

Trait commun à Marion et Louise : leur incapacité à rester seule, quoi qu'elles prétendent. Marion se félicite que sa maison de vacances ne soit pas équipée d'un téléphone car elle compte bien y demeurer tranquille, studieuse, solitaire, avant bien sûr de se ruer vers la plage noire de monde. Louise se réjouit de passer une «*soirée pour*

moi», et se lance dans une salve de coups de fil pour se dénicher un compagnon de sortie.

Socle pascalien de Rohmer : misérables humains incapables de demeurer seuls dans une chambre, avides qu'ils sont d'un dehors qui les divertisse de leur condition. Mais socle social aussi. Le b.a.-ba de la pensée sociale : nous ne sommes pas des monades, nous sommes parties prenantes d'un ensemble appelé «société» et subdivisé en une infinité de réalités qui nous affectent. Un quartier, un métier, un appartement, un environnement maritime ou citadin, des contraintes de transport, tout cela nous informe, nous façonne. La crâne prétention à l'autonomie de Marion et consorts les empêche de voir que le réel existe, insiste, consiste. La base nautique de Cergy, les vagues de Jullouville, la gare de l'Est, la cathédrale du Mans sont là qui regardent, magnanimes, s'agiter en vain ces têtes en l'air.

Mépriser les mélis-mélos

LA Delphine du *Rayon vert* a, comme ses consœurs, une idée a priori : l'amour ne se cherche pas, il se trouve. Le chercher, c'est le fausser, le dénaturer. Alors que, loyale aux mœurs estivales de la classe moyenne, la fiction a transhumé de la capitale vers la côte, Delphine, désolée comme une île, farouche comme une huître, refuse d'entrer dans le commerce de la séduction auquel l'invite le soleil et la fièvre ambiante. Puisque ça doit venir tout seul, Delphine ne drague pas, ni n'autorise qu'on la drague, en cela aussi obtuse et péniblement orgueilleuse qu'une Sabine ou une Louise. À cette cruciale différence près que son principe directeur à elle est le contraire de directif. Une sorte d'antiprincipe, puisqu'il s'agit de laisser venir, en priant humblement : «*Que le temps vienne / Où les cœurs s'éprennent*». Delphine ne se contente

pas de prétendre mépriser les mélis-mélos sentimentaux; elle s'en tient réellement à distance. Elle est le cinéma de Rohmer faite femme : indifférente aux intrigues et d'abord encline à déambuler, livrée à la force des choses, ouverte au monde, offerte à ses grâces.

Sur la côte basque où ses pas sans objectif l'ont menée, elle entend des habitants évoquer la légende du rayon vert : la personne avec laquelle on se trouve à la minute où ledit rayon irradie l'horizon serait la bonne. Delphine y croit, et c'est sans doute sa foi qui fait advenir le rayon bienfaiteur, à l'heure du couchant qu'elle contemple aux côtés d'un homme rencontré par heureux hasard. Le lieu a parlé, a rendu son verdict. Delphine a cru au réel, le réel la gratifie en retour. Tout est réconcilié.

FRANÇOIS BÉGAUDEAU.

de Paul Carpita

De fait, Carpita filmaient le banal quotidien de la classe ouvrière et ses combats. Avec «*les CRS au cul*», toutefois. Le tournage en équipe restreinte, les décors naturels ou l'improvisation des dialogues – autant d'éléments canonisés par les jeunes esthètes des *Cahiers du cinéma* – relevaient ici de la nécessité. Dans *Le Rendez-vous des quais*, du reste, les femmes ne sont ni objets de fantasmes ni muses. Marcelle, bien sûr, mais aussi Simone, Lilianne s'occupent de politique. On les voit s'affairer au soin des enfants et du foyer, autant qu'en tournée pour distribuer *Femmes françaises*, une publication du parti. Elles suggèrent à leurs maris qu'«*au lieu de faire les fadas*» ils profitent de la nuit pour inscrire sur la digue «*Paix au Vietnam*». Quand le patron de la biscuiterie menace de licencier Marcelle, les esprits s'échauffent à la cantine. Les ouvrières montent une délégation et finissent par obtenir la réintégration de leur camarade. Alors que Robert se laisse entraîner du mauvais côté de la barricade, Marcelle en première ligne s'oppose aux policiers. Ses mots concluent le film. Tendant la main à son fiancé, honteux de sa trahison, elle l'absout : «*Viens, Robert, nos amis nous attendent!*»

Ainsi, Carpita a subverti la «qualité française» des années 1950, mais «*pas pour se regarder le nombril*», raillait-il. Et cela lui a porté préjudice. Car «*une censure artistique a relayé l'autre, l'a parachève*», écrit le critique Jean-Louis Comolli. «*Essentiellement non dite, cette censure-là a des effets plus graves, plus violents et sournois que la censure officielle, qui, au moins, se notifie publiquement et donc ouvre à la possibilité du contre.* Le film de Carpita manque à sa place dans l'histoire du cinéma français» (*Libération*, 21 juin 1989). Le regain de notoriété du tournant des années 1980 permet au réalisateur de tourner encore, mais son audience demeure confidentielle (6). À Marseille, il faut se rendre dans le quartier de l'Estaque pour trouver, entre deux immeubles de bureaux, un rond-point à son nom. L'heure d'une véritable reconnaissance a cependant peut-être sonné. Le CNC semble le croire, qui s'est engagé depuis 2022 dans une importante entreprise

de restauration, pour rendre tout leur lustre aux deux premiers longs-métrages (7) du cinéaste ainsi qu'à une dizaine de courts, réalisés entre 1958 et 1972 (8).

Dans *La Récréation* (1958), Carpita filme les jeux et les bagarres de ses élèves de l'école Saint-Gabriel dans les quartiers nord de Marseille. L'évocation d'une amitié naissante entre deux petits garçons dont l'un, adulte, sera tué en Algérie lui permet de dénoncer l'absurdité de cette guerre. Contrairement au *Rendez-vous*, ce court-métrage décroche un visa d'exploitation, obtient même la prime à la qualité du CNC. Carpita peut continuer de creuser un sillon anticolonial et antimilitariste. Il achève *Marseille sans soleil* deux ans plus tard. Un tout jeune cinéaste entraîne ses amis dans une course effrénée à travers les rues et le port. Il veut «*cueillir des images*», car il y a urgence à révéler la beauté véritable d'une ville «*qui se barbouille de soleil*» pour plaire aux touristes, «*ses faux amis de passage*». La pagno-lade est en cause; l'essence de la ville réside dans le sobre labeur du peuple, non dans un folklore haut en couleur. Mais voilà le chasseur d'images appelé à la guerre. Il y meurt et ses amis doivent terminer le film seuls. Le protagoniste de *Demain l'amour* (1962), lui, est revenu du conflit, mais «*mort à l'intérieur*». Son amie ne le reconnaît plus. Elle rompt leurs fiançailles. Il lance sa voiture à toute allure pour se tuer.

Des cancrs intrépides

Deux ans après la fin de la guerre d'Algérie, Carpita signe deux courts-métrages dont les protagonistes sont des enfants. Des cancrs intrépides et rêveurs qui s'échappent de l'école. Le petit Bernard, héros de *Des lapins dans la tête*, sans cesse distrait, s'attire les foudres de son maître. C'est que l'ami qu'il a dessiné sur un feuillet s'anime sous ses yeux et l'entraîne dans mille aventures. Ensemble, ils fuient vers «*un pays où il ne faut pas se mettre en rang*». Avec *Graines au vent*, le réalisateur s'inspire d'un de ses élèves, de ceux, expliquent-ils, ayant le «*potentiel pour se déve-*

lopper» mais dont «*on écrase la graine*», qui «*ne poussera jamais*». On suit les déambulations dans le port d'un enfant, parti seul à la découverte d'un monde qui le fascine, lors d'une journée d'école buissonnière. Instituteur nourri des textes d'Henri Wallon, et sans doute instruit des pédagogies de l'émancipation, Carpita quitte l'éducation nationale en 1968. Il veut filmer les événements de Mai, se consacrer au cinéma.

Aujourd'hui, l'association des Amis de Paul Carpita s'efforce de faire revivre son travail. En 2023, la version restaurée du *Rendez-vous des quais* est montrée à Cannes, dans la sélection officielle de Ciné Classics. Les amours de Marcelle et Robert sur fond de grève servent de produit d'appel. Dans leur sillage, on espère la redécouverte de toute une œuvre pacifiste et engagée qui tinte familièrement à nos oreilles. Hier l'Indochine, aujourd'hui la Palestine, les dockers sont une nouvelle fois aux avant-postes

de la lutte contre les guerres coloniales. Quant à Marseille : qui, sinon ses habitants, empêcherait qu'elle ne devienne une carte postale livrée au surtourisme? Dans le quartier des Crottes, au revers du port que Carpita a tant filmé, une annexe de la Cinémathèque française doit voir le jour. C'est la dernière phase d'Euroméditerranée, opération d'aménagement d'ampleur qui a biffé du paysage l'histoire ouvrière et portuaire de la ville. Il se murmure qu'une salle de projection y sera nommée «Paul Carpita». L'intéressé aurait peut-être trouvé à y redire.

ANNE JOURDAIN.

(6) Deux longs-métrages suivront : *Les Sables mouvants* (1995) et *Marche et rêve! Les homards de l'utopie* (2002).

(7) *Le Rendez-vous des quais* et *Rencontre à Varsovie* (1957).

(8) *La Récréation* (1958), *Marseille sans soleil* (1960), *Demain l'amour* (1962), *Graines au vent*, *La Grenouille* et *Des lapins dans la tête* (1964), *La Visite* (1966), *Adieu Jésus* (1970), *Les Fleurs de glais* (1972).

Les publications du Monde diplomatique au format numérique






www.monde-diplomatique.fr/boutique

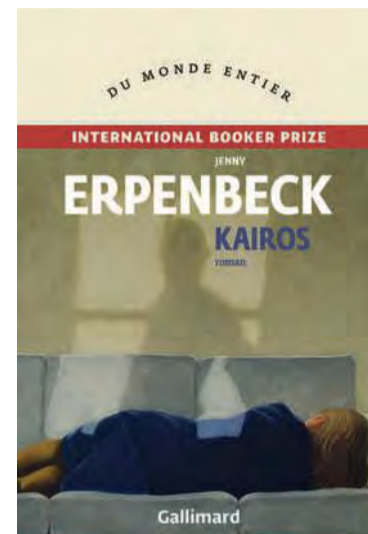


LITTÉRATURES

Le temps du bouleversement

Kairos de Jenny Erpenbeck

Traduit de l'allemand par Rose Labourie, Gallimard, Paris, 2025, 432 pages, 24 euros.



O n n'explique pas un coup de foudre. En 1986 à Berlin-Est par une soirée d'orage, deux inconnus sont frappés. « Un certain nombre de personnes montèrent en se bousculant pour s'abriter de la pluie. Et c'est ainsi qu'elle se retrouva poussée de l'arrière au milieu du bus. Les portes se refermèrent, le bus redémarra, elle chercha de quoi s'agripper. Et alors elle le vit. Et il la vit. À l'extérieur, c'était un véritable déluge, et à l'intérieur, les vêtements humides des nouveaux arrivants faisaient de la buée. Puis le bus s'arrêta sur l'Alexanderplatz. »

C'est ce moment, le *kairos* en grec, l'instant du tournant, qui donne son titre au sixième roman de Jenny Erpenbeck (née en 1967 à Berlin-Est). Dès la première nuit, l'attirance se transforme en attache. Hans est marié et a 53 ans, Katharina en a 19 ; le récit commence quand, vingt ans plus tard et alors que Katharina vient d'apprendre la mort de Hans, une femme lui apporte deux cartons remplis de lettres et de documents qui appartiennent à son ancien amant. Prologue classique où la découverte d'archives déclenche une plongée dans le passé. Le roman dessine alors, en deux parties correspondant aux deux cartons, l'analyse clinique d'une relation.

Écrivain et homme de radio charismatique, Hans prend immédiatement l'ascendant sur Katharina, et la modèle selon ses désirs bientôt assortis d'une demande de totale soumission. Par un enchaînement de petits chapitres, le roman réussit, dans la première partie, à rendre ce « glissement progressif du désir » en dépit de passages à la pornographie convenue. Quelques mois plus tard, Katharina déménage à Francfort-sur-l'Oder pour suivre une formation théâtrale et rencontre un garçon de son âge. La réaction de Hans sera brutale, alors même qu'il lui avait dit, quelques jours plus tôt, qu'il la quittait pour sauver son mariage.

Le cadre temporel de cette liaison, entre 1986 et 1992, laisse entrevoir un autre *kairos*, un moment singulier, propice à une mise en relation de l'intime avec le politique, qui connaît son tournant majeur avec la chute du mur de Berlin (1989) située exactement au mitan de cette aventure. Il est possible de percevoir dans le personnage de Hans, né sous le nazisme mais qui a choisi la République démocratique allemande, le prototype du socialiste prosoviétique, fidèle à un idéal dont il incarnerait la rigidité perverse, et dans celui de Katharina l'image d'une jeunesse avide de liberté après des années de frustrations. Mais les deux perspectives ne font que se côtoyer, et le basculement politique qui occupe les cent dernières pages a des allures de chronique historique. Lors de la réception de l'International Booker Prize décerné à ce roman en 2024, après un accueil mitigé à sa sortie en 2021, Jenny Erpenbeck a d'ailleurs déclaré : « J'ai eu l'idée de faire un collage de cette histoire d'amour et de ce récit historique. » Cette impression de « plaqué sur du vivant » pèse sur la seconde partie, qui n'apporte pas d'éclairage nouveau sur la relation entre les deux amants. Mais l'épilogue remet du vent dans les voiles de la fiction. Des documents découverts dans le second carton apportent en effet d'ultimes révélations sur Hans, qui apparaît alors bien plus complexe et bien plus émouvant que ne le laissait supposer son comportement, et le livre vire définitivement au roman d'amour. Les sentiments peuvent tromper, mais ils ne mentent pas.

PIERRE DESHUSSES.

ASIE

MA VIE DE LIVREUR À PÉKIN. – Hu Anyan

Autrement, Paris, 2026, 320 pages, 21,50 euros.

Hu Anyan a fait tous les petits boulots du monde, tout en écrivant. Publié en 2022, ce récit dans lequel il raconte sa vie professionnelle a figuré parmi les meilleures ventes de livres en Chine en 2023. C'est qu'au moment où même le gouvernement central s'alarme du sentiment général d'épuisement stérile au travail – le phénomène dit d'« involution » (*nèi juàn*) – il résonne avec les préoccupations d'une grande partie des Chinois. Livreur de colis à Pékin, dans une société dont les centres commerciaux sont devenus des lieux de promenade où personne n'achète plus rien, l'auteur apprend à calculer chaque minute de son temps en termes de « valeur travail ». Pour atteindre 7 000 yuans par mois (environ 850 euros), il doit gagner 0,50 yuan par minute et donc chronométrer ses passages aux toilettes et, le plus souvent, renoncer à manger le midi. Les phrases qui racontent cette course contre la montre sont courtes, sèches, froides. Jusqu'à ce qu'il quitte son emploi. Alors, le temps se dilate, et le style fleurit : un espace apparaît pour les émotions et l'introspection. Comme un écho au sous-titre chinois : « Le travail est un moyen de subsistance, pas le but de la vie ».

RENAUD LAMBERT

TAÏWAN. Survivre libres. – Pierre-Antoine Donnet

Nevicata, Bruxelles, 2025, 96 pages, 11 euros.

Taiwan, une démocratie exemplaire ? Pour Pierre-Antoine Donnet, aucun doute. L'évocation de l'envers du « miracle taïwanais » – salaires bas, coût de la vie élevé, fuite des cerveaux – attendra. Aujourd'hui partagée entre le Parti démocrate progressiste (PDP) et le Kuomintang (KMT), l'ex-Formose s'est relevée, à la suite du virage démocratique amorcé au début des années 1990, des quarante années de « terreur blanche » imposées par la dictature de Tchang Kaï-shek. « Phare de la démocratie » en Asie orientale (premier pays à y légaliser le mariage gay en 2019), l'île se placerait également à l'avant-garde de la créativité artistique (cinéma, bande dessinée). Taiwan jouit aussi d'une excellente santé économique, dopée par la production de semi-conducteurs. On regrette le parti pris de l'auteur, ancien rédacteur en chef de l'Agence France-Presse (AFP), lorsqu'il s'agit d'aborder les tensions géopolitiques. Bien que non reconnue par les Nations unies, Taiwan serait menacée d'invasion par la Chine, « dictature totalitaire » et « belliqueuse » empreinte d'un « nationalisme incandescent ».

ROBINSON JOUSNI

POLITIQUE

MAIN BASSE SUR LA VILLE. Enquête au Blanc-Mesnil, territoire trahi de la République. – Nassira El Moaddem

Stock, Paris, 2026, 504 pages, 23,90 euros.

« Je vais la fouetter. J'irai au bout, elle va mourir. Je la tue. » Ces mots du sénateur Thierry Meignan après sa défaite aux élections municipales de 2026 au Blanc-Mesnil, rapportés par Le Monde, visent Nassira El Moaddem. Son enquête décrit minutieusement le système politique mis en place par cet élu Les Républicains (LR), qui a fait basculer la ville à droite en 2014 après huit décennies de gestion communiste. « Thierry Meignan n'a qu'une obsession : en finir avec tout l'héritage communiste. » Pour arriver à ses fins, épaulé par son conseiller spécial Gérard Lesuisse, il impose une pratique du pouvoir marquée par la violence. D'une part, à l'égard des agents de la ville : chasse aux communistes, harcèlement des équipes municipales – au point de pousser l'un des cadres au suicide. Mais aussi à l'encontre des habitants : corruption, clientélisme et gentrification à marche forcée, au grand dam des plus précaires. Sont également révélés, documents à l'appui, les liens du maire avec l'extrême droite.

ELIOTT AUBERT

SOCIÉTÉ

MAZAN. Anthropologie d'un procès pour viols. – Collectif

Le Bruit du monde, Marseille, 2025, 336 pages, 22 euros.

Le procès, en septembre 2024, de M. Dominique Pelicot et des 51 hommes accusés de viols sur son épouse Gisèle a bouleversé le monde judiciaire et la société. Une équipe de chercheurs en anthropologie, hommes et femmes, se lance dans une enquête au long cours. Ils se rendent à Avignon et observent ce qui se dit à la cour, ce qu'il se passe entre tous les concernés, recueillent propos et témoignages, en ville et à Mazan, de l'église jusqu'au café du coin. C'est le refus du huis clos par M^{me} Pelicot, la publicité des débats, qui permet ces paroles. M. Pelicot filmait, classait et archivait les viols ; en retour, l'équipe dissèque cette affaire et ce qu'elle rend manifeste quant à l'appropriation des corps, et ce qui fait le lit des dominations. Au fil de chapitres qui traitent aussi bien de l'importance de la presse que du dévoilement des abus que les accusés disent avoir subi dans leur enfance, on repense au procès d'Aix-en-Provence en 1978 : deux jeunes femmes violées par trois hommes prétendant qu'elles étaient consentantes. Un procès, où intervint l'avocate Gisèle Halimi, qui a changé le regard sur le viol.

CHRISTOPHE GOBY

AMÉRIQUES

THE SUMMER OF OUR DISCONTENT. – Thomas Chatterton Williams

Alfred A. Knopf, New York, 2025, 272 pages, 30 dollars.

Aussi ambitieux que lacunaire, cet essai se donne pour objectif de nommer les causes d'un déclin, celui du passage de la « normalité relative » des deux mandats de M. Barack Obama (2009-2017) au chaos de l'ère Trump. Selon Thomas Chatterton Williams, la faute en incomberait en grande partie à la gauche dite de « justice sociale », qui hérite de l'optimisme du président démocrate avant de se radicaliser. Williams revient sur quelques grandes affaires des quinze dernières années – la montée de Black Lives Matter, les manifestations pro-palestiniennes – pour tenter d'en tirer le récit d'une vaste trahison des clercs. Du *New York Times* aux campus universitaires, les institutions culturelles n'auraient pas su résister à l'« illibéralisme » en leur sein, qui aurait atteint son paroxysme en 2020 avec le mouvement social provoqué par le meurtre de George Floyd. L'auteur, francophile vivant entre Paris et New York, propose de s'inspirer de l'« universalisme » à la française pour répondre aux problèmes de la société américaine...

HARRISON STETLER

GÉOPOLITIQUE

LES ÉTATS FANTÔMES. Palestine, Transnistrie, Taïwan, Somaliland... – Lukas Aubin

Eyrolles, Paris, 2026, 192 pages, 19,90 euros.

Les pays que l'Organisation des Nations unies (ONU) ne reconnaît pas, micronations excentriques, peuples sans terre ou entités virtuelles, constituent un prisme original pour comprendre les dynamiques du monde contemporain. Ils touchent au fondement même de l'ordre international : la notion de souveraineté, la légitimité des frontières, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. L'existence de ces États non reconnus met en lumière la tension permanente entre le principe de réalité et celui de légalité, de facto et de jure. D'un côté, il y a la réalité du terrain : un gouvernement administrant un territoire et une population. De l'autre, il y a la légalité internationale, qui, pour des raisons politiques, refuse souvent d'admettre cette réalité. Chaque cas est particulier, car tout État fantôme naît de circonstances uniques où se mêlent histoire, culture et jeux de puissance, nourries par un imaginaire : celui d'un État à venir, d'une utopie, d'une identité que l'on défend.

EUGÈNE BERG

BLUE HELMET BUREAUCRATS. United Nations Peacekeeping and the Reinvention of Colonialism, 1945-1971. – Margot Tudor

Cambridge University Press, 2025, 338 pages, 36,55 euros.

Margot Tudor, chercheuse à l'université d'Exeter, bat en brèche le récit dominant selon lequel les premières opérations de maintien de la paix (OMP) de l'Organisation des Nations unies (ONU) étaient purement techniques et improvisées. En s'intéressant aux bureaucrates (administrateurs, experts et cadres) qui organisent l'action des casques bleus, elle montre que ces acteurs ont, en réalité, joué un rôle politique dans les territoires d'intervention. Ainsi, le Britannique Brian Urquhart, qui fut l'un des principaux civils de la force d'urgence des Nations unies en Égypte et à Gaza à partir de 1956, puis occupa des fonctions majeures lors de l'opération au Congo entre 1960 et 1964, aurait, selon Tudor, gouverné de facto les zones congolaises concernées. Ce que confirmerait l'analyse des décisions prises par l'administrateur suédois Sture Linnér, chef de l'administration civile de l'ONU au Katanga en 1961-1962. Tudor qualifie de quasi « colonial » le pouvoir ainsi exercé dans le cadre des OMP. Son travail renouvelle les débats sur la « neutralité » de l'action humanitaire.

CHLOÉ MAUREL

HISTOIRE

LA RÉVOLTE DES CIGARIÈRES. – Éric Burnand et Fanny Vaucher

Antipodes, Lausanne, 2025, 208 pages, 35 francs suisses.

Cette bande dessinée, enrichie de nombreux documents d'époque en annexe (coupures de presse, lettres, affiches...), retrace l'histoire de la première grève entièrement menée en Suisse par et pour des femmes : elle s'est tenue, au début du XX^e siècle, dans une fabrique de cigares, au cœur de la petite ville d'Yverdon-les-Bains. Mêlant des personnages fictifs et réels (la militante syndicaliste et féministe Margarethe Faas-Hardegger, les membres de la famille Vautier, représentants des « barons du tabac »), les deux auteurs accordent une place particulière à Lucie Zingre, ouvrière et initiatrice de cette grève longtemps tombée dans l'oubli. Ils détaillent de façon fine les stratégies syndicales adoptées face au patronat – certaines grévistes fondèrent une coopérative pour produire leurs propres cigarettes. À travers cette mobilisation particulière pour l'obtention du droit de se syndiquer, c'est tout un pan de l'histoire des luttes sociales et de ses dynamiques, débouchant sur l'unique grève générale du pays en 1918, que fait revivre cet ouvrage.

NICOLAS APPELT

MANUEL DE SABOTAGE SIMPLE SUR LE TERRAIN. – Office of Strategic Services (OSS)

Éditions du Détour, Paris, 2026, 112 pages, 12,90 euros.

Destiné à être diffusé, en tout ou partie, dans les territoires occupés par l'Allemagne nazie, y compris sous forme de brochures et d'émissions de radio, ce manuel expose des techniques de sabotage « simple et léger », destinées aux populations civiles, à mener à bien avec des outils du quotidien, en toute discrétion. S'il est difficile d'en évaluer les conséquences à l'époque, l'ampleur des téléchargements depuis la déclassification de ce document en 2008 intrigue. Ajouter du godron dans les briques réfractaires des hauts-fourneaux n'est aujourd'hui sans doute pas à la portée du premier venu, mais, aux côtés de sabotages matériels, des pratiques devenues familières sont évoquées : de la « démission silencieuse » aux entraves naïves au bon déroulement des réunions. Dans son introduction, l'historien Dominique Pinsolle, auteur de *Quand les travailleurs sabotent. France, États-Unis (1897-1918)* (Agone, 2024), réécrit la publication de ce manuel dans l'histoire du sabotage ouvrier, notamment pour réattribuer à la Confédération générale du travail (CGT) et aux International Workers of the World (IWW) « des méthodes dépolitisées sous la plume de l'Office of Strategic Services ».

ERNEST LONDON

LA CAUSE DES ENFANTS. Humanitaire et politique pendant la guerre d'Espagne (1936-1939). – Célia Keren

Anamosa, Paris, 2025, 512 pages, 28 euros.

Entre 1936 et 1939, pendant la guerre civile espagnole, plus de 27 000 enfants, filles et garçons, de 5 à 15 ans sont évacués de la zone dite « républicaine » assiégée par les forces franquistes ; 15 000 d'entre eux sont envoyés en France, placés dans des familles d'accueil volontaires ou dans des maisons d'enfants, des colonies... Loin d'être centralisées, ces évacuations sont le fait d'une pluralité d'intervenants, parmi lesquels figurent aussi bien la Confédération générale du travail (CGT) ou la mairie communiste d'Ivry-sur-Seine que l'évêché de Dax, le Grand Orient de France, des intellectuels catholiques (Jacques Maritain, François Mauriac)... Cette diversité intrigue l'historienne. Comment des acteurs politiques aussi différents peuvent-ils être mus par le même objectif ? La cause des enfants, mobile apolitique a priori, a-t-elle eu raison de leurs antagonismes ? À moins que ces acteurs s'affirment aussi, chacun à sa manière, sous le sceau neutre de l'humanitaire, une forme d'opposition à leur propre famille religieuse, politique, idéologique ?

PHILIPPE PATAUD CÉLÉRIER

LITTÉRATURE

Recueillir le merveilleux

Si les contes ont bénéficié d'un intérêt particulier à l'époque des nationalismes naissants, parce que l'on y voyait un héritage culturel immémorial, ces récits que l'on racontait pour veiller ou s'endormir tirent en vérité leur charme d'un franchissement permanent des frontières.

Alexandre Afanassiev (1826-1871), à la recherche d'une culture populaire archaïque, réunit au milieu du XIX^e siècle des centaines de récits slaves, qu'il édita en une série de volumes thématiques destinés à faire date, les *Contes populaires russes* (1). Les contes merveilleux s'y taillaient la meilleure part, loin devant les contes animaliers ou réalistes. Les *Légendes religieuses populaires russes* furent prudemment réservées à un volume séparé, et bientôt censuré. La brièveté du conte ne signifie pas simplicité : les métamorphoses s'enchaînent, perdant parfois le lecteur dans des récits où la narration comme la morale échappent à tout repère. Une vieille vend ses enfants, des frères s'entre-tuent, des sœurs se diffament mutuellement, et les malheurs s'enchaînent. Mais les abandons, les exils ou les morts sont suivis d'autant de renaissances. Le merveilleux n'est pas toujours menaçant : ainsi du Loup-Gris, serviteur et protecteur

d'Ivan Tsarévitch, qu'il ramène à la vie après sa mise à mort par ses deux frères, qui lui ont volé son cheval et sa femme : « Ores, Loup-Gris aspergea Ivan d'eau-morte, son corps se ressouda ; ores, il aspergea d'eau-vive, Ivan se redressa. "Dieu du ciel, comme j'ai dormi", bâilla-t-il ! » Sommeil réparateur, accès à un nouvel état : bientôt tirant vengeance de ses frères, il parvient à épouser Hélène-la-très-belle. La sélection et l'édition de contes par Nicolas Rambert, qui les accompagne d'une lecture par le prince Troubetskoï (1890-1938), veut arracher le conte au simple amusement et oriente la lecture vers une interprétation métaphysique où se révélerait l'âme russe, dans laquelle l'aspiration à un autre monde resterait passivité et obéissance.

« Connaissez-vous la nuit ukrainienne ? » Dans ses *Veillées d'Ukraine*, Nikolaï Gogol (1809-1852) évoque avec un rare talent les terres de sa naissance (2). Gogol a conscience de se tenir sur une frontière entre plusieurs mondes, y compris littéraires : il met en scène le basculement d'un art du récit lié à l'oralité vers un nouvel art lié à l'écrit, avec autant de tendresse que d'ironie. C'est avec des conteurs improvisés que l'on veillait et que l'on traverse les nuits de mai, de la Saint-Jean ou

de Noël : des vieux, avant tout, témoins d'un monde en train de disparaître, dont le jeune auteur (il a alors à peine dépassé la vingtaine) s'approprie les histoires. Gogol allie le merveilleux au réalisme dans un équilibre parfait, et parfaitement romantique. Les personnages sont fantasques et passionnés, l'amour est souvent le ressort principal et l'enjeu : c'est pour lui qu'un forgeron chevauche le diable en personne (omniprésent et lointain à la fois) ou qu'une noyée revient d'entre les morts donner un billet libérateur à un jeune cosaque. Ainsi sommes-nous entraînés à rêver un monde où se croisent Zaporogues et Juifs, Tziganes et Polonais, sous le regard des sorcières et de la tsarine Catherine elle-même. « Déjà, l'aveugle avait terminé sa chanson ; déjà, il avait recommencé à toucher les cordes de sa bandoura (...). Mais jeunes et vieux ne pouvaient toujours pas reprendre leurs sens. Ils demeurèrent longtemps immobiles, la tête basse, réfléchissant à la terrible aventure arrivée au temps jadis. »

BAPTISTE DERIQUEBOURG.

(1) *Contes russes*, choix, préface et traduction par Nicolas Rambert et Alexandre Gabriele, Rivages, Paris, 2025, 208 pages, 9 euros.

(2) Nikolaï Gogol, *Veillées d'Ukraine*, traduit du russe par Eugénie Tchernosvitov, Gingko Éditeur, Paris, 2025, 368 pages, 13 euros.



DU MONDE

Petite virée chez les fascistes

Deepfake
de Makis Malafékas

Traduit du grec par Nicolas Pallier, Asphalte,
Paris, 2026, 256 pages, 22 euros.

MIKHALIS Krokos est un écrivain un peu célèbre, assez impécunieux, et le narrateur-héros acide d'une trilogie policière de Makis Malafékas, qui se clôt avec *Deepfake*. Krokos, alter ego revendiqué de Malafékas, s'est ainsi trouvé aux prises avec différents milieux de la société grecque de la dernière décennie. Dans les règles de l'art radiographiait avec un humour féroce les épigones de l'art contemporain réunis à Athènes en 2017 dans le cadre de la foire internationale Documenta, et *Un autre été grec* (1) conduisait sur l'île d'Ikaria parmi les surfeurs, les hippies et autres « néohipsters ». *Deepfake* nous fait plonger dans la nuit – celle des néofascistes.

Krokos va vite découvrir leur pouvoir – « *Mon seul souvenir, c'est que je voulais éteindre l'ordi mais qu'il refusait de s'éteindre, alors que sur l'écran s'ouvraient automatiquement, dans de nouvelles fenêtres, tous les fichiers de tous les textes que j'avais écrits dans ma vie, et que le curseur les effaçait un à un, en commençant par la fin, faisant disparaître chaque phrase, chaque mot, chaque titre.* » Après avoir manqué se faire écraser par un quatre-voiture, Krokos, à court d'argent et d'inspiration, reçoit sur son téléphone une photographie de la porte d'entrée de son immeuble. Il décide de rentrer chez lui rapidement et tombe sur Sofia Haritsi, procureure, qui lui explique la situation et lui propose un deal : Rebecca, travailleuse du sexe trans et vieille amie de Krokos, même s'ils se sont perdus de vue depuis des années, est en danger – elle est menacée par le GNIG, une organisation d'extrême droite aux réseaux bien implantés. Afin de récupérer un document susceptible de sauver Rebecca (et de gagner par la même occasion une somme d'argent importante, qui lui permettrait d'éviter de sous-louer sans le déclarer son appartement sur Airbnb),



Krokos accepte la proposition rocambolesque de la procureure : infiltrer le mouvement pour en devenir l'un des rédacteurs chargés de répandre sur Internet messages de haine et fausses informations.

Après cet incipit paranoïde, l'intrigue se développe dans la veine de ce qu'on pourrait appeler un polar « pulp-sophistiqué » : rencontres avec des personnages loufoques, moments de violence physique et verbale, dialogues nerveux teintés d'ironie et scènes tragi-comiques au mauvais goût assumé, échos à peine déformants de la vulgarité d'une époque « sans rythme, sans cohérence, sans la moindre once de style ». *Deepfake* prend alors le rythme d'une virée nocturne dans une Audi lancée à toute allure sur le périphérique d'Athènes. Coincé comme Krokos lui-même entre des gros bras déterminés à « aller voir les satellites d'Elon Musk qui survolent l'Attique » et à en découdre avec les immigrés, voilà le lecteur confronté pêle-mêle à la violence de classe, à la frustration, au pouvoir, aux mythes de la race et de la nation, à travers des perceptions souvent hallucinées, liées à la fatigue, la chaleur ou l'alcool. Dans un monde inquiétant où tout semble sous contrôle, *Deepfake* va voir de l'autre côté du miroir, où s'agit le mensonge tous azimuts des images et des discours. Comme l'écrivait Guy Debord, dans une sorte de prémonition implacable placée en épigraphe : « *Dans le monde réellement renversé, le vrai est un moment du faux.* »

CLÉMENT BONDU.

(1) Les deux titres ont paru aux éditions Asphalte.

ÉCONOMIE

LA JUSTICE DU CAPITAL. Quand les multinationales (dè)font la loi. – Amina Hassani

La Fabrique, Paris, 2025, 200 pages, 14 euros.

Comment les investisseurs verrouillent-ils toute politique de justice écologique et sociale ? À qui cela profite-t-il ? En 2012, Veolia attaque l'Égypte pour avoir augmenté le montant du salaire minimum. La raison de la poursuite ? Une réduction des bénéfices attendus par l'entreprise. Avec cette immersion dans le monde opaque de l'arbitrage d'investissement, une justice privée au service des multinationales, Amina Hassani, chercheuse en droit international économique, brosse le tableau d'un affrontement entre le capital et les États souverains. Elle éclaire aussi l'histoire de sa reconfiguration. Car les cours privées se sentent de moins en moins à l'abri du politique : en 2015, l'Afrique du Sud récuse les fables de l'arbitrage et parvient à réaffirmer la primauté de sa juridiction. Dix ans plus tard, par référendum, les citoyens équatoriens refusent que leur pays reconnaisse l'arbitrage comme méthode de résolution. En réponse, le capital resserre son maillage de juridictions parallèles, pour achever de transformer la justice en marché, et les arbitrages en marchandises sujettes à spéculation.

NIELS LEVERBE

LE PROBLÈME À TROIS CORPS DU CAPITALISME. Sur la gestion autoritaire du désastre (et les moyens de lui faire face). – Romaric Godin

La Découverte, Paris, 2026,
320 pages, 22 euros.

Le journaliste Romaric Godin sait mêler avec brio analyses macroéconomiques et observations de terrain. Dans ce nouveau livre, il met en lumière le rôle central de l'accumulation du capital dans les crises contemporaines : économiques, écologiques et anthropologiques. Selon Godin, nous assistons à l'émergence d'un « *capitalisme d'État d'urgence* », une hybridation entre l'État et le capital : l'État est mis au service du capital afin d'en garantir la protection et la reproduction, produisant un autoritarisme antisocial aux prolongements politiques repérables tant à l'extrême droite que chez ceux qui ont longtemps défendu le néolibéralisme. Ce modèle repose sur la création de besoins artificiels, légitimant une accumulation sans fin et entretenant un cycle de crises. Face à celles-ci, la réponse semble devoir se résumer à un mot : « résilience ». Ne devrait-on pas plutôt, bien différemment, passer par un renouvellement de la lutte des classes qui saurait concilier la prise en compte des aspirations populaires et le besoin de solidarité internationale ?

SELIM DERKAOU

IDÉES

LA VENGEANCE DES FEMMES. Entre réalité et fiction cinématographique. – Dominique Memmi

PUF, Paris, 2025, 312 pages, 21 euros.

Que dit la fiction de la réalité des rapports sociaux ? C'est la question traitée par la sociologue Dominique Memmi, à partir de l'analyse d'un vaste corpus de films consacrés à la domesticité d'une part, au viol féminin d'autre part. Les vengeances souvent sanglantes qu'ils mettent en scène contrastent en effet avec leur extrême rareté dans le monde social. Cette dissonance s'explique comme une réaction à une « *crise de la domination rapprochée* » observable depuis la fin des années 1960. Les possibilités d'une « *captation totale de la personne, chair et corps compris* », qu'exerçaient les maîtres sur les domestiques et les maris sur leurs épouses, s'effritent en effet à mesure que se codifient les rapports professionnels et que s'affirment les droits des femmes. Et c'est ici que la fiction offre une solution aux « *inquiétudes* » générées par cette situation nouvelle. La violence fantasmée des victimes de la domination atténue la permanence et l'arbitraire de celle-ci, en même temps qu'elle occulte la forme de résistance désormais la plus commune : la fuite en dehors des relations de travail ou de couple.

LAURENT BONELLI

LES DÉSIRS GUERRIERS DE LA MODERNITÉ. – Deborah V. Brosteaux

Seuil, Paris, 2025, 224 pages, 21,50 euros.

Elle sature les discours et les images, mais comment la guerre nous traverse-t-elle à distance ? Comment nos affects s'y branchent-ils jusqu'à nous enrôler, parés d'innocence, dans les efforts de guerre ? Écrite « *depuis notre propre espace-temps ouest-européen* », l'enquête de Deborah V. Brosteaux, chercheuse à l'Université libre de Bruxelles, part de ce constat inquiet : « *Nous ne vivons pas la guerre, mais nous ne sommes pas en paix.* » Accompagnée de Simone Weil, Walter Benjamin, Marshall Berman, elle traverse le XX^e siècle européen à la recherche de traces qui nous orienteraient. Elle emprunte les chemins hantés de la « *littérature des ruines* » allemande (Heinrich Böll, W. G. Sebald), avant d'examiner l'enthousiasme fasciste (Ernst Jünger). Ce parcours, qui effleure aussi la réflexion décoloniale, donne à voir les dynamiques des « *apsyages affectifs* » d'une modernité tendue, fascinée par la guerre mais organisant l'effacement de ses traces. La philosophe conclut par l'évocation des mouvements antiguerra, des années 1960 jusqu'à ceux d'aujourd'hui, en soutien à la Palestine.

LÉO FABIUS

ÉCOLOGIE

DERNIÈRE FRONTIÈRE. Une histoire environnementale du fond de la mer. – Sous la direction de Romain Grancher et Solène Rivoal

Champ Vallon, Ceyzérieu,
2025, 280 pages, 24 euros.

Alors que l'extraction minière en haute mer et la surpêche suscitent de vifs débats, ce recueil resitue l'exploitation des fonds marins dans le temps long. Neuf contributions d'historiens, anthropologues, politistes et sociologues en analysent les processus de « *mise en ressources* », des pêcheries d'huîtres perlières exploitées en mer des Caraïbes par les Espagnols au XVI^e siècle jusqu'aux projets d'extraction de granulats au XX^e pour bétonner la région parisienne. L'ensemble éclaire la manière dont les « *fonds marins* » deviennent un objet de préoccupations juridiques et politiques, en particulier dans le cadre du droit international, qui leur attribue le statut de patrimoine commun de l'humanité. Enfin, il revient sur certains enjeux environnementaux, comme l'immersion de déchets radioactifs, à l'origine de nouvelles politiques de surveillance par les institutions internationales : ce qui souligne combien ces milieux, longtemps jugés immobiles et inaccessibles, sont en réalité profondément transformés par les activités humaines.

ARTHUR HUNAUT

BIOGRAPHIE

WALDECK-ROUSSEAU. Sauver la République. – Christophe Bellon

CNRS Éditions, Paris, 2025,
544 pages, 26 euros.

Dans cette brillante biographie politique, l'historien Christophe Bellon retrace la carrière de Pierre Waldeck-Rousseau (1846-1904), aux commandes de la France au tournant du siècle. Plutôt qu'une galerie de « *faits politiques* », Bellon restitue la cohérence d'un projet : consolider la République face aux forces centrifuges du nationalisme et du cléricisme, tout en élargissant les libertés civiles. C'est sous son impulsion que la loi sur la liberté syndicale (1884) et la loi de 1901 sur les associations contribuent à la pacification sociale. L'ouvrage suit avec acuité les années 1899-1902, où Waldeck-Rousseau donne au « *bloc central* » son architecture et contribue à apaiser les fractures de l'affaire Dreyfus. À rebours d'une hagiographie, Bellon montre un stratège souvent contraint aux compromis, soucieux de tenir ensemble ordre public et innovation institutionnelle. Enrichi d'archives et fort d'un sens aigu des pratiques parlementaires, ce portrait interroge aussi notre rapport contemporain au consensus républicain comme aux corps intermédiaires.

TIGRANE YÉGAVIAN

SOCIÉTÉ

Bon pour le peuple

INLASSABLEMENT, les études sociologiques attestent l'étroitesse du groupe social des usagers des institutions culturelles – qui connut pourtant quelque élargissement, jadis, dans les années 1950-1960, quand le Théâtre national populaire, par exemple, comptait aussi dans son public des travailleurs. Conseiller culture dans une grande collectivité territoriale, proche du Parti socialiste, Victorien Bornéat s'attaque à cette question, régulièrement soulevée à gauche comme à droite, et de plus en plus souvent instrumentalisée au nom du bon sens, de la justice... et des économies(1). Dans un bref essai qui a rencontré un vif succès médiatique, il défend le soutien des pouvoirs publics à l'art, mais pas n'importe lequel : sont dénoncées les œuvres estimées savantes, expérimentales,

tales, aux récits « *non linéaires* », celles qui font « *de la recherche formelle une fin en soi* ». La culture subventionnée, « *légitime* », de l'opéra au théâtre public, produirait humiliation et exclusion, faute de « *capital culturel* ». Il en appelle donc à une esthétique « *intelligible par toute la population, quelle que soit son origine sociale* ». Passons sur ce qui pourrait relever d'un certain mépris... social. Ce projet, le « *nouveau populaire* », est défini comme « *espace hybride* », déhiérarchisé, entremêlant les références aux cultures classique, savante et populaire. Présentée comme une « *avant-garde* » qui ferait « *dévier l'orbite de l'histoire de l'art* », cette hybridation est répertoriée depuis longtemps(2). Quant à l'esthétique approuvée par Bornéat, qui relève sans surprise du réalisme, volontiers

politique, documentaire et désireux de s'adresser au plus grand nombre (Hugues Duchêne, Annie Ernaux), rien ne prouve jusqu'ici que son public excède la petite bourgeoisie culturelle. Mais, surtout, l'idée de culture populaire fédératrice qu'il prône rejoint ce que défend la « *droite populiste* », adversaire pourtant désigné dans l'ouvrage : même critique du soutien d'État aux innovations formelles instauré dans les années 1970, même promotion de spectacles de supposée réconciliation sociale – la « *popularté* »(3) en art se voit ici défendue par la « *gauche de gouvernement* ». Un objectif commun se dessine : soumettre les artistes aux agendas partisans, au nom du peuple.

Enfin, Bornéat propose, comme bien d'autres, la collaboration des experts culturels avec des comités de citoyens(4) : démocratiser le fonctionnement des musées et salles de spectacles publiques paraît effectivement plus convaincant que tenter de « *démocratiser* » l'art en fixant un programme aux artistes. Il exhorte aussi à la généralisation d'œuvres « *locales* », agissant comme « *foyer de lien social au cœur de la vie quotidienne* ». Une initiative qui date des années 1960(5), déjà déployée dans de nombreuses structures où de telles œuvres offrent en outre de passionnantes recherches... formelles. Ce type de programmation peut s'accompagner d'une plus grande mise en valeur de l'éducation artistique et culturelle – évacuée dans ce livre alors que ses effets sont en partie avérés(6).

Parallèlement, le silence observé quant à la question concrète des financements n'est pas sans éloquence. Et ne se dissoudra pas dans des slogans sans nouveauté, plus populistes que progressistes.

ULYSSE BARATIN.

(1) Victorien Bornéat, *L'Exclusion culturelle. Manifeste pour une riposte populaire*, Éditions du Faubourg, Paris, 2026, 144 pages, 10 euros.

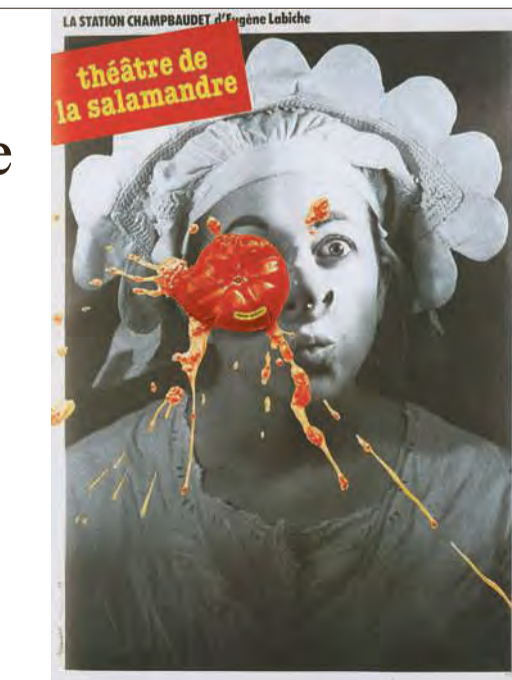
(2) Pierre-Michel Menger, *Le Travail créateur*, Seuil, Paris, 2009.

(3) Cf. la lettre de mission adressée à M^{me} Christine Albanel par M. Nicolas Sarkozy, le 1^{er} août 2007 : « *Vous exigerez de chaque structure subventionnée qu'elle rende compte de son action et de la popularité de ses interventions.* »

(4) Catherine Dutheil-Pessin et François Ribac, *La Fabrique de la programmation culturelle*, La Dispute, Paris, 2017.

(5) Philippe Madral, *Le Théâtre hors les murs*, Seuil, 1969.

(6) Anne Jonchery et Sylvie Octobre (sous la dir. de), *L'Éducation artistique et culturelle. Une utopie à l'épreuve des sciences sociales*, ministère de la culture-DEPS, Presses de Sciences Po, Paris, 2022.



toire ? Pas du tout. Les ex-Grapus créent de nouveaux collectifs, qui eux-mêmes inspirent de jeunes talents. L'aventure continue...

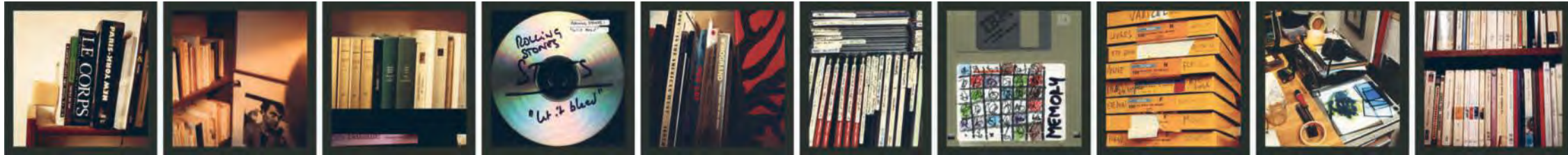
BORIS SÉMÉNIKO.

(1) Pascal Guillot, *Grapus, un collectif de graphistes dans les années 70 et 80*, L'Échappée, Paris, 2026, 400 pages, 38 euros.

GRAPHISME

Le rire de l'intelligence

AUJOURD'HUI, il est bon de rappeler la force joyeuse des créations du collectif Grapus (1). Une aventure née dans le chaudron du « *moment 68* », avec comme ingrédients l'influence du graphisme polonais, l'amour des jeux de mots (visuels et textuels) et l'envie d'en découdre avec le vieux monde. On retrouve dans cette monographie des classiques, comme les affiches réalisées pour le Parti communiste français (PCF) ou pour le Théâtre de la Salamandre, mais aussi beaucoup de documents inédits : esquisses, photographies personnelles, travaux expérimentaux... qui permettent de mieux saisir la méthode Grapus. Une dialectique constante, parfois conflictuelle, entre le « *je* » de l'auteur et le « *nous* » du collectif, qui inclut le commanditaire. Cette riche inventivité ne vient pas seulement de la réunion d'artistes inspirés ; Grapus a pu exister aussi grâce au contexte politique des années 1970-1980, très utilement rappelé : un PCF fort, l'arrivée en 1981 de la gauche au pouvoir... Si le compagnonnage avec le PCF fut fécond, le collectif n'était pas pour autant inféodé : il le montre notamment lors d'un voyage en Tchécoslovaquie en 1980 où ses membres sympathisent avec des dissidents et signent la Charte 77. Ils se séparent peu avant la chute du mur de Berlin en 1989. Fin de l'his-



POÉSIE

GAZA Ô MA JOIE. – Hend Jouda

Héros-Limite, Genève, 2025, 80 pages, 16 euros.

Née dans un camp de réfugiés de la bande de Gaza en 1983, Hend Jouda a signé trois recueils de poésie et était encore très active sur la scène culturelle gazaouie avant octobre 2023. Elle s'est depuis installée au Caire avec sa famille. *Gaza Ô ma joie* reflète l'indicible quotidien des Palestiniens, le cri étouffé, le désespoir et cette peur permanente qu'aucune image ne saurait restituer. La honte aussi, celle des survivants, comme celle de la poétesse en temps de guerre. Ou celle du spectateur face au carnage. « *Ils voulaient et veulent toujours que ce soit une terre / sans habitants.* » Deux vers suffisent pour dire le projet de destruction de l'enclave. Jouda intitule ce très court poème *Une histoire brève*. Brève et sans fin. Déchirante. Les revendications du texte surprennent magnifiquement : « *Nous voulons beaucoup de ces joies futiles et / superficielles pour rétablir l'équilibre du monde* », mais, précise Hend Jouda, « *les joies d'un pays triste ne ressemblent à aucune autre joie* ». Si le chagrin est « *le cadeau que le monde a pour nous* », Jouda ne renonce pas à l'amour et garde une once d'espoir, en forme de haïku : « *Ce monde / Énorme tas d'aiguilles / Cache une fleur* ».

CARLOS PARDO

ART

TOWARD A MATERIALIST CONCEPTION OF MUSIC HISTORY. – Stephan Hammel

Haymarket Books, Chicago, 2025, 158 pages, 16 dollars.

Si les pères fondateurs n'ont jamais théorisé la musique, est-ce à dire que le matérialisme historique ne peut s'y appliquer ? Non, répond Stephan Hammel dans ce livre dense, accueilli par Historical Materialism Book Series. Pour les musicologues classiques, la composition évolue tout naturellement, ou grâce aux coups de génie des musiciens. L'auteur refuse ces opinions et propose une approche dialectique : quand les forces de production (instruments, supports d'écriture, techniques de notation...) entrent en contradiction avec les rapports de production (organisation du travail, statut, nature des commandes...), alors surgit la rupture de style. Les exemples sont convaincants. Ainsi le langage tonal, qui stabilise les hauteurs, organise les accords, va se heurter à de nouveaux rapports de production : l'enregistrement et la diffusion créent des auditoires spécialisés, ce qui conduit les compositeurs précairisés à expérimenter des recherches esthétiques hors du système tonal... Les ruptures esthétiques sont moins « *découvertes qu'émisses par des forces productives* ».

HADRIEN CLOUET

FILM

UNE BATAILLE APRÈS L'AUTRE. – Paul Thomas Anderson

DVD, 2026, 156 minutes, 19,99 euros.

Un ex-révolutionnaire (Leonardo DiCaprio) qui a été contraint de se cacher vit avec sa fille dans un endroit protégé. Ils vont tous les deux être pris dans les suites de la vieille histoire politique du père. Le capitalisme, notamment américain, a ses archétypes et héros : il y a ceux qui sont prêts à tout, y compris briser leurs enfants s'il le faut pour gagner ou perpétuer la réussite familiale, et il y a aussi ceux qui refusent d'épouser ces valeurs-là, qui ont en horreur une société fondée sur l'argent et l'exploitation. Paul Thomas Anderson, avec son dixième film, propose un dynamisme en règle des clichés. Il poursuit une de ses thématiques préférées : dans son *There Will Be Blood* (2007), il nous faisait suivre l'ascension rageuse d'un autre père, prospecteur de pétrole (Daniel Day-Lewis), qui tentait d'associer à sa carrière son fils adoptif. Alcoolisme, ruine morale, avidité... Anderson n'en a pas fini avec les pères de l'Amérique.

JEAN STERN

MUSIQUE

POULENC. – Pascal Rogé, Elena Font et Lidy Blijdorp

Onyx Classics, 2026, 19,55 euros.

De sa musique, Francis Poulenc (1899-1963) disait qu'elle doit être « *jouée simplement, sans graisse* ». Le pianiste Pascal Rogé a entendu le conseil, lui qui a enregistré presque toute son œuvre. Il s'entoure ici de la pianiste Elena Font et de la violoncelliste Lidy Blijdorp pour un programme profond et turbulent. Une musique qui « *fait plaisir* », comme disait Poulenc. La *Sonate pour violoncelle et piano*, sa dernière œuvre, est dédiée à Pablo Casals... qui la refusera : trop moderne ! La force du piano débouche sur la tendresse d'harmonies tellement Poulenc, et le violoncelle de Blijdorp respire si profondément qu'il coupe le souffle. Pour la *Sonate à quatre mains*, écrite à 19 ans, où les notes furieusement frappées par Font et Rogé précèdent les tendres mélodies enfantines, on pense à Erik Satie. Les *Mouvements perpétuels* rendent d'ailleurs hommage à ce dernier et expriment toute leur insolence. C'est sur la *Sonate pour deux pianos*, créée par Poulenc lui-même, en 1953, que se termine superbement l'album. On y retrouve la verticalité de l'inspiration portée à son apogée dans le *Dialogue des carnélites*, commencé la même année.

AGATHE MÉLINAND

IDÉES

En finir avec la démocratie

CERTAINS ont l'air un peu abimés de l'intellect, d'autres sont plutôt vivaces dans la communication imaginative, la plupart sont un déconcertant mélange de vieilleries idéologiques et d'entraîn pro-tech, tous composent la constellation de la « néoréaction » américaine. Qui n'a pas vraiment captivé, en dehors des spécialistes, de ce côté-ci de l'Atlantique, du moins jusqu'à ce que M. James David Vance, l'un de ses représentants, devienne vice-président, et articule par exemple quelques-unes de ses conceptions dans son « discours de Munich » (14 février 2025). Les théoriciens néoréactionnaires qui s'ébattent sur Internet depuis le début du siècle ont assurément quelque influence, quel que soit le léger sentiment d'égarement que leur lecture suscite (1).

Ils s'appellent Curtis Yarvin, Nick Land, Zero HP Lovecraft. Entre autres. Ils ont tenu des blogs sous pseudonyme. Ils y écrivaient des poèmes, des récits de science-fiction, des aphorismes, leurs analyses de la décadence du monde et leurs propositions de refondation. Ils sont brillants parfois, souvent abscons, un peu prophètes, un peu blagueurs, très conquérants. Ils citent Joseph de Maistre, Oswald Spengler, Carl Schmitt, *Matrix*, *Star Wars*. Ils ont des divergences ; ils n'en possèdent pas moins un bloc commun de croyances. Pour l'essentiel, ils sont animés par une anthropologie pessimiste (l'humain n'est pas bon, les sociétés portent la violence), la certitude qu'existent des hiérarchies naturelles et que la démocratie est une imposture fondamentale. Rien de nouveau de ce côté-là, c'est la bonne vieille pensée ultra-réac version « décomplexée ». Ce qui est plus surprenant, c'est leur confiance dans les ressources de la technologie – qui conduira inéluctablement au transhumanisme. La décadence sera déjouée, l'avenir radieux, l'humain enfin réinventé, au plus loin des « masses démocratiques transformées en zombies », et du « devenir-inerte de l'Occident », si l'on en croit, cité par Arnaud Miranda, l'étonnant Nick Land, parti de la « gauche d'avant-garde » et arrivé à l'extrême droite, auteur de l'expression *Dark Enlightenment*. En attendant les beaux lendemains de l'élite plus ou moins cyborg, enfin seule, enfin libre, célébrons la version du liber-

tarianisme favorable à un État minimal, appelé à se transformer en simple propriétaire d'une terre qu'un PDG-monarque saura faire prospérer ; et postulons le droit de « faire sécession » si besoin est, de « créer de nouvelles communautés politiques qui auraient leurs propres règles... ». M. Peter Thiel, cofondateur de PayPal puis de Palantir Technologies, mentor et mécène de M. Vance, libertarien, soutien de la première heure de M. Donald Trump, était invité, le 26 janvier, à l'Académie des sciences morales et politiques, à huis clos, devant un groupe de travail qui prétendait interroger l'avenir de la démocratie. Il a peut-être alors réitéré un de ses propos fameux : « *Je ne crois plus que la liberté et la démocratie soient compatibles.* » Soyons francs, vive l'oligarchie !

Pour Geoffroy de Lagasnerie aussi, la démocratie représentative libérale « est un problème (2) ». Car elle a intrinsèquement « une dimension sadique » et mortifère. Pourquoi la majorité devrait-elle s'imposer à la minorité ? D'ailleurs, qu'est-ce qui anime les choix ? L'auteur prône l'« épistocratie », chère à l'un de ses maîtres à penser, le libertarien Jason Brennan : que le pouvoir soit donc réservé aux éclairés. À l'aristocratie du savoir. Le peuple est ignorant et réactionnaire, sujet aux pulsions basses, celles-là mêmes que la démocratie encourage. Les savants et intellectuels peuvent, selon l'exemple des conventions citoyennes, l'orienter vers le bon choix, celui qui est du côté de la « protection des forces de la vie ». L'élite est bonne et juste. Platon le disait déjà. Et, à défaut, place au libertarien droit de sécession. Quand bien même l'ouvrage propose d'interdire l'extrême droite, il serait hâtif de le qualifier de progressiste.

EVELYNE PIEILLER.

(1) Arnaud Miranda, *Les Lumières sombres. Comprendre la pensée néoréactionnaire*, Gallimard - Le Grand Continent, Paris, 2026, 160 pages, 18 euros. Premier titre de la nouvelle collection « Bibliothèque de géopolitique ».

(2) Geoffroy de Lagasnerie, *L'Âme noire de la démocratie. Manifeste pour un autre idéal politique*, Flammarion, Paris, 2026, 208 pages, 14,50 euros.

CINÉMA

« Bankable », le handicap ?

UN P'TIT TRUC EN PLUS, le premier film d'Artus, sorti en 2024, racontait la rencontre de deux braqueurs en cavale, père et fils, avec des personnes en situation de handicap (1). Avec plus de dix millions d'entrées, ce fut un succès spectaculaire, qui célébrait une inclusion enfin devenue évidente, voire festive, ce qui donna à penser qu'un nouveau chapitre s'ouvrirait dans la représentation du handicap, d'autant que le film suggérerait que tous, même les plus convaincus d'être valides, nous aurions notre petit grain, quel qu'il soit. La sortie simultanée de *Sorda* et de *Caravane* confirme effectivement la présence accrue – oserait-on dire *bankable* ? – du thème dans le cinéma récent. Qu'elles relèvent du cinéma populaire ou du drame d'auteur, ces productions témoignent de sa visibilité nouvelle, à travers un naturalisme qui n'est pas tout à fait sans ambiguïté, les rôles étant confiés à des interprètes qui partagent l'expérience du handicap représenté.

Pour autant, ces films ne célèbrent pas vraiment l'inclusion. Certes, ils ont en commun de se situer loin de l'imaginaire hospitalier ou institutionnel pour privilégier des décors ouverts et solaires : gîte perdu au cœur du Vercors, où aucun réseau ne passe, dans *Un p'tit truc en plus* ; été calabrais dans *Caravane* ; Espagne rurale et lumineuse dans *Sorda*. Mais cette lumière estivale éclaire en réalité des formes de vie en retrait, des espaces où l'équilibre se construit à distance du monde ordinaire.

Présenté cette année à la Berlinale, où il a remporté le prix du public de la section Panorama, *Sorda*, d'Eva Libertad, a été nommé pour représenter l'Espagne aux Oscars (2). Ángela, jeune femme sourde, découvre ce que signifie devenir mère dans un monde organisé pour les entendants. Lorsqu'elle apprend que sa fille en fera partie, on voit passer sur son visage à la fois le soulagement et une ombre : l'enfant habitera un monde auquel elle, Ángela, n'aura jamais pleinement accès. Le travail sonore du film rend perceptible la confrontation des deux univers : dans le dernier tiers, il bascule vers la perception d'Ángela, donnant à entendre au spectateur, par la mise en scène, la coexistence de deux régimes sensoriels.

Caravane (2025), premier long-métrage de la réalisatrice tchèque Zuzana Kirchnerová, explore la relation entre une mère et son fils trisomique (3). À bord d'une caravane, ils vont voyager en Italie, et comme souvent dans le road movie, qui met traditionnellement en scène des personnages en rupture de ban, le mouvement est moins une promesse d'évasion que le signe d'une impossible intégration. Le duo est entraîné dans une spirale de précarité matérielle et sociale, mais aussi affective et sexuelle pour la mère, qui affleure derrière les paysages d'une Calabre sans glamour, faite d'aires d'autoroute, de fermes isolées et de parkings périphériques peuplés par des déclassés de tous bords.

Le motif de la maternité apparaît ainsi comme un puissant dispositif narratif autant que symbolique : peut-être la seule relation assez forte pour faire coexister deux mondes perceptifs (*Sorda*) ou pour construire, coûte que coûte, un espace habitable à deux (*Caravane*). Un autre trait rapproche ces films : la proximité de leurs auteurs avec leur sujet. Eva Libertad a écrit *Sorda* pour sa sœur, l'actrice sourde Miriam Garlo ; Zuzana Kirchnerová s'inspire de son expérience de mère d'un enfant autiste. La représentation du handicap, devenu plus visible mais aussi plus scruté, semble peut-être appeler désormais une forme de légitimité fondée sur l'expérience (4).

À l'heure où le vivre-ensemble est devenu un mot d'ordre, le paradoxe est là : ces films rencontrent un large écho, tout en décrivant des existences souvent contraintes de s'organiser en marge. Ce cinéma célèbre moins l'intégration qu'il n'observe les arrangements fragiles de ces vies sous la lumière d'un été plus aveuglant que doux.

LOUISE DUMAS.

(1) *Un p'tit truc en plus*, d'Artus, est disponible en DVD (10 euros) ou Blu-ray (15 euros) chez Seven7.

(2) *Sorda*, d'Eva Libertad, en salles le 29 avril.

(3) *Caravane*, de Zuzana Kirchnerová-Spidlova, en salles le 22 avril.

(4) Le film *Qui brille au combat*, de Joséphine Japy, inspiré par la sœur de la réalisatrice, pourrait fournir un exemple supplémentaire (sortie en DVD en mai 2026).

DANS LES REVUES

□ **THE NEW YORK REVIEW OF BOOKS.** « Born in the USA » ou le droit du sol remis en cause par l'administration Trump ; le rôle des seniors dans la politique américaine ; ceux qui profitent des personnes âgées ; Nuremberg, le film de James Vanderbilt sur le procès des chefs nazis en 1945-1946. (Vol. LXXIII, n° 7, 23 avril, bimensuel, 9,95 dollars. – New York, États-Unis.)

□ **HARPER'S.** Trente-huit jours d'occupation de La Nouvelle-Orléans par les forces des services d'immigration et des douanes (ICE) : le combat pour protéger les immigrés d'une expulsion violente. Ces écologistes américains qui se soucient de protéger l'environnement sans être associés à la gauche. Selon Olivier Kempf, l'Ukraine ne gagnera pas la guerre. (Vol. 352, n° 2111, avril, mensuel, 8,99 dollars. – New York, États-Unis.)

□ **LONDON REVIEW OF BOOKS.** Retour sur le fiasco du « Russiagate » : les méthodes de pied nickelé de l'ancien agent britannique Christopher Steele, qui, aux frais du Parti démocrate, a monté le dossier à charge sur les liens supposés de M. Donald Trump avec la Russie. (Vol. 48, n° 6, 2 avril, bimensuel, 6,99 livres sterling. – Londres, Royaume-Uni.)

□ **NEW LEFT REVIEW.** La cacophonie stratégique de M. Donald Trump vue par Susan Watkins. Le grand historien de l'Iran Ervand Abrahamian analyse la structure du pouvoir à Téhéran. (N° 157, janvier-février, bimestriel, 14 euros. – Londres, Royaume-Uni.)

□ **PROSPECT.** Richesse extrême et puissance sans limites de la nouvelle élite américaine. Le changement climatique au Royaume-Uni : vers des hivers de plus en plus froids. Les forces du marché ont-elles libéré ou enchaîné les jeunes femmes ? Le nationalisme indien à l'assaut du cinéma. (N° 346, avril, mensuel, 9,99 livres sterling. – Londres, Royaume-Uni.)

□ **THE IDEAS LETTER.** L'historien des idées spécialiste de l'école de Francfort Martin Jay raconte le philosophe Jürgen Habermas, disparu en mars dernier. (N° 61, 2 avril, bimensuel, gratuit en ligne. – www.theideasletter.org)

□ **MONTHLY REVIEW.** Comment la jeunesse chinoise redécouvre Mao Zedong. Un article déconstruit la thèse du génocide des Ouïghours au Xinjiang. (Vol. 77, n° 11, avril, mensuel, 10 euros. – New York, États-Unis.)

□ **THE DIASPORIST.** Cette revue en ligne de critique politique et culturelle publiée à la fois en anglais et en allemand. Une enquête de Yossi Bartal publiée le 27 mars dernier détaille l'emprise d'Elnet, un lobby pro-Israël, ainsi que ses techniques et tactiques inspirées par son homologue l'American Israel Public Affairs Committee (Aipac). (Gratuit en ligne. – https://thediasporist.de)

□ **THE DIPLOMAT.** Comment la guerre en Iran a conduit les Philippines – l'un des pays asiatiques les plus dépendants aux importations d'hydrocarbures – à plonger dans la crise sociale... et à se rapprocher de la Chine. (En ligne, 66 euros par an. – Washington, DC, États-Unis.)

□ **ASIAN LABOUR REVIEW.** L'émergence d'une « ceinture du nickel » en Indonésie, alimentée par un tsunami d'investissements chinois, mais menacée par la concentration d'une force de travail sur un même site de production, phénomène qui facilite les mobilisations. (Gratuit en ligne. – https://labourreview.org)

□ **NUOVA SOCIEDAD.** Deux articles étudient la montée en puissance de la Chine en Amérique latine. Le premier revisite l'histoire longue des relations entre les deux parties. Le second analyse les documents de stratégie de Pékin consacrés au sous-continent parus depuis 2008. (N° 322, mars-avril, bimestriel, 120 dollars par an. – Buenos Aires, Argentine.)

□ **FALMAG.** Un dossier consacré à l'Amérique latine face à l'administration Trump réalisé à partir de points d'entrée thématiques (réactualisation de la doctrine Monroe, immigration) et par pays (Colombie, Cuba, Équateur, Mexique, Pérou, Venezuela). (N° 162, avril, trimestriel, 5 euros. – Paris.)

□ **AFRICAN JOURNAL OF POLITICAL SCIENCE.** Une étude sur la justice traditionnelle dans le nord du Ghana. Si les populations lui attribuent une légitimité, les revendications liées à la participation des femmes et des jeunes obligent à imaginer des réformes ou à mieux articuler ces outils avec les institutions officielles. (Vol. 20, n° 11, janvier-mars, trimestriel, gratuit en ligne. – Lagos, Nigeria.)

□ **POLITIQUE AFRICAINE.** Ce numéro double fait dialoguer histoires « académique » et « vernaculaire », pour tisser les fils d'un récit propre aux populations africaines. Les auteurs plongent dans les cultures populaires, la généalogie, la muséologie ou la transmission spécifique de la mémoire dans les mouvements sociaux. (N° 178-179, trimestriel, 35 euros. – Paris.)

□ **ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI.** Dossier : structure de coopération trinationale, le triangle de Weimar, fondé en 1991 par l'Allemagne, la France et la Pologne, connaît une relance, notamment en matière de défense, avec la guerre russe en Ukraine. (N° 255, janvier-mars, trimestriel, 18 euros. – Lille.)

□ **ESPRIT.** Un dossier consacré à Taïwan, présenté comme « l'archipel des possibles », où une société pourrait témoigner de sa capacité à résister à « l'illibéralisme » des puissants. (N° 532, avril, dix numéros par an, 20 euros. – Paris.)

PHILOSOPHIE

Pédagogie de la révolution

Intellectuel brillant, agrégé de philosophie, Georges Politzer aurait pu vadrouiller toute sa vie dans l'éther des idées. Mais ce militant communiste préfère enseigner les principes élémentaires de sa discipline à l'Université ouvrière, fondée à l'initiative du Parti en 1932 pour armer le prolétariat. Il mourra dix ans plus tard, fusillé par les nazis.

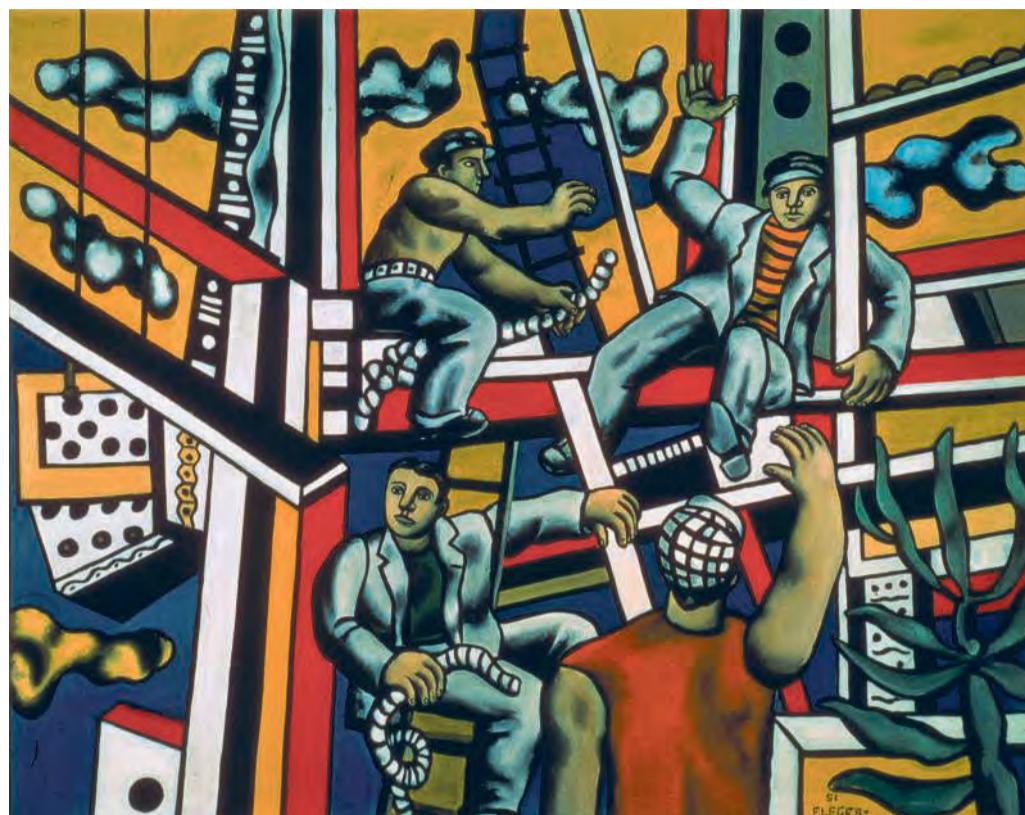
PAR OLIVIER PIRONET *

À U début des années 1930, le Parti communiste français (PCF) décide de fonder une école pluridisciplinaire, gratuite, ouverte à tous et dont l'enseignement du marxisme formera l'ossature. Des intellectuels s'en chargent : abandonnant progressivement la stratégie « classe contre classe » (1924-1934), le PCF entend désormais mettre à profit leurs compétences. S'il se caractérise par sa vocation « universelle » – il prétend inclure un public non partisan –, le projet n'est pas tout à fait inédit. Il s'inscrit dans la lignée des cours élémentaires dispensés aux militants de base, souvent peu ou pas instruits, et des écoles réservées aux cadres du PCF, mis en place dans les années 1920. Sous le parrainage d'écrivains alors très renommés, Henri Barbusse et Romain Rolland, l'Université ouvrière de Paris (UO), créée par Paul Bouthonnier, Georges Cogniot et Georges Politzer, ouvre en 1932.

Dans son tract fondateur, l'UO critique l'enseignement traditionnel, façonné par et pour la classe bourgeoise et se présente comme un outil de transmission de la « science marxiste » permettant d'« armer [le prolétariat] en vue de sa libération » (1). L'établissement, que rejoignent pour y enseigner d'autres figures du PCF, comme le philosophe et écrivain Paul Nizan, suscite un certain engouement. En 1937, il compte deux mille inscrits (2), essentiellement des ouvriers et des employés mais aussi des instituteurs, des étudiants, etc. L'UO propose aussi un enseignement par correspondance. D'autres universités ouvrières voient le jour à Dijon, Marseille, Sedan...

Parmi les disciplines proposées, c'est la philosophie, avec le cours sur le marxisme-léninisme et le matérialisme dialectique, assuré de 1934 à 1938 par Politzer, qui sera la plus suivie. Entré au PCF en 1930, le jeune agrégé de philosophie, né en 1903 en Hongrie, membre du Parti communiste hongrois à 16 ans, réfugié en France en 1921 après avoir participé à la Commune de Budapest (mars-août 1919), s'est déjà fait un nom dans le milieu intellectuel français : en 1924-1925, il fonde et anime avec, entre autres, Henri Lefebvre, Georges Friedmann et Nizan, le groupe Philosophies, ainsi que sa revue. Les jeunes gens combattent la philosophie dominante, incarnée notamment par Henri Bergson, à qui ils reprochent de s'enfermer dans des spéculations métaphysiques et d'être incapable de penser l'action et l'émancipation collectives « dans un temps qui (...) semble livré à l'esclavage sous toutes ses formes » (revue *Europe*, janvier 1925). Ces jeunes théoriciens entendent employer la pensée à l'affranchissement de la servitude capitaliste. « La solution du problème de la liberté est (...) inséparable de la destruction réelle [des instruments de soumission] », écrit Politzer en 1926 (3).

Avant de se séparer à l'été 1929, le groupe créera *La Revue marxiste*, qui se veut un organe de vulgarisation du marxisme-léninisme pour les ouvriers « ainsi que pour les intellectuels intelligents désireux de se placer sur le terrain du prolétariat et de sa conception matérialiste ». En parallèle, Politzer, qui, infatigable, fonde et dirige la *Revue de psychologie concrète*, publie une *Critique des fondements de la psychologie* (4) : s'il récuse les méthodes et les prétentions scientifiques de la psychologie classique, il critique certaines notions de la psychanalyse freudienne, dont le concept d'inconscient, que Sigmund Freud a, selon lui, construit à partir d'un « schéma intellectualiste ». Il rédige avec entrain un pamphlet retentissant, *La Fin d'une parade philosophique : le bergsonisme* (1929, réédité par Jean-Jacques Pauvert en 1967). « Il y a aujourd'hui un philosophe dont partout sonne le nom... » Politzer y met en lumière les racines idéologiques de la pensée du



FERNAND LÉGER. – « Les Constructeurs », 1951

« maître », « alliée zélée de l'État et de la classe dont il est l'instrument ». Ces deux textes exerceront une certaine influence sur Georges Canguilhem comme sur Louis Althusser, Jean-Paul Sartre ou Jacques Lacan.

Dès son adhésion au PCF, Politzer se consacre aux activités du parti. Le contexte, crise financière et essor des fascismes, le renforce dans la certitude que seul l'engagement total prépare l'action révolutionnaire destinée à instaurer une nouvelle organisation sociale, dont le système soviétique serait le parangon. Il s'investit donc sans compter dans son rôle de vulgarisateur à l'Université ouvrière.

Une grande partie des cours qu'il y dispensa s'est perdue. Mais celui de l'année scolaire 1935-1936 a donné lieu à un livre, publié en 1946, *Principes élémentaires de philosophie* (5), issu des notes prises par l'un de ses élèves, Maurice Le Goas, futur cofondateur de l'Université nouvelle, qui remplacera l'UO après-guerre. Pour Politzer, l'apprentissage de la philosophie n'est pas réservé à une élite. « On pense généralement que l'étude de la philosophie est pour les ouvriers une chose pleine de difficultés, nécessitant des connaissances spéciales. Il faut bien dire que la façon dont sont rédigés les manuels bourgeois est bien faite pour les confirmer dans ces idées et ne peut que les rebuter. » Il entend rendre accessibles au plus grand nombre les fondements du matérialisme dialectique, objet d'une « campagne de silence » ou de « falsification ».

Revisitant l'histoire de la philosophie occidentale, Politzer l'aborde sous l'angle de l'opposition entre idéalisme et matérialisme. L'idéalisme, « né de l'ignorance », postule que la pensée et la conscience sont la source de la réalité, et fait « appel à un ou à des esprits supérieurs, à des forces surnaturelles » pour expliquer le monde. Il correspond à une « conception non scientifique du monde », à un « point de vue métaphysique » postulant que les choses sont éternelles – et donc, en toute logique, qu'« il y a toujours eu des riches et des pauvres ». À l'inverse, le matérialisme, issu de la « lutte des sciences contre l'ignorance ou l'obscurantisme », et combattu pour ces raisons, pose l'être, la matière, comme la réalité première.

LE matérialisme dialectique est l'aboutissement du progrès dans le domaine des sciences, mais également de la bataille contre l'idéalisme : il démontre que « la société capitaliste n'est pas définitive » et « n'a pas de base tangible » ; elle n'est qu'« une réalité provisoire », « rien n'échappe au changement, aux transformations de l'histoire ». Le capitalisme doit être vu comme la « fin d'un processus » dans lequel les hommes jouent un rôle. La tâche des travailleurs, conclut-il, consiste à « lier la pratique à la théorie » afin de mener à bien la lutte, « dans la rue et sur le lieu de travail », mais aussi sur le terrain idéologique. L'absence de jargon philosophique, l'explicitation des concepts de base à partir d'exemples tirés du quotidien (l'usine, la question des impôts, etc.) ou de l'actualité – le texte revient ainsi sur le mouvement de masse né en réaction aux émeutes fascistes du 6 février 1934 à Paris, qui conduira au Front populaire (1936-1938) – feront du manuel un outil de référence, pour des générations de militants, d'intellec-

tuels... et de néophytes. Il contribuera de surcroît à l'introduction de l'étude du marxisme dans l'enseignement universitaire à partir de la fin des années 1950.

EN mai-juillet 1938, Politzer donne un dernier cours à l'UO, sur le thème « la pensée française et le marxisme » (6). Il y dénonce le « dilettantisme » de la « philosophie officielle », qui se présente « sous les apparences d'un jeu » coupé du réel, « ouvr[ant] la porte à la mystique obscurantiste » sur fond de mise à l'écart du marxisme. L'année suivante, Politzer et Cogniot fondent *La Pensée* – revue toujours vaillante et nécessaire. Fin septembre 1939, moins d'un mois après l'entrée en guerre de la France, l'UO est dissoute, comme toutes les organisations du PCF, interdit par le gouvernement d'Édouard Daladier. Politzer entre en clandestinité avec sa femme Maï en août 1940, et organise un réseau de résistance universitaire, aux côtés notamment de Gabriel Péri (1902-1941). Dans le premier numéro de *La Pensée libre* (1941-1942), Politzer signe un pamphlet (7), en réponse au discours du théoricien nazi Alfred Rosenberg, « Sang et or », prononcé devant la Chambre des députés le 28 novembre 1940. Fustigeant le projet de substituer « à la lutte des classes, la lutte des races », Politzer affirme que « le "national-socialisme" et son "idéologie" (...) sont étroitement liés au capitalisme [agonisant] ». Face à cette « volonté acharnée du grand capital d'organiser la régression », il appelle le peuple français à se soulever : « C'est en renversant le capitalisme dans notre pays que nous pourrions reconquérir la liberté et l'indépendance », car « c'est l'émancipation sociale qui nous ouvrira la voie de la libération nationale ».

Le 15 février 1942, Georges et Maï Politzer sont arrêtés. Il est exécuté par les nazis le 23 mai 1942, sa femme déportée l'année suivante à Auschwitz, où elle mourra. Si son ami le poète hongrois Gyula Illyés pourra avec justesse écrire que « c'est grâce à la force de sa philosophie qu'il est devenu un héros auréolé de légende » (8), le courage théorique de Politzer, son éthique de la responsabilité relèvent aussi d'un formidable esprit de résistance, qui chez lui, comme le rappelle Cogniot, était associé au rire : « Le rire de défi, non pas du rebelle, mais du révolutionnaire, non pas de l'anarchiste, mais du marxiste, qui se gausse des efforts du vieux monde pour échapper à la condamnation de l'histoire. »

(1) Cité par Isabelle Gourné, *L'Introduction du marxisme en France. Philosophisme et sciences humaines, 1920-1939*, PUR, Rennes, 2013.

(2) Michel Politzer, *Les Trois Morts de Georges Politzer*, Flammarion, Paris, 2013.

(3) Georges Politzer, « L'introduction », *L'Esprit*, n° 1, Paris, mai 1926, repris dans *Contre Bergson et quelques autres. Écrits philosophiques, 1924-1939*, Flammarion, 2013.

(4) Georges Politzer, *Critique des fondements de la psychologie*, PUF, Paris, 2003.

(5) Georges Politzer, *Principes élémentaires de philosophie*, Éditions sociales, Paris, 1946. Sauf mention contraire, les citations qui suivent sont extraites de l'ouvrage.

(6) Georges Politzer, *Les Grands Problèmes de la philosophie contemporaine. La pensée française et le marxisme*, Bureau d'éditions du PCF, Paris, 1938. Les citations qui suivent sont tirées de cette brochure.

(7) Approfondi et enrichi, le texte sera diffusé clandestinement sous la forme d'une brochure intitulée *Révolution et contre-révolution au XX^e siècle*. Elle a été rééditée en 2018 par les Éditions critiques (Paris). Les citations qui suivent en sont tirées.

(8) Gyula Illyés, « Le chemin d'un philosophe », *Les Lettres françaises*, Paris, 13 mai 1947.

DANS LES REVUES

□ **HÉRODOTE.** Un numéro spécial en hommage au géographe Yves Lacoste – avec notamment des contributions de Béatrice Giblin et Jérémy Robine – propose un regard sur l'histoire de cette revue qu'il a créée il y a cinquante ans pour aiguillonner le renouveau de la géopolitique en France. (N° 200-201, premier et deuxième trimestres, trimestriel, 24 euros. – Paris.)

□ **LA PENSÉE.** Un ensemble critique percutant questionne la pertinence de l'usage de concepts souvent flous mais massifs par les « penseurs du vivant » Philippe Descola et Bruno Latour. (N° 425, janvier-mars, trimestriel, 20 euros. – Fondation Gabriel-Péri, Paris.)

□ **DÉLIBÉRÉE.** La réforme de la carte judiciaire, l'adaptation par les parquets de la politique pénale aux enjeux locaux, les audiences foraines... Plusieurs articles sur une justice à géographie variable. (N° 27, mars, trois numéros par an, 12 euros. – Paris.)

□ **PRESCRIRE.** Un dossier sur l'obésité et les risques associés. Une réflexion sur les atteintes à la santé publique et la science par l'administration Trump. Une inquiétude concernant les polluants éternels, ou PFAS, qui contaminent au moins neuf cents sites en France. Retour sur la lutte du personnel de l'ex-tour Tripo de Nanterre, contaminée par l'amiante. (N° 510, avril, mensuel, 55 euros. – Paris.)

□ **POPULATION ET SOCIÉTÉS.** Le solde naturel devient négatif en France en 2025, tandis que l'Union européenne a enregistré 3,56 millions de naissances pour 4,82 millions de décès. Un solde migratoire excédentaire permet toutefois à la population d'augmenter en France, en Espagne ou en Allemagne, alors qu'elle baisse en Italie et en Europe centrale. (N° 642, avril, mensuel, gratuit en ligne. – Paris.)

□ **LES ANALYSES DE POPULATION & AVENIR.** Un numéro consacré à l'avenir démographique de l'humanité, avec une approche antimalthusienne et un plaidoyer pour une analyse géographique prenant la mesure de chaque population sur son territoire. (N° 56, 2026, pluriannuel, 20 euros. – Paris.)

□ **LA CHRONIQUE.** Le magazine des droits humains d'Amnesty International propose un reportage au Soudan, où la guerre, qui fait rage depuis trois ans, a provoqué le plus grand nombre de déplacés internes du monde. (N° 472, avril-mai, bimestriel, 6 euros. – Paris.)

□ **ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES.** « Peut-on s'émanciper des États-Unis ? », interroge la revue, qui suggère qu'une solution pour les capitales du Vieux Continent consisterait à approfondir ce par quoi elles se sont pourtant privées de leur souveraineté : l'Union européenne. (N° 469, novembre, mensuel, 5,90 euros. – Quetigny.)

□ **PROJET.** Un dossier consacré à l'Inde : sa rivalité avec la Chine, sa fragilité industrielle, ses espoirs de grandeur et sa singulière construction, à partir de 1947, quand son territoire administratif fut tracé sur une base linguistique. (N° 411, avril-mai, bimestriel, 15 euros. – La Plaine Saint-Denis.)

□ **SILENCE.** Comment résister à l'extrême droite, sans hair à son tour et par la non-violence. Aux États-Unis, plusieurs études ont démontré que la présence de groupes violents nuisait au succès des manifestations. Les groupes antifas prêts à en découdre peuvent légitimer l'adversaire. À Lyon, des actions non violentes ont pu prouver leur efficacité. (N° 551, avril, mensuel, 6 euros. – Lyon.)

□ **GRESEA ÉCHOS.** L'intelligence artificielle (IA) n'est pas un outil neutre, mais un instrument de pouvoir. Qu'en faire ? Trois pistes différentes : l'optimiser au service du bien commun ; la mettre en pause ; la combattre. (N° 125, janvier-mars, trimestriel, 6 euros. – Bruxelles, Belgique.)

□ **SPORT ET PLEIN AIR.** Les collectivités locales dépendent chaque année 8 milliards d'euros pour le sport. Dans un contexte de restriction, une partie de ces crédits doit-elle aller au sport professionnel ? Perçu abusivement comme un outil de rayonnement, cet argent public souvent distribué aux limites de la légalité ne fait pas progresser l'activité physique. (N° 698, mars, mensuel, 3 euros. – Pantin.)

□ **UNION PACIFISTE.** L'Allemagne se réarme, instaure un service militaire volontaire depuis le 1^{er} janvier 2024 et fixe à ses forces armées l'objectif de devenir les plus puissantes d'Europe. Dans le pays, un mouvement antimilitariste issu de la jeunesse gagne en audience. (N° 634, avril, mensuel, 3 euros. – Paris.)

□ **L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE.** La première grève féministe fut menée en 1975 durant l'Année internationale de la femme proclamée par les Nations unies. Un article revient sur l'histoire et les modes d'organisation de cette forme d'action ancrée dans les luttes salariales. Et en traite l'actualité. (N° 118, mars-avril, bimestriel, 7 euros. – Le Havre.)

□ **CAMPAGNES SOLIDAIRES.** La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen passe l'accord commercial avec le Marché commun du Sud (Mercosur) en force. Le revenu paysan reste le grand perdant des négociations commerciales entre syndicats agricoles et représentants de l'agroalimentaire ou de la grande distribution. (N° 426, avril, mensuel, 6 euros. – Bagnolet.)

Retrouvez, sur notre site Internet, une sélection plus étoffée de revues :

www.monde-diplomatique.fr/revues

« Antiqua et Nova »

PAR ZAKO SAPEY-TRIOMPHE *

« **N**OUS, *inquisiteurs de la foi*, à vous, *Sam Altman, fondateur d'OpenAI, que Dieu vous rende plus sage* », aurait commencé l'inquisiteur-théologien. Puis, citant la Genèse, il aurait flétri une nouvelle Babel. Tour de cuivre, idole de silicone, *deus ex machina* : ils n'auraient pas manqué d'images, les frères inquisiteurs, pour prêcher contre l'hérésie de l'intelligence artificielle générale (IAG).

Du XIII^e siècle à nos jours, leur style a changé. En janvier 2025 paraissait *Antiqua et Nova*, une note doctrinale traitant de l'intelligence artificielle (IA), publiée par les dicastères pour la doctrine de la foi et pour la culture et l'éducation – deux des neuf congrégations de la curie romaine, organe central de l'Église catholique (1). Nous retrouvons nos prêcheurs : le dicastère pour la doctrine de la foi est le lointain descendant de l'Inquisition romaine, l'institution chargée de combattre les hérésies. Le Vatican percevait-il l'IA comme une concurrente sur le marché des services de salut ? Celle-ci a, en tout cas, aiguillonné son sens critique.

Antiqua et Nova propose une étude détaillée et informée des récents développements de l'IA et de ses conséquences potentielles sur tous les aspects de l'existence humaine : éducation, vie sociale, capacité d'entendement et représentation de la vérité, santé, guerre, jusqu'aux inégalités économiques et aux outils de surveillance. Le Vatican déplore le fait que « *la majeure partie du pouvoir sur les principales applications de l'IA soit actuellement concentrée entre les mains de quelques entreprises puissantes* », s'inquiète de « *formes de contrôle aussi subtiles qu'invasives* ». Il critique le technosolutionnisme, qui vise à « *résoudre tous les problèmes du monde par les seuls moyens technologiques* », et réaffirme que « *toutes les réalisations scientifiques et technologiques sont en fin de compte des dons de Dieu* ». Ce qui impliquerait d'en subordonner l'usage au respect des « *objectifs supérieurs* » dont l'Église serait la garante. Dès lors, « *on peut se demander comment l'IA peut être comprise dans le cadre du dessein de Dieu* ».

Derrière ces réflexions au croisement de la théologie et de la philosophie des sciences, la note laisse transparaître une inquiétude profonde, suscitée par l'incursion d'une idéologie nouvelle, dans le domaine de la religion, de la foi, de Dieu lui-même. Celle de la croyance radicale en la technologie – d'abord comme solution à tout problème, et, plus avant, comme nouvelle Église.

Le Vatican ne découvre pas au XXI^e siècle la question des technosciences et de leurs adeptes. L'Église a même pu contenir en son sein des défen-

seurs de l'innovation. Mais, à l'époque moderne, le Vatican s'est surtout illustré par son opposition à certaines technologies, pour des raisons variées : contre l'arme atomique, pour la paix dans le monde ; contre la contraception, pour le contrôle des corps. Certains comparent l'IA à l'électricité, car elle serait une technologie à usage général (*general purpose technology*, ou GPT). Bien que le *De luce electrica*, publié par la Congrégation des rites en 1907, s'inquiétait surtout du remplacement des cierges par des ampoules dans la liturgie, le XIX^e siècle vit aussi apparaître des cultes voués à l'électricité, notamment dans le sillage de la théosophie d'Helena Blavatsky (2). Un culte de l'IA serait-il, aujourd'hui, susceptible de remettre en cause l'hégémonie de l'Église sur la foi ? La curie a-t-elle raison de s'inquiéter ?

Il faut, pour comprendre la menace, prendre au mot les idéologues d'un courant de pensée en vogue dans la Silicon Valley, où sont conçus la plupart des systèmes d'IA aux États-Unis. Cette pensée du jusqu'au-boutisme technologique milite pour la levée de tous les freins réglementaires au développement technoscientifique, dans le but de parvenir le plus rapidement possible aux technologies qui résoudraient les grands problèmes de l'humanité. Ses adeptes radicaux considèrent même qu'avec l'intelligence artificielle l'être humain serait en passe de créer Dieu, sous la forme d'une super-intelligence baptisée IAG.

La dernière partie d'*Antiqua et Nova*, intitulée « *L'IA et la relation de l'humanité avec Dieu* », qualifie la croyance en l'IAG d'idolâtrie, et pose, non sans lucidité, que l'adoration de la technologie est en réalité adoration de l'« *être humain, qui devient ainsi l'esclave de son propre travail* ».

POUR qualifier l'IAG, des intellectuels organiques de l'industrie numérique parlent parfois de Singularité, avec une majuscule, en référence au concept mathématique qui désigne un point d'une courbe au comportement imprévisible. Cette idée remonte au mathématicien hongro-américain John von Neumann, personnage sulfureux du siècle dernier. Imaginant un système capable de s'autorépliquer tout en augmentant son niveau de complexité, il inaugure une tradition de spéculation sur le devenir technologique de l'humanité – débouchant sur notre extinction ou sur la béatitude éternelle, c'est selon.

Loin d'être la lubie de quelques illuminés, ces réflexions sont portées par les plus importants investisseurs de la Silicon Valley – MM. Peter



JEAN PIERRE RUEL. – Sans titre, 2009

Thiel et Marc Andreessen. La croyance en l'IAG flèche investissements et projets, conduit à la création d'universités consacrées à l'étude de la Singularité, anime des groupes d'influence politique. Pour la plupart, ces mouvements demeurent dans un cadre séculier et rationnel, celui d'un certain technosolutionnisme imprégné de science-fiction. Mais pas tous.

Way of the Future, par exemple, était en 2017 aux États-Unis la première organisation religieuse officielle dédiée à la vénération de l'IA. Son fondateur, M. Anthony Levandowski, condamné en 2020 pour vol de secrets d'affaires chez Google, gracié par M. Donald Trump en 2021, a fermé les portes de son culte la même année. Plus radical, le transhumaniste et mormon Lincoln Cannon construit une théologie dans laquelle la Singularité est un autre nom pour la résurrection des morts chrétiens (3). Car, au-delà des Églises et des cultes, c'est par l'interprétation de certains textes que s'opère le rapprochement entre religion et technologie.

Il suffit pour s'en convaincre de voir le contenu des conférences privées que donne M. Thiel, soutien de la première heure de M. Trump. Le célèbre investisseur de la tech s'interroge notamment sur les personnes et les institutions qui pourraient incarner, à notre époque, l'antéchrist et le *katechon*, qui sont au centre de l'Apocalypse de Jean. Dans cette eschatologie, le premier est un faux prophète qui fourvoie les hommes en leur faisant suivre une fausse religion, laquelle les éloigne en réalité du Christ. Le *katechon*, d'un autre côté, est une force qui retarde la venue de l'antéchrist, empêchant ainsi la révélation et l'établissement du royaume de Dieu sur terre. Tout à fait sérieusement, M. Thiel se demande si M^{me} Greta Thunberg ne personnifie pas l'antéchrist, tandis que l'État policier mondial (avec à sa tête les États-Unis) serait le *katechon* ; il s'interroge sur ce que pourrait contenir le monde révélé. Parfois plus prosaïque, il dit également craindre la « *fusion entre César et le pape* », pour critiquer la proximité entre le vice-président américain James D. Vance

et le pape (américain également) Léon XIV (4). Ce dernier a d'ailleurs légèrement infléchi la position du Vatican sur l'IA, fixée par son prédécesseur, en saluant l'utilisation de nouvelles technologies pour toucher plus de fidèles, à l'heure où les applications religieuses et autres prêtres-chatbot font fureur aux États-Unis (5).

One s'étonnera pas que le principal texte mobilisé par la théologie de M. Thiel soit l'Apocalypse de Jean, un écrit longtemps exclu du canon dans certaines traditions ecclésiastiques, et dont le contenu hautement inflammable a provoqué tout au long du Moyen Âge de nombreuses insurrections et révoltes millénaristes (6).

Église gardienne du dogme contre prophètes eschatologiques ? Ne nous laissons pas trop étourdir par ces ronflants discours théologiques. Ce qu'il s'agit de voir ici, ce ne sont pas les prêches, mais leur objet : quel est donc ce veau d'or ? L'intelligence artificielle et la robotique, les réseaux sociaux et les cryptomonnaies exercent leur pouvoir de fascination pour éblouir, aveugler, faire taire. L'émancipation ne requiert-elle pas de désacraliser les icônes, dénoncer les mysticismes et critiquer les catéchismes ? Contre les Big Tech, des Lumières renouvelées.

(1) Dicastère pour la doctrine de la foi - dicastère pour la culture et l'éducation, *Antiqua et Nova. Note sur les relations entre l'intelligence artificielle et l'intelligence humaine*, 2025, www.vatican.va

(2) Brian Patrick Green, « The catholic church and technological progress : Past, present, and future », *Religions*, Bâle, vol. 8, n° 6, 2017.

(3) Greg Epstein, « Silicon Valley's obsession with AI looks a lot like religion », 22 novembre 2024, <https://thereader.mitpress.mit.edu>

(4) Arnaud Miranda et Jean-Benoît Poulle, « Peter Thiel : Pensées de l'antéchrist », 24 octobre 2025, <https://legrandcontinent.eu>

(5) Lauren Jackson, « Finding God in the App Store », *The New York Times*, 14 septembre 2025.

(6) Norman Cohn, *Les Fanatiques de l'Apocalypse. Courants millénaristes révolutionnaires du XI^e au XVI^e siècle*, Julliard, Paris, 1962.

SOMMAIRE

Mai 2026

PAGE 2 :
La diplomatie à plat ventre, par **SERGE HALIMI ET PIERRE RIMBERT**. – Courrier des lecteurs.

PAGE 3 :
Ah Dieu ! que la guerre est jolie, par **THOMAS JUSQUIAME**.

PAGES 4 ET 5 :
L'Irlande du Nord, de plus en plus irlandaise, par **CÉDRIC GOUVERNEUR**. – De la partition à la réunification ?, par **YSÉ ANGERER**.

PAGE 6 :
Islamabad et Kaboul, le coût de la proximité, par **ZIA UR REHMAN**.

PAGE 7 :
Yiwu, capitale de la mondialisation, suite de l'article de **MAËLLE MARIETTE**.

PAGE 8 :
Aux origines du nettoyage ethnique, par **ILAN PAPPÉ**.

PAGE 9 :
Israël et la doctrine de la périphérie, par **KARIM ÉMILE BITAR**.

PAGE 10 :
Les Nations unies à l'heure Melania, par **ANNE-CÉCILE ROBERT**. – Poursuivre les États complices, par **BENJAMIN FIORINI**.

PAGE 11 :
La bonne conscience de la Silicon Valley, par **FÉLIX TRÉGUER**.

PAGE 12 :
Les routes africaines de la cocaïne, par **TANGI BIHAN ET KEISHA CORANTIN**.

PAGE 13 :
L'ordinaire des violences à l'école, par **SELIM DERKAOU**. – Les rencontres des **AMIS DU « MONDE DIPLOMATIQUE »**.

PAGES 14 ET 15 :
Mémoires de l'Enclave, par **JEAN-PAUL GOUX**.

PAGES 16 ET 17 :
La crise sclérotante, suite de l'article de **FRÉDÉRIC LORDON**.

PAGES 18 ET 19 :
Bataille mondiale pour l'énergie, par **MICHAEL KLARE**. – Pétrole, la stratégie du bas de laine, par **EVA THIÉBAUD**.

PAGE 20 :
Ombres et lumières de l'agrivoltaïsme, par **PHILIPPE BAQUÉ**.

PAGE 21 :
Quel avenir pour la PAC ?, par **LUCILE LECLAIR**.

PAGES 22 ET 23 :
Éric Rohmer, cinéaste social, par **FRANÇOIS BÉGAUDEAU**. – La « caméra-ronéo » de Paul Carpita, par **ANNE JOURDAIN**.

PAGES 24 À 26 :
LES LIVRES DU MOIS : « *Kairos* », de Jenny Erpenbeck, par **PIERRE DESHUSSES**. – « *Deepfake* », de Makis Malafékas, par **CLÉMENT BONDU**. – Recueillir le merveilleux, par **BAPTISTE DERICQUEBOURG**. – Bon pour le peuple, par **ULYSSE BARATIN**. – Le rire de l'intelligence, par **BORIS SÉMÉNIAKO**. – En finir avec la démocratie, par **EVELYNE PIELLER**. – « *Bankable* », le handicap ?, par **LOUISE DUMAS**. – Dans les revues.

PAGE 27 :
Pédagogie de la révolution, par **OLIVIER PIRONET**.

